C.E. DAIGNEAULT
DEPT. DES ACHATS
ED.MONTREAL

1SEM. - OSAM.

L'Expo: démission prochaine de Claude Robillard

La démission de M. Claude Robillard, directeur du développement à la Société de l'Exposition elle, est imminente. Selon des informations sûres ...les hier à Montréal, l'ex-directeur du service d'urbanisme de la métropole, qui était passé au service de l'Expo le printemps dernier, quittera son poste dans quelques jours.

Il a été impossible, toutefois, d'obtenir une confirmation officielle de cette information, vu l'absence du commissaire de l'Expo et de son adjoint. M. Pierre Dupuy se trouve actuellement en Europe, et M. R. F. Shaw dans l'Ouest canadien. Quant à M. Robillard lui-même, il ne nous a pas été possible de communiquer avec lui.

Rien n'a encore transpiré des motifs qui expliquent cette décision d'un des plus "anciens" responsables de l'Expo, mais déjà les rumeurs vont bon train. On rappelle en particulier la dernière déclaration publique de M. Robillard, alors qu'il prenait la parole, le 11 septembre dernier, devant la section montréalaise de "l'American Institute of Industrial Engineers". Il avait sonné le tocsin en affirmant que "tous les Canadiens devaient se considérer en état d'urgence, au sujet de l'Expo, une entreprise à laquelle se trouve liée la réputation internationale de leur pays".

Il avait encore souligné, à cette même occasion : "L'Exposition constitue un cas spécial. Il nous faut oublier nos querelles ; nous les réglerons à l'occasion d'autres problèmes. Pour le moment, c'est l'état d'urgence".

On sait que M. Robillard est ingénieur de profession et qu'il a assumé, au service de la ville de Montréal, des responsabilités techniques et administratives de grande envergure. Il était généralement considéré comme le plus important directeur de service dans l'organisation de l'Expo. C'est lui qui était chargé de concevoir et de réaliser, au plan technique, la manifestation de 1967.

Interrogé ce matin, à l'hôtel de ville, au sujet de la démission possible de M. Claude Robillard, le maire Jean Drapeau a répondu qu'il n'a pas de commentaires à formuler.

C'est M. Paul Bienvenu, alors commissaire général de l'Expo, qui annonçait, au début d'avril, la nomination de M. Robillard au "poste-clé" de directeur général de l'aménagement. Du même coup, M. Bienvenu soulignait, de concert avec le maire Drapeau et M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif de la Ville, que ce comité accordait un congé de cinq ans à M. Robillard.

A la suite de ce congé, M. Robillard devait occuper de nouveau son poste de directeur du service municipal d'urbanisme.

On apprend par ailleurs que le premier ministre Lester B. Pearson aura "quelque chose à dire la semaine prochaine" sur la possibilité de créer un poste de directeur général au sein de la Société de l'Expo 67.

Au début de cette semaine, M. Pearson a révélé qu'il avait eu des conversations "excellentes" avec le commissaire général de l'Exposition, M. Pierre Dupuy, ainsi qu'avec le nouveau sous-commissaire général, M. Robert F. Shaw. On croit que le futur directeur général occupera la troisième place, après M. Shaw lui-même, dans la hiérarchie de la société d'Etat chargée de la préparation de l'exposition canadienne universelle de Montréal.

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL 5¢ Montréal, jeudi 26 septembre 1963 / saints Martyrs canadiens.

IMPRIME ET PUBLIE AU 7 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTREAL, PAR LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE LIMITEE • 79e ANNEE, No 290 • 4 CAHIERS • 48 PAGES

M. JOHN ROBARTS
... victorieux

Ontario: victoire des conservateurs

TORONTO. (PC) — L'Ontario a reporté hier le parti conservateur au pouvoir pour une septième fois consécutive, accordant son appui, avec une écrasante majorité, au premier ministre John Robarts, qui pour sa part en était à sa première tentative électorale comme premier ministre. Les conservateurs, qui sont au pouvoir depuis 20 ans, ont réussi à faire élire tous les ministres du dernier cabinet malgré les accusations de corruption servies par le chef libéral, tout au cours de la campagne.

La grande surprise de cette élection, à laquelle les électeurs n'ont que faiblement participé, a été la défaite du chef libéral, M. John Wintermeyer qui avait été élu à l'Assemblée législative en 1955 par plus de 2,000 voix de majorité. Il a pris la direction du parti en 1958 pour être réélu l'année suivante avec une majorité de plus de 4,000 voix.

Il a subi la défaite, hier, dans le comté de Waterloo-Nord au profit d'un agent d'assurances, M. Keith Butler, 45 minutes après la fermeture des bureaux de scrutin.

Le chef libéral a été durement éprouvé d'une double façon en quelques heures. Son père, M. Alfred C. Wintermeyer, un millionnaire de 73 ans ayant été soudainement frappé par la maladie et conduit d'urgence à l'hôpital.

La seule perte d'importance du côté des conservateurs a été celle du président de la Chambre, M. William Murdoch, député depuis 1943, qui a été défait par un libéral dans Essex-Sud.

Les deux ministres canadiens-français Louis Cécile et J.W. Spooner, ont respectivement été réélus dans Prescott et Cochrane. Un nouveau député canadien-français, M. Horace Racine, a été élu dans Ottawa-Est.

Alors que 15,163 des 16,071 bureaux de scrutin avaient fourni leurs résultats, le pourcentage du vote se répartissait ainsi : conservateurs, 48% ; libéraux, 35% ; néo-démocrates, 16% ; autres, 1%.

Huit sur dix, aux conservateurs

Les progressistes conservateurs qui ont été victorieux hier dans 78 des 108 comtés ont remporté huit des dix nouveaux sièges, créés au cours de la dernière session dans la région métropolitaine de Toronto. Les libéraux et les néo-démocrates se sont partagé les deux autres. La région de Toronto compte maintenant 30 députés.

Les conservateurs qui détenaient 62 sièges à la dissolution des chambres ont pris l'avance

Voir ONTARIO en page 2

Analyse

par Marcel GINGRAS

OTTAWA — La victoire des conservateurs ontariens dépasse et, chose paradoxale, confirme à la fois toutes les prédictions.

On s'accordait à prédire plus sûrement une victoire conservatrice qu'une victoire libérale, et les conservateurs ont été élus. Voilà une prédiction confirmée.

Quel que soit le parti élu, il n'obtiendra pas plus que 58 des 108 sièges, disait-on. La prévision a été dépassée, les conservateurs ayant obtenu 78 sièges.

Un vote fort porterait les libéraux au pouvoir, écrivaient tous les observateurs. A peine plus de 41 p. 100 des électeurs s'étant prévalus de leur droit de suffrage, les libéraux n'ont évidemment pas été élus, prédiction réalisée.

Pour les conservateurs, il s'agit là d'une septième victoire consécutive ; voilà de quoi les réjouir. On a moins lieu de se réjouir chez les libéraux dont le chef même, M. Wintermeyer, a connu la défaite chez-lui, dans Waterloo-Nord (Kitchener).

La défaite de ce dernier, soit dit en passant, ne manquera pas de faire surgir la question de sa succession. M. Wintermeyer lui-même ne pouvait hier parler du sujet, mais il est certain que des libéraux mécontents tenteront de le supplanter.

En Ontario, on connaît depuis longtemps les aspirations de certains libéraux, en particulier celles de M. Elmer Sopha, réélu hier député de Sudbury, et il ne serait pas étonnant que ces mécontents demandent et obtiennent un congrès libéral provincial pour s'y disputer la succession Wintermeyer.

En attendant, c'est M. Robert Nixon, réélu hier député de Brant, qui assumerait les fonctions de chef du parti à l'Assemblée législative.

Dignité

Très digne dans la défaite, M. Wintermeyer s'est empressé d'offrir ses félicitations à l'ensemble des élus, et à M. Robarts en particulier, promettant son entière collaboration au gouvernement pour l'élabo-

Voir ANALYSE en page 2

HEUREUX DANS LA VICTOIRE. — Toute réjouie, Mme Kierans reçoit de son mari, M. Eric Kierans, sorti victorieux de l'élection partielle qui s'est tenue hier dans Notre-Dame-de-Grâce, le baiser de la victoire.
Photo Yves Beauchamp — LA PRESSE

Kierans obtient 85% du vote

Un vote calme, excessivement lent durant toute la journée, moins du tiers réel des électeurs inscrits ont voté, une victoire concédée au départ, telles sont les composantes de l'élection de M. Eric Kierans, ministre du Revenu et nouveau député du comté de Notre-Dame-de-Grâce.

Il remplace à ce siège l'ancien ministre du Revenu, M. Paul Earl, qui est décédé au mois de juin alors qu'il accomplissait un voyage en Irlande.

M. Kierans a obtenu une majorité considérable — jamais son avance ne fut menacée, — ayant battu son plus proche adversaire, M. Boyle, libéral indépendant, par 19,380 voix. Il a obtenu 21,703 votes, tandis que ses trois adversaires, recevaient, respectivement, les suffrages suivants : Boyle, libéral indépendant, 2,323; Dougherty, indépendant, 1,110; et Paquet, indépendant, 221. Ces résultats sont complets et proviennent des 321 bureaux de scrutin.

Quelque 78,918 électeurs étaient inscrits sur les listes électorales. Sur ce nombre, seulement 31.12% ont exprimé leurs suffrages : ce qui donne 25,367 électeurs, et sur ce nombre, 85.5% ont voté pour M. Kierans.

Toutefois, cette majorité de M. Kierans est loin d'atteindre celle qu'obtenait, en novembre 1962, son prédécesseur M. Paul Earl. Celui-ci, en effet, battait son adversaire Union nationale par 29,357 voix, en recevant 37,100 là où cette dernière (Mme Lemay-Warren) n'en obtenait que 7,743.

De même, entre l'élection de novembre 1962 et celle d'hier, la faveur publique a délaissé M. Dougherty. Celui-ci, qui se présentait alors comme libéral indépendant, avait obtenu 2,389 votes, et, hier il n'en a recueilli à grand peine que 1,110.

Cette élection complémentaire présente de curieuses similitudes avec celles qui se sont tenues en décembre 1961 dans les comtés de Jacques-Cartier et Chambly.

Tout d'abord, c'est la troisième fois que l'Union nationale, prenant exemple sur M.

Voir KIERANS en page 2

M. JOHN WINTERMEYER
... cinglante défaite

Wintermeyer démissionne

KITCHENER, ONT. (UPI) — Le chef libéral ontarien John Wintermeyer, dont les espoirs d'une victoire personnelle se sont écroulés avec ceux de son parti aux élections provinciales d'hier, a annoncé aujourd'hui qu'il démissionnait de son poste de chef du parti libéral provincial. Il a fait lecture de la lettre de démission qu'il envoie à M. Robert Nixon, président de l'Association libérale d'Ontario.

Un certain nombre d'observateurs politiques avaient prédit sa démission, l'élection d'hier était la seconde au cours de laquelle le parti libéral subissait une défaite très marquée de la part des conservateurs.

M. Wintermeyer, chef du parti libéral depuis 1958, et député provincial de Waterloo-Nord depuis 1955, a perdu hier son siège à l'Assemblée législative de Toronto à la suite de sa défaite par le candidat conservateur Keith Butler, un agent d'assurances âgé de 45 ans qui inaugure ainsi sa carrière politique.

Aussi bien M. Wintermeyer que M. Butler ont été sur le coup, surpris de la tournure

voir WINTERMEYER en page 2

Par la PRESSE CANADIENNE

Position finale des partis dans les élections de l'Ontario : Elus

	1963	1959
PC	78	71
LIBERAUX	23	32
NPD	7	5
Totaux	108	98

Gains des partis

PC sur L	6
PC sur NPD	1
L sur PC	5
NPD sur PC	1
NPD sur L	1
PC nouveaux sièges	8
L nouveaux sièges	1
NPD nouveaux sièges	1
Inchangés	84
Total	108

Un ouragan dévaste la Martinique

SAN JUAN, Porto-Rico — (UPI, AFP) — L'ouragan "Edith" se dirige aujourd'hui vers l'île d'Hispaniola, menaçant Haïti et Saint-Domingue où les gens des régions basses ont été avertis de se réfugier en hâte vers des terrains plus élevés et de se mettre à l'abri. Des avis de tempête ont également été lancés à Porto-Rico et dans les îles de la Vierge.

L'ouragan, qui charrie des vents de 100 milles à l'heure, devrait frapper le sud de Haïti et le sud-ouest de Saint-Domingue ce soir et y atteindre sa pleine force demain matin.

Hier, l'ouragan a balayé les îles Sous-le-Vent et a semé la dévastation à la Martinique et à Ste-Lucie.

voir OURAGAN en page 2

Dans LA PRESSE aujourd'hui

ST-JEROME
Un incident met le feu aux poudres sur le terrain d'une entreprise paralysée par une grève : toutes les vitres de l'usine volent en éclats (Page 3)

CECM
Une délégation des élèves des écoles secondaires de Montréal obtient l'assurance des dirigeants de la Commission des écoles catholiques que la période allouée au repas du midi sera prolongée — arrestation de deux manifestants qui ne sont pas écoliers (Page 3)

AUTOMOBILES
Le Canada signera bientôt deux conventions internationales (Page 11)

SIDERURGIE
Québec recevra d'ici le 15 octobre le rapport final sur le projet d'une industrie sidérurgique provinciale (Page 35)

DERNIÈRE HEURE

LONDRES. (Reuter) — Le protectorat britannique du Nyassaland, en Afrique centrale, deviendra une nation indépendante le 6 juillet de l'an prochain. La nouvelle a été annoncée dans une déclaration officielle émise à l'issue de trois jours de pourparlers entre M. R. A. Butler, ministre des Affaires d'Afrique centrale, et M. Hastings Banda, premier ministre du Nyassaland.

LIVERPOOL, (UPI) — En négociant l'achat de blé au Canada, l'Union soviétique désirait en obtenir beaucoup plus

voir DERNIERE HEURE p. 2

SOMMAIRE

Annonces classées / 54 à 64
Bandes dessinées / 40
Courrier de Pauline / 22
Décès, Naissances, etc. / 65
Editorial / 4
Finance / 46, 47
Horoscope / 30
Immeuble / 14
Les Tribunaux / 12, 13
Loisirs et récréation / 28, 29
Mots croisés / 66
Nos groupes ethniques / 32
Nouvelles internationales / 6, 7, 53, 67, 68
Radio et Télévision / 16
Sciences / 17
Spectacles et Concerts / 42, 43
Sports / 36 à 40, 44, 45
Sur les quais / 15
Vie féminine / 19 à 27
Vie mondaine / 21
Vie syndicale / 18
Votre médecin / 31

LA MÉTÉO

ENSOLEILLE, CHAUD / MAX.: 70
VOIR DETAILS EN PAGE 2

A L'AFFUT DU SCANDALE — Sitôt rendu public aujourd'hui, le rapport Denning dressé à la suite de l'affaire Profumo, est devenu un BEST-SELLER. On le vend même sur le marché noir. On se le refile sous le manteau et... sous le parapluie (notre photo). Il y a de quoi ! Ce volumineux rapport pourrait fort bien déclencher une nouvelle crise politique en Grande-Bretagne. (Voir nos informations en page 53)

M. Lesage: il faut proposer un nouvel idéal à la jeunesse

A cette jeunesse qu'on accuse aujourd'hui d'être des "rebelles sans cause" il faut en proposer une qui soit un idéal, a déclaré ce midi le premier ministre Jean Lesage en invitant les publicitaires à promouvoir les "valeurs humaines".

C'est la deuxième fois en moins d'une semaine que le premier ministre consacre un discours presque tout entier à la jeunesse : dimanche dernier devant les membres de la Fédération libérale du Québec, aujourd'hui devant ceux de l'Association des gérants de publicité des journaux de l'Est canadien.

M. Lesage a souligné au début de son discours que la publicité commerciale garantit l'indépendance des organes d'information. "Sans cet appui financier, quelle serait l'alternative ? Une presse subventionnée par l'Etat, un instrument de l'Etat. Mais grâce à vous, à votre métier, notre presse n'est pas cet instrument de contrôle de l'opinion populaire par l'Etat. La presse s'exprime librement, donnant tantôt feu vert, tantôt feu rouge, guidant ainsi l'action des gouvernements".

De nouveau M. Lesage a fait allusion à "cette poignée de jeunes hommes qui ont fait beaucoup de bruit.

"Mais n'oubliez jamais, dit-il, tous les autres, la grande masse de la jeunesse, qui ne crient pas mais préparent leur avenir. Et si de retour dans vos villes on vous demande : "Que se passe-t-il au Québec", vous pourrez répondre très honnêtement : "le plus grand phénomène, celui qui transcende tous les autres, c'est cette jeunesse au travail qui prépare son avenir".

"A vrai dire, a poursuivi M. Lesage, c'est un effort maximum que nous accomplissons dans le domaine de l'éducation au Québec. Cet effort dépasse nos ressources financières disponibles et justifient l'urgence de nos exigences pour un nouveau partage fiscal entre le gouvernement central et ceux des provinces.

"Nos objectifs sont clairs : l'égalité de tous les jeunes devant les moyens de s'instruire,

voir M. LESAGE en page 2

La démocratie au Québec

PAR RICHARD DAIGNAULT ET DOMINIQUE CLIFT

Système à la mesure d'un peuple

Lorsque la plus grande partie de la population canadienne-française était vouée à "bûcher" du bois dans les forêts, à aider le père sur la terre ou à travailler dans une manufacture de boutons en ville, le système scolaire prévoyait que la majorité des enfants pouvaient gagner leur pain avec une 7e année d'école de "rang" ou de ville.

Le système scolaire était à la mesure d'un peuple qui n'avait pas les moyens de s'offrir davantage. Car même ce peu d'instruction devait être payé. Dans le peuple, un peuple qui a toujours gardé le sourire même dans le malheur, on disait couramment :

Voir DEMOCRATIE en page 2

Comité de la fonction publique

par Jacques MONNIER

QUEBEC. — Dès le début de la prochaine session régulière, le gouvernement Lesage recommandera au Parlement provincial la formation d'un "comité spécial de la fonction publique".

Ce comité de l'Assemblée législative, qui aura tous les pouvoirs d'une commission d'enquête, qui pourra siéger tous les jours comme un tribunal et dont les séances seront publiques, préparera les amendements à apporter au futur Code du travail — (bill 54) — au sujet de la négociation collective des conditions de travail non seulement dans l'administration provinciale, mais aussi dans les hôpitaux, dans les commissions scolaires et dans les municipalités. L'organisme élaborera également des articles de loi pour régir l'arbitrage en cas de différends et de griefs dans les quatre secteurs mentionnés.

Dans une conférence de presse tenue hier, M. Jean Lesage a précisé que le comité sera constitué d'un nombre restreint de députés afin qu'il puisse siéger pendant les séances de la chambre ou de tout autre comité de l'Assemblée législative. Les membres de l'organisme seront "de simples députés plutôt que des ministres".

Le comité devra siéger et travailler de façon intensive ; il pourra convoquer des témoins ; tous ceux qui s'intéressent à la question du fonctionnarisme feront entendre leurs points de vue ; il va sans dire que les auxiliaires indispensables seront mis à la disposition de l'organisme.

Non découvrir des faits mais édifier des structures

M. Lesage a donné les principales raisons qui décident le gouvernement à confier à un comité parlementaire la tâche d'étudier le problème de la fonction publique :

— "C'est en premier lieu parce qu'il s'agit non pas tant de découvrir des faits, que d'édifier des structures. Ces structures doivent être une partie intégrante de l'appareil gouvernemental et elles sont appelées à en conditionner le fonctionnement quotidien. C'est dire qu'il s'agit d'une tâche d'un caractère essentiellement politique dans le vrai sens du mot. "Les autorités provinciales en sont venues à la conclusion que les représentants élus du peuple devaient être appelés à participer directement à l'élaboration de cette politique et, elles ont confiance qu'ils sauront le faire comme il convient en l'occurrence, en dehors de toute considération partisane..."

Le bill 54

En ce qui concerne les articles du bill 54 (c'est-à-dire du futur Code du travail) qui se rapportent à la fonction publique, la mission du comité spé-

Voir COMITE en page 2

Ottawa imposerait sa tutelle aux unions maritimes du Canada

OTTAWA — (UPI) — Le premier ministre Lester B. Pearson a déclaré aujourd'hui que le premier sujet à l'ordre du jour la semaine prochaine au Parlement serait la loi imposant la tutelle gouvernementale sur les cinq unions maritimes du Canada — "à moins que ces unions n'en arrivent à un règlement".

" Nous voulons nous attaquer à ce problème dès maintenant", a-t-il ajouté.

Le président du Congrès du Travail canadien, M. Claude Jodoin est revenu à Ottawa la nuit dernière, après une journée d'entretiens secrets sur les conflits ouvriers sur les Grands Lacs avec les fonctionnaires américains du ministère du Travail.

Il a toutefois refusé de faire aucun commentaire, et de son côté M. Pearson a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de le rencontrer M. Jodoin devait sans doute rencontre le ministre du Travail, M. Allan McEachen.

Dans l'entourage de ce dernier on ne lui attribuait aucune intention de rencontrer M. Jodoin.

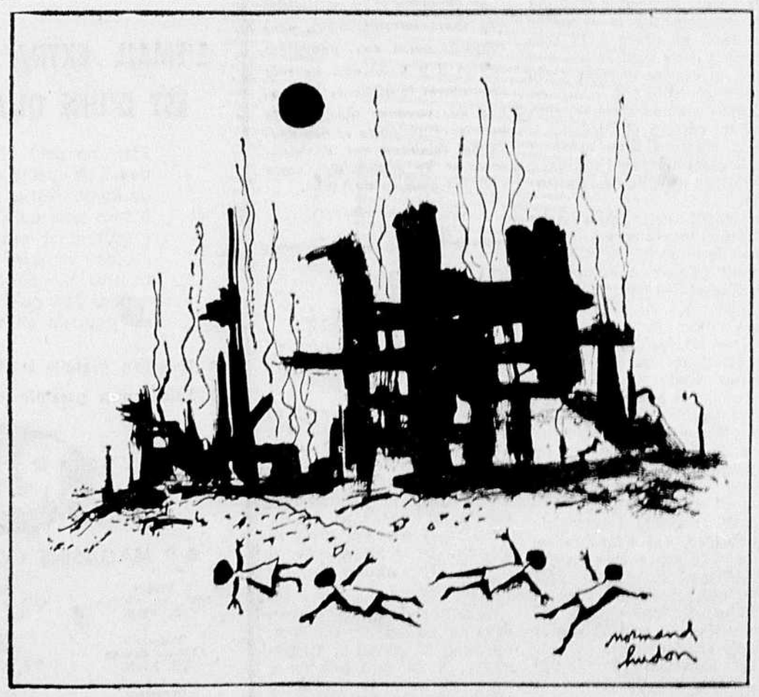

BIRMINGHAM PALACE

$50 MILLIONS PAR ANNEE — "La Presse" annonçait récemment la mise à jour d'un vaste commerce clandestin d'autos volées, qui rapportait, estime-t-on, quelque $50 millions par année. Ces deux photos, prises à Saint-Augustin, en témoignent. Celle du haut fait voir l'atelier de démontage des pièces, dissimulé sous des bottes de foin, dans une grange. Celle du bas montre quelques-unes des nombreuses pièces confisquées.

(photos prises par l'insp. E. Perrin et l'agent L. Bourgie, de la PP.)

Bill 60: aucune décision encore

QUEBEC. (par J.M.) — S'il y a une session spéciale du Parlement de la province cet automne ou si la session régulière débute cet automne et non en janvier prochain, ce sera non pas pour l'adoption de la loi visant à instituer un régime universel de retraite, mais pour faire passer le bill 60 qui doit créer un ministère de l'Education.

C'est ce que M. Jean Lesage a laissé entendre hier au cours d'une conférence de presse; toutefois le chef du gouvernement a précisé qu'il faudra attendre la prochaine séance du cabinet pour savoir si le bill 60 exige vraiment que les chambres siègent avant Noël ; d'ici là le premier ministre aura le temps de consulter M. Paul Gérin-Lajoie sur la question.

L'absence des évêques, partis pour Rome à l'occasion du concile oecuménique, ne peut, "en soi", empêcher une session d'automne, a répondu M. Jean Lesage à une question posée par un journaliste. Le chef du gouvernement a insisté sur l'expression "absence en soi".

"Moins pressés"

Pour ce qui regarde le projet de loi visant à instituer un régime universel de retraite au Québec, le premier ministre note :

— "Je dois raisonnablement dire que l'idée d'une session spéciale à propos de ce bill est mise de côté. J'ai l'impression qu'Ottawa est moins pressé. Et nous le sommes moins nous aussi parce qu'Ottawa nous a donné l'assurance de nous laisser le champ libre. La situation n'est plus la même qu'avant les réunions des 9 et 10 septembre quand M. Pearson a fait dire à Mlle LaMarsh que les autorités fédérales n'entreraient pas dans le domaine occupé par les provinces".

M. Lesage a fait observer que des actuaires travaillent maintenant sur le projet d'une caisse provinciale de retraite; il y a plusieurs possibilités; mais il est difficile actuellement de faire un choix, d'opter définitivement pour des chiffres tant qu'on ne connaitra pas les intentions exactes d'Ottawa en ce qui a trait aux pensions des personnes âgées de 65 à 69 ans.

Cette décision dépend tout le système, pense le chef du gouvernement de Québec.

— "S'il est permis aux personnes âgées de 65 ans à 69 ans de recevoir la pension universelle de retraite selon un barème tenant compte de la table de mortalité, on doit se demander de quelle façon cette possibilité d'option va affecter le système d'assistance-vieillesse où l'aide financière de l'Etat est inversement proportionnelle aux ressources de chacun ! Tant que nous ne connaitrons pas la décision d'Ottawa, il nous faudra attendre...", a dit le premier ministre.

Etude des amendements au bill 60

Par ailleurs, M. Jean Lesage a dit qu'il commencera l'étude des recommandations faites au gouvernement provincial par le public en vue d'apporter certains changements au bill 60 dès la fin de la semaine.

Les suggestions transmises aux autorités du Québec avant le 1er septembre ont été compilées par les conseillers juridiques de l'exécutif de la province, soit Me Louis-Philippe Pigeon et ses assistants.

Il s'agit d'un document de 110 pages. Normalement une page est consacrée à un article du projet de loi. Mais le texte consacré à certains articles est plus long : c'est ainsi qu'il couvre trois pages dans le cas de l'article 7 concernant les sous-ministres de l'Education et une page et demie dans le cas de l'article 6 qui touche à la nomination des membres du Conseil supérieur.

M. Paul Gérin-Lajoie, ministre de la Jeunesse, a déjà en main le document; et d'autres exemplaires seront distribués à tous les membres du cabinet.

Par la suite, quand MM. Lesage et Gérin-Lajoie auront terminé individuellement l'étude des recommandations, cette étude sera reprise en commun par le conseil des ministres.

KIERANS

SUITE DE LA PAGE 1

Jean Lesage lorsqu'il se trouvait dans l'opposition, n'a pas présenté de candidat officiel.

Ensuite, dans les trois cas, la participation des électeurs a été faible. Toutefois, il semble qu'à l'élection d'hier, un nouveau record a été atteint.

Enfin, même si dans le cas de M. Eric Kierans, son ministère lui a été donné avant l'élection, il est à remarquer que Mme Claire Kirkland-Casgrain, ainsi que M. Pierre Laporte, qui tous deux ont été élus pour la première fois au cours d'une élection partielle, ont rapidement été nommés ministres.

Avec l'élection d'hier, les positions des partis, à l'Assemblée législative, est la suivante: libéraux, 62 : Union nationale, 31; indépendant, 1; et un siège vacant, celui de Matane, par suite de la mort de son député libéral M. Castonguay.

"Créer un Québec fort"

Quelques instants après avoir été proclamé vainqueur, le nouveau député de Notre-Dame-de-Grâce, qui se trouvait au comité central de son organisation, rue Fielding, a déclaré à ce journal qu'en sa qualité de ministre du gouvernement Lesage il allait contribuer à créer un Québec fort.

"Nous allons créer au Québec, auquel je suis profondément attaché, une économie solide largement ouverte sur l'extérieur, un centre d'expansion. Nous avons les hommes, nous avons les richesses naturelles, nous avons les capitaux pour y arriver. Le Québec sera fort".

M. Kierans, que les élections complémentaires d'hier confirment à son poste de ministre du Revenu de la Province, n'a évidemment pas été surpris par les résultats. Mais il a ajouté : "J'ai eu un peu d'inquiétude. C'était ma première élection. Il y allait de ma carrière d'homme politique".

Le nouveau député, qui a en outre remercié ses organisateurs, n'a pas commenté la faible participation de l'électorat de N.D.G. Au comité central de son organisation, hier soir, les principaux lieutenants de M. Kierans expliquaient ce pourcentage réduit (seulement 31.12% des électeurs ont voté) par le caractère de certitude qui a marqué toute la campagne électorale. Tout le monde savait que M. Kierans allait être élu, il n'y avait donc pas de nécessité particulière d'aller voter. Quant aux électeurs anglophones opposés à l'élection du ministre, l'absence d'une candidature sérieuse en dehors de la sienne les a probablement dissuadés de voter contre lui. Ils se sont vraisemblablement obstenus de voter. Les organisateurs de M. Kierans espéraient obtenir une participation électorale de 40%, soit 8% de plus que ce qui a été obtenu.

COMITE

SUITE DE LA PAGE 1

cial, à constituer au commencement de la prochaine session régulière du Parlement, sera le prolongement de l'oeuvre du "comité des relations industrielles". On se rappelle que ce dernier organisme a siégé au cours de la dernière session régulière et qu'il a entendu les suggestions et les critiques des nombreux individus et groupements pour lesquels le bill 54 présente un intérêt direct.

Comme l'a indiqué le premier ministre, on attendra le rapport du comité de la fonction publique avant de préciser la partie du bill 54 qui touche au problème des employés du gouvernement, soit l'article 50, le second alinéa de l'article 60, les articles 82 à 87. Dans ces articles, il est question des conventions collectives et de l'arbitrage dans les secteurs suivants : commissions scolaires, municipalités, hôpitaux.

Pendant les séances du "Comité des relations industrielles", une anomalie avait été mise en relief : en pratique, c'est le gouvernement qui paie les employés d'hôpital alors que ce même gouvernement est absent lors des négociations pour fixer les salaires. M. Jean Marchand, de la CSN, et M. Roger Provost, de la FTQ, avaient souligné qu'une telle situation était illogique et qu'il faudrait trouver une solution. Les autorités provinciales avaient elles-mêmes proposé une formule qui n'avait pas été acceptée ; le système aurait compris un droit de veto soit du ministère de la Santé, soit du ministère de la Jeunesse, et un tribunal d'arbitrage.

Il appartiendra au "comité de la fonction publique" de prendre une décision.

Une autre question que l'organisme devra examiner, c'est celle de la structure qu'il faudra mettre sur pied pour la négociation collective des conditions de travail des employés du gouvernement.

A ce propos, M. Lesage commente :

— "Il est évident qu'à ce point de vue, la formation du comité s'impose aussi puisque quelques syndicats ont obtenu de la Commission de relations ouvrières une reconnaissance officielle et que l'un d'entre eux a déjà réclamé des séances de négociations."

D'une façon générale, le premier ministre estime qu'il n'aurait pas été convenable que le gouvernement prenne, sur lui seul, de choisir un mode de négociations et mette ainsi l'Assemblée législative devant un "fait accompli" dans une matière aussi importante, impliquant une modification substantielle des rouages administratifs.

La participation des élus du peuple à l'élaboration de la politique nouvelle présentera l'avantage additionnel de tenir le public au courant et de lui donner l'occasion d'exprimer ses vues, selon M. Lesage.

DEMOCRATIE

SUITE DE LA PAGE 1

"Nous sommes nés pour un p'tit pain !"

L'attention ne s'est éveillée sur cette déplorable situation qu'après la première guerre mondiale, et le gouvernement d'alors, conscient des besoins d'une société qui se dirigeait lentement vers l'industrialisation, au lieu de donner un grand coup pour corriger les choses, décida d'organiser, un peu au hasard des urgences de l'heure, et en marge du vieux système scolaire, des écoles dites spécialisées.

Aussi incroyable que cela puisse sembler aujourd'hui, le vieux système d'instruction publique demeura inchangé, comme si la société québécoise était immuable.

Ce n'est qu'avec la création du ministère de la Jeunesse en 1946, et grâce à la prévoyance d'un Paul Sauvé que tout un réseau d'écoles techniques contrôlé par l'Etat, en marge du vieux système, permit un certain déblocage.

La création d'un système de bourses effectuait un autre déblocage du côté de l'université.

Pendant cette période d'adaptation, le coeur du système de l'instruction publique battait comme à l'ordinaire. La plupart des Québécois continuaient de se débattre de leur mieux entre la petite école et les écoles spécialisées de l'Etat, ou les nombreuses petites écoles privées qui donnaient, à bon marché, des cours de sténographie et d'anglais. En outre, on "bûchait" plus de bois que jamais, on bâtissait plus de maisons que jamais, on était en plein "boom" d'après-guerre.

Mais la petite bourgeoisie du Québec, qui s'était offert le luxe de son propre réseau de collèges classiques pendant cent ans, n'arrivait plus à prendre la place qui lui revenait dans la société, car la société avait changé.

Cette situation, aggravée par l'effondrement qui suivit le "boom" d'après-guerre, rendait nécessaire une grande réforme de l'éducation. Sans elle, cela était bien évident, les Canadiens français seraient voués à la seconde place dans leur propre Etat.

Aux premiers souffles de révolte les éléments réactionnaires crièrent au complot : les communistes et les athées s'étaient ligués pour corrompre les Canadiens français... On n'ose plus même croire que cela se passait il y a à peine cinq ans. Alors que le gouvernement libéral qui prit le pouvoir en 1960, plongeait dans les réoformes préliminaires : gratuité scolaire jusqu'à la 11e année, allocations spéciales aux parents qui envoient leurs enfants aux écoles secondaires, certains éléments tenaient encore au maintien du vieux système.

Pourtant, ces réformes étaient tellement nécessaires à un peuple qui ne peut plus vivre à "bûcher" du bois, à faire un peu d'agriculture ou à travailler dans une manufacture de boutons.

C'était un premier pas. Demain, ce sera le deuxième. Le ministère de l'Education et la concentration de nos forces administratives en matière d'instruction publique sont des choses que nous ne pouvons plus retarder si nous voulons vivre et survivre en tant que Canadiens français. C'est un fait indéniable.

La 7e année et la multiplicité des cours intermédiaires, sans rapports entre eux, pouvaient suffire il y a 30 ans. Ils sont absolument insuffisants à l'époque des voyages spatiaux, de la science nucléaire et des nouvelles relations qui s'établissent et se multiplient entre tous les peuples du globe.

(Tous droits réservés)

OURAGAN

SUITE DE LA PAGE 1

électoraux dans leur comté. Le chef libéral a reconnu sa défaite vers 9 h. 30 hier soir.

M. Wintermeyer, qui avait pu faire élire 22 libéraux en 1959, doublant alors la représentation de ce parti, et dont le parti avait gagné deux élections partielles depuis lors, attribue sa défaite personnelle au fait de n'avoir pas consacré assez de temps à sa circonscription. Il semble très affecté de cet échec.

A cela s'ajoute un malheur dans sa vie privée. En effet, son père, M. Alfred C. Wintermeyer, a dû être hospitalisé d'urgence hier. On l'a opéré pour une hernie. Son état, jugé grave pendant l'opération, s'est amélioré dans la soirée.

M. LESAGE

SUITE DE LA PAGE 1

afin qu'aucun talent ne soit perdu; la démocratisation de l'éducation afin que les parents exercent leur rôle prioritaire dans la formation de leurs enfants; la coordination efficace des institutions et des structures éducatives elles-mêmes, afin d'orienter les ressources humaines en fonction des ressources économiques à développer et des besoins de la société, aussi bien qu'en fonction des aptitudes individuelles".

"Nous avons fait beaucoup en peu d'années, de la gratuité scolaire à la réforme des structures de l'enseignement, dont le Parlement va terminer l'étude à une session prochaine", a dit M. Lesage en évitant de préciser si oui ou non l'adoption du bill 60 ferait l'objet d'une session spéciale ou régulière.

"Par-dessus tout, nous devons assurer aux générations le plein épanouissement intellectuel et spirituel, c'est-à-dire fonder l'avenir de notre peuple sur une qualité d'hommes dont la morale personnelle et la conduite de tous les jours trouveront leur source et leur inspiration dans l'évidence d'un destin éternel", a-t-il déclaré.

Parlant aussi de la délinquence juvénile, M. Lesage s'est dit complètement d'accord avec des propositions contenues dans un récent mémoire de l'association des chefs de police du Québec soulignant l'importance de la prévention et de la réhabilitation, soulignant aussi "une nouvelle conception du rôle de la police dans la société".

DERNIERE HEURE

SUITE DE LA PAGE 1

que les Canadiens n'étaient disposés à en vendre, lit-on dans la dernière édition du "Broomhall's Corn Trade News". D'après cette publication, l'URSS n'a pas encore révélé tous ses besoins de céréales pour cette année.

* * *

KAMPALA, Ouganda. (AP)— L'Assemblée nationale de l'Ouganda vient de voter, par 69 contre 14, en faveur de la rupture des derniers liens avec la Couronne britannique. Le même vote décide également le remplacement du gouverneur général sir Walter Coutts, par un président d'Ouganda, le 9 octobre. Cette date marque d'ailleurs le premier anniversaire de l'indépendance du pays.

ONTARIO

SUITE DE LA PAGE 1

dès que les résultats ont commencé d'entrer pour finalement élire 78 députés.

Les libéraux ont gagné un siège, passant de 22 à 23, cependant que les néo-démocrates en gagnaient deux, soit de 5 à 7.

"Opposition officielle"

Le chef du Nouveau parti démocratique, M. Donald MacDonald, a été facilement réélu dans York-Sud. En prenant connaissance des résultats, il a déclaré : "Notre rôle en tant qu'opposition officielle a été reconnu.

"Dommage que nous n'ayons pas obtenu une douzaine de sièges ce qui nous aurait donné une juste part de la représentation. Proportionnellement, nous aurions dû en avoir 18."

Collaboration Ontario-Ottawa

Le premier ministre John Robarts, exubérant après son éclatante victoire, a promis que les démarches seront prochainement entreprises pour que sa province puisse bénéficier du programme fédéral de prêts aux municipalités de $400 millions.

Le premier ministre conservateur a aussi profité de l'occasion pour offrir sa collaboration la plus totale au premier ministre Pearson.

Le chef du parti libéral qui a subi une dure défaite, M. John Wintermeyer a offert ses félicitations aux conservateurs en déclarant : "J'ai éprouvé un certain désappointement... mais je ne regrette rien."

L'épouse du chef libéral, Helen, s'est dit très satisfaite de la situation. "Maintenant, a-t-elle remarqué, nous pourrons avoir le père de famille à la maison". Les Wintermeyer ont six enfants... "Evidemment, je suis très peinée pour John," a-t-elle cependant ajouté.

De son côté, M. Butler, âgé de 43 ans, a attribué sa victoire à l'organisation de sa campagne à l'appui des compagnies d'assurances de Waterloo et aux anciens combattants dont il s'est occupé longtemps. M. Butler a perdu la jambe droite en Normandie au cours de la dernière guerre. Il est un des cinq directeurs nationaux de l'Association des amputés de guerre.

M. Pearson est déçu

OTTAWA. (J.C.) — Bien qu'il se refusât à commenter une élection provinciale, le premier ministre, M. Pearson, s'est déclaré ce matin fort déçu par la défaite personnelle du chef libéral ontarien, M. Wintermeyer, "que je tiens, a-t-il ajouté, en très haute estime".

Interrogé ce matin à l'ouverture d'une réunion de son cabinet, M. Pearson s'est dit d'autre part fort intéressé par la promesse faite hier par M. Robarts, de collaborer avec le gouvernement d'Ottawa. "Nous nous empresserons de lui rendre la pareille", a-t-il déclaré.

Invité enfin à commenter la déclaration du chef de l'Opposition selon laquelle la victoire conservatrice en Ontario constituerait un vote de censure à l'endroit du gouvernement libéral fédéral, M. Pearson s'est contenté de répondre que venant de M. Diefenbaker, de tels propos ne l'étonnaient pas.

Plus éloquente que son chef, Mlle Judy Lamarsh a affirmé pour sa part : "Je suis une libérale et dans chaque élection, j'aime voir gagner les libéraux".

Le ministre de la Santé s'est déclarée elle aussi fort déçue par la défaite de M. Wintermeyer. Quant aux répercussions de l'élection d'hier sur son régime de retraite, elle a déclaré que l'avenir le dirait.

"Magnifique victoire"

Le chef de l'opposition aux Communes, M. John Diefenbaker, a salué hier soir la "magnifique" victoire électorale des conservateurs de l'Ontario, ajoutant qu'elle a une profonde signification sur le plan fédéral.

WINTERMEYER

SUITE DE LA PAGE 1

A la Martinique, les dégâts apparaissent considérables, mais leur ampleur réelle est encore difficile à préciser en raison de la destruction des moyens de liaison à l'intérieur de l'île.

Les rapports parvenus à Paris des autorités préfectorales de la Martinique indiquent que l'ouragan a laissé plusieurs milliers de sinistrés, dont 5,000 à Fort-de-France, une vingtaine de blessés, 75 pour cent des immeubles de la ville endommagés. Des rapports parvenus à San Juan, Porto-Rico, disaient même que près de 50 pour cent des habitations de l'île ont été endommagées.

ANALYSE

SUITE DE LA PAGE 1

ration de lois saines et progressistes.

Durant la campagne électorale, a-t-il rappelé, j'ai dit qu'en démocratie le peuple prend ses décisions et que ses décisions sont toujours justes, je le répète ce soir.

Non moins digne, et on comprend que cela lui ait été plus facile, M. Robarts a également parlé de collaboration, mais de collaboration avec Ottawa.

La campagne peut avoir causé de l'amertume, a-t-il dit, mais j'espère qu'elle sera oubliée. Pour ma part, je veux l'oublier.

A. M. Pearson, a-t-il ajouté, je tiens à redire mon désir de collaborer, car les relations fédérales-provinciales ne doivent être entachées d'aucune partisannerie.

A quoi attribuer la victoire de M. Robarts et celle de tous ses ministres ? A quoi ? — sans doute à la foi que le peuple a eue en lui lorsqu'il a dit et répété cent fois que son gouvernement n'était pas un vieux gouvernement, mais un gouvernement de 22 mois seulement.

Election d'un Noir

OTTAWA. (DNC) — Pour la première fois de son histoire, l'Ontario vient d'envoyer un noir à Queen's Park.

Il s'agit d'un avocat torontois âgé de 39 ans, M. Leonard Braithwaite, qui a défait le conservateur Geoffrey Grossmith, et le néo-démocrate James Goodison.

Pour la première fois depuis 1879, le comté de Russell, en banlieue d'Ottawa, a élu un député de langue anglaise à l'Assemblée législative d'Ontario. Il s'agit de M. Bert Lawrence, âgé de 40 ans, avocat d'Ottawa, qui ne parle presque pas français. Il a triomphé en dépit d'une scission dans les rangs de son parti sur le plan local: sur quatre candidats, il y avait deux conservateurs, dont M. Lawrence. Il a obtenu 413 votes de plus que son adversaire libéral, M. Fred Barrett.

OTTAWA. (DNC) — Quantité négligeable, tant par le nombre que par la qualité, les candidats créditistes et communistes qui briguaient les suffrages aux élections ontariennes ont tous été défaits hier.

Divisés en deux groupes comme ceux du Québec, les créditistes n'étaient pas même mentionnés durant la campagne électorale. Pour ce qui est des communistes, leur présence ne fut signalée que lorsque des incidents cocasses ont marqué leurs assemblées publiques.

Pour l'un de ses ministres interrogés hier soir, M. Rowntree, "c'est là une victoire personnelle de M. Robarts", et on peut le croire.

Il y a deux ans, à son élection à la direction du parti conservateur, pareille victoire eût été impossible car il n'avait décidément pas bonne presse.

On le jugeait froid et distant, mais pendant 22 mois, il s'est employé à se rapprocher de la population et y est parvenu comme nous venons de le voir.

Carte électorale

La revision de la carte électorale ayant donné dix sièges de plus à la province, — dix sièges de plus dans Toronto, ce qui est important, — les libéraux fondaient une grande partie de leurs espoirs sur ces dix sièges.

La ville entière, ou presque, ayant voté en faveur des libéraux aux élections fédérales d'avril était fort aisée de se leurrer et de se dire que le phénomène du printemps se répéterait, ce que plusieurs se sont dit, mais à tort.

A l'exception d'un seul, il n'est pas un organisateur ou militant libéral qui ne m'ait dit, durant la campagne, que Toronto voterait en septembre comme en avril.

Un tel vote était la victoire assurée pour les libéraux, mais un organisateur jugé défaitiste par ses collègues m'avait dit : "C'est un peu décourageant de travailler lorsqu'on sait que c'est inutile".

Seul à penser ainsi, du moins seul à s'exprimer de cette façon, donc seul à marcher au pas, il n'était pas à prendre au sérieux, mais ce fut une erreur, car seul il avait raison.

"L'intervention de Mlle LaMarsh ne nous a pas aidés, m'a-t-il dit, de même que la dénonciation orangiste des générosités conservatrices envers les écoles séparées n'a pas aidé M. Robarts". Hélas pour lui, il a eu raison sur le premier point et tort sur le deuxième.

Espérant que ces deux facteurs s'annuleraient, il continuait tout de même à lutter.

Aux promesses libérales, la population a préféré le dossier conservateur. Habile à souhait, M. Robarts jouait en effet sur deux tableaux.

Indifférence

D'une part, il chantait la jeunesse de son gouvernement de 22 mois et, d'autre part, il prenait à son compte toutes les réalisations des régimes conservateurs qui se sont succédés à Queen's Park depuis 1943, s'attribuant même le mérite de l'augmentation de la population.

La météo

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC) — **Régions de Montréal, Ottawa et Cantons de l'Est** : nébulosité légère ce matin, devenant généralement ensoleillé cet après-midi. Chaud. Vents légers devenant du sud-ouest de 15 milles cet après-midi. Maximum à Montréal, Ottawa et Sherbrooke, 70.

Aperçu pour demain : périodes nuageuses, un peu plus frais.

Régions d'Abitibi et Pontiac-Témiscamingue : généralement ensoleillé avec température saisonnière. Se couvrant et devenant plus frais ce soir. Vents d'ouest de 15 milles, changeant au nord-ouest ce soir. Maximum à Val d'Or, Rouyn-Noranda, et Témiscamingue, 65.

Aperçu pour demain : nuageux avec périodes ensoleillées, plus frais.

Régions de Québec, Laurentides et St-Maurice : nuageux avec quelques averses clairsemées ce matin. Dégagement cet après-midi. Peu de changement dans la température. Vents légers devenant du sud-ouest de 15 à 20 milles. Maximum à Québec, Ste-Agathe et La Tuque, 65.

Aperçu pour demain : nuageux avec périodes ensoleillée, plus frais.

Régions du Lac St-Jean, Baie Comeau, Rimouski, Sept-Iles et Gaspé : généralement nuageux. Averses clairsemées cessant cet après-midi. Peu de changement dans la température. Vents du sud-ouest de 15 à 20 milles. Maximum à Chicoutimi, 65; à Baie Comeau, Rivière-du-Loup, Mont-Joli, Gaspé et Sept-Iles, 60.

Aperçu pour demain : nuageux, plus frais.

C'est la Vie
RESTAURANT INC.
STYLE UNIQUE A MONTREAL
SPECIALITES : Mets chinois, Poulets B.B.Q.
BIERE • VINS • LIQUEURS
"CHEZ JEAN" REZ-DE-CHAUSSEE
CHARCOAL STEAKS
Le "Blue Stars Trio"
VOUS FERA DANSER EN FIN DE SEMAINE DE 9 P.M. A 2 A.M.
845 ouest, JEAN-TALON, Mtl
coin Wiseman

ANALYSES MEDICALES
TEST DE GROSSESSE en 2 HEURES $8.00
URINES $2,50, SANG, SELLES, etc.
2 TECHNICIENNES assistées d'une GARDE-MALADE sont préposées exclusivement aux prises de sang et analyses

MADEMOISELLE RAYMONDE GODBOUT — MADAME MADELEINE BEAULIEU-CASAVANT — MADAME M.-P. CARRIERE DE MEEUS
Echantillons cueillis à domicile plusieurs fois par jour.
Prises de sang à la pharmacie ou à domicile, si désiré.
Laboratoire à succursale, 921 est, Ste-Catherine, VI. 2-9622
"Les PHARMACIES professionnelles"
SARRAZIN & CHOQUETTE
Prop. LUC CHOQUETTE, Docteur en Pharmacie de l'Université de Paris
PRESCRIPTIONS, ANALYSES, ORTHOPEDIE, OPTIQUE

DEUX MAGASINS BIEN SITUES POUR MIEUX VOUS SERVIR

PLAN de Paiements Différés pour accommoder tous les budgets. AUCUN COMPTANT REQUIS. Jusqu'à 3 ans pour payer.
CARTIERVILLE — MONTREAL-NORD

VOUS N'AVEZ PAS A DEPENSER $1000 ou $5000
POUR CONVERTIR VOTRE SOUS-SOL en SALLE DE JEU

CES PRIX COMPRENNENT TOUS LES MATERIAUX DE BASE REQUIS AINSI QUE LA FINITION DES MURS, DU PLAFOND ET DU PLANCHER D'UNE PIECE DE 12'x20'x8'

$171.41 — PLAN No 1 — Murs en plywood Lauan naturel 3/16", plafond en tuiles unies, plancher fini au RESILACRETE. Matériaux de base "A" inclus.
$228.69 — PLAN No 2 — Murs en Masonite fini Glazier* No 100, plafond en tuiles acoustiques, plancher en tuiles vinyle-amiante. 1/16". Matériaux de base "A" inclus.
$321.50 — PLAN No 3 — AVEC PLANCHER DE BOIS — Murs en plywood Lauan ¼" pré-fini, plafond en tuiles acoustiques "Spun Gold", plancher en tuiles vinyle-amiante 1/16". Matériaux de base "B" inclus.
$509.70 — PLAN No 4 — AVEC PLANCHER DE BOIS — Murs en plywood de frêne importé pré-fini, plafond en TECTUM* plancher en tuiles marbrées pur vinyle. Matériaux de base "B" inclus.
MATERIAUX DE BASE — A— Charpente des murs en 2X3, du plafond en 1X3, coupe-vapeur VisQueen, laine isolante et clous assortis. B— Tous les matériaux de base "A" plus : charpente du plancher en 2X3, plywood (underlay) de 5/8" et coupe-vapeur VisQueen.
Val Royal — MATERIAUX - QUINCAILLERIE DE CONSTRUCTION
VAL ROYAL — 12200 Boul. Laurentien, (autrefois boul. Reed) — FE. 4-5320
MONTREAL-NORD, 11401 Boul. Pie IX, — DA. 2-7341
SUCCURSALE RIVE-SUD
Gavard — MATERIAUX QUINCAILLERIE DE CONSTRUCTION
6180 Boul. Taschereau, Ville Brossard — OR. 6-1833
Divisions des Entreprises P.-H. Desrosiers Ltée
Ouverts jusqu'à 5.30 p.m. tous les jours — Le samedi 5 p.m.

L'EMAIL EXTRA BLANC Ryan EST D'UNE QUALITE SANS EGALE
Rien ne peut rivaliser avec le haut degré de qualité de l'émail Super Blanc de Ryan. C'est le plus blanc de tous les blancs pour cuisine et salles de bain, il s'étend facilement au pinceau ou au rouleau et sèche en un fini brillant et résistant. On peut le laver pendant des années sans qu'il ne jaunisse. Son prix est pourtant étonnamment modique.
• Livraison gratuite à Montréal et en banlieue
• Satisfaction garantie ou argent remis
Ryan
• 9 MAGASINS COMMODEMENT SITUES
Verdun 5661, av. Verdun PO. 9-8481
Montréal 6515, av. Papineau RA. 2-3644
St-Lambert 480, rue Victoria OR. 1-7295
Westmount 1311, av. Greene WE. 7-1496
Montréal 1662 est, rue Ste-Catherine LA. 5-9812
Croydon 4810 Domville OR. 6-1011
Outremont 1148, rue Van Horne CR. 1-0926
Montréal 7122, rue St-Hubert CR. 3-7061
St-Henri 3904 ouest, rue Notre-Dame WE. 2-2909

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, JEUDI 26 SEPTEMBRE 1963 — 79e ANNEE — No 290

—ÇA DOIT VOULOIR DIRE DE RENTRER POUR PRÉPARER LE SOUPER

Un incident met le feu aux poudres à la Regent Knitting, à Saint-Jérôme

par Claude BRUN

SAINT-JEROME, — Le geste de nervosité d'un membre du personnel de l'administration de la Regent Knitting, à Saint-Jérôme, a provoqué hier une avalanche de pierres, d'oeufs et de tomates sur la filature, atteinte par une grève depuis huit semaines. Selon des témoins de l'incident, M. Roger Lapierre, au volant de sa voiture, a failli heurter l'un des grévistes dûment autorisés à faire du piquetage selon un bref de la Cour supérieure.

Il semble que le comptable de la compagnie aurait été effrayé par les nombreux autres grévistes, qui, de l'autre côté de la rue, le huaient copieusement. Appuyant sur l'accélérateur, sa voiture a bondi sous le portail de l'entrée de l'usine, accrochant au passage le piqueteur Maurice Asselin. Ce dernier en a été quitte pour la peur.

Quant à M. Lapierre qui, depuis le début de la grève, se dit gérant du personnel, poste que l'on reconnait officiellement appartenir à M. Lucien Giraldeau, la vigueur de ses jambes lui a permis d'échapper aux coups mais, non aux oeufs et légumes qui pleuvaient de toutes parts.

Emprisonné dans l'usine

Presque aussitôt les grévistes s'assemblèrent devant l'usine, empêchant les autres membres du personnel d'y entrer. Au cours de cette courte échauffourée, l'un des policiers de faction, le sergent Marcel Cadieux, de la police municipale de Saint-Jérôme, a été malmené alors qu'il tentait de calmer les esprits surchauffés.

Un groupe de contremaitres, qui devait entrer à la filature, n'osa pas s'approcher. Les ayant aperçus non loin de là, des grévistes s'offrirent pour les accompagner . . . jusqu'à leur domicile . . . C'est ce qu'ils firent effectivement.

L'un des contremaitres, M. Alfred Meilleur, n'ayant sans doute pas apprécié le geste, pénétra précipitamment dans son logis pour ressortir quelques minutes plus tard, armé d'un fusil. Après avoir fait mine de mettre en joue les trois grévistes qui l'avait reconduit jusque chez lui, l'homme, penaud et courroucé à la fois, rentra finalement.

Pendant ce temps, l'attroupement se faisait plus nombreux devant la filature, rassemblant non seulement les grévistes de la Regent Knitting, mais également ceux de la Dominion Rubber. Vers 5 h hier soir, il devait y avoir une foule de près de mille personnes, grossie par les curieux sortant des autres usines ou des bureaux.

Aux cris scandés de "On veut Lapierre", les vitres de la filature éclataient, une à une, sous les coups de quelques francs-tireurs. Mais l'intimé et les quelques autres personnes qui se trouvaient dans l'usine, dont M. Marvyn Grover, vice-président de la compagnie, se sont bien gardés de quitter les lieux.

Tard hier soir, l'attroupement était beaucoup plus restreint et la police semblait avoir maîtrisé la situation. Bien qu'aucune lumière n'indiquait leur présence dans la filature, aucun des occupants n'avait encore quitté les lieux.

"Provocation !"

Interrogé sur l'incident, M. Edouard Gagnon, président du local 1475 de l'Union des tisserands d'Amérique, a déclaré que le seul responsable de ce tumulte était M. Lapierre. "Depuis l'émission de l'injonction intérimaire, les membres du personnel ont toujours eu accès à l'usine, a-t-il dit.

Tout en reconnaissant que les esprits étaient surchauffés, il a mentionné que le geste du comptable, hier après-midi, avait été l'étincelle qui avait mis le feu aux poudres. "Cette

Voir INCIDENT en page 8

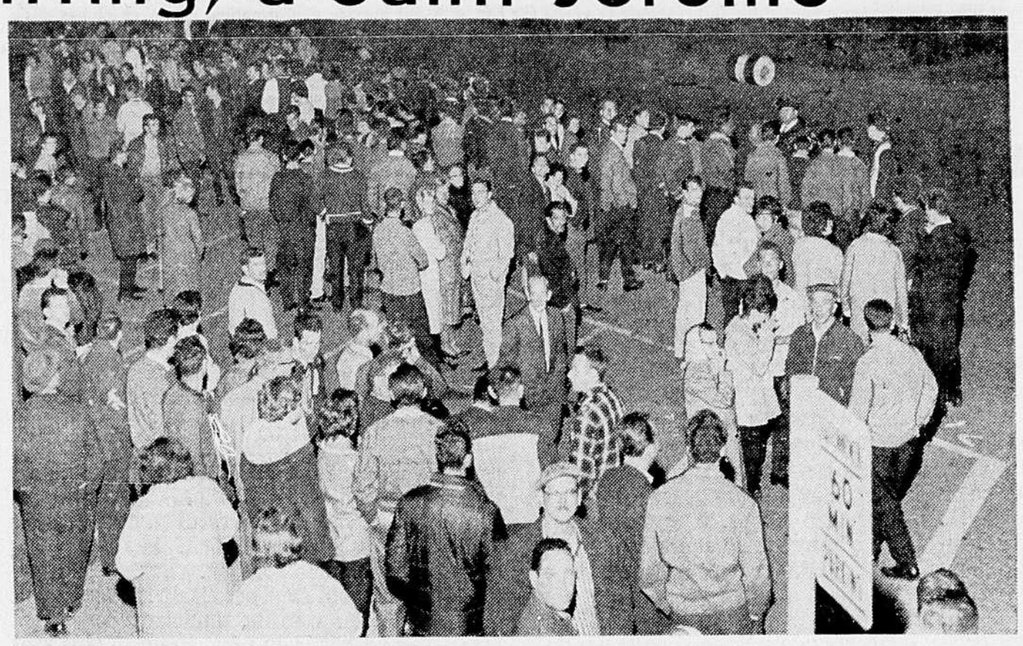

UNE PARTIE DE LA FOULE ATTIREE PAR L'INCIDENT — On aperçoit ci-haut une partie de la foule qui s'était massée hier aux abords de la Regent Knitting de St-Jérôme, où un léger incident a déclenché une émeute. Des pierres, des oeufs et des tomates ont été projetés dans les vitres et sur les dirigeants de la compagnie. Tôt ce matin, la foule n'avait pas diminué, mais les désordres avaient cessé. Trois des dirigeants de la compagnie ont dû passer la nuit à l'intérieur de l'immeuble.

AUTOS RENVERSEES — Deux automobiles ont été renversées par des manifestants au cours d'une émeute qui a duré plusieurs heures, hier, à la Regent Knitting de St-Jérôme, dont les employés sont en grève depuis huit semaines. Les voitures sont celles de M. Robert Lapierre, comptable de la filature, et M. Cardinal, dirigeant de la sécurité à l'usine. Les désordres auraient débuté au moment où M. Lapierre fonça dans l'entrée de l'usine, accrochant un gréviste au passage.

photos Michel Giroux, LA PRESSE

La Commission rogatoire ajourne ses séances à lundi

"Les séances de la Commission rogatoire de l'affaire des narcotiques qui siège actuellement à Paris sous la présidence du juge Emile Trottier, de Montréal, ont été ajournées, proforma, à lundi prochain."

C'est ce qu'a déclaré hier soir, à l'aéroport international de Dorval, Me Raymond Daoust, avocat d'Anatole Ethier, l'un des accusés dans cette affaire, qui rentrait à Montréal.

Il a ajouté que la Commission a siégé hier après-midi, à 2 h. et que les séances de la Commission, à l'ambassade du Canada, ont été ajournées pour permettre au juge Trottier d'obtenir que le garde des sceaux de Paris fasse suspendre certains articles du code pénal de procédure français, ce qui permettrait aux policiers et douaniers français de témoigner.

L'avocat était accompagné de Me Claude Danis, conseiller de Me Dollard Dansereau, avocat de l'accusé Roger Lapierre. Les autres membres de la Commission rogatoire sont restés à Paris.

Me Daoust a déclaré qu'à sa demande la poursuite devra lui donner un avis de six jours avant la reprise des séances de la Commission rogatoire.

Si, d'autre part, le garde des sceaux de Paris n'accorde pas l'autorisation demandée, la Commission rogatoire rentrera à Montréal.

2e journée de grève chez Viau

Les 450 ouvriers de la biscuiterie Viau Limitée ont commencé leur deuxième journée de grève. Ils ont débrayé hier matin pour appuyer leurs revendications.

Les travailleurs demandent une augmentation de salaire de 17 cents l'heure, dont 10 cents pour la première année de la convention collective et 7 cents pour la deuxième année. Ils veulent de plus des rajustements de salaire de 12 cents l'heure. D'autres questions sont aussi en litige.

L'enthousiasme régnait sur les piquets de grève hier. Tout le monde chantait. On avait confiance que l'arrêt de travail

Voir JOURNEE en page 8

A l'école Archambault: la police arrête 2 manifestants qui ne sont pas écoliers

Deux jeunes gens de 19 ans, que la police a décrits comme des travaillants, ont été arrêtés ce matin pour avoir incité des élèves à ne pas entrer en classe ; ils comparaitront en cour municipale. En même temps qu'eux, la police a mené au poste deux élèves de l'école Urgel-Archambault (coin St-Emile et deTeck, dans l'est de la ville), mais elle les a relâchés peu après.

C'est à 8 h. 15 que la police a été appelée à l'école Archambault, pour surveiller la manifestation des élèves qui semblait s'amorcer. A l'arrivée des voitures de patrouille, les deux jeunes gens qui ont été arrêtés otn pris la fuite, mais ils ont été rattrapés devant le 2875 de la rue Lebrun.

La police a été appelée dans trois ou quatre autres écoles, mais il semble que les manifestations sont presque éteintes. Seul un groupe d'une vingtaine d'élèves continue de se promener d'école en école, pour entrainer leurs confrères. Hier et avant-hier, ce groupe dépassait 500 élèves par moments.

Rencontre avec la CECM

Hier après-midi, 55 élèves des écoles secondaires ont rencontré le Conseil pédagogique de la Commission des écoles catholiques, à titre de représentants de leurs camarades qui manifestaient depuis lundi contre le trop grand nombre de cours et le trop peu de temps alloué pour le diner.

La rencontre a duré deux heures : de 1 h. 15 à 3 h. 15.

"Nous les avons laissés vider leur sac, a déclaré par la suite M. Jean-Marie Mathieu, directeur de l'enseignement. Nous leur avons expliqué pourquoi la Commission avait adopté le régime des huit cours par jour, et nous leur avons donné l'assurance que la période du diner sera prolongée de dix minutes, afin qu'elle soit d'une heure et demie, comme l'an dernier. Tous ont paru satisfaits, à l'exception de quelques-uns qui étaient plus agressifs. Cela ne veut pas nécessairement dire que tous les élèves retourneront en classe demain."

Immédiatement après la rencontre, la CECM a donné une conférence de presse pour expliquer le nouveau régime horaire (40 périodes de 45 minutes par semaine au lieu de 35 périodes de 50 minutes), et donner les raisons qui ont milité en faveur de son adoption.

M. Mathieu a dit que pour dispenser aux élèves tout l'enseignement prévu par le nouveau programme d'études, il fallait absolument adopter le nouvel horaire, qui assure dix minutes de cours de plus par jour.

"Le nouveau programme prétend donner en 11 ans ce que l'ancien donnait en 12 ans, a poursuivi M. Gérard Barbeau, directeur des études. Ce programme impose d'augmenter le nombre de cours sur les matières fondamentales comme le français, les mathématiques et les sciences. C'est surtout dans ces matières qu'il y a eu le plus d'échecs, l'an dernier."

Ce nouveau régime horaire sera d'ailleurs obligatoire dans

voir A L'ECOLE en page 8

Réunion de la CTM et de 17 municipalités sur le "double billet"

(par T.D.) — Encore une fois les usagers du transport en commun dans les 17 municipalités de banlieue de l'île de Montréal raviveront leur espoir: voir disparaitre le "double billet" d'autobus.

En effet pour la première fois, la Commission de transport de Montréal, toujours par l'entremise de son secrétaire, Me Yvon Clermont, vient de convoquer les autorités municipales des villes intéressées à une réunion qui aura lieu le 11 octobre prochain, aux bureaux de la CTM, rue Craig.

Une première convocation avait été adressée aux maires au début du mois dernier. La réunion, qui devait se tenir au même endroit, le 4 août, fut contremandée le même jour, "à la demande du procureur de la cité de Saint-Michel".

Comme on le sait, la CTM se propose ainsi d'entendre la requête de cette municipalité qui réclame l'abolition du "double billet" d'autobus dans ses limites.

Si la ville de Saint-Michel n'obtient pas gain de cause, ses procureurs sont autorisés à porter cette revendication devant la Régie provinciale des transports.

Il semble que pour le moment, saisissant l'occasion, la CTM tentera de faire d'une pierre . . . dix-sept coups, soit : trouver un terrain d'entente à la satisfaction des usagers des 17 municipalités concernées.

La conciliation est terminée chez les débardeurs

Le rapport du conseil de conciliation chargé d'étudier le différend entre les débardeurs du port de Montréal et la Fédération des armateurs du Canada a été remis aujourd'hui au ministre fédéral du Travail, M. Allen McEachen.

Le président du conseil, le juge Robert Lafleur, devait rendre publiques, dans le courant de la journée, les recommandations qu'il formule à l'intention des antagonistes pour les amener à une entente.

Le juge et ses collègues, M. Louis Laberge, qui représente les débardeurs, et Me Jean Massicotte, qui est l'arbitre des 40 employeurs réunis dans la fédération, se sont entretenus toute la journée hier pour s'entendre sur le rapport.

Le conflit qui avait conduit à un arrêt de travail le 9 septembre dernier tourne principalement autour des bénéfices marginaux. Les débardeurs désirent que soient améliorés les régimes de retraite et des vacances annuelles. Ils veulent aussi une augmentation de salaire de 35 cents l'heure. Le salaire horaire est présentement de $2.33.

Les négociations traînaient en longueur depuis dix mois.

Du côté du syndicat, le comité spécial de négociations, composé de 50 membres, devait se réunir aujourd'hui pour prendre connaissance des recommandations du conseil de conciliation. S'il est possible que ces recommandations soient acceptées par la majorité des débardeurs, elles seront dévoilées à ces derniers, au cours d'une assemblée spéciale, dimanche après-midi, au marché Atwater.

Si les débardeurs rejettent ces recommandations, ils se mettront en grève le 3 octobre.

Les Faits divers sont en page 8

Un "imprimeur de la Cité" pour la ville de Montréal

Le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec ont leur "imprimeur de la Reine". Pour ne pas être en reste, l'administration Drapeau-Saulnier s'est nommé un "imprimeur de la Cité" qui aura la responsabilité de la réalisation et de la publication des brochures, plaquettes, monographies et autres ouvrages littéraires de la ville de Montréal.

Le titulaire de cette fonction nouvelle à l'hôtel de ville est M. Paul Cholette, qui travaille durant 28 ans à l'imprimerie "La Patrie". Soulignons cependant que, depuis 1962, M. Cholette est attaché au service des ventes et de la production à l'imprimerie Pierre Des Marais.

Au cours d'une conférence de presse, M. Cholette a insisté en déclarant à trois ou quatre reprises qu'il n'était pas question pour la ville de Montréal de réaliser elle-même ses travaux d'impression. "Nous ne voulons pas fonder une imprimerie, nous voulons centraliser les travaux d'impression et fournir aux services municipaux l'aide technique dont ils ont besoin", a-t-il dit.

Les responsabilités de l'imprimeur de la ville de Montréal sont d'ordre beaucoup plus général. Il devra, entre autres :

Faire un inventaire et exercer un contrôle sur toutes les formules en usage dans l'hôtel de ville ; travailler à la centralisation des ateliers d'impressions que l'on retrouve dans divers services municipaux ; agir en qualité de conseiller auprès des administrateurs quant à la meilleure façon de présenter les documents qui les intéressent ; reviser et évaluer les textes et la mise en page des ouvrages ; discuter avec les imprimeurs les conditions et modalités à déterminer pour l'exécution des divers contrats et vérifier le travail terminé afin de s'assurer qu'il est conforme aux exigences.

M. PAUL CHOLETTE

M. Cholette entrera officiellement en fonction le 1er octobre.

Nous remplissons les prescriptions des médecins oculistes
VERRES CORNÉENS
direct sur l'oeil
Lunettes et réparations
J.A. Racette
OPTICIEN D'ORDONNANCES
6528, ST-DENIS
Téléphones :
CR. 2-9572 CR. 2-9014
VISITE A DOMICILE SUR DEMANDE
Heures d'affaires:
TOUS LES JOURS: DE 10 H. A.M. A 6 H. P.M.
SOIRS: MAR., MERC., VEN., 7 H. P.M. — 9 H. P.M.

L-O-U-E-Z
des appareils à pointurer de tous genres pour la maison, l'industrie et la construction. Aussi nombre d'autres outils tels que sableuse, scie électrique, etc.
• VENTE
• REPARATION
• PIECES
Aucun problème, si vous vous fiez à nos spécialistes
GELINAS COMPRESSORS INC.
4845, ST-DENIS
STATIONNEMENT GRATUIT A COTE DU MAGASIN
AV. 8-0163
8 h. a.m. à 6 h. p.m. — Vendredi soir jusqu'à 8 h. — Samedi jusqu'à 6 h.

avec 4 librairies Pilon
CLASSEUR
avec serrure
POUR USAGE PERSONNEL
Tel qu'illustré
Pratique pour classer contrats, polices d'assurances, lettres, reçus, baux, etc. Fabrication métal gris, equipé d'un index . . . Dimensions : 10" x 12½" x 5½".
Rég. $6.00
SPECIAL PILON $4.75
LA PLUS GRANDE CHAINE DE LIBRAIRIES DE L'EST DU CANADA
avec 4 LIBRAIRIES Pilon
750, Beaubien CR. 4-6487
8559, St-Laurent DU. 1-6261
800 E., Mt-Royal LA. 4-3081
851 Décarie, St-Laurent RI. 8-7961
STATIONERS INC.

PATISSERIE FRANÇAISE et BUFFET de DISTINCTION
du Bois TRAITEUR
SERVICE de BUFFET
A NOTRE SALON PRINCE-ALBERT
à domicile ou tout autre endroit dans un rayon de 100 milles de Montréal
4887 OUEST, SHERBROOKE — HU. 1-8163

ANALYSES D'URINES
ANALYSES DE SANG
Analyses complètes des urines $2.50
GROSSESSE
Test biologique (rats) $5.00
Résultat : 36 heures
TEST IMMUNOLOGIQUE "PREGNOSTICON"
marque déposée
NOUVEAU ! $8.00
RESULTATS 2 HEURES APRES RECEPTION DU SPECIMEN
9 a.m. à 3 p.m. dimanche excepté
Positivité après 8 jours de retard
VI. 5-7251
Diverses analyses de sang à prix variés
PHARMACIE MONTRÉAL
DUQUET & DUQUETTE — PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

la mode masculine est aux LE BARON
$15.95 et plus
Les nombreux modèles de souliers Le Baron sont tous à la mode. Ils sont imbattables par le style, la qualité de fabrication et le coût modique.

GARANTIE ENTIÈRE!
Toutes nos pièces sont garanties . . . silencieux, amortisseurs, même les attaches en caoutchouc pour les tuyaux d'échappement et de sortie. De plus, nos silencieux, étant fabriqués de métal galvanisé, sont protégés contre l'oxydation. Bien entendu, tout le travail exécuté par nos experts est également garanti.
Mr MUFFLER
De 8 hrs a.m. à 9 hrs p.m.
10570, boul. Lajeunesse nord de Fleury
2535, boul. Laurentien près Canadair
1101, rue Craig coin Amherst
1295, rue Bellechasse près Papineau
6260, ch. Upper Lachine, près Cavendish
CR 3-1561
À ST-JÉRÔME: 801, boulevard des Laurentides GE8-1492
Mme Clara Desnatie, prés.
POSAGE INSTANTANÉ . . . CRÉDIT INSTANTANÉ
GARANTIE TRADITIONNELLE DE MR MUFFLER

FAITS divers

Renversé par une voiture

M. Shaker Nassif, âgé de 69 ans, domicilié au 95 ouest, boul. Gouin, a été mortellement blessé vers 10 h. 30, hier soir, lorsqu'il a été renversé par une voiture à l'angle de la rue St-Laurent et du boul. Henri-Bourassa. Le sexagénaire devait succomber environ une demi-heure plus tard, à l'hôpital du Sacré-Coeur de Cartierville.

Septuagénaire asphyxié

Un léger incendie a fait une victime la nuit dernière dans l'ouest de la Métropole. Il s'agit de M. Frank Lang, âgé de 73 ans, domicilié au 6166 ouest, rue Sherbrooke. Ce dernier a succombé à l'asphyxie à l'hôpital Queen Elizabeth, vers 12 h. 30 ce matin, soit une heure après avoir été trouvé inanimé par les sapeurs dans son appartement. L'incendie avait été rapidement maîtrisé.

Tentative de vol

Un chauffeur de taxi de la compagnie Diamond, M. Jean-Baptiste Desrosiers, a réussi, un peu avant 2 heures ce matin, à échapper à deux individus qui tentaient de le dépouiller de son argent. Les deux hommes, qui n'étaient apparemment pas armés, avaient saisi M. Desrosiers par le cou, à l'angle des rues Buttler et Ryde, lui demandant son portemonnaie. Toutefois, la victime réussit à se libérer et partit en courant vers une maison de la rue Ryde, d'où la police fut alertée. Devant la situation, les deux apaches n'eurent rien d'autre à faire que de prendre la fuite à toutes jambes à leur tour.

Attentat mystérieux

La Sûreté municipale mène présentement une enquête dans le but de découvrir les circonstances d'un attentat perpétré sur la personne d'un homme de 37 ans, M. Roger Dupont, sans adresse connue. Ce dernier s'est présenté à l'hôpital St-Luc, vers 3 h. ce matin, après avoir été poignardé à l'épaule gauche.

La victime a refusé de révéler quoi que ce soit au sujet de l'attentat, en disant à la police qu'elle était tout simplement tombée sur un couteau. Sa blessure à l'épaule serait assez grave.

Vol avec violence

M. Paul Lamarre, 5132, rue Beaubien, a été assailli et battu hier par trois malandrins qui l'ont cerné, en arrière du no 3377, rue St-Zotique. Ils lui ont décoché un coup de poing à la figure qui lui a fait perdre connaissance. Quand il a repris ses esprits, il a constaté qu'on lui avait volé $150 dans ses poches.

Vol dans un taxi

Deux clients qui avaient hélé la voiture du chauffeur de taxi C. Charbonneau, 1425, rue Paré, lui ont soudainement braqué un revolver dans les côtes comme il arrivait à l'intersection de Papineau et Gauthier et lui ont volé $15.

Vols divers

M. ReJean Bois, de St-Roch-de Mékinac, comté de Laviolette, s'est fait soutirer $300 dans une taverne de l'avenue Mont-Royal est, par deux inconnus que la police a repérés peu après à l'intersection de la rue Clark. Des cambrioleurs sont entrés chez M. Gérard Trudeau, 3325, rue Duquesne, et ont fait main basse sur divers articles d'une valeur de $1,000.

Voleurs de banque arrêtés

La police a mis le grappin sur deux bandits, vers 3 h. hier après-midi, à l'intersection des rues Dixon et Notre-Dame, soit peu de temps après qu'ils eurent perpétré un vol à main armée de $3,000 dans une succursale de la Banque Canadienne-nationale située au 9717 rue Souligny.

Les suspects, tous deux dans la quarantaine, ont de solides antécédents. Ils sont présentement détenus aux quartiers de la Sûreté pour enquête.

Ils ont été appréhendés au cours d'une "Opération Pierre", par les agents Pierre Longpré et Albert Dubé, de l'auto-patrouille 6-15. Un coup de feu a été tiré pendant la poursuite.

Selon le capitaine Maurice, en charge de l'enquête, la presque totalité de l'argent volé a pu être récupérée.

Bambin disparu en forêt

Des équipes de chercheurs se sont remis au travail ce matin, près de Low, dans la région de Hull, pour tenter de retrouver un bambin de cinq ans, Robert Poirier, fils d'Albert, qui s'est égaré en forêt hier après-midi.

Le contingent de Hull, de la PP, a fait appel aux bons offices du caporal J. Laferrière et de son chien Rebel pour les assister dans leurs recherches.

Ecolier tué

Guy Therrien, âgé de 11 ans, du 7945 rue Chamilly, à St-Léonard de Port-Maurice, a perdu la vie en fin d'après-midi hier lorsqu'il a été renversé par une voiture.

Le garçon circulait à bicyclette sur le trottoir lorsqu'une fausse manoeuvre le fit trébucher dans la rue au moment où un véhicule passait en sens inverse. Le jeune Therrier a été conduit à l'hôpital Bellechasse où les médecins ont constaté la mort.

Evadé repris

Jacques Pominville, âgé de 23 ans, qui s'était évadé du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul hier matin, a été repris quelques heures plus tard.

Il lui restait 19 mois à faire sur une sentence de trois ans.

Les gardiens de la prison ont trouvé Pominville qui se cachait dans le bois, à un demi-mille environ du pénitencier.

Le frère de la victime est détenu par la PP

CAMPBELL'S BAY, Québec. (PCf) — La Sûreté provinciale a fait savoir hier qu'elle détient Hector Romain relativement à l'attentat dont a été victime son frère, Ovila, en fin de semaine.

Hector et Ovila vivaient ensemble sur une ferme, à Vinton. Ovila a été abattu d'une balle de calibre .22 dans le coeur, en fin de semaine.

L'enquête du coroner a été ouverte mardi mais elle a été ajournée par la suite.

M. Edgar Bruneau refuse d'être opéré

M. Edgar Bruneau, qui a été blessé d'une balle à l'abdomen dans son appartement de l'ouest de Montréal mercredi, a refusé hier de permettre aux médecins de l'opérer.

Trois personnes que la police détenait depuis ce temps ont été relâchées quand Bruneau a raconté qu'il s'était blessé lui-même, par accident.

M. Bruneau a déclaré que le projectile ne l'incommodait nullement.

Bambin tué par une auto

CHARLEBOURG. (PC) — Un bambin de 2 ans, André Pageau, a été tué hier lorsqu'il a été heurté par un camion, à Charlesbourg, près de Québec.

INCIDENT

SUITE DE LA PAGE 3

grève dure depuis huit semaines, a-t-il commenté, et jamais au cours des sept premières semaines, la compagnie Regent Knitting n'a eu à déplorer des dégâts à sa propriété. Il est vrai, a-t-il ajouté, qu'elle ne s'était pas encore prévalue d'une ordonnance de la cour, tout comme d'ailleurs, en 1956, alors que le conflit ouvrier avait eu une durée de 13 semaines, pendant lesquelles on n'avait eu à signaler aucun désordre."

Les trois assiégés, MM. Marvyn Grover, vice-président de la "Regent Knitting" à Saint-Jérôme, Robert Lapierre, comptable de la filature, et M. Cardinal, de la sécurité, sont demeurés à l'intérieur jusqu'à 2 h. ce matin.

Vers 2 h. ce matin, le maire Robert O. Desjardins a réussi à libérer les assiégés.

Le trio Lapierre, Grover et Cardinal a quitté l'usine dans la voiture de la police municipale au moment où le maire haranguait les quelque 300 personnes rassemblées en avant de l'usine.

Plus tôt, à 7 h. hier soir, la police municipale de Saint-Jérôme, sous la direction du chef Roland Brunet, avait réussi à prendre la maîtrise de la situation, mais avec beaucoup de mal toutefois. Quatre heures plus tard, les manifestants avaient rompu la ligne des policiers et ils avaient envahi la cour de la filature.

Ils ont renversé les voitures de MM. Lapierre et Cardinal, que leurs propriétaires avaient abandonnées au début de la manifestation. Ils ont également enfoncé des barils et brisé les dernières fenêtres de l'usine, restées jusqu'alors intactes. A un certain moment, on a craint qu'ils poussent l'audace jusqu'à pénétrer à l'intérieur de la manufacture.

Très peu de grévistes

Dans la foule ameutée autour de la "Regent Knitting", on ne reconnut que très peu de grévistes. Les dirigeants de la grève avaient réussi à les rallier, avant que la manifestation ne prenne une tournure vraiment désagréable. C'est ce qui expliquerait que les manifestants n'ont pas voulu obtempérer à l'ordre de se retirer. Les dirigeants du syndicat des grévistes, MM. Bert Demers et Edouard Gagnon, soutenaient que la manifestation menaçait d'anéantir les derniers espoirs d'un règlement du litige.

De même, une promesse conditionnelle du président de la compagnie, M. Hyman Grover, présentée par le maire Robert-O. Desjardins, n'a eu guère de succès. M. Grover promettait aux employés en grève de laisser tomber toute procédure judiciaire. Il consentait même à oublier les privilèges que la compagnie avait obtenus par une injonction intérimaire. Cette mesure, émise par le juge René Duranleau, de la Cour supérieure à Saint-Jérôme, avait permis l'accès à la filature aux membres de l'administration.

On signale qu'hier matin les contremaitres avaient chargé des marchandises dans des camions de livraison. Dans sa promesse, M. Grover entendait donc mettre fin à ces entrées et à tous les autres travaux, si l'on permettait à son fils et aux deux autres employés de quitter la place sains et saufs. Rien n'y fit, pas même la promesse formelle du maire d'oublier les plaintes que le service de police a l'intention de dresser contre sept grévistes. Au début de l'émeute, quelques policiers de faction avaient été malmenés par les manifestants.

Manifestation contremandée ?

La participation de la population de la ville au tumulte soulève des inquiétudes chez les dirigeants syndicaux de Saint-Jérôme. Or, les locaux de la "Regent Knitting" et de la "Dominion Rubber" avaient projeté une démonstration pacifique pour ce soir. Elle devait grouper tous les employés en grève. Les travailleurs des autres industries de la ville et de la région devaient se joindre à la manifestation. On devait décider au cours de la journée si on l'organiserait ou si l'on devait la contremander.

JOURNEE

SUITE DE LA PAGE 3

ne pourrait durer bien longtemps, à cause de la position de la compagnie face à la concurrence.

Le gérant général de l'entreprise, M. Guy Lanctôt, n'a pas voulu faire de commentaire. Il ne savait pas quand aurait lieu une rencontre avec les dirigeants du syndicat pour tenter d'en venir à un accord.

A L'ECOLE

SUITE DE LA PAGE 3

toutes les écoles de la province l'an prochain, en vertu d'une décision du Comité catholique de l'Instruction publique. Cette année, les commissions scolaires étaient libres d'adopter le nouveau régime ou de s'en tenir à l'ancien, mais il appert que la plupart d'entre elles ont choisi le nouveau.

Dans une déclaration lue par M. Gaston Dugas, directeur de l'information, la CECM a fait appel aux parents pour qu'ils fassent comprendre à leurs enfants le pourquoi du nouveau régime. "Il paraît inacceptable, a dit M. Dugas, que les enfants s'absentent des classes pour venir protester en masse devant les bureaux de la Commission dans le dessein de modifier ce règlement."

Le mouvement de protestation des élèves s'était étendu à 29 écoles secondaires, hier après-midi. Il avait commencé lundi, à l'école St-Emile, pour se répandre graduellement dans toute la ville, qui compte 34 écoles secondaires catholiques.

Hier midi, plusieurs centaines de manifestants se sont rassemblés, rue Sherbrooke, en face du Jardin botanique, pour choisir leurs délégués auprès de la Commission scolaire. C'est par l'entremise d'un policier qu'ils ont demandé à la Commission de recevoir leurs représentants.

A ce sujet, le directeur de l'enseignement a fait le commentaire suivant : "Etant donné la situation exceptionnelle, nous avons accepté leur demande, tout en leur rappelant qu'en temps normal, ils auraient dû s'adresser au principal de leur école pour faire valoir leurs revendications."

Pendant que se déroulaient ces événements, l'Alliance des professeurs de Montréal faisait parvenir à ses membres une lettre circulaire dans laquelle elle les invitait à "redoubler d'efforts pour maintenir l'ordre dans les écoles et éviter que de telles manifestations ne se renouvellent."

Au nord de Baie-Comeau

L'enfant a bel et bien été dévoré par un loup

BAIE-COMEAU. (PCf) — Un policier et un médecin se sont dits convaincus, hier, que c'est bel et bien un loup qui a dévoré un bambin de quatre ans, près des chantiers de l'Hydro-Québec au nord de Baie-Comeau.

La victime est le jeune Marc Leblond, dont la disparition du domicile de ses parents avait donné lieu à d'intensives recherches dans la région.

M. Frank Auger, inspecteur-en-chef des chantiers de l'Hydro-Québec sur la côte nord du St-Laurent, et le Dr Jacques Beaumont, coroner du district, ont déclaré que des pistes de loup ont été relevées près de l'endroit où le corps déchiqueté du garçonnet a été découvert.

Le cadavre a été trouvé dans un bois touffu à quelques centaines de pieds du domicile des parents, M. et Mme Marc Leblond.

Le Dr Beaumont a déclaré que l'état dans lequel se trouvait le corps indique qu'il s'agit d'un loup.

Il a souligné que ce fauve égorge habituellement les bêtes qu'il attaque et leur ouvre ensuite la poitrine pour dévorer le coeur et les poumons.

Un examen du corps du petit Leblond a révélé que celui-ci a été égorgé. Il avait de plus le thorax ouvert et le coeur et les poumons étaient disparus.

Le Dr Beaumont a dit qu'un loup dévorant un être humain est, semble-t-il, un cas sans précédent.

M. Auger a déclaré qu'au moment de la découverte du cadavre, des chercheurs ont aperçu un loup à quelque 150 pieds plus loin.

Il a précisé que ce sont des loups gris qu'il y a dans cette région et que certains d'entre eux pèsent jusqu'à 80 et même 100 livres.

M. Auger a dit qu'il fait partie de la police depuis 20 ans et qu'il n'a jamais entendu parler d'un cas pareil.

Le jeune Leblond avait quitté la maison de ses parents vers 10 h., mardi matin. Devant son absence prolongée, ses parents donnèrent l'alerte et des recherches furent entreprises.

Au début de l'après-midi, on découvrait son corps ensanglanté.

M. Auger a dit que deux loups et un louveteau rôdent dans les parages depuis quelques jours.

Baie-Comeau, important centre industriel de la côte nord du St-Laurent, est à 225 milles à l'est de Québec.

UNIVERSITE McGILL
DEPARTEMENT D'EXTENSION UNIVERSITAIRE
COURS DE LANGUE ANGLAISE
Ces cours pratiques pour adultes se donnent en anglais à trois niveaux (élémentaire, moyen, avancé).
Inscrivez-vous sans tarder, car les classes sont limitées
L'UNIVERSITE McGILL OFFRE EGALEMENT
PLUS DE 200 AUTRES COURS DU SOIR
Pour tous renseignements, écrire au Département d'Extension ou téléphoner à VI. 4-6311, local 304

OMER DeSERRES
1406 ST-DENIS 6955 ST-HUBERT
Centre d'Achats Wilderton
Centre d'Achats Rockland
Rockland : Sport et Matériel d'Artiste
Ouverts jeudi et vendredi soirs jusqu'à 9.30

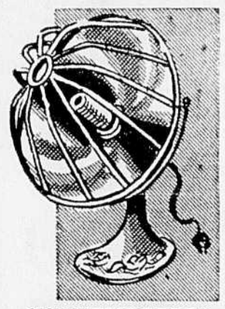
CHAUFFERETTES *électriques*
Réflecteur d'aluminium — élément conique.
660 WATTS $6.95 1000 WATTS $7.95

Pour l'extérieur ou le sous-sol . . .
SECHOIRS A LINGE *avec tube de sol*

• Se replie comme un parapluie
• Tout aluminium — longue durée
• Equivaut à 120 pieds de corde.
CORDE DE PLASTIQUE COMPRISE
Rég. $13.95 SPECIAL $8.95
SUPPORT pour intérieur $4.95
ST-DENIS, ST-HUBERT et WILDERTON

Une très grande valeur à un prix sans précédent
VENTILATEURS-HOTTES FASCO

SPECIAL $29.95
no. 94TN30
• Filtre avec sortie pour extérieur sur le dessus ou à l'arrière
• Largeur 30"
• Moteur et lumière
• Cuivre antique
ST-DENIS et ST-HUBERT

Pour planchers et galeries
Email B.H. (Beaver Brand) de bonne qualité
Pour extérieur et intérieur. Gris perle.
rég. $7.65 SPECIAL le gallon $5.95

PEINTURE EXTERIEURE CAROUSEL B-H (English)
Peinture préparée de la plus haute qualité à l'épreuve de la moisissure.
BLANC et en GALLONS SEULEMENT
rég. $9.00 SPECIAL le gallon $6.77
ST-DENIS, ST-HUBERT et WILDERTON

Pour plus de confort par temps froids . . .
CALFEUTREZ . . .
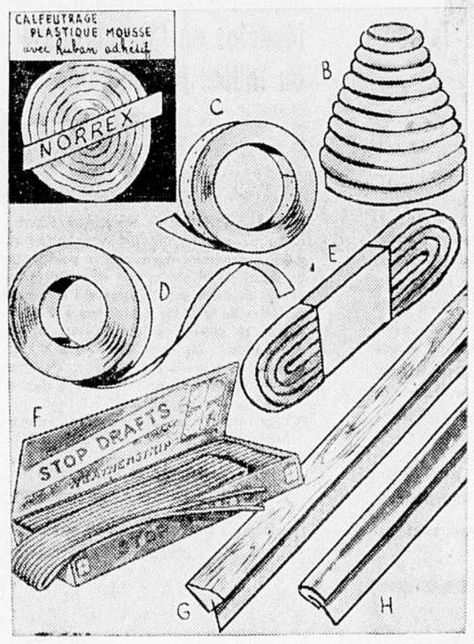

A. Pour portes et fenêtres. PLASTIQUE MOUSSE avec RUBAN ADHESIF. Rouleau de 16 pieds .69
B. COUPE-FROID de caoutchouc-éponge renforcé de fil métallique. Epaisseur 3/8". Longueur 17 pieds. $2.39
C. COUPE-FROID — Bande métallique de bronze — largeur 13/8" Longueur 17 pieds $1.85
D. RUBAN GOMME — toile 1" de largeur 60 pieds .89 90 pieds $1.19
E. CLIMAX DE FEUTRE — Se fixe autour des fenêtres doubles avant de les poser. — Largeur 3/4", 25 pieds. .33
F. RUBAN MASTIC (Strip Seal)) — Scelle, calfeutre. Adhère au bois, métal, pierre. Se pose avec les doigts sans l'aide d'outils Boîte de 4 lisières $1.49 Lisière seule (10") .39
G. COUPE-FROID angulaire pour portes et fenêtres. Caoutchouc et bois. Longueur 3' et 7' pd .13
H. COUPE-FROID angulaire pour portes et fenêtres. Aluminium et caoutchouc. Longueurs 3' et 7' pd .12

A PRIX REDUITS . . .
Escabeaux et échelles en bois de Colombie
ESCABEAUX — Tige de fer sous chaque marche
4 pieds $3.50 5 pieds $4.40 6 pieds $5.25 7 pieds $6.15 8 pieds $8.00
ECHELLES à COULISSE — Chaque montant est renforcé
16 pieds $13.60 20 pieds $15.20 22 pieds $16.80 24 pieds $18.40 26 pieds $20.00 28 pieds $21.60 32 pieds $26.40 36 pieds $29.60 38 pieds $32.00 40 pieds $35.20
ST-DENIS, ST-HUBERT et WILDERTON

Pour faciliter les alignements sur chantiers
Niveaux de construction
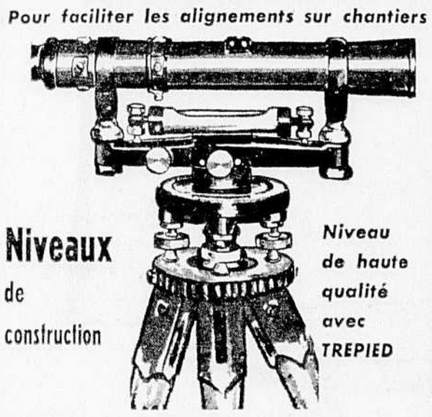
Niveau de haute qualité avec TREPIED
L'équipement comprend : trépied de bois franc, écran empêchant le soleil de pénétrer dans la lentille, plomb d'oscillation et coffret de bois.
• Télescope 11"
• Sensibilité, 40 secondes à 2 minutes
• Cercle horizontal de 3" — Graduation en degrés
• Vernier pouvant se lire à 5 minutes
A TERMES SI DESIRE $175.00
MATERIEL D'ARTISTES, 343 EST, STE-CATHERINE
AUSSI 6955 ST-HUBERT

ESSOREUSES à VADROUILLES "MOPEX"
De métal émaillé vert. Se fixe au rebord du seau. Intérieur broché.
$2.49
2 pour $4.50
ST-DENIS, ST-HUBERT et WILDERTON

Faites votre pavage vous-même . . .
ASPHALTE INSTANTANE "Instant Pave"
Mélange froid, prêt à être employé — Ne requiert aucun mélange, chauffage ou addition. Compressez avec un rouleau à gazon ou simplement une pelle.
Sac de 100 livres (couvre 9 pieds carrés, 1" d'épaisseur)
$3.20
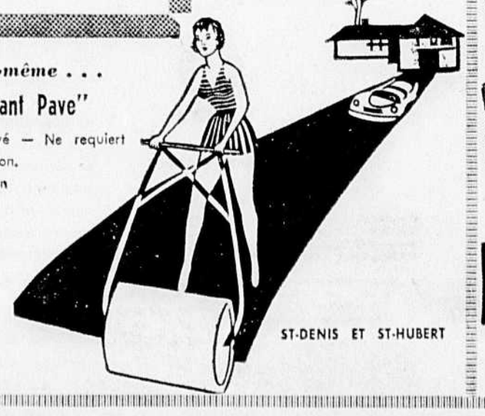
ST-DENIS ET ST-HUBERT

l'Estérel
FIN DE SEMAINE UNIQUE DANS UN DÉCOR UNIQUE
Superbe piscine intérieure climatisée, golf, tennis, équitation : : ; excellente cuisine française, cave réputée . . . tout est prévu pour votre plaisir et votre confort!
TRIO DES FRÈRES FLAMINGO
À L'ORGUE: MICKY RUSSEL
Pour réserver: UN 6-8724 (ligne directe)
Hôtel l'Estérel, Lac Masson, P.Q.
UN HÔTEL UNIQUE POUR VOS RÉCEPTIONS!

Tout pour le CHASSEUR

A Fusil "REMINGTON" — Modèle 870AP — Action à coulisse. Canon uni 28" ou 30". Calibre 12 $99.95
B Fusil "SAVAGE-STEVENS" — Modèle 77M "Magnum". Action à coulisse. 5 coups. Calibre 12 $99.95
C Fusil "MARLIN" — Modèle Mark 1 — Action à coulisse. 4 coups. Canon 28" ou 30". Calibre 12 $99.95
D Carabine "SAVAGE-STEVENS" — Modèle 340C — Action à verrou. 4 coups. Calibre 30/30 $75.65
E Carabine "MARLIN" — Modèle 336. — Action à levier, magasin tubulaire. 7 coups. Calibres 30/30 et 32 spécial $104.90
F Carabine "SAVAGE-STEVENS" — Modèle 99E. Action à levier. Calibres 300 et 308 $119.35
G Carabine "REMINGTON" — Modèle 742A Action automatique. Calibres .308 et 30/06 $169.95
A PRIX EXCEPTIONNELS
FUSILS et CARABINES USAGES de marques réputées : BROWNING, REMINGTON, etc. . . .

STATIONNEMENT GRATUIT
Pour commandes téléphoniques, signalez 288-0251
Conditions faciles de paiements
A notre magasin de St-Hubert seulement
Cartes de crédit "Plaza" acceptées

L'"Arkadia" prend à son bord, en pleine mer, un marin malade

Le paquebot "Arkadia" a mis l'une de ses chaloupes à la mer, au milieu de l'Atlantique, dans la nuit de mercredi, pour prendre à son bord un marin malade attaché à l'équipage du cargo grec "Velos".

Le capitaine George Georgiou, commandant l'"Arkadia", a fait demi-tour et parcouru une distance de 40 milles pour atteindre le "Velos" après avoir perçu sur sa radio l'appel au secours de ce dernier.

Le marin de 28 ans, Dimitros Mantzoros, originaire du Pirée, a été transféré sur l'"Arkadia", malgré une mer démontée, sous le regard des quelque 700 passagers haletants qui surveillaient la manoeuvre du haut des ponts.

Le capitaine Georgiou a décidé de larguer une chaloupe du paquebot lorsque les marins du "Velos" lui ont fait savoir qu'il leur était impossible de détacher la leur. Seize hommes de l'"Arkadia", y compris le médecin du bord, ont pris place dans la chaloupe et effectué le sauvetage.

Mantzoros, qui était troisième ingénieur sur le "Velos", souffrait d'une pneumonie et d'une infection à la gorge. Son état était suffisamment critique pour demander l'aide des navires environnants.

L'"Arkadia" fait régulièrement la navette entre Montréal et le continent européen.

La PP a obtenu aux E.-U. des indices sur un meurtre

Le sergent d'état-major Richard Masson, de la PP, est arrivé ce matin de San Diego, Californie, où il était allé cueillir d'autres renseignements sur le meurtre de Mme Aline Crevier, commis le 28 juin dernier, à Sainte-Anne-de-Bellevue.

L'inspecteur-chef Gérard Houle et l'inspecteur Hervé Patenaude, auxquels le sergent Masson a relaté durant la matinée les résultats de sa visite, ont refusé pour le moment de fournir des précisions :

"M. Masson a recueilli des versions et colligé certains indices qui faciliteront notre enquête. Nous pouvons dire que son voyage a été couronné de succès" s'est contenté de dire l'insp. Patenaude.

On se souvient que Mme Crevier a été poignardée à mort dans la rue tout près de chez elle, comme elle revenait de son travail.

Etude d'un projet de loi visant à établir une commission intermunicipale

(J.F.) — Les membres de la Commission intermunicipale de la rive sud ont étudié, hier soir, en assemblée générale à Fort-Chambly, un projet de loi qui doit être éventuellement présenté aux autorités provinciales.

Ce projet vise, selon un porte-parole de la Commission, à l'établissement d'un organisme intermunicipal dans une région urbanisée où le conseil de comté, conçu pour un secteur exclusivement rural, ne peut plus jouer son rôle.

Les délégués de dix-huit municipalités de la rive sud ont occupé la majeure partie de la soirée d'hier à l'étude du projet, mais ils n'en sont pas arrivés à une conclusion, nous a dit l'un d'eux. "Il reste beaucoup de travail à faire, a dit notre informateur, et si nous voulons présenter ce projet de loi lors de la prochaine session nous devrons prendre des bouchées doubles".

Selon le porte-parole de l'organisme : "Il est entendu que la formule à laquelle on en arrivera définitivement sera soumise ultérieurement aux autorités provinciales, qui l'examineront dans le cadre des lois organiques créant les institutions municipales et dans la perspective du présent contexte économique et social".

On espère que, d'ici quelques semaines, le projet, après plus ample étude aux niveaux provincial et régional, sera très près de sa forme définitive. Il s'agit en somme de trouver une formule utile pour la solution des problèmes régionaux dans un contexte urbain..

La Commission intermunicipale n'a que des pouvoirs d'étude et de recherches, a-t-il précisé. Elle n'a aucun pouvoir exécutif.

La Plume Rouge a recueilli 38.1% de son objectif

Les dirigeants de la campagne de la Plume Rouge signalent que le rythme des souscriptions s'accélère lentement. Jeudi matin, ils avaient recueilli une somme globale de $878,004, soit l'équivalent de 38.1% de l'objectif de $2,305,000 qu'ils se proposent d'atteindre.

L'objectif de la campagne de cette année est de $200,000 plus élevé que celui de l'an dernier, ce qui cause chez les dirigeants une certaine crainte. Toutefois, ils espèrent que l'effort que fourniront les auxiliaires permettra d'atteindre l'objectif désiré.

Acheteur de la ville en voyage à Chicago

M. André Achim, acheteur au Service des achats et magasins, a reçu hier l'autorisation du comité exécutif de participer à une visite industrielle des installations de la compagnie Victor Comptometer de Chicago.

"Je crois qu'une telle offre ne peut être ignorée et qu'elle s'ajoutera à l'expérience de notre acheteur spécialisé en achats de machines à additionner et à calculer", déclare dans le rapport qu'il a fait parvenir aux membres du comité exécutif le directeur du Service des achats et magasins, M. Gérard Bastien.

M. Achim fera le voyage à Chicago aux frais de la compagnie, mais il ne subira aucune perte de traitement durant son absence de l'hôtel de ville.

L'authentique
WORCESTER
pour combler
les GOURMETS

CONSEIL DU JOUR
Les hôtes et les hôtesses dignes de ce nom servent la sauce Lea & Perrins avec du jus de tomate...cette sauce rehausse aussi la saveur des goûters aux poissons, des sauces cocktail et des canapés.

L&P-L-3F-63

LEA & PERRINS
La première
SAUCE WORCESTERSHIRE

HANDY ANDY
POUR
SPECIALISTES L'AUTOMOBILE

PLAN MISE DE COTE
DE PNEUS A NEIGE
SURS ET PRETS
POUR
L'HIVER
$1 00 PAR SEM.
LES PAIE

DES MILLIERS DE CANADIENS ROULENT CROSS COUNTRY'

Voici pourquoi

HANDY ANDY, spécialiste en accessoires automobiles depuis 30 ans, est fier de pouvoir vous offrir un assortiment complet de pneus d'hiver.

On s'est appliqué tout particulièrement de choisir le meilleur manufacturier du pays pour nous fournir des pneus de la meilleure qualité. Il en résulte que tous nos pneus portent les garanties spéciales contre les hasards de la route — et même une étonnante garantie pour la vie du pneu. Une splendide garantie pour nos pneus exclusifs "Cross Country" type custom. Votre satisfaction est garantie.

Nous offrons 5 types de pneus pour la plupart des autos courantes dont l'un est fabriqué spécifiquement pour vous offrir "Plus pour votre argent". Des spécialistes à chaque magasin Handy Andy vous aideront à choisir le type tout indiqué pour vous et vos exigences. Achetez maintenant tandis que le choix est complet et les prix modiques. Payez plus tard . . . mise de côté ou à crédit.

ACHETEZ MAINTENANT--- PREPAREZ—VOUS POUR L'HIVER

NOUVELLE GARANTIE pour la durée de nos pneus CUSTOM "CROSS COUNTRY"

6.70/15 avec chambre à air		7.50/15 sans chambre à air	
Garantie 12 mois LEADER 10.88	Garantie 24 mois STANDARD 13.88	Garantie 12 mois LEADER 12.88	Garantie 24 mois STANDARD 15.88
Garantie 24 mois SUPER RIDE 15.95	Garantie à vie CUSTOM 17.95	Garantie 24 mois SUPER RIDE 17.95	Garantie à vie CUSTOM 19.95
5.60/5.90/6.00-13 Avec chambre CUSTOM 13.88	6.40/6.50-13 Avec chambre CUSTOM 14.88	7.10-15 Avec chambre SUPER RIDE 17.95	8.00-14 Avec chambre DE LUXE 19.95

N.B.: NOS PRIX SONT FORFAITAIRES
PAS D'ECHANGE NECESSAIRE

NOTRE MEILLEUR
ANTIGEL
PERMANENT
CROSS COUNTRY

Un mélange de 60% protège jusqu'à -62°.

2.69 GAL.

Contient les neutralisants les plus nouveaux pour une protection complète contre la corrosion de toutes les pièces métalliques du système de refroidissement. Un remplissage dure tout l'hiver — ne s'évaporera pas en bouillant. Conçu pour protéger votre système de refroidissement.

Special de la semaine

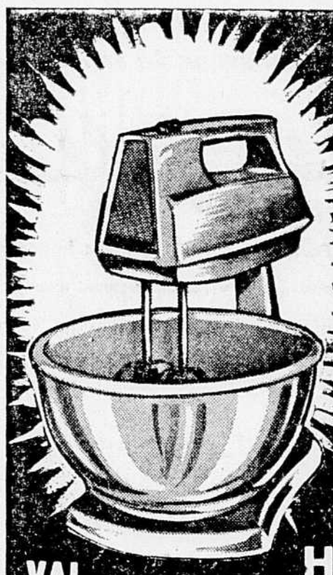

MALAXEUR ELECTRIQUE
COMBINE

Si pratique — parfait comme malaxeur ordinaire ou manuel. Commande à trois vitesses sur la poignée. Batteurs géants. Bol 8", support et base plastique. Une occasion à ne pas manquer.

VAL. REG. 18.95
HANDY ANDY ACHAT SPECIAL 12.88

THERMOSTAT D'HIVER

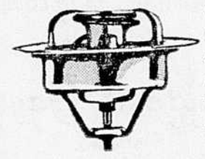

Vérifié en laboratoire et sur la route par des conducteurs. Composé entièrement de matériaux non corrosifs. Se nettoie par lui-même et n'est pas affecté par les particules étrangères.

Modèle à soufflets 1.75 à 1.89
Autres, depuis 1.69

BOYAUX DE RADIATEURS

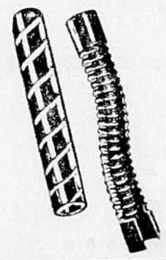

Avant de remplir le carter avec de l'antigel, vérifiez l'état des boyaux du radiateur dont les fuites pourraient vous coûter cher. Handy Andy... a un assortiment complet de boyaux droits, incurvés ou flexibles au choix... dont l'un conviendra à votre auto prafaitement.

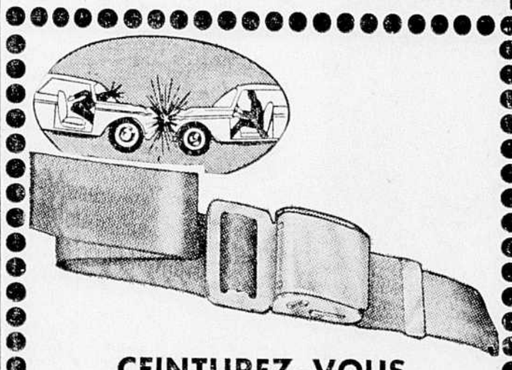

CEINTUREZ-VOUS

Les ceintures de protection en auto peuvent sauver au moins 5,000 vies par an — réduire le nombre des accidents graves d'un tiers ! N'est-il pas temps de tenir compte de l'avis du Conseil national de sécurité ? Ceinture 100% nylon dont la fabrication ne comprend aucune couture — aucun point faible. Boucles chromées, type avion. Dépasse toutes les spécifications. (S.A.E.)

REG. 5.89
SPECIAL 3.95

FILS DE BOUGIES

Pour un meilleur allumage en tout temps.

Tous Chev. 6 cyl. 1.75

Comprend protecteurs de bougies

Comprend filetage complet, bornes, capotes caoutchoutées, bottes, etc.

LUMIERE ANTI-BROUILLARD

6.59

Chromé triple pour plus de beauté.

12 volts. Comprend support pour installation. Diamètre 5".

NECESSAIRE DE MISE AU POINT

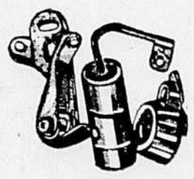

Vous économisez tellement en le faisant vous-même.

DEPUIS 1.95

Contient des pointes ventilées, préassemblées et résistantes, condensateur robuste et rotor.

CONDITIONNEUR DE RADIATEUR

89¢

Maintient propre le système de refroidissement, obture les fissures du bloc-moteur, lubrifie la pompe à eau, etc.

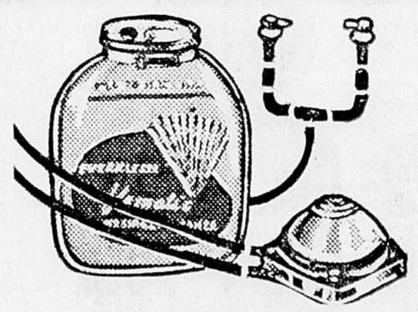

LAVE PARE-BRISE

La conduite d'hiver est suffisamment dangereuse, même avec un pare-brise propre. Assurez-vous que la vision est bonne avant de partir. Voici un lave pare-brise qui nettoie pendant que vous conduisez. Contenant en plastique de ½ gallon. Gicleurs jumaux lances.

SEUL. 5.79
COMPLET AVEC INSTALLATION A NOS 11 DEPOTS COMMODEMENT SITUES 8.88

Le meilleur vermouth sur glace

...meilleur en cocktails aussi!

CINZANO

essayez le CINZA-CINZA! Moitié Cinzano français (sec), moitié Cinzano italien (doux), de la glace et un zeste de citron

VOTRE CREDIT EST BON CHEZ HANDY ANDY UTILISEZ-LE

25 MAGASINS DANS MONTREAL
TEL. 733-5391
POUR LE MAGASIN LE PLUS PRES DE CHEZ VOUS

INSTALLATION EXPERTE DE SILENCIEUX, FREINS AMORTISSEURS ET SERVICE A 11 DEPOTS PRATIQUES

Congrès de l'AAMVA

Le Canada signera bientôt deux conventions internationales sur l'automobile

par Raymond GRENIER

"Pas pressé, pas vite", le Canada va enfin signer prochainement — on a même pensé que MM. Lester B. Pearson et Paul Martin profiteraient de leur récent passage à l'ONU pour le faire — deux importantes conventions internationales qui intéressent au premier chef les automobilistes canadiens.

La première est la Convention de Genève, de 1949, sur le trafic routier et la seconde, la Convention de 1943, réglementant le trafic routier panaméricain. Au mois d'août de cette année, 67 pays de tous les continents étaient signataires de la première; et neuf pays latino-américains signataires de la seconde ne l'étaient pas de la première.

Si Ottawa n'a pas donné plus tôt son accord à ces deux conventions, ce n'est pas, à vrai dire, par incurie. Les domaines que réglementent les conventions sont, au Canada, du ressort des provinces. La dernière province dont il fallait l'agrément, Terre-Neuve, vient tout juste de le donner.

Les deux principaux avantages que les automobilistes canadiens vont tirer de la signature des deux conventions, ce sera de voir, premièrement, leurs permis de conduire et, deuxièmement, leurs assurances-automobile reconnus dans tous les pays parties à ces accords.

Québec au congrès de l'AAMVA

Il convient de noter que les pays en question auraient, pour la plupart sinon tous, mauvaise grâce de discuter aux automobilistes du Québec la valeur de leurs assurances-automobile.

"En vertu de la Loi no 16 adoptée durant la dernière session, le montant minimum de toute police d'assurance d'un automobiliste du Québec sera, le 1er octobre prochain, porté automatiquement à $35,000", m'a rappelé, hier après-midi, au cours d'une brève interview, M. André Lussier, assistant-directeur du Bureau québecois des véhicules automobiles.

M. Lussier représente le Québec au congrès montréalais de l'AAMVA, avec M. Jacques Verreault, sous-ministre du Transport et du Commerce, M. Maurice Lacroix, conseiller juridique du Bureau des véhicules automobiles, et M. Jean-Louis Dyotte, directeur du Bureau du ministère du Transport à Montréal.

M. Lussier a souligné que bien peu d'Etats de la république voisine — pour ne rien dire des autres pays — exigent de leurs automobilistes d'aussi solides garanties de leur solvabilité.

Le Québec ne fait donc pas de complexes au congrès de l'AAMVA.

Eloges de M. W. Arch Bryce

"Il n'a d'ailleurs pas à en avoir", a bien voulu me confirmer M. W. Arch Bryce, directeur administratif du Conseil canadien de la Sécurité routière.

M. Bryce a tout particulièrement fait l'éloge de la Loi No 27 de juin 1962 qui subordonne notamment l'émission d'un permis de conduire à une jeune personne de 16 ans à une formation théorique et pratique reçue dans une école de conduite approuvée par le Bureau québécois des véhicules automobiles. (Toutes les écoles de ce genre sont, depuis le 1er septembre, régies par le ministère du Transport.

"Cela va donner sûrement un essor à des cours spéciaux sur la conduite automobile dans les institutions d'enseignement de la province", a dit M. Bryce, qui a rappelé que 33 professeurs moniteurs ont été spécialement préparés à cette tâche à Québec, cet été.

"Le Québec peut être ainsi appelé à donner l'exemple au reste du Canada", a-t-il ajouté en formant des voeux pour le succès de cette nouvelle initiative du gouvernement Lesage.

— Comment expliquez-vous, ai-je demandé à M. Bryce, que le Québec n'ait pas encore adopté le système des "mauvais points" qui se répand à travers le Canada depuis 10 ans ?

"Il peut y avoir un problème d'investissement, qui ne doit pas être de l'ordre d'un million de dollars comme on l'a dit récemment", a d'abord répondu le directeur du Conseil national de la Sécurité routière.

"Quoi qu'il en soit, nous savons que le Québec étudie actuellement les moyens d'adopter ce système le plus rapidement possible", a-t-il ajouté.

M. André Lussier m'a dit la même chose, ajoutant même que son ministre, M. Gérard Cournoyer, a déclaré formellement que le Québec étudie de même les moyens d'adopter le plus tôt possible l'inspection périodique obligatoire des véhicules automobiles.

D'après M. Bryce, l'ordre des priorités dans ce domaine est le suivant : examen physique et autre périodique des chauffeurs et inspection périodique obligatoire des voitures. Ce que les Anglo-saxons appellent l'"inadequacy" des chauffeurs est responsable de 90% des accidents de la route.

"Par ailleurs, m'a révélé M. Bryce, nous avons les résultats de l'expérience de Vancouver, où l'inspection périodique des véhicules, deux fois par année, est obligatoire depuis 26 ans. On ne trouve là qu'une voiture sur deux cents dont une défaillance mécanique soit responsable d'un accident, alors que la proportion, dans le reste du Canada, est de 6 à 10 voitures sur 200".

Même avec 2 fois plus de véhicules, il sera plus facile de rouler en 1980

Même si elle doit doubler, la circulation automobile dans les villes de 1980 ne sera pas pire qu'elle ne l'est actuellement ; elle présentera probablement moins de problèmes, a déclaré, hier midi, d'un ton rassurant, M. Harry A. Williams, directeur de l'Association américaine des fabricants d'automobiles, aux quelque 700 délégués américains et canadiens réunis à Montréal pour le 31e congrès de l'"American Association of Motor Vehicle Administrators".

Et pourtant (voir les prévisions statistiques données dans un article voisin), la circulation urbaine représentera 60% de la circulation totale des Etats-Unis et, vraisemblablement du Canada, dans 17 ans.

Invité à parler de "la crise de croissance de la circulation urbaine" à l'issue du déjeuner qui a marqué la deuxième journée du congrès de l'AAMVA, M. Williams a fait observer à l'appui de son optimisme que les superficies urbaines auront elles aussi plus que doublé en 1980.

L'agglomération urbaine de demain n'évoque nullement chez ce conférencier américain les sombres images d'un Verhaeren :

"...la ville tentaculaire,
La pieuvre ardente et l'ossuaire
Et la carcasse solennelle !"

Il s'agit pour lui d'un "challenge" — et, jugeant par ce qui est déjà entrepris à la première moitié d'une évolution irréversible, il estime que celle-ci prend bonne tournure et mesure les avantages de la situation future.

Et tout d'abord, l'encombrement des véhicules moteurs.

"Il ne semble pas, a-t-il dit, que soient fondées les craintes d'une sorte d'inondation du centre commercial des grandes villes par les véhicules automobiles si l'on dote celles-ci de grandes voies de passage et leurs centres commerciaux, de terrains de stationnement.

"Le meilleur service qu'un réseau urbain puisse rendre au centre commercial d'une ville est de prévoir, en marge du centre, de grandes voies de circulation de transit. Ces dégagements offrent, par ailleurs, un accès facile aux automobilistes qui doivent se rendre au coeur d'une ville. Le vrai danger que courent les villes, c'est une diminution constante de la circulation automobile et de la valeur foncière qui peut résulter d'une négligence d'étendre et de multiplier le réseau routier urbain et les terrains de stationnement".

Se fondant sur des études préparées par des services de l'Industrie américaine de l'automobile, M. Williams a souligné deux facteurs, "non pas contradictoires mais complémentaires", que la planification routière urbaine devra désormais prendre en considération :

— L'extension du territoire urbain métropolitain a pour conséquence une réduction croissante de la circulation automobile vers le centre commercial primitif de l'agglomération urbaine ou en revenant (en 1980, aux Etats-Unis, de 4 à 10 p.c. seulement des déplacements en automobile à l'intérieur d'un grand territoire métropolitain se feront en direction de ce centre).

— Les grandes agglomérations urbaines ont besoin non seulement d'un réseau urbain interne mais également de grandes voies de transit, les voies publiques ordinaires et ces artères de transit répondant à des besoins différents et complémentaires.

"La situation ne pourrait devenir tragique, a conclu M. Williams, que si nous ne savions pas utiliser des réseaux routiers plus complets et meilleurs pour mener une vie plus riche et plus féconde".

R. G.

L'automobilisme dans vingt ans...

Le développement des transports routiers étant comparable au Canada et aux Etats-Unis, les automobilistes canadiens peuvent se faire une idée de ce que sera leur situation en 1980 d'après les prévisions pour cette même année que l'Industrie américaine de l'automobile a présentées récemment à une commission du Congrès de Washington.

- La circulation URBAINE sera près de deux fois et demie plus considérable qu'en 1960.
- Elle s'étendra sur une superficie URBAINE plus de 2 fois plus grande qu'aujourd'hui.
- Les rues, avenues, routes URBAINES de tout genre où se concentre actuellement la moitié de la circulation totale des E.-U., en monopoliseront alors 60% (d'un total annuel de 1 trillon 275 billions de milles parcourus).

Aujourd'hui même, quelle est la situation de l'automobiliste américain ?

- Il y a 91 millions d'Américains ayant un permis de conduire.
- Le nombre des véhicules automobiles est de 78,600,000.
- Le total des milles parcourus en une année est de 767 billions.
- Le nombre d'Américains morts dans des accidents de la route a été, en 1962, de 40,900.
- Les fabricants américains de véhicules automobiles dépensent plus de $8 milliards pour l'achat de fournitures et de services. Ils utilisent ¼ de l'acier, ⅖ du caoutchouc, ½ du plomb et ⅛ du nickel des E.-U.

ANNONCE

Plan d' amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse ! Etablissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile — et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les pouces réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaîtra vite — combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

Chauffez avec les seules et uniques chaufferettes BOULE DE FEU

- SANS TUYAU
- SANS FUMEE
- SANS ODEUR
- SECURITE ABSOLUE

MAISON - CHALET - SALLE de JEU

Populaires chaufferettes portatives modernes

"TALLENT" $44.95 — Genre valise

Chauffe 2 à 3 pièces pour 1 cent l'heure.

"VALOR" $44.95

Rendement équivalent à 2,000 watts. Consomme 1 gal. par 24 heures

"PODETTE" 3K $49.95 — avec support à cuisson gratuit.

Chauffe et cuit. Très économique. L'équivalent de 2,500 watts.

"WELL STRALER" $59.95 — De Luxe

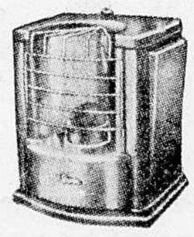

Chauffe 30' x 30' ou 3 pièces. Idéal comme chauffage d'urgence.

"MONO-BRIGHT" $49.95

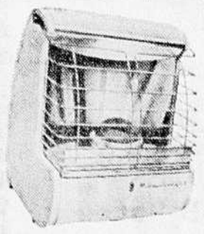

L'équivalent de 3,000 watts. Support à cuisson adaptable : $2.90 en plus.

"TALLENT" $39.95 — CONVECTOR

Attrayante — Portative, équivalent à 2,000 watts

EMPLOYEZ L'HUILE BLANCHE NO 1 A 21 CENTS LE GALLON

En vente dans les ferronneries, grands magasins, magasins d'articles de sport et camping. Exigez-la. Votre marchand vous l'obtiendra

Boule de feu — CHAS. E. LEPAGE CO. — DISTRIBUTEUR POUR LE CANADA

2211 est, rue BELANGER (près Delorimier)

RA. 2-8993 / RA. 2-9487

Québec : 235, 4e Rue, Limoilou — LA. 3-7621

CONSTIPATION ?

La constipation, même occasionnelle, alourdit, rend le travail difficile, le caractère désagréable. ROBOL, facile à prendre, est rapide, efficace et sans douleur. Une ou deux ROBOL ce soir-effet demain matin.

Robol

Woodhouse **FIESTA d'AUBAINES**

VENEZ EN FOULE ... EPARGNEZ COMME JAMAIS AUPARAVANT ... 50% DE REDUCTION ET PLUS !

3 derniers jours

LA VENTE SE TERMINE SAMEDI

Evitez les désappointements de dernière heure et venez constater dès maintenant ce que vous auriez manqué, si vous n'étiez pas venu !

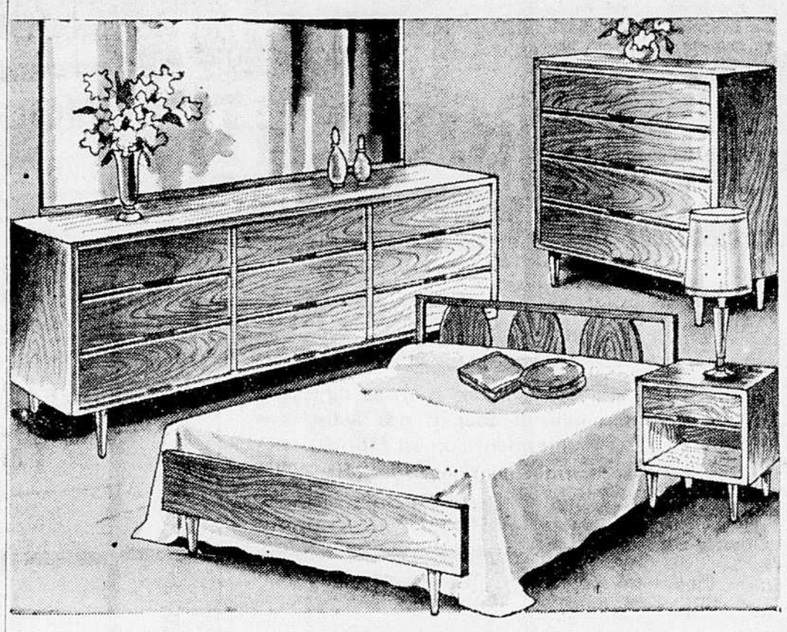

MOBILIER DE CHAMBRE, 3 morceaux

Fabrication en véritable contre-plaqué 5 plis. Bureau triple de 72" de long avec miroir horizontal ajustable de 60" x 30"; commode à 4 tiroirs et lit à panneaux. Tête de lit ajourée. Tiroirs à queue d'aronde sur guides centraux en nylon.

239.95 — 2.50 par semaine

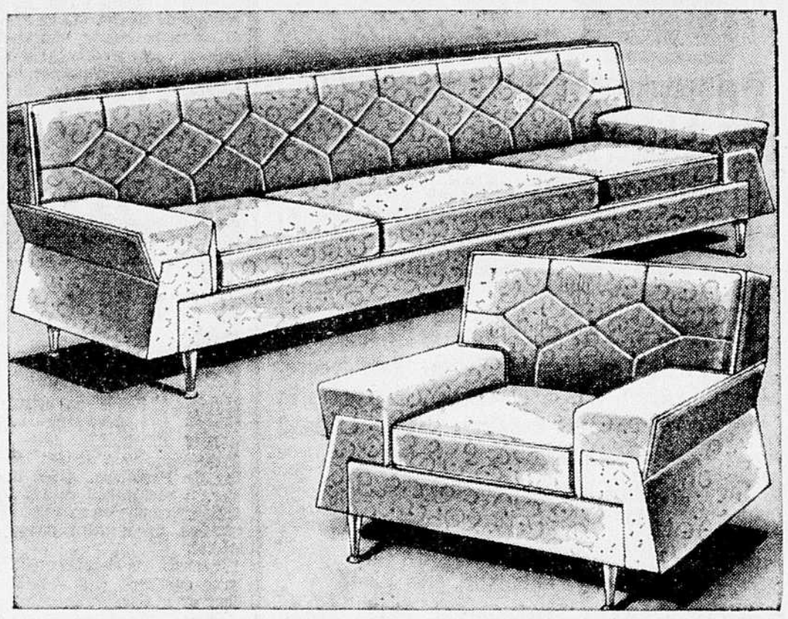

CHESTERFIELD, 2 mcx — SOFA à 4 PLACES

Sofa de 94" de long ! Fauteuil assorti ! Tissu de nylon dans un choix de couleurs tel que : avocado, chocolat, or, raisin, rose beige et turquoise. Coussins réversibles en mousse et sous-sièges en satin piqué. Profitez-en à ce bas prix populaire !

239.95 — 2.50 par semaine

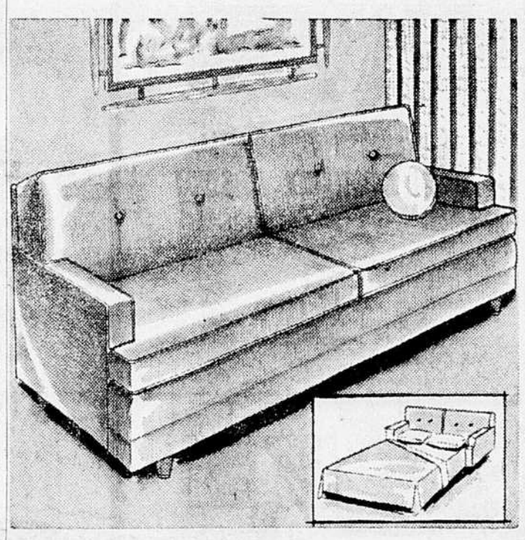

SOFA-LIT "CHATEAU" par SIMMONS

Un produit renommé des fabricants SIMMONS ! Matelas à même construit de ressorts résistants. Choix assorti de tissus et de couleurs décoratives. Une vraie aubaine à ce bas prix !

$189 — $2 par semaine

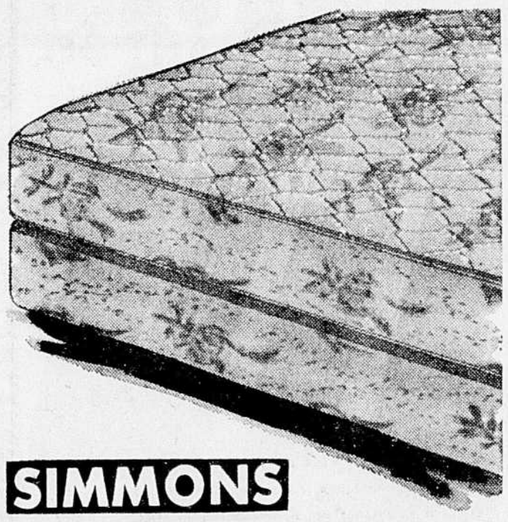

SIMMONS

MATELAS "ORTHOPEDIC" de SIMMONS

Ce matelas est construit de 510 ressorts spiraux auto-enclanchants. Bordure pré-fabriquée, poignées pour le maniement et trous aérifères. Largeurs disponibles : 3'3", 4', 4'6". Sommier-boîte au même bas prix.

64.95 — 70¢ par semaine

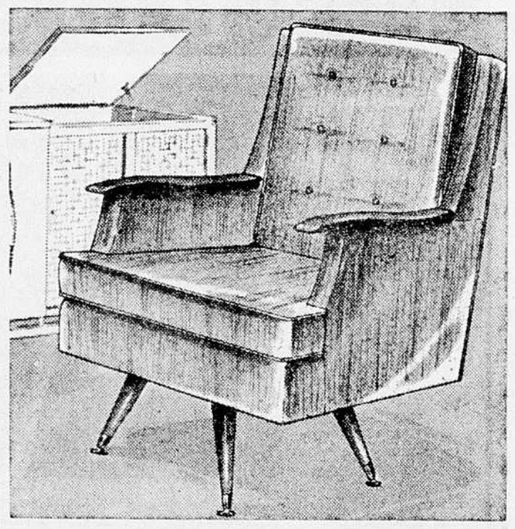

BERCEUSE PIVOTANTE

Le haut du dossier est rembourré en forme d'oreiller. Le coussin du siège est réversible. Appuie-bras en véritable noyer. Choix de tissus et de 4 couleurs.

59.95 — 60¢ par semaine

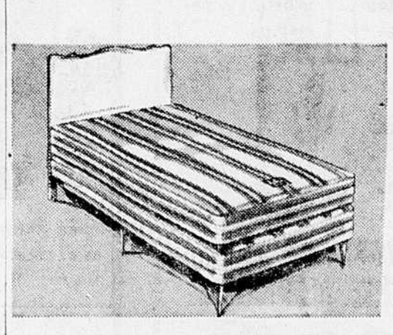

Lit continental "Simmons"

Modèle "Prince Hollywood". Cet ensemble comprend : sommier-boîte assorti au matelas, matelas à ressorts et tête de lit. Le sommier-boîte repose sur 6 pattes.

69.95 — 70¢ par semaine

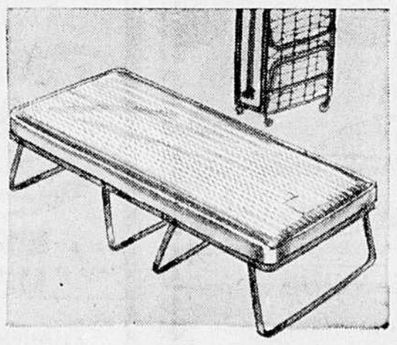

Lit pliant "Sil-U-Ette"

Matelas en mousse inclus avec ce lit. Cadres en acier solide. L'idéal pour les endroits restreints. Un prix réellement incomparable !

16.95 — Termes faciles

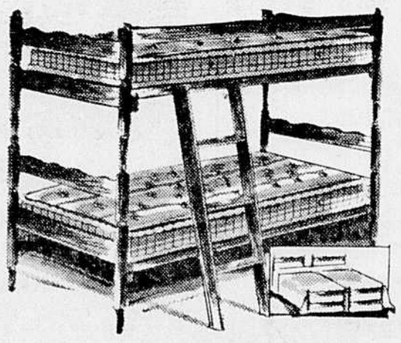

Lits superposés "Singer"

Cet ensemble comprend : 2 lits superposés (se démontent pour former des lits jumeaux), 2 matelas, 2 sommiers, une échelle et garde-fou. Fini antique ou érable rouge.

74.95 — 80¢ par semaine

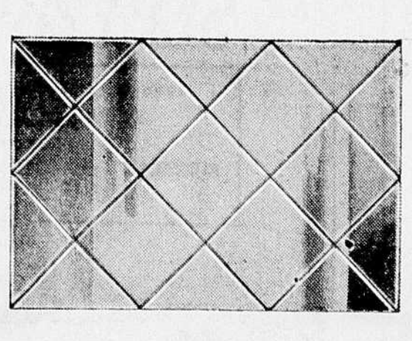

Grand miroir 24" x 30"

Bords repolis et dessins gravés à la main. Cadre de bois et crochets pour la suspension placés à l'arrière.

7.95 — Termes faciles

AUCUN DEPOT REQUIS ET JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER (Taxe de vente payable à l'achat) "Nous finançons notre crédit"

Woodhouse

MAGASINEZ CE SOIR ET DEMAIN JUSQU'A 9 HEURES

105 ouest, STE-CATHERINE — Tél. VI. 5-9261

STATIONNEMENT GRATUIT au Town Parking Ltée sur la rue Clark au sud de Ste-Catherine

AUSSI A VERDUN : 3913 rue WELLINGTON — Tél.: 766-2343

Montre-moi un menteur, et je te montrerai un voleur.
G. HERBERT
"Jacula Prudentum"

ANNONCE

ENRAYEZ
LES GAZ l'acidité, les
Brûlements et Douleurs

La côlite spasmodique (irritation fonctionnelle du gros intestin) peut vous causer des douleurs vagues ou cuisantes dans le côté, gaz, aigreurs, excès de bile, mauvaise haleine. Dans ce cas, prenez des Poudres KOLADE, non laxatives, qui calment l'irritation, relâchent la tension des muscles intestinaux, enrayent l'acidité et régularisent les fonctions de l'intestin. Procurez-vous les Poudres KOLADE chez votre pharmacien. Elles vous soulageront.

Attentat à la pudeur et tentative de viol

Un pseudo-vendeur de magazines envoyé au bagne pour quatre ans

Coupable d'attentat à la pudeur contre une jeune fille de son âge, Hugh dePoncier, un jeune homme de 18 ans, du 1220 de la rue Saint-Mathieux, app. 8, a écopé de 4 ans de pénitencier, hier, devant le juge Maurice Cousineau, aux Assises.

Cette peine sera toutefois purgée en même temps que celle de 7 ans qui lui avait été imposée, tout récemment, pour une série de vols.

DePoncier avait d'abord été accusé de tentative de viol, mais on avait réduit l'accusation avec le consentement de Me Roland Durand, procureur de la Couronne, vu les circonstances, de l'attentat.

Le rapport de la police indiquait que de Poncier avait pénétré dans le domicile de la de la jeune fille sans réussir à Saint-Luc, app. 706, en forçant la porte . . . et tout en se disant vendeur de magazines.

Puis, il avait effrayé sa victime avec un revolver-jouet.

Enfin, il s'était livré à des actes indécents sur la personne de al jeune fille sans réussir à atteindre ses fins.

Toujours devant le juge Cousineau et en présence de 12 jurés de langue française, un autre individu, Paul Labelle, âgé de 29 ans, dont le dossier donne comme adresse le 4395, de l'avenue de l'Hôtel-de-Ville, s'est reconnu coupable de tentative de vol. Labelle, un récidiviste invétéré, connaîtra son sort le 2 octobre.

Avant le prononcé de la sentence, Me Jacques Bellemare, procureur permanent de la Couronne, soumettra au tribunal que Labelle avait pénétré dans le logement qu'occupait une jeune fille de 20 ans, boul. Saint-Laurent à la hauteur de l'avenue Mont-Royal, qu'il avait roué cette jeune fille de coups au visage, qu'il avait ensuite tenté de la voler, puis de la violer.

Des voisins qui avaient entendu les cris de la victime avaient alerté la police qui trouva la jeune fille, le visage tuméfié, et près d'elle, Labelle.

Les tribunaux

$500 d'amende, mais pas en faux billets

Les faux billets, qui se vendent à gros rabais, selon les fluctuations du marché, reprennent toutefois . . . du prix, en cour.

Et c'est ainsi qu'un jeune homme de 20 ans, qui en avait 52 en sa possession (des vingt dollars, cours américain) a été condamné à $500 d'amende, hier après-midi, par le juge Marcel Gaboury.

Le garçon a également dû passer le reste de la journée en cellule, comme châtiment.

En défense, le procureur avait allégué que son client, le jeune Jean-Louis Bouchard, du 6525 de la rue Papineau, n'était évidemment pas l'un des chefs de cette bande de faux-monnayeurs mais un "subalterne" qui s'était malheureusement laissé "embarquer" dans cette galère.

Le procureur spécial de la police fédérale, Me Fred Kaufman, souligna à son tour, toutefois, que si les "subalternes" n'acceptaient pas de vendre ou de répandre la fausse monnaie, ceux qui la fabriquent seraient bien embêtés.

"Et la fausse monnaie ne circulerait pas aussi aisément dans nos magasins", ajouta-t-il.

A son procès pour meurtre non-prémédité

NEW CARLISLE, (PC) — Hormisdas Denis, 30 ans, hôtelier de Paspébiac, a été cité hier, à son procès devant les Assises criminelles sous une accusation de meurtre non-prémédité.

Il a subi son enquête préliminaire devant le juge J.-L. Duguay de la Cour de magistrat.

Denis doit répondre de la mort de Lorenzo Bujold, 33 ans, de St-Siméon, tué au cours d'une rixe dans la cour d'un hôtel de Paspébiac le 30 juillet dernier.

Acquittement des frères Lauzière

Accusés d'avoir commis un vol dans une automobile, les frères Lauzière, Jean-Guy et Jean-Paul, ont été acquittés, hier après-midi, par le juge Jean Tellier.

Le tribunal a maintenu la motion de non-lieu que Me Maurice-S. Hébert, C.R., lui avait présentée à l'effet que ses clients n'étaient pas directement ou indirectement reliés au délit . . . bien qu'ils se fussent trouvés non loin du véhicule.

Quatre témoins ont affirmé que la vitre d'une portière avait été brisée, mais personne n'a pu dire qui était le responsable.

Me Hébert n'a donc pas eu à faire entendre de témoins en défense.

ANGLAIS
DERNIERS SOIRS D'INSCRIPTION
Invitation
VENEZ CONVERSER EN ANGLAIS
selon la fameuse méthode I.C.A. et AUGMENTEZ VOS CHANCES DE SUCCES!

ICA Institut de
CONVERSATION ANGLAISE
OFFICIELLEMENT RECONNU ET DE HAUTE RENOMMEE
PROGRES RAPIDES — VOTRE GARANTIE

NOS ANCIENS ELEVES et les compagnies qui ont organisé des cours de l'I.C.A. pour leurs employés: BANQUE D'EPARGNE — OMER De SERRES — DOMINION RUBBER — SHELL OIL et CONTINENTAL CASUALTY CO.

ENTREVUES TOUS LES SOIRS, DE 7 h. 30 A 9 h. 30
NORD: 575 est, Jarry; Collège Saint-Ignace, 1800 est, boul. Henri-Bourassa, près Papineau; Académie Ste-Anne, 6450 Christophe-Colomb, angle Beaubien.
SUD: Centre Immaculée-Conception, 4265 Papineau, près Rachel
EST: Collège Sainte-Croix, 3800 est, Sherbrooke, près Pie-IX
OUEST: Centre Maria-Goretti, 3333, chemin Côte-Ste-Catherine, près Côte-des-Neiges
Tél.: 279-0678 ou 274-2396

MAGASINEZ EN TOUTE AISANCE CE SOIR ET DEMAIN SOIR JUSQU'A 9 HEURES, SAMEDI JUSQU'A 6 H. P.M.

Legaré VALEURS SPECTACULAIRES D'AUTOMNE

Accourez! Il reste seulement 3 jours! La vente se termine samedi! Economisez vous aussi comme l'ont fait les milliers d'autres acheteurs économes! Mais hâtez-vous car la vente se terminera sans faute samedi, le 28 septembre. Visitez votre magasin LEGARE aujourd'hui même!

GAGNEZ un VOYAGE aux BERMUDES
POUR 2 PERSONNES — A BORD D'UN TURBO-PROPULSE B-O-A-C
Rendez-vous aux Bermudes en avion à jet "Britannia" de B-O-A-C et passez 2 magnifiques semaines à l'hôtel Carleton Beach (repas compris en plus de $100 en argent et d'un ensemble de malles "Holiday").
Pour de plus amples détails, écoutez le poste C-J-M-S, 1280 au cadran.

BERCEUSE PIVOTANTE AVEC TABOURET
69.95
Dossier, appuie-bras et siège rembourrés de mousse. Recouverte de vinelle dans un choix de sept couleurs. Tabouret assorti compris. Seulement 70c PAR SEMAINE.

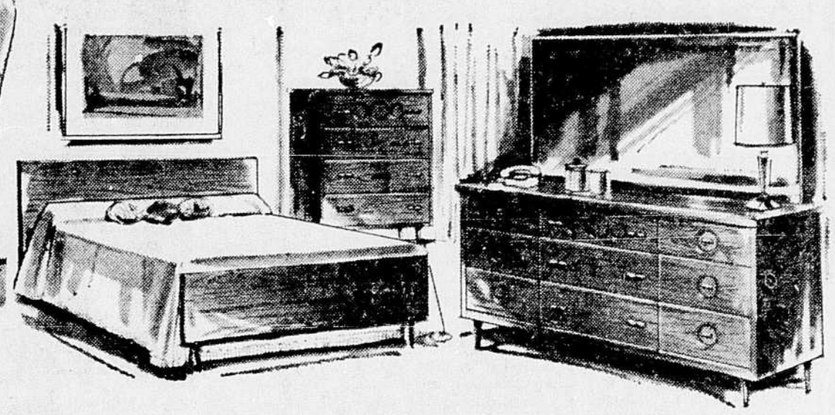

MOBILIER A BUREAU TRIPLE, 3 MORCEAUX
Comprend un bureau triple de fortes dimensions à 9 tiroirs, surmonté d'un miroir basculant à bord biseauté, un chiffonnier à 4 tiroirs et un lit à panneaux de 4'6". Tiroirs à queue d'aronde sur guides centraux d'acier. Poignées cuivrées. Fini "TAFFY" de bel aspect. Dessus, devanis et côtés en bois solide. (Tables de chevet assorties moyennant un léger supplément).
En SPECIAL à $169
Seulement 1.70 PAR SEMAINE

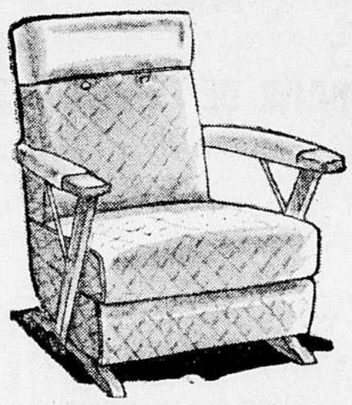

BERCEUSE COGSWELL D'UN CONFORT ABSOLU
39.95
Recouverte de frise et de cuirette assortie dans une variété de couleurs les plus en vogue. Fabrication à ressorts indéformables. Seulement 40c PAR SEMAINE.

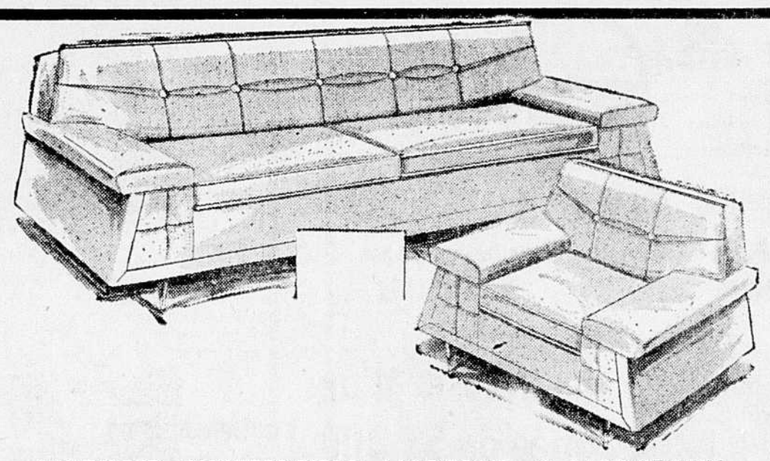

MOBILIER CHESTERFIELD MODERNE, 2 MORCEAUX
Fabrication à ressorts indéformables. Recouvert de frise de nylon durable dans un choix de chocolat, beige rose ou raisin. Dossiers laminés de mousse. Sièges à coussins réversibles en mousse "polyfoam" anti-mites, anti-allergène et d'une mollesse incomparable.
En SPECIAL à $149
Seulement 1.50 PAR SEMAINE

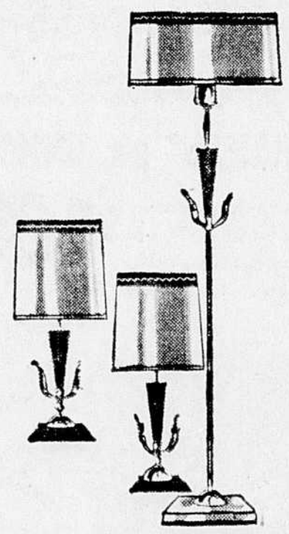

ENSEMBLE DE TROIS LAMPES MODERNES
39.95
Colonne en noyer solide avec base en noyer. Abat-jour en tissu blanc avec bordure ou de couleur chocolat deux tons et dorée. Lampe-torchère à 3 degrés d'éclairage. Seulement 40¢ PAR SEMAINE.

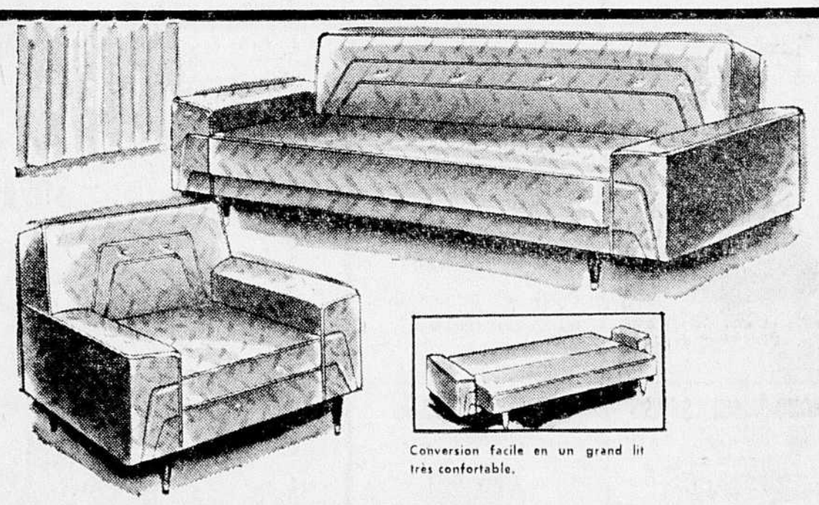

Conversion facile en un grand lit très confortable.

SUPERBE MOBILIER DAVENPORT, 2 MORCEAUX
Recouvert de frise d'acétate à motif, résistant à l'usure, dans le rouge, vert, brun pâle, turquoise et beige. Construction de ressorts durables. Le davenport se transforme aisément en grand lit des plus confortables. Appuie-bras extra-larges et légèrement inclinés.
En SPECIAL à $139
Seulement 1.50 PAR SEMAINE

AUCUN VERSEMENT COMPTANT et jusqu'à 36 MOIS POUR PAYER si désiré
(Taxe de vente payable au moment de l'achat)
"AUCUN INTERMEDIAIRE, NOUS FINANÇONS NOTRE CREDIT"!

Legaré

10,672, Blvd PIE IX Tel. 322-2741 | 1200, rue AMHERST Tel. VI. 2-8911 | 858 est, rue STE-CATHERINE Tel. VI. 4-2861 | 6960, rue ST-HUBERT Tel. CR. 1-4968
3734 ouest, rue NOTRE-DAME Tel. WE. 5-6994 | 4660 est, rue STE-CATHERINE Tel. CL. 5-7029 | 1020, rue NOTRE-DAME Tel. 637-5825 (Lachine) | 4078, rue WELLINGTON Tel. 768-8912 (Verdun)
8184 ouest, rue NOTRE-DAME Tel. WE. 5-7813 | 3250, rue MASSON Tel. RA. 7-5770 | 1278 est, MONT-ROYAL Tel. LA. 1-5373 | 3730 est, rue ONTARIO Tel. LA. 6-1667

Le voici! Le grand événement annuel de Rockland commence demain!

EXPOSITION auto 64

SEPT 28-NOV 2

Inaugurant l'exposition demain
GENERAL MOTORS
présente
CHEVROLET ★ CORVAIR ★ CHEVY II
CHEVELLE ★ CORVETTE

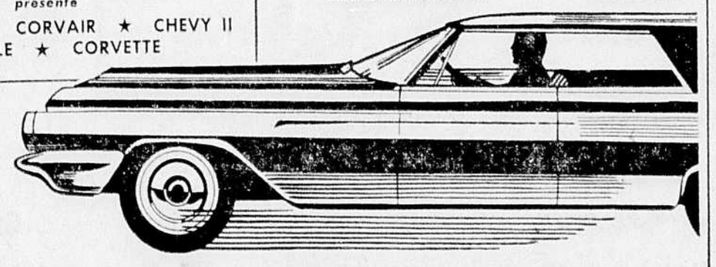

Toutes les marques importantes de l'Amérique du Nord seront en montre. Surveillez les annonces hebdomadaires.

CENTRE D'ACHATS ROCKLAND

DE L'ACADIE ET BOUL. METROPOLITAIN, VILLE MONT-ROYAL. OUVERT TOUS LES JEUDIS ET VENDREDIS JUSQU'A 9.30 P.M.

SCIENCES

La santé est "aussi" un problème d'effort personnel

– Dr Armand Frappier

(par R. P.) — Il ne serait pas rationnel d'organiser à grands frais des systèmes de dépistage précoce et de prévention de la maladie, si on ne prenait pas les moyens de s'attaquer à la racine même du mal, c'est-à-dire de remplacer l'effort physique et l'endurcissement naturels, esquivés au cours de la vie moderne, par l'éducation physique, par l'exercice et l'occupation des loisirs de façon à rétablir l'aptitude physiologique, mentale et physique du corps.

Dans une conférence devant la Société Médicale de Montréal, le Dr Armand Frappier, directeur de l'Institut de Microbiologie et d'Hygiène, a rappelé cette vérité trop oubliée que la santé est souvent au prix d'un effort personnel.

L'individu, dit-il, ne saurait réclamer le droit à la santé s'il n'accepte pas la responsabilité de donner à son corps sa part de temps et de respect . . . et de payer pour le coût des programmes de santé publique qui l'aident à accomplir ce devoir.

La purification et les modifications de la biosphère, la mollesse de la vie moderne qui abaisse la résistance physiologique créent des conditions favorables au retour des infections classiques (si les mesures préventives reconnues sont négligées) et à l'émergence d'autres infections bactériennes ou virales insoupçonnées et inattendues.

D'autre part, les maladies chroniques insidieuses, les accidents, les invalidités menacent de plus en plus la santé publique. Il est temps de reconsidérer l'opinion courante d'après laquelle la pathogénèse des maladies de dégénérescence commence aux environs de 40 ans. Des programmes bien coordonnés de dépistage précoce, utilisant des tests précliniques, peuvent déceler des états défectueux présents même dans les premières années de la vie. Certaines mesures préventives pourraient être appliquées bien avant l'âge de l'apparition des symptômes de telles maladies et avant que ces dernières n'atteignent le stage d'irréversibilité.

Assistait à la réunion le Docteur Roger Sohier, professeur titulaire d'hygiène et de médecine préventive à la Faculté de médecine de l'Université de Lyon. Le Docteur Eugène Robillard, professeur à l'Université de Montréal, présidait.

Si vous trouvez un caillou du ciel c'est peut-être une météorite

OTTAWA — Les météorites constituent pour l'homme de science une source de renseignements inestimable puisqu'elles sont les seuls matériaux naturels qui nous viennent de l'espace. Elles jouent en particulier un rôle important dans l'étude de l'espace interplanétaire et, comme elles proviennent probablement d'une autre planète, elles peuvent fournir des indices sur la constitution interne de la Terre.

La Commission géologique du Canada, relevant du ministère des Mines et des Relevés techniques, cherche donc à se les procurer et paiera jusqu'à $100 aux personnes qui lui feront parvenir une véritable météorite.

La recherche des météorites ne se limite pas aux experts. En effet, même les profanes, en particulier les gens qui vivent à la campagne, peuvent y participer. Les cultivateurs, par exemple, sont probablement ceux qui ont le plus de chance d'en découvrir.

C'est pourquoi la Commission géologique du Canada vient de publier, pour le compte du Comité consultatif sur les météorites du Conseil national de recherches, une intéressante brochure en français intitulée "Comment identifier les météorites".

Cette brochure décrit en termes non scientifiques l'aspect et les caractéristiques des météorites; des illustrations montrent les trois genres de météorites et font voir, pour fin de comparaison, certaines masses minérales qui présentent plusieurs traits de similarité mais qui n'en sont pas réellement; enfin, le lecteur pourra consulter une carte qui indique les endroits où on a trouvé des météorites dans le passé.

Les météorites varient en grosseur de la tête d'une épingle à des masses d'un poids de plusieurs tonnes. La plus grosse qui fut découverte jusqu'ici au Canada pesait 386 livres et fut trouvée en 1869 près d'Iron Creek en Alberta, 70 milles à l'est d'Edmonton. La deuxième en importance, d'un poids de 370 livres, fut découverte en 1854 à proximité de Madoc, à environ 30 milles au nord de Belleville, en Ontario.

Les personnes qui trouvent ce qu'elles croient être une météorite sont priées de communiquer immédiatement avec le Comité consultatif sur les météorites du Conseil national de recherches à Ottawa. Les échantillons peuvent être envoyés à la Commission géologique du Canada, à Ottawa, ou encore à l'université la plus rapprochée pour fin d'identification. Si la pièce est trop grosse pour être mise à la poste, il faut écrire à la Commission géologique du Canada, en donner la description et en indiquer la provenance exacte.

Toutes les personnes intéressées liront donc avec intérêt la brochure "Comment identifier les météorites". On peut l'obtenir à titre gracieux en adressant sa demande à la Commission géologique du Canada, à Ottawa.

OTTAWA. (PC) — Le département de la défense a annoncé hier qu'il a renoncé à doter l'aéroport de Penhold en Alberta de l'avion réacté d'entraînement américain de type "Tutor".

Les dirigeants ont fait savoir, dans un communiqué, qu'ils ont dû prendre cette décision après avoir pris connaissance de l'importance de la base de Penhold comme point de rencontre de plusieurs lignes aériennes commerciales. Cette décision a été prise après consultation avec les autorités du département fédéral des transports.

Don d'un disciple du frère Marie-Victorin

L'université Laval possède un des plus beaux herbiers au Canada

QUEBEC (PC) — La faculté d'agriculture de l'université Laval s'est enrichie hier soir d'un herbier de 100,000 spécimens qui se classe 4e en importance au Canada. C'est un don de l'auteur, le R. P. Louis-Marie, moine de la Trappe d'Oka, qui prend sa retraite après une quarantaine d'années d'enseignement.

Envoyé dans sa ville natale de Montréal par ses supérieurs pour y étudier la botanique, le religieux, né Louis Lalonde, y devint l'élève du R. F. Marie-Victorin, botaniste de renom à l'origine du Jardin Botanique de la métropole. Il devait plus tard obtenir de l'université Harvard un doctorat dans cette discipline.

Outre son enseignement, le père Louis-Marie compte à son actif plusieurs livres à caractère scientifique et des articles plus nombreux encore de collaboration à divers ouvrages scientifiques. On lui reconnait la découverte de 15 nouvelles espèces de plantes, 31 variétés et 32 formes, toutes décrites pour diverses revues scientifiques.

L'herbier sera désigné à Laval du nom de son auteur et sa prise de possession par les autorités universitaires doit s'accompagner du dévoilement d'une plaque commémorative.

USA-URSS

Lancement de satellites conjoints

BELGRADE. (Reuter) — Le professeur Anatoli Blagonravov, savant soviétique, a déclaré aujourd'hui au journal yougoslave "Borda" qu'un réseau mondial de télécommunications, établi grâce à trois satellites, lancés par les Etats-Unis et l'Union Soviétique, serait probablement mis en service en 1965.

En Allemagne

On essaie un propulseur électro-thermique

STUTTGART. — L'ère des fusées et des satellites artificiels, les perspectives ouvertes par les vols spatiaux: autant de raisons, pour les pays qui veulent marcher avec leur temps, de se consacrer à l'étude de moyens de propulsion de plus en plus puissants. C'est à quoi travaillent des savants allemands, dans les environs de Stuttgart, à l'Institut de Pfaffenwald que dirigea, un temps, le fameux spécialiste des fusées, le professeur Eugen Sanger.

Actuellement, son successeur, Theo Peters, est à la tête d'une trentaine de collaborateurs qui espèrent avoir réalisé, pour 1965, un propulseur électro-thermique. Les Américains suivent une voie parallèle pour la mise au point d'un appareil qu'ils ont déjà baptisé :"Arc jet engine". Mais les Allemands sont convaincus qu'ils arriveront à des résultats au moins aussi satisfaisants.

Quels seront les caractéristiques du propulseur de Pfaffenwald ? Pour simplifier, nous nous référons au principe des tubes lumineux au néon. Il s'agit essentiellement d'un propulseur au plasma. Le plasma est un gaz ionisé qui, porté à un haut degré, devient conducteur d'électricité. Dans le cas présent, le recours à des arcs voltaïques ultra-puissants permet d'atteindre une température de dix mille à trente mille degrés Celsius. Le gaz, ainsi chauffé, jaillit d'un orifice à une vitesse qui dépasse 20 kilomètres-seconde, c'est-à-dire cinquante à soixante fois la vitesse du son.

On a procédé à des essais dans une "chambre vide" qui reproduit d'aussi près que possible le milieu spatial. Les modèles utilisés n'étaient pas plus gros que des boites de conserve; cependant, le bruit engendré par leur propulsion était comparable à celui d'un chasseur à réaction en pleine vitesse et la lumière produite atteignait une intensité qui ne pourrait aller sans dommage pour l'oeil nu.

Le trou d'échappement du gaz est lui-même constitué par du wolfram pur, métal qui résiste à 3,300 degrés Celsius. Il n'empêche que ce serait insuffisant et le système de refroidissement qui a dû être aménagé, a nécessité de très délicates recherches. Elles durent encore.

Un autre important problème qui se pose est celui de la source d'énergie électrique nécessaire pour la transformation du gaz en plasma et le fonctionnement de l'appareil. On pense que la solution la plus simple serait un petit réacteur nucléaire. Les Américains ont déjà prouvé qu'ils excellaient à "miniaturer". Cependant, on n'est pas encore parvenu à construire un réacteur nucléaire suffisamment petit et léger pour s'adapter au propulseur en question.

Pour les fumeurs

Filtre à charbon de bois

Des expériences ont démontré qu'un filtre fait de charbon de bois granulé est beaucoup plus efficace que les filtres ordinaires de cigarettes.

C'est ce qu'a révélé hier Charles Keith, de la compagnie américaine Liggett and Myers, à une réunion de chimistes de l'industrie du tabac. Ils sont plus d'une centaine, venus de 29 pays, rassemblés ces jours-ci à l'hôtel Reine-Elisabeth.

M. Keith a ajouté que les filtres ordinaires — faits d'acétate de cellulose — ne sont guère utiles pour enlever de la fumée les éléments irritants. Par contre, les filtres au charbon de bois enlèvent la plus grande partie des substances nocives.

La compagnie Liggett and Myers expérimente actuellement un filtre qui combine deux types de filtres ordinaires et le filtre à charbon de bois.

M. R. S. Wade, directeur des services techniques de Imperial Tobacco Company, a dit aux journalistes que le Canada compte 9,000 planteurs de tabac cultivant 130,000 acres, et que la production leur rapporte $100 millions par année.

EATON-MAGASIN DU SOUS-SOL

Vente Trans-Canada

Aujourd'hui, vendredi et samedi, 26, 27 et 28 septembre

GRAND ACHAT SPECIAL EATON POUR TOUTE LA COMPAGNIE

MANTEAUX D'HIVER

Tissus tout-laine et lainages mixtes

Tailles: petite, jeune fille et dame

PRIX DE LA VENTE TRANS-CANADA

$20

Des manteaux d'hiver reflétant "l'élégance désinvolte" de la nouvelle mode internationale

Fabriqués au Canada — Offerts à prix de vente

LES ACHETEURS EATON ont mis des mois à sélectionner pour vous ces manteaux chauds et attrayants dont l'allure nouvelle, la confection soignée et le bas prix vous enchanteront.

SOBRES ET CONFORTABLES par leurs lignes, vous les porterez sur toutes vos robes et tailleurs, à toute heure. Notez les détails des cols, des manches et des poches; les boutonnières finies à la main. Et aussi les détails cachés: une chaude entredoublure et une pièce de chamois au dos.

VOYEZ LES TISSUS: des lainages purs ou de laine et mohair, des mohairs retouchés des peluches de laine.

ADMIREZ LES COLORIS nouveaux et recherchés: noir, brun, taupe, gris, rouge, bleu sarcelle, jaune or, vert.

QUELLE QUE SOIT VOTRE TAILLE. Petite 5 à 15; Jeune fille 8 à 20; spécialisées 14½ à 24½ ou Dame 36 à 44 . . . nous avons un manteau pour vous, mais

HATEZ-VOUS, CAR LES QUANTITES SONT LIMITEES QUANT AUX TAILLES ET COLORIS DANS CHAQUE MODELE!

Pas de commandes téléphoniques ni postales, s.v.p.

MANTEAUX SPORT ELEGANTS
Longueur ¾. Tissu type caniche laminé. Manches semi-raglan. Rouge, bleu sarcelle, café, noir, safran, doré. 10 à 20, tailles demoiselles. 15.88

MAGASIN DU SOUS-SOL, MANTEAUX POUR DAMES (RAYON 941)

SPÉCIAUX QUANTITÉS LIMITÉES

La vente durera jusqu'à épuisement du stock

PAS DE COMMANDES TÉLÉPHONIQUES NI POSTALES, S.V.P.

Bijoux d'automne à rabais
De séries de prix plus élevé! — Collier à trois rangs, boucles d'oreilles assorties. Teintes de rouge, bleu, gris, brun et noir dans le lot. SPECIAL l'ensemble .88

Pulls "Ordon" pour dames
Doux comme le cachemire, ces chandails à manches courtes et encolure arrondie. Tricot fantaisie. Noir, bleu, rose. Tailles moyenne et grande seulement. SPECIAL chacun 2.66

Pantalons pour enfants
Pantalons longs en velours côtelé doublé de finette de coton. Taille élastifiée, poche à l'arrière. Rouge, brun, gris, marine. 3, 4, 6 et 6x dans le lot. SPECIAL chacun .99

Polos pour garçons
Chemise de jersey de coton lavable. Modèle à manches longues, boutonnage sur patte à l'avant, avec petit col. Rouge, bleu, vert, brun, noir, 8 à 16 ans. SPECIAL chacun. .99

Chemises polo pour hommes
Imparfaites. Tricot "Ber-o-Lon". Manches longues. Grande variété de tailles et coloris. SPECIAL chac. 2.99

Chemises pour hommes
Imparfaites. Broadcloth de coton, manches longues, blanc et à motifs. Tailles variées. SPECIAL chacune. 1.44

Pantalons pour hommes
Coupe classique ou européenne, de séries plus chères, fabriquées au Canada. Choix de gris, olive, brun antilope, en tissu de coton. 28 à 38, quelques 42 et 44 dans le lot. SPECIAL chacun 3.49

Pantoufles pour dames
Genre mule à bout ouvert. Dessus en rayonne brochée, semelles de matière synthétique et talons compensés. Noir, bleu, rouge. 5 à 9 (pas de demi-pointures). SPECIAL la paire 1.19
2 paires 2.00

Jolis escarpins unis
Escarpin classique tout uni, à talon haut ou illusion. Noir et brun, en pointures 7 à 9, largeur AA et 5 à 9, largeur B. SPECIAL la paire 3.77

Lampes de boudoir 17"
72 seulement! Lampes de style moderne à base de bois fini noyer. Le prix comprend l'abat-jour de tissu blanc garni de brun. Environ 17" de haut. SPECIAL le tout 2.97

Coussins pour chaises
150 seulement! coussins de 13" x 14" env., pour chaises de cuisine. Plastique d'entretien facile, en couleurs variées. Dessous en feutreç. SPECIAL 2 pour 1.00

Finette 36" imparfaite
400 verges seulement! Douce finette de coton, en blanc seulement. Pièces imparfaites venant de séries se vendant habituellement plus cher. SPECIAL 3 verges 1.00

"Seneclas" Laizes 57"
Laizes de rayonne épaisse d'entretien facile, pour rideaux. Blanc, quelques panneaux beiges dans le lot.
De 57" x 54" à 57" x 108" environ
SPECIAL CHACUNE 1.99 à 2.99

THE T. EATON Co. LIMITED OF MONTREAL

Tentures: ⅓ de rabais
Rayonne unie FABRICGLAS. Brun, rose, blanc, jaune or et turquoise dans le lot.
42" x 90" REG. 5.99 — La paire 3.99
60" x 90" REG. 7.49 — La paire 4.99
96" x 90" REG. 12.99 — La paire 8.66
144" x 90" REG. 17.99 — La paire 11.99

Tapis de 9' x 12'
Grands tapis légèrement imparfaits, de style moderne, en Viscose à envers de Latex anti-dérapant. Tissé tweed en brun mi-foncé seulement. SPECIAL 25.00

"Dacron" blanc 60"
300 verges seulement! Belle marquisette de "Dacron" diaphane et facile d'entretien. Environ 60" de largeur. Blanc seulement. SPECIAL la verge .79

Housses à ½ prix!
REG. 14.99 — 50 seulement! Housses de sofa en tissu extensible de coton et rayonne. Motif tweed en teintes de jaune or, turquoise. SPECIAL 7.49

½ prix! Matelas-coussin
Pour chaise longue — REG. 2.95. Coussin rempli de mousse, recouvrement de plastique imprimé sur fond blanc, envers vert. Environ 21" x 72" x 1¼". SPECIAL 1.47

Sacs de couchage nylon
Partie inférieure caoutchoutée, remplissage de laine mixte et imparfaites, broadcloths de coton, manches longues. Blanc et à motifs. Tailles variées. SPECIAL chacune. 4.99

HEURES D'AFFAIRES EATON: 9 H. 30 A 6 H., SAMEDI COMPRIS — JEUDI ET VENDREDI 9 H. 30 A 9 H. — LE STANDARD DES COMMANDES TELEPHONIQUES OUVRE A 8 H. 30 TOUS LES MATINS — VI. 2-9211 — POUR UN RAYON DETERMINE — VI. 2-9331

Sport-Rire

"La promesse de Télesphore de ne pas se raser tant qu'il n'aura pas brisé le record est en train de lui jouer des tours."

Chuck McKinley gagne le 1er match pour les E.-U.

BOURNEMOUTH, Angl. (UPI) — Chuck McKinley, de San Antonio, Tex, a donné aux Etats-Unis une avance de 1-0 dans la semi-finale interzones de la Coupe Davis (de tennis), aujourd'hui, lorsqu'il a défait Mike Sangster, d'Angleterre, 7-5, 6-2, 7-5, dans le premier match en simple de la série.

Frank Froehling, de Coral Gables, Flo., doit rencontrer le gaucher Billy Knight dans le second match aujourd'hui.

Agé de 22 ans, Sangster n'était que l'ombre de l'homme qui a gagné ses 10 matches en simple antérieurs dans les compétitions de la coupe Davis. Il semblait malheureux à cause des misérables conditions du froid et d'un vent qui balayait le court, affectant terriblement son service. En tout, il perdit son service huit fois comparativement à quatre fois pour McKinley.

Mécontent au début, McKinley se ressaisit au milieu du premier engagement et attendit calmement les erreurs de son rival. Plus rapide que son rival, il le força à monter au filet où il le "passait" avec beaucoup de facilité. Il le prit souvent à contre-pied également avec de superbes volées ou des balles amorties.

A cause du temps froid, la foule n'était que de 2,000 spectateurs. Puis, la pluie qui avait été suivie du temps froid et avait mis du temps à se retirer, avait forcé les organisateurs à retarder le match de quelques minutes.

Omaha défait Québec, 3-2

RIMOUSKI, Qué (PC) — Les Knights de Omaha ont vaincu les As de Québec, 3-2 dans une joute hors-concours disputée à Rimouski.

Les Knights ont pris une avance de 3-0 dans les deux premières périodes grâce à des buts de Len Ronson, Wayne Hicks et Robert Courcy.

Wayne Freitag et Ed Hoekstra ont réussi les buts des As.

Koufax, le 4e lanceur à retirer 300 frappeurs

D'un côté comme de l'autre, même si la série mondiale débutera dans six jours seulement, on se prépare.

Chez les Yankees, c'est Jim Bouton qui se réchauffe : il quitte le jeu à la 7e manche avec sa 21e victoire de la saison.

Chez leurs adversaires de la semaine prochaine, les Dodgers, c'est l'incomparable Sandy Koufax qu'on délègue au monticule.

Il n'y officie que pendant cinq manches, mais avant de céder sa place à Bob Miller il trouve le moyen de faire parler de lui encore une fois.

Tout d'abord, pour être bien certain qu'il deviendrait le quatrième lanceur depuis 1900 à réussir à retirer 300 frappeurs au bâton ou plus en une saison, Sandy a fait mordre la poussière aux trois premiers hommes à lui faire face. Son objectif était maintenant atteint et même surpassé : il venait d'enregistrer son 301e retrait au bâton.

Quatre manches plus tard, le gérant Walter Alston le remplaçait, mais grâce à un point non mérité, Koufax avait eu le temps de remporter sa 25e victoire de la saison.

La fiche du lanceur perdant Roger Craig est aussi intéressante, mais à rebours, car la défaite était sa 22e de la saison.

Ainsi, les deux seuls clubs qui poursuivront leur saison après le match de dimanche ont remporté la victoire, mais cette dernière importe peu.

Les deux gérants ont un but identique : préparer leur club à la série mondiale.

Quant à Koufax, il n'a aucune chance de battre le record moderne de 348 retraits, détenu par Bob Feller depuis 1946. S'il participe à une autre joute, il aurait toutefois la chance de devancer Walter Johnson, qui a effectué 313 retraits en 1910. Koufax en a 306 à son actif.

Evidemment avec la saison qui tire à sa fin, ce sont les individus qui attirent l'attention beaucoup plus que les équipes.

22e de Spahn

Hier, le vétéran gaucher de 42 ans a conduit les Braves de Milwaukee à une victoire de 9-5 aux dépens des Reds de Cincinnati.

C'était sa 22e victoire de la saison contre sept défaites et la 349e de sa carrière.

Spahn a de plus cogné son 2e circuit de la saison. Ed Mathews et Hank Aaron, des Braves et Leo Cardenas et Don Pavletich ont également expédié des balles à l'extérieur du terrain.

Ailleurs dans la Ligue Nationale, Houston a défait Pittsburgh, 2-1; les Cardinaux de St-Louis ont vaincu les Cubs de Chicago, 5-2, et les Phillies de Philadelphie ont eu raison des Giants de San Francisco, 6-4.

Dans la Ligue Américaine, les Yankees ont défait les Angels de Los Angeles, 3-1; les Athlétiques de Kansas City ont triomphé des Red Sox de Boston, 7-6; les Sénateurs de Washington ont battu les Tigers de Détroit, 6-2 et les Orioles de Baltimore ont surclassé les White Sox de Chicago, 10-2.

Pour une question de gants

Joey Durelle menace de faire la grève

Lorsqu'un boxeur se montre irascible quelques jours avant un combat, c'est un signe infaillible que l'athlète en question a atteint le sommet dans ses préparatifs au gymnase.

Si l'on se base sur l'exhibition

JOE DURELLE

qu'a donnée Joey Durelle hier, au Centre Paul Sauvé, exhibition qui a failli contremander son combat, on peut dire aujourd'hui qu'il est prêt à monter dans l'arène jeudi, le 3 octobre, afin d'y rencontrer le champion canadien Peter Schmidt dans un match de douze rondes.

Durelle était tellement furieux hier, à son entrée dans le bureau du promoteur Regis Lévesque, qu'il a déchiré son contrat et tous les autres papiers qui se trouvaient à la portée de sa main.

Durelle, en relisant son contrat, venait de se rendre compte que la Commission athlétique de Montréal avait approuvé la demande du champion canadien Peter Schmidt, à l'effet que les combattants devaient porter des gants de huit onces.

Avant d'accepter de rencontrer Schmidt, Durelle avait réclamé des gants de six onces. Une entente verbale avait été conclue.

Le promoteur Lévesque a communiqué avec le Dr Jean Laroche, vice-président de la Commission athlétique, pour se renseigner au sujet des clauses du contrat. M. le Dr Laroche a répondu que les deux boxeurs doivent être d'accord en ce qui concerne la question des gants. Parce que Schmidt, le champion, insiste pour des gants de huit onces, son désir devient un ordre. Il est le titulaire, tandis que Durelle n'est que l'aspirant.

Peter Schmidt et son gérant George Sheppard sont attendus à Montréal aujourd'hui. Le Torontois s'entrainera ce soir, à l'école de boxe Reggie Chartrand, à 8h.

Thompson en prison

HOUSTON, (UPI) — Hank Thompson, ancien joueur étoile des Giants de New-York, a été condamné à 10 ans de prison pour vol.

Thompson, qui a endossé l'uniforme des Giants de 1948 à 1957, a plaidé coupable sous les accusations d'avoir perpétré un vol dans un établissement de boissons alcooliques et d'avoir fait main basse sur deux pistolets dans la maison d'un ami.

Thompson a attribué sa conduite à des troubles de ménage et à la boisson.

En guise d'encouragement, le juge John Barron a déclaré :

"Vous possédez encore de nombreux amis. Soyez un prisonnier modèle et la vie vous sourira de nouveau. Vous redeviendrez un champion".

"Merci monsieur", a été la réponse de Thompson.

Mais il est possible que Thompson patiente plusieurs années avant de recouvrer la liberté.

Les autorités policières de New-York ont laissé entendre qu'elles désiraient interroger Thompson, maintenant âgé de 39 ans, en marge d'un autre délit.

WELLAND, (PC) — Bronco Horvath, qui a excellé dans la ligue Nationale pendant plusieurs années, devra faire face à quatre chefs d'accusation en cour, le 2 octobre prochain, y compris une tentative d'intimidation d'un policier.

MEME OFFRE!
Tant que la quantité durera
AUBAINES EXCEPTIONNELLES
sur un nombre limité de
"SIMCA 5"
sedans 4 portes
FLAMBANT NEUFS
directement de Paris
Seulement
$1375.00
tout équipé
N.B. : Pas d'attrapes ! Le prix régulier est $1,995. Cette offre exceptionnelle est due à un accord spécial avec Simca du Canada et ne s'applique qu'à un certain nombre d'automobiles.

IDEALE
Comme seconde voiture
CARACTERISTIQUES :
• MOTEUR DE 65 CV
• CHAUFFERETTE-DEGIVREUR type canadien
• ESSUIE-GLACE ELECTRIQUE
• LAVE-PARE-BRISE
• SIGNAUX DE DIRECTION
• GOUDRONNAGE (under-coating)
• CARROSSERIE MONOCOQUE
• PREPAREE POUR L'HIVER
GARANTIE COMPLETE SUR PIECES ET TRAVAIL
N.B. : 4 choix de couleurs. Nous ne pouvons garantir de remplir toutes les commandes.
FACILITE DE CREDIT
Le Mans Automobile Ltée
4584 PAPINEAU, Montréal
Ouvert entre 9 a.m. et 10 p.m. tous les jours
• 526-4401 •

Pour bien se raser
La mousse, le savon ou la crème Yardley pour la barbe donnent un rasage doux et propre. Ils se complètent bien par la lotion et le talc après-rasage Yardley.

Nous vendons le NOUVEAU REMINGTON Modèle 742 Woodsmaster
Le fusil auto-chargeur pour gros gibier le plus fiable et le plus précis!
Ce nouveau modèle 742 "Woodsmaster" est l'arme idéale pour la chasse au gros gibier — un fusil auto-chargeur fiable, léger, puissant — un fusil dont la précision est incontestable. Il se vend beaucoup de fusils auto-chargeurs; mais l'action "Power-Matic" est exclusive à Remington. Par conséquent, le recul est moindre sur un "Woodsmaster".
Disponible en trois calibres: 280 Remington, 30-06 et 308 Win. en A et ADL.
Allez l'examiner de près!
Remington
DUPONT
Remington Arms of Canada Limited
Toronto, Ontario
En vente seulement chez les vendeurs Remington autorisés.

BEAULIEU SPORT
Vente et réparation de toutes marques d'armes à feu
6754 St-Laurent — 279-7307

J. E. BEAUSEJOUR INC.
4559, rue Papineau
527-4569

BOURRET SPORT LTEE
1480, rue de L'EGLISE
St-Laurent — RI. 7-4689

FERRONNERIE DESNOYERS
185, rue Labelle
Chomedey — 681-2581

OMER DE SERRES
1406 RUE ST-DENIS — AV. 8-0251
6955 RUE ST-HUBERT
CENTRE D'ACHATS WILDERTON
CENTRE D'ACHATS ROCKLAND

R. DORAIS
CYCLE & SPORTS INC.
3861 rue Wellington
Verdun — 767-9977

INTERNATIONAL FIREARMS CO. LTD.
LES PLUS IMPORTANTS VENDEURS D'ARMES A FEU
1011 rue BLEURY—861-2437

KERR Sporting Goods
1242 ouest, rue Ste-Catherine
UN. 6-8179

LAURIN SPORTS
2374 est, rue Beaubien
721-4660

PRIMEAU BICYCLES ENRG.
Location de carabines
Assortiment complet d'articles de chasse
2846, rue Rouen — LA. 2-6310

STE-HELENE BICYCLES & SPORT
1270 rue Ste-Hélène
Ville Jacques-Cartier
OR. 4-4898

J. L. Vanasse ENRG.
631 ouest, rue Notre-Dame
VI. 9-8463

Ravary LIMITÉE
3767 est, rue Ste-Catherine
LA. 7-2311

TARZAN

MOCO

PHILOMENE

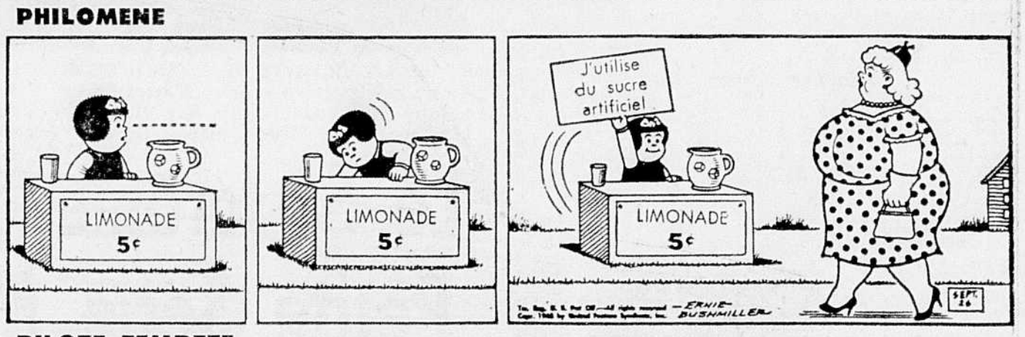

PILOTE TEMPETE

LE FANTOME

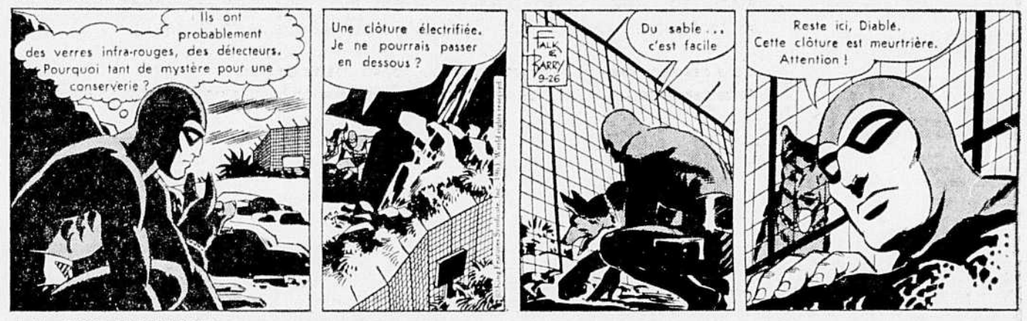

LE SURHOMME

DICK TRACY

LARRY BRANNON

LE PAPA DE LILI

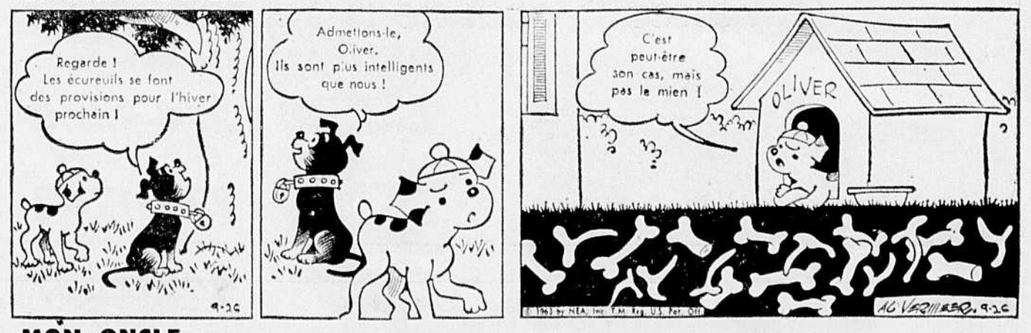

MON ONCLE

économie & finance — LA PRESSE

Fonds mutuels et administration

Laurent Lauzier

Les fonds mutuels canadiens ont connu au cours des dix dernières années un développement vraiment remarquable au point qu'ils constituent maintenant un véhicule important de la canalisation de l'épargne à travers le Canada. Ils se sont d'abord multipliés dans les milieux financiers anglo-saxons pour connaître ensuite un essor rapide dans la province, où plusieurs sociétés de cette nature, dirigées par des hommes d'affaires canadiens-français, connaissent maintenant un progrès constant.

Constatant l'évolution qui se produit actuellement aux Etats-Unis, où les fonds mutuels ont atteint une puissance formidable au point qu'ils contrôlent près de 20 pour cent des valeurs inscrites en Bourse de New York, il devient intéressant de se demander si les fonds mutuels canadiens en viendront à commander une telle influence.

●

Une enquête conduite récemment outre-frontière a révélé que la direction de plusieurs fonds mutuels, constituée de véritables administrateurs professionnels, ne se contente plus de diriger les achats et ventes de titres suivant les indications de la conjoncture, mais s'efforce souvent d'intervenir dans l'administration des entreprises si elle est d'avis que son action est de nature à produire un meilleur rendement. Autrement dit, les dirigeants des fonds mutuels considèrent qu'il relève de leur compétence non seulement d'analyser le marché des valeurs mais encore de surveiller attentivement l'administration même des entreprises où ils ont engagé des sommes importantes de façon à prévenir, à la source même, les trop fortes variations qui pourraient être déclenchées en bourse par suite de certaines décisions administratives.

L'influence directe des fonds mutuels se manifeste surtout lorsque des projets de modification sont proposés à la capitalisation des entreprises, lorsque de nouvelles options d'achat d'actions sont consenties et lorsque le phénomène de concentration se manifeste trop fortement dans certains secteurs.

●

Les fonds mutuels canadiens, étant de formation plus récente, n'ont pas encore atteint à la puissance que commandent maintenant les fonds mutuels américains sur l'économie des Etats-Unis. Toutefois, comme nous l'avons mentionné précédemment, il devient nécessaire de se demander s'ils suivront une évolution comparable à celle qui se dessine si fortement outre-frontière. Des indices permettent d'entrevoir un comportement de cette nature à plus ou moins longue échéance.

Il y a quelques années, tout au plus cinq ans, les luttes pour le contrôle des entreprises, notamment dans le domaine industriel, n'existaient à peu près pas au pays alors qu'elles étaient nombreuses et parfois fort retentissantes aux Etats-Unis. Nous connaissons maintenant ce genre de batailles, alors que le mouvement de concentration industriel s'intensifie au Canada.

●

Il est donc à prévoir que la direction des fonds mutuels canadiens cherchera, comme aux Etats-Unis, à intervenir directement au niveau de l'administration des entreprises lorsque leur participation sera suffisamment élevée pour autoriser une action efficace. Cette évolution semble de plus en plus certaine parce que plusieurs fonds mutuels sont maintenant dirigés par de véritables équipes d'administrateurs professionnels qui commandent une influence de plus en plus grande dans les milieux financiers canadiens.

Léger ralentissement de la production d'acier au Canada

Au cours de la semaine ayant pris fin le 21 septembre, les aciéries canadiennes ont quelque peu ralenti leur rythme de production, même si d'autre part celui-ci représente à l'heure actuelle une amélioration notable par rapport à l'année dernière. En effet, malgré cette baisse, l'industrie sidérurgique canadienne a fonctionné quand même à plus de 100 pour cent de sa capacité durant la semaine sous revue, tandis que l'industrie américaine a peine à se maintenir à 60 pour cent.

Durant cette période, les aciéries ont produit 159,843 tonnes de lingots d'acier, ce qui représente une diminution de 4,238 tonnes ou de 2.6 pour cent comparativement à la semaine précédente, alors que l'industrie avait produit 164,081 tonnes de métal. Ce total est toutefois de 19,704 tonnes ou de 14 pour cent plus élevé que celui de la semaine correspondante de 1962.

Selon les statistiques compilées par l'agence d'informations financières Financial Counsel, les haut-fourneaux canadiens ont fonctionné à 103.2 pour cent de leur capacité au cours de la semaine sous revue. La semaine précédente, leur taux de rendement avait été de 105.9 pour cent, et voilà deux semaines, de 89.9 pour cent. Un an plus tôt, les aciéries fonctionnaient à 93.4 pour cent de leur capacité, en tenant compte cependant du fait que celle-ci était inférieure à celle de cette année.

Depuis le début de 1963 à venir jusqu'au 21 septembre, le total cumulatif de la production atteint les 5,874,719 tonnes, ce qui représente une augmentation de 797,988 tonnes ou de 15.7 pour cent sur la période correspondante de 1962, où la production cumulative totalisait 5,076,731 tonnes.

L'Alcan inaugure une usine de tôles en Malaisie

Le premier ministre Tunku Abdul Rahman a inauguré hier la première usine de tôles d'aluminium de Malaisie. Construite et exploitée par l'Alcan Malayan Aluminium Company Limited, une filiale de l'Aluminium Limited, cette usine est sise sur un terrain de 15 acres à Petaling Jaya, banlieue industrielle de la capitale.

La capacité de production des nouvelles installations est de 2,000 tonnes par année et l'on en a prévu l'agrandissement. Par suite des efforts accomplis depuis nombre d'années par les services commerciaux de l'Aluminium Limited, les récipients et autres produits d'aluminium bénéficient déjà d'importants débouchés dans l'industrie malaise du caoutchouc. L'usine inaugurée aujourd'hui fabriquera de la tôle ondulée pour l'industrie du bâtiment qui en emploie beaucoup parce qu'elle n'est pas affectée par le climat tropical.

Le projet Kennedy de réduction des impôts remporte une autre victoire

WASHINGTON. (AFP) — La Chambre des représentants a voté hier soir le projet de loi présenté par le président Kennedy prévoyant une réduction de 11 milliards de dollars sur les impôts sur le revenu. C'est la plus grande réduction d'impôts qui ait jamais été faite dans l'histoire des Etats-Unis et tous les Américains en bénéficieront.

Le projet de loi doit maintenant être voté par le Sénat avant que le président Kennedy puisse le faire devenir loi en y apposant sa signature. On ne prévoit pas que le vote du sénat intervienne avant plusieurs semaines, à la fin des débats sur le projet de loi sur les droits civiques.

Le projet prévoit que la réduction de 11 milliards sera répartie sur une période de 2 années.

Avant de voter le projet du gouvernement Kennedy, la Chambre avait rejeté un amendement présenté par les Républicains qui demandaient que le président réduise les dépenses gouvernementales.

Le vote de la Chambre constitue un triomphe pour le gouvernement Kennedy, triomphe dont ne manquera pas de bénéficier le parti démocrate lors des prochaines élections présidentielles en 1964.

Le rejet de l'amendement républicain a été voté par 226 voix contre 199.

Le vote sur le projet lui-même a été de 271 contre 155.

La grande majorité des Américains dont les revenus varient de 5,000 dollars à 10,000 dollars par an verront leurs impôts réduits de 100 à 200 dollars. La réduction sera de 1,004 dollars pour ceux dont les revenus atteignent 30,000 dollars par an et de 5,278 pour les revenus de 100,000 dollars.

RAPPORTS FINANCIERS

Scudder Fund

La valeur nette aux livres de chaque action de Scudder Fund of Canada Ltd. s'élevait à $15.41 (en devises canadiennes) au 31 août dernier, comparativement à une valeur nette de $13.66 un an plus tôt. Etant donné le taux d'échange entre le dollar canadien et le dollar américain, la valeur nette aux livres de chaque action en termes de devises américaines était de $14.23 au 31 août, soit 12 pour cent de plus que celle de $12.68 enregistrée à la fin d'août 1962.

* * *

Pacific Western

Durant la période de 8 mois prenant fin le 31 août dernier, le total des profits nets d'exploitation de Pacific Western Airlines Ltd. a enregistré une amélioration sur la période correspondante de l'année dernière. Les taxes et les frais de dépréciation se sont chiffrés par $199,000.

Par contre, le total des revenus bruts a subi une baisse de $150,000 ou de 3.6 pour cent, et les dépenses (avant le calcul de la dépréciation et des intérêts) ont été réduites de $350,000 ou de 9.8 pour cent. Les revenus provenant de l'utilisation de nouvelles routes aériennes ont compensé en partie pour la perte du subside de $199,000 accordé l'année dernière pour desservir les provinces des Prairies.

Au 1er janvier 1963, les obligations déjà contractées prévoyaient la nécessité de pourvoir une somme de $405,000 pour les remboursements échelonnés sur les prochaines années. Le paiement des dividendes sur les actions privilégiées classes A et B a été retardé, mais on s'attend à ce qu'il soit repris un peu plus tard au cours de l'année.

* * *

Placer Development

Les profits nets consolidés de Placer Development Ltd. se sont élevés à 984,554 ou 38 cents par action durant le trimestre ayant pris fin le 31 juillet dernier.

Durant le trimestre correspondant de l'année dernière, les profits nets avaient totalisé $771,703 au 30 cents par action, et les recettes d'exploitation $1,406,053, comparativement à $1,024,732 pour cette année. Les revenus provenant d'investissements ont augmenté de $547,337 à $714,658, principalement à cause du total de $566,012 reçu en dividendes sur les actions classe B détenues dans Craigmont Mines Ltd.

* * *

Midland & Pacific Grain Corp. Ltd.

La grande quantité de grain disponible actuellement profitera considérablement à Midland & Pacific Grain Corp. Ltd. cette année. Etant donné le surplus considérable déjà en réserve et les bonnes récoltes prévues, il semble vraisemblable que tous les élévateurs d'une partie ou l'autre du pays vont connaître une période de congestion durant l'année en cours.

A la fin de l'exercice financier terminé le 31 juillet dernier, les profits nets s'établissaient à $102,104 ou 20 cents par action, soit 13 pour cent de plus qu'à la fin de l'exercice précédent, où les profits enregistrés avaient été de $89,778 ou 18 cents par action.

On a observé une légère baisse des profits bruts, mais on a par contre réussi à effectuer certaines économies dans les frais d'exploitation, ce qui a aidé à améliorer le poste des revenus d'exploitation. Les autres dépenses ont également subi une réduction par rapport à l'année dernière.

Les revenus provenant d'investissements se sont élevés à $112,718, contre $103,137, tandis que le fonds de roulement s'élevait à $2,634,852 à la fin de juillet, et comprenait des investissements d'une valeur au marché de $2,391,509, acquis au coût de $2,046,894.

La valeur nette aux livres de chaque action s'établissait à $6.53, contre $5.96 un an plus tôt. Le surplus non-distribué totalisait un montant de $2,107,470.

* * *

Canada Malting

Il appert que le résultat des activités de Canada Malting Co. Ltd. au cours de la présente année ne seront pas aussi bons que ceux qui avaient été enregistrés durant 1962.

Depuis le début de 1963, les expéditions sur les marchés domestiques et étrangers ont été de trois à cinq pour cent inférieures à celles de 1962. Cette situation s'est répercutée sur les profits enregistrés, qui seront également inférieurs à ceux de 1962.

* * *

Loblaw Groceterias

L'exercice financier qui a pris fin le 1er juin dernier a été de loin le plus remarquable dans toute l'histoire de Loblaw Groceterias Co., selon le rapport annuel qui vient d'être présenté par le président de la société, M. G. C. Metcalf. Les ventes, les profits et le total des actifs ont été les plus élevés qui aient jamais été atteints.

Les profits nets ont accusé une hausse de 17.5 pour cent à $13,027,930, et équivalent à $12.12 par action, alors que l'année dernière ils avaient été de $11,085,290 ou $10.07. Les ventes sur le marché canadien ont totalisé $521,816,000, soit 4.8 pour cent de plus que les ventes de $497,916,000 enregistrées en 1962.

A la même date, le total des actifs était évalué à $445,612,483, ce qui représente une hausse de $174 millions. Le fonds de roulement s'établissait à $71,099,835, soit $38 millions de plus qu'un an plus tôt.

* * *

Loblaw Compagnies

Au cours de l'exercice financier ayant pris fin le 1er juin dernier, les profits nets de Loblaw Companies Ltd ont accusé une augmentation de 20.6 pour cent, pour atteindre un total record de $11,366,519, comparativement à $9,421,126 pour l'exercice précédent.

Ces profits équivalent à $1.02 pour chacune des 10,101,972 actions en circulation de la classe A et de la classe B, comparativement à 86 cents pour 1962, alors qu'il y avait 9,710,030 actions en circulation.

Loblaw Companies détient 98.3 pour cent des actions privilégiées classe B et 98 pour cent des actions ordinaires de Loblaw Groceterias Company. Son fonds de roulement, au 1er juin, s'établissait à $71,182,666, comparativement à $33,247,367 un an plus tôt.

Nomination chez Marconi

M. BRYAN GREGOR-PEARSE

M. L.M. Daley, gérant-général adjoint de la compagnie Canadian Marconi, est heureux d'annoncer la nomination de M. Bryan Gregor-Pearse au poste nouvellement créé de gérant de la publicité pour la compagnie.

Entré dans la compagnie en 1957 comme gérant de la publicité pour la division électronique nationale, M. Gregor-Pearse met au service de son nouveau poste 13 ans d'expérience dans la publicité dont 13 années passées au service de l'industrie électronique. En qualité de gérant de la publicité pour la compagnie, M. Gregor-Pearse sera chargé de toutes les activités publicitaires au niveau des consommateurs et s'occupera aussi de la publicité de prestige de Marconi.

SCHERING CORPORATION LIMITED

Nomination

La nomination de M. Howard H. Joyce au poste de vice-président exécutif et directeur général de Schering Corporation Limited, fabricants de produits pharmaceutiques de Pointe Claire, Québec, ainsi que son élection au bureau de direction, ont été annoncées par M. Francis C. Brown, président de Schering Corporation, de Bloomfield, New Jersey. M. Joyce succède à M. Mitchell Chadrjian qui a été rappelé à la maison mère.

Né à New York, M. Joyce est au service de la maison Schering depuis 1956 et il a occupé divers postes dans l'administration et la mise en marché avant d'être nommé assistant auprès du président en 1961. Diplômé du Columbia College et du Harvard Graduate School of Business Administration, il servit comme officier dans l'aviation américaine au cours du dernier conflit mondial.

DOMINION BRIDGE COMPANY LIMITED

DIVIDENDE No 205

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende de DIX CENTS (10c) l'action sur les actions sans valeur au pair en cours de cette compagnie a été déclaré pour le trimestre se terminant le 31 octobre 1963, payable le 7 novembre 1963 aux actionnaires inscrits à la fermeture des affaires le 11 octobre 1963.

D'ordre du conseil d'administration.

Wm BAXTER
Secrétaire-trésorier

Lachine, Qué., 24 septembre 1963

Les perspectives du commerce entre l'Est et l'Ouest sont excellentes

GENEVE. (Reuter) — Les perspectives qui s'offrent au commerce Est-Ouest sont excellentes, a déclaré hier un porte-parole de la commission économique pour l'Europe.

Cet optimisme est partagé par les experts de pays occidentaux et communistes qui viennent de se réunir à Genève, enfin de préparer un rapport que le comité pour le développement du commerce examinera, lors de sa prochaine réunion, le 21 octobre.

Les experts, représentant les Etats-Unis, la France, le Royaume-Uni, la Suède, l'Union soviétique, la Tchécoslovaquie et la Hongrie, ont essentiellement discuté de trois problèmes :

1. Le rôle des tarifs douaniers dans les pays membres, à systèmes économiques différents, et l'influence de la politique des prix et de la politique financière sur le commerce extérieur.

2. L'application de la clause de la nation la plus favorisée et du principe de traitement non-discriminatoire au sein de systèmes économiques différents.

3. La possibilité de créer un système d'échange et de paiements présentant un caractère plus "multilatéral".

La réunion des experts, a ajouté le porte-parole, n'était qu'une première étape, "mais ce fut une très bonne étape".

New Goldvue

Un rapport intérimaire publié par New Goldvue Mines Ltd. indique que cette société, au 31 juillet, avait des disponibilités de $24,587 et des exigibilités de $37,059. De plus, le total de ses comptes à être perçus par suite de la vente d'une propriété située en Californie s'élevait à $60,731, et les autres investissements détenus par la société atteignaient une valeur de $37,205.

NOMINATION A LA WESTERN GYPSUM

M. J. L. McQUHAE

M. Nigel W. Puttock, président de la Western Gypsum Products Limited, annonce la nomination de M. J. L. McQuhae au poste de directeur des ventes pour l'est du Canada.

M. McQuhae, qui est au service de la compagnie depuis 1955, était directeur des ventes pour la région de la Colombie-Britannique. ●

Nomination à la Seagram Overseas Corporation Ltd.

M. Cedric W. Granda qui vient d'être nommé gérant des exportations pour l'hémisphère occidental et l'Extrême-Orient. M. Granda, qui était auparavant assistant-gérant des exportations, entra au service de Seagram Overseas Corporation Ltd. en 1949 et accède à son nouveau poste avec plusieurs années d'expérience en commerce international. Dans son nouveau champ d'action, il sera responsable des ventes et de la distribution des produits Seagram Overseas Corporation et de ses filiales. ●

Occasion à l'administration des ventes

La régie interne du service des ventes d'une importante entreprise manufacturière d'empaquetage cherche un superviseur bilingue âgé de plus de 28 ans et diplômé d'université de préférence. Veuillez répondre en anglais donnant détails de votre expérience et de vos antécédents.

CASE 9298, LA PRESSE

CEUX QUI S'Y CONNAISSENT

s'accordent à dire que "le" bureau à prix juste est aussi difficile à trouver que la proverbiale aiguille. Nous croyons cependant qu'une visite à la

PLACE VILLE-MARIE

et à notre groupe de modestes bureaux qui respirent le chic et le prestige vous convaincra que c'est l'endroit par excellence à Montréal où l'on concilie espace et prix modique.

425 pieds carrés	$198 par mois
780 pieds carrés	$429 par mois
1036 pieds carrés	$570 par mois
1843 pieds carrés	$1,014 par mois

- CLIMATISATION
- MURS PEINTURES
- STORES VENITIENS
- CLOISONNEMENT
- COUVRE-PLANCHERS
- CANALISATIONS ELECTRIQUES

BAUX DE 3 ANS SI DESIRE

Visitez-nous au 14e étage ou téléphonez à

M. HOWARD LESSER — 861-9393

BELLE OCCASION EN RELATIONS INDUSTRIELLES

La situation . . .

Une occasion exceptionnelle d'accéder à un poste supérieur au service d'une grande compagnie canadienne. La responsabilité principale a trait à la négociation et à l'administration de contrats syndicaux, en plus de la responsabilité se rapportant à tout le domaine des relations ouvrières, y compris les programmes de prévention des accidents et de sécurité, l'administration des salaires et des gages, et la sélection et l'entraînement du personnel. Excellentes perspectives. Salaire au début jusqu'à $12,000. Lieu de travail : Montréal.

L'homme . . .

Administrateur maîtrisant les deux langues, âgé de 30 à 50 ans, possédant au moins un diplôme universitaire de préférence se rapportant à l'apprentissage en relations industrielles. Il doit avoir cinq ans d'expérience en relations industrielles y compris la négociation effective de contrats et posséder de vastes connaissances dans les fonctions du personnel. Il doit être bon administrateur et négociateur, souple, réfléchi, diplomate et énergique.

Vous référant au numéro D 50, veuillez répondre en toute confiance à :

P.S. ROSS ET ASSOCIÉS
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION
PLACE VILLE-MARIE, MONTREAL

PRESIDENTS DES EPICIERS EN GROS

M. RENE PROVOST

M. ROLAND PROVOST

Sur le plan national, comme sur le plan provincial, les épiciers en gros ont récemment choisi leurs présidents respectifs parmi les directeurs de COUVRETTE & PROVOST LTEE. Un tel honneur reflète l'importance grandissante que cette firme montréalaise acquiert dans la distribution des produits alimentaires. On reconnaît (à gauche) le vice-président exécutif et directeur général de la firme, M. RENE PROVOST, élu président de l'Institut Canadien de la Distribution Alimentaire et (à droite) un autre vice-président de la firme, M. ROLAND PROVOST, élu président de l'Association des Epiciers en Gros de la Province de Québec; M. Roland Provost est aussi gérant de Provost & Provost (1961) Ltée. ●

*Adresse de Prestige**

360 St. James

Etudiez les nombreux avantages de location dans le Centre Financier de Montréal*

Points saillants —

- Petits et grands bureaux
- Salle de Conférence
- Climatisation
- Agencements électriques
- Ascenseurs automatiques

Montreal Trust Company

Place Ville-Marie
Montréal 2, P.Q.

E. D. Strother
R. Heslop
861-1681

NOMINATIONS DE BREITHAUPT, MILSON & BENSON

M. W. A. MAAS — M. CLEMENT FLUET — M. PETER R.L. CHARLES

M. P. S. Wilson, président de Breithaupt, Milson & Benson Limited, annonce les nominations de trois nouveaux vice-présidents, MM. William A. Maas, Clément Fluet et Peter R. L. Charles. M. Maas entra au service de Breithaupt, Milson & Benson comme administrateur des comptes en 1960 et devint superviseur des comptes en 1962. M. Fluet est directeur créatif de Breithaupt, Milson & Benson Ltd. de Montréal. M. Charles entra à la compagnie comme directeur des services moyens en 1961. ●

service de réservations d'hôtel du Canadien Pacifique

service gratuit de réservations pour le Château Frontenac, Québec et pour les hôtels du Canadien Pacifique à Toronto, Winnipeg, Regina, Calgary, Victoria.
À MONTRÉAL
composez
866-3048

Dans les autres villes, communiquez avec votre agent de voyages ou tout hôtel ou bureau du Canadien Pacifique.

GUY TOMBS LIMITED (1921)

International Forwarders, Shipping and Travel Agents
per mare — per terras — per aerem

CORPORATE AGE — 42 YEARS
BUT
EXPERIENCE — 410 YEARS

AVAILABLE THROUGH THE 15 SENIOR MEMBERS OF THE MULTILINGUAL EXECUTIVE AND STAFF WHO HAVE AN AVERAGE OF 25 YEARS OF SERVICE WITH THE COMPANY IN

TRADE TRANSPORT TRAVEL

CONDUCTING BUSINESS IN 9 DIFFERENT LANGUAGES: CZECHOSLOVAK, DUTCH, ENGLISH, FRENCH, GERMAN, HUNGARIAN, ITALIAN, PORTUGUESE, AND SPANISH

The Company also undertakes industrial site studies and market deliveries.

At 1085 Beaver Hall Hill, Montreal, Que. in the historic house with the Red pennant, a few doors south of the breathtaking new commercial centre on Dorchester Blvd.

Cette annonce est l'une des dix (provenant pour la plupart de banques canadiennes) qui ont paru récemment dans un magnifique supplément de l'édition internationale du "New York Times", publié à Paris, ayant pour sujet l'Exposition canadienne internationale et universelle de 1967.

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	11 h.
—	Abitibi	46½	46¼	—
25	Algoma	57	57	57
505	Alumin	28½	28⅜	28½
150	Alum 4¼ p	39¾	39¾	39¾
—	Alum 1pr	22¼	22¼	—
—	Alum 2pr	47½	47½	—
—	Ang Cdn p	53	53	—
100	Angl T 4½p	45	45	45
—	Ang. T-265p	52¾	52¾	—
—	Ang. T 2.90p	53½	53½	—
—	Argus	11½	11⅜	—
—	Argus 2.60p	52½	52½	—
—	Argus 2.70p	52½	52½	—
—	Argus C p	9⅛	9⅛	—
100	Asbestos	24⅞	24⅞	24⅞
—	Atl Sug	18½	18½	—
—	Bail S 5⅝p	25	25	—
—	Banq CN	78	78	—
—	Banq Imp	64¾	64¾	—
—	Banq Mont	64¼	64¼	—
—	Banq N-E	73	73	—
—	Banq P C	51½	51	—
90	Banq Roy	74¾	74¾	74¾
—	Banq Tor-D	63¾	63⅜	—
—	Bath Pow	17	17	—
—	Bath Pow A	17½	17½	—
270	Bell Phone	54⅛	54⅛	54⅛
—	Bow C 5pr	51	50⅜	—
—	Bow Mer Pr	52	52	—
—	Bow Paper	6	6	—
—	Brazil	280	273	—
200	BA Oil	28⅜	28⅜	28⅜
925	BC Forest	22⅞	22⅜	22¾
—	BC Power	24⅞	24⅜	—
—	BC Phone	55¼	55¼	—
—	BC Pho 4⅜	88	88	—
—	BC Pho 4¾	98	97½	—
—	BC Ph 4¾	107½	107½	—
—	BC Ph 5⅜	108	108	—
—	Brockvl Pr	6¾	6¾	—
—	Brown	15½	15½	—
—	Bruck A	23	23	—
300	Bruck B	7½	7½	7½
45	Build Prod	25½	25½	25½
—	Bulolo	6	6	—
—	Cal Pow	21⅝	21½	—
—	Cal Pw 5p	103¼	103¼	—
100	Can Cem	37⅜	37¼	37¼
—	CanCm pr	27	27½	—
—	C Dom Sug	26¾	26¼	—
—	Can Fndry	3	3	—
—	Cl Fndry	21½	21½	—
—	Can Malt	22⅞	22⅞	—
—	C Safe 4.40	97	97	—
—	C S L	55½	55½	—
—	C S L Pr	13⅛	13⅛	—
—	CAviation	10⅜	10¼	—
275	C Brew	10⅛	10	10
—	CBrew Pr	50⅜	50½	—
—	C Brew Pr	53	53	—
—	CBr Malum	9¼	9	—
—	C Bronze Pr	94⅜	94⅜	—
z20	id 1.75 Pr	36	36	36
—	C Chemical	11⅜	11⅜	—
—	CChem	470	470	—
—	C Convert	380	380	—
—	C Convert	5	5	—
—	C I L	16¼	16¼	—
—	C I L Pr	83½	83½	—
—	C Int Pow	16	15⅝	—
125	C Int Pow	46⅜	46⅜	46⅜
—	C Marconi	4	4	—
1035	CPR	33½	33⅜	33⅜
150	C Pet p	12¼	12¼	12¼
—	C Vickers	20	20	—
—	Can Wire	7¾	7¾	—
—	C Del Rio	790	785	—
—	Chrysler	80½	80½	—
—	Coghlin	5¾	5¾	—
300	Col Cell	8	8	8
—	Cons MS	29⅛	29	—
—	Cons Text	9	9	—
—	Consu Gls	11	11	—
—	Corby A	18⅝	18⅝	—
—	Corby B	17¾	17¾	—
—	Cor Cred	6¼	6¼	—
—	Crain RL	14½	14½	—
—	Crown Cork	80	80	—
—	Cr Zell A	26⅜	26¼	—
100	Dist Seag	54	54	54
—	D Bridge	17⅞	17⅞	—
—	D Coal p	12½	12½	—
—	D Corset	22	22	—
—	D Fndry	64⅛	64	—
—	D Glass	18	18	—
—	D Glass Pr	19¼	19¼	—
—	D Lime	7	7	—
—	D Steel	13½	13½	—
—	D Stores	15⅝	15⅝	—
245	D Tar	17⅝	17⅝	17⅝
—	D Text	19⅞	19⅞	—
—	D Text pr	148	147	—
—	Donohue	24¼	24¼	—
—	Du Pont	403½	403½	—
—	Du Pont p	91	91	—
—	Dupuis 'A'	10⅜	10⅝	—
—	Eddy Match	62⅜	62¼	—
—	Enamel 'B'	185	185	—
100	Falcon	55½	55½	55½
—	Fam Play	19¼	19¼	—
—	Fleetwood	20	20	—
—	Ford	60¼	60¼	—
—	Foundtion	8½	8½	—
—	Fraser	31½	31½	—
—	Fr Pete p	99½	99½	—
—	Gen Dyn	25¾	25¾	—
—	G S Wares	12⅛	12⅛	—
600	Good pr	45¾	45¾	45¾
—	Gr B C I	11	11	—
—	G B C P	48¼	48¼	—
—	G L Paper	23	22¾	—
—	Handy An	15	15	—
—	Hardete	220	220	—
—	Hawk S	5⅞	5⅞	—
—	Hollinger	28	28	—
—	Home O A	13	11⅞	—
—	Home O B	13	13	—
—	Horne Pf	225	215	—
400	H Smith P	43	43	43
—	Hud B MS	56¾	56	—
—	Hud B C	14⅜	14⅜	—
—	Husky Oil	6½	6½	—
200	Imp Oil	43⅞	43⅞	43⅞
—	Imp Tob	14	13⅝	—
—	Imp Tob Pr	6⅛	6⅛	—
200	Ind Accep	24	24	24
—	I Ac 2.25 P	48½	48½	—
—	I Ac 4.50P	96	96	—
—	Inglis	5½	5½	—
1100	Inland C Pr	17¼	17¼	—
—	Int Bronze	21½	21½	—
245	Int Nickel	69¼	69	69
—	Int Pap	38½	38⅛	—
—	Int Util	25	24⅞	—
—	Int Util Pr	49½	49½	—
—	Interp P L	84½	84½	—
—	Iro Glass P	9¾	9¾	—
—	Jamaica PS	11¼	11¼	—
—	Labatt	18½	18½	—
—	Laura Sec	17	17	—
100	Laura F 'A'	13⅞	13⅞	13⅞
—	Laur F 6¼	20¾	20¾	—
—	Laur F 1.25	20½	20½	—
—	Lau F 2.00	37¾	37¾	—
—	Lewis Bros	7¼	7¼	—
—	Loblaw A	7⅞	7⅞	—
1050	Loblaw B	7⅞	7⅞	7⅞
—	Loeb M	18½	18½	—
—	MacKinnon	7	7	7
—	McLaren A	21	21	—
—	McLaren B	23	23	—
125	McMill-Pw	24½	24½	24½
—	Maritime Tl	20¾	20¾	—
380	Mass F	15¾	15¾	15¾
—	aMss Fpr	108	108	—
—	Mirno pr	12¼	12¼	—
—	Mitch R A	7	7	7
—	Mtch R B	3.75	3.75	—
—	Molson A	28½	28⅜	—
—	Molson B	28½	28½	—
—	Mt Loco	12¼	12¼	—
—	Mtl Trust	100	100	—
—	Moore Crp	52⅜	52⅝	—
—	Morse Rob A	9½	9½	—
—	Nat Drug	16¼	16¼	—
100	Nfld Light	11⅞	11⅞	11⅞
125	Noranda	38¾	38⅝	38⅝
—	N Ont Gas	19¾	19¾	—
—	N S Light	25	25	—
200	Ogilvie	14½	14½	14½
—	Ogilvie Pr	36½	36½	—
—	Ont Steel	22¼	22¼	—
—	Oshawa	35¾	35¾	—
—	Pac Pete	13	12¾	—
—	Page-Hers	19⅝	19½	—
—	Penmans	29¼	29¼	—
—	Placer	28	28	—
—	Power Co	9⅞	9¾	—
50	Price Br	37¾	37⅝	37⅝
—	Price Pr	90	90	—
—	Prov Tr	48½	48½	—
—	QN Gas	8⅝	8¼	—
—	QN G wts	4.05	4.05	—
—	QN G pr	115	110	—
—	Que Phone	43½	43½	—
—	Que 5R pr	21	21	—
—	Reed Paper	8½	8½	—
—	Reitmans	10½	10½	—
—	Reitmans A	9	9	—
—	Reynolds P	95	95	—
—	Rio Alom	14	14½	—
252	Rolland A	9½	9½	9½
—	Rothmans	7¼	7¼	—
—	St L Cm A	17	17	—
—	StL Cp AP	100	100	—
650	Salada F	11	10¾	10½
—	Scott LaS	7	7	—
—	Shaw Ind	4.90	4.90	—
—	Shell Inv P	27⅜	27⅜	—
—	Shell Oil	18	17¾	—
z25	Shop Save	8⅞	8⅞	8⅞
—	Sicard	8¼	8¼	—
—	Simpsons	36⅛	36	—
—	Southam	29½	29½	—
—	Std S Steel	12½	12¼	—
100	Steel Can	22⅝	22⅝	22⅛
—	Steinbg 'A'	21	21	—
—	Texaco Can	51	50½	—
600	T Fin 'A'	12	12	12
200	TrCan Corp	10	10	10
—	Tr Can PL	32½	32⅛	—
—	Tr Mt Pl	15¼	15⅛	—
—	Triad Oil	156	156	—
—	Turbull El	11	11	—
—	UN Steel	475	475	—
—	Viau	12½	13	—
100	Walk GW	58½	58½	58½
—	W Knapp	65	65	—
—	WCoast Tr	16	16	—
—	WCoast T vt	15½	15½	—
—	W Pac Pd	18½	18½	—
—	Weston 'A'	17	17	—
—	Wstn 'A' wt	915	915	—
—	Weston 'B'	18⅞	18⅞	—
—	Wstn 4½ pr	97	97	—
—	Zeller's	36½	36½	—

Bourse Canadienne

Ventes		Haut	Bas	11 h.
4000	Ajax	13	13	13
—	Alpha 'A'	5⅛	5	—
1500	Alscope	63	60	60
1500	Alsof	18	17	18
—	Amerarium	6	6	—
—	Anthonian	9½	8	—
—	Arno	5	5	—
—	Atlas Tel	285	285	—
500	Augustus	29	29	29
—	Baker S 'A'	⅛HT	HT	HTRAR
—	Baker Talc	10	10	—
—	Band Ore	9	9	—
—	Barvalee	21	3	—
—	Bateman	6½	6	—
—	Beau Placer	10	10	—
—	Beld-Cort	11½	11½	—
—	Beld-Cort	12	12	—
—	Bellechasse	20	20	—
3500	Burnt	32	31	32
—	Black River	7½	7	—
300	Blue Bon	325	325	325
—	Bornite	16	15	—
—	Bouzan	11½	11½	—
—	BC Pack	17⅞	17⅞	—
—	Bruneau	24	22	—
—	Cal-Ed	20¼	20¼	—
—	Calumet	3	3	—
—	Camp Chib	375	375	—
—	CS Pete	420	420	—
—	C-Collieri	9	9⅞	—
—	C Delhi	460	460	—
—	C Dredge	425	425	—
—	CF P 2pr	42½	42½	—
100	C Interru	300	300	300
3500	Canorama	10	10	10
—	Canuba	1½	1½	—
—	Carbec	6	6	—
—	Cartier-Que	5	5	—
—	Casavant	460	460	—
—	Cassiar	11⅛	11⅛	—
—	Cent Man	4	4	—
—	Chemalloy	65	60	—
—	Cessland	155	155	—
—	Chib Copper	9	8	—
—	Chipman	3	3	—
—	Clevlnd Cop	4	4	—
100	Cm Bus M	425	425	425
—	Cominga	4	4	—
500	Com O n G	77	77	77
—	C C Cad	5	5	—
—	C Div S p	25⅜	24	—
—	C Mogador	19	18	—
—	C Monpas	4	4	—
—	C New Pac	17	17	—
330	Cn Paper	38¾	38¾	38¾
—	Que Yell	4	4	—
—	Copstream	11	11	—
—	Couvrt A	9½	9½	—
—	Credit MG	11	11	—
—	Dalfens	10	10	—
—	Delta Elect	235	210	—
100	Denault A	15	18	18
—	Denault wt	775	775	—
—	Dolsan	6	6	—
—	Dome	31¼	31¼	—
4000	D Explorers	28	28	28
—	Dm Leahids	26	25	—
—	D Oilah	28	27½	—
400	Dr Weld	9½	9½	9½
—	Dumagami	133	130	—
—	Dumont	23	22	—
—	East Sull	251	251	—
1100	East Vent	112	112	112
—	Elder	90	90	—
—	Electrolier	10½	10½	—
—	Emp Oil	2½	2½	—
1000	Equity Expl	9	9	9
—	Fab Met	12	11	—
—	Fabi	7	7¾	—
—	Fano	2½	2½	—
—	Fiscal	8½	8½	—
—	Fis p	19	19	—
—	Fontana	3½	3½	—
—	Fort Rel	17	17	—
2500	Fox Lake	21	21	21
—	Frigistors	95	95	—
—	Fundy	7	6½	—
2000	Futurity	16	16	16
—	G Autotron	450	390	—
—	Glen Lake	136	130	—
—	Gold Age	20	17½	—
—	Grissol	145	145	—
—	Gui-Por Ur	6½	6½	—
—	Hastings	103	103	—
—	Hubbard	16	16	—
—	Hubbrd A	26½	26½	—
—	Inind Chm	300	300	—
—	Inspiration	225	225	—
—	Int Atlas	115	115	—
—	Int Ceram	3	3	—
200	Int Helium	145	144	144
—	Intp Dredg	10½	10½	—
—	Inv Fond	51¼	51¼	—
—	Iso	99	99	—
—	Israel Co	7	7	—
—	J B	10¼	10¼	—
—	Jubilee	210	205	—
—	Kenting A	450	450	—
100	Kiena	4.85	4.85	4.85
—	Kodiak Pe	115	105	—
—	Kontiki	4½	4½	—
—	Lb Accept	8¼	8¼	—
—	Labrador	33½	33½	—
—	Ladluboro	115	105	—
—	Lait Leclerc	7⅜	7⅜	—
—	Lambt A	18¾	18¾	—
500	Lamontag A	10¼	10¼	10¼
—	Leland P	350	350	—
3000	Lingside	6	6	6
—	Lochber	175	175	—
7000	Majortrans	4	4	4
—	Malartic HY	50	40	—
1000	Massval	7½	7½	7½
—	Matachewan	24	24	—
—	McIntyre	48½	48	—
—	McKinney	12	12	—
—	Malartic	¼	¼	—
—	Melchers	7⅝	7⅝	—
—	Melchers Pr	5	5½	—
1300	Merc Chip	12	10	10
1200	Merrill	112	108	108
—	Mid-Chib	34½	28	—
—	Midepsa	163	150	—
—	Mistango	21	21	—
—	Molyb	45	45	—
—	Monpre	6½	6½	—
1600	Mt Pleasant	93	93	93
—	M R Daries	6	6¾	—
200	M R Rice	11¾	11¾	11¾
—	Mussens	65	05	—
300	Nat Aut V	130	130	130
1250	Native Min	9	9	9
—	N Formaq	4	4	—
—	Newrich	19	19	—
200	N W Amulet	11	11	11
—	Nocana	3	3	—
—	Norac Fin	12	12⅜	—
—	N A Asbest	7	7	—
—	N A Rare	28	28	—
14600	Northern	260	251	255
—	N Calanask	7	7	—
—	O'Brien	48	48	—
3000	Opemisca E	15	14	14½
—	Opemisca C	805	800	—
—	Orchan	315	315	—
—	PA Inv	350	350	—
—	Paton	10⅜	10⅜	—
—	Paton 7 p	22¾	22¾	—
100	Pat Sully	10	10	10
—	Peace Riv	425	400	—
—	Pennbec	4½	4½	—
—	Phoenix O	74	74	—
—	Pitt Gold	5	5	—
—	Pitt Prime	5	3½	—
—	Pwr C 1 p	45	45	—
—	Pwr C 2 p	10⅜	10⅜	—
—	Que Chib	18½	18½	—
—	Q. Cobalt	2 25	2 25	—
—	Que Smelt	15	15	—
—	Red Crest	2½	2½	—
—	Ruby Foo	235	230	—
—	Ruby F wts	20	20	—
140	St L Colum	80	77	—
3300	Saucon D	33	30	33
—	Silver Reg	14	14	—
100	Silver Sum	50	50	50
—	Silver T	20	20	—
—	Sobey's	15	15	—
—	Soca	40	40	—
24500	S Dufault	19½	115	19½
—	SC P 5 Pr	115	115	—
—	Spartan Air	45	45	—
—	Spartan Wts	12	12	—
100	Stairs Ex	235	235	235
—	Stand Gold	7	7	—
—	Sullivan	155	155	—
—	Superpac	6½	6½	—
—	Suptest O	18	17	—
2500	Tache	15	15	15
500	Talisman	70	70	70
—	Tazin	12	11	—
300	Tib Expl	5	5	5
100	Tr C Free	225	225	225
—	U Asbesto	295	295	—
—	U Copr 'B'	25	25	—
500	Un Obalski	66	66	66
400	U Town El	17	17	17
—	Val-Mar	5	5	—
200	Vander Ho	105	105	105
—	Vanguard	6½	6½	—
—	Virginia	3	3	—
—	Weedon	4½	4½	—
—	Westburne	86	86	—
—	West Reliu	26	25	—
—	Westeel	19¾	19¾	—
1000	Westville	3	3	3
—	York Spec	5¾	5¾	—

cours des obligations

Source : Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

GOUVERNEMENT DU CANADA

		Achat	Vente
4	15 déc.	1963	99¾
3¾	1er sept.	1965	99
4½	15 déc.	1966	99
2¾	15 uin	1968	92
5½	1er juillet	1969	102
4½	1er sept.	1972	94
5	1er oct.	1975	101
3¼	1er juin	1976	82
4½	1er sept.	1983	91
3	Perpétuels		
CNR 5½	15 déc.	1964	102
CNR 4½	1er av.	1967	98½
CNR 5¾	1er avril	1965	103½
CNR 4	1er fév.	1981	84½
CNR 5	1er août	1987	96
Alta Mu F	5½	1963	98
BC Electric	5¾	1988	92¾
BC Electric	5¾	1969	92
BC Electric	3¾	1968	91
BC Electric	5¾	1977	99¾
BC Po 5 15 sept.		1962	92
Manit 5¾, 15 jan.		1981	100
NB 3½, 15 sept.		1965	97
NB 5½, 15 déc.		1956	94
Newfnd 6, 1er fv.		1981	99
N Sco 5¼, 1 sept.		1982	96
N Sc 3¼, 15 juin		1965	96¾
Ont. 3, 15 avril		1965	96½
Ont. Hyd, 5¼ nov.		1983	96
Ont Hyd, 4 mars		1966	97
Ont 5¼, 1 oct.		1983	97

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

Q. 5¼, 1er août		1935	94½	95½
Que 5½, 1 juin		1980	97½	98½
Que 4¾, 15 jan.		1977	91½	92½
Qué. 5¾, 1 fév.		1986	99½	100½
Québec 6, 1 août		1972	102½	103½
Qué 6, 1er août		1987	101½	102½
Q Hyd 3½ 1 mars		1975	83½	84½
Q Hyd 3½, 1 nov.		1985	97½	98½
Sask 5½, 10 mars		1982	98	99
Shaw WP 3½		1970	89	90½
Shaw WP 4¾		1976	89	91
Shaw WP 5½		1972	99	100

EMPRUNTS CONVERTIBLES

Abitibi P&P 4½	1966	101½	103½
Brazilian T. 4½	1971	69	73
Can Delhi 5½	1973	94	96
Cdn Petro 4	1972	86	88
Cdn Utilities 5¾	1977	132	—
Gryhnd Lines 5½	1978	191	—
Home Oil 5¾	1971	100	—
Home Oil 6	1976	116	118
Inla Cement 4½	1976	91	—
Inland N Gs 5½	1977	96	98
Loblaw 4¾	1976	125	—
Pac Pete 5	1977	108	111
Simpson's 5	1976	138	—
Simpson's 5½	1979	105	107
T.C.P. 5	1968	137	139
TCP In Not 5½	1987	100	—
Triad Oil 4¾	1971	88½	89½
Utd Town E 6¼	1981	120	—
Westcoast 5½	1968	101	103

MUNICIPALITES

Mtl, 3, 1er nov.		1973	77½	79½
Mtl 5½, 1er déc.		1981	95½	97½
T. Met. 5½, 15		1982	97	98
Ott. 5½, 2 juil.		1980	97¾	98¾
Van 6, 15 juin		1980	101¾	102¾

INDUSTRIES

Alb. Gas Th	5¼	1981	93½	97½
Abit P P	6¼	1977	102	105
Algoma Steel	5¼	1978	93½	97½
Alum of Can	4½	1973	93	94
BA Oil	5¾	1977	96	97
C.B. Alum	5¾	1980	99½	100½
Cdn Brews	5	1983	94	95
Dom Brew	5½	1968	96	97
Can. Chem	5¼	1971	99	100
Can Cement	5¼	1976	97	98
C I L	5¾	1977	100	101
C P R	3¾	1972	88	89
C P R	5	1983	92	93
Credit Fonc	5½	1974	97	99
Dom Tar	5¼	1978	95½	97½
Dom Stores	5½	1976	97¾	98¾
Dom Textile	4	1966	96½	97½
GM Accept	4¾	1969	96	97
Imperial Oil	3	1969	90	92
Indus Accept	5¾	1982	98½	99½
Loblaw Groc	6	1977	100	102
Massey Ferg	4½	1976	94	95
Reynolds Al	5¾	1976	99½	100½
Shell Oil	4¼	1976	90½	100½
Shell Oil	5¾	1978	100	102
St Law Corp	5	1978	94	95
Simpson's	4¾	1973	96	98
Steinberg	5¼	1972	98	99
T.C.P.	5.85	1987	99	100½
Traders Fin	5¾	1974	99½	100¾
Weston Geo	4¾	1971	94½	95½

SERVICES PUBLICS

Anglo Teleph	6	1963	101	—
Avalon Tel	3½	1966	93½	—
Bell Teleph	3¾	1979	84	85
Bell Teleph	5½	1984	99	100
Bell Teleph	6¼	1978	104½	106
Bowat Pow	3¾	1980	83	—
Brazil Trac	4¾	1970	70	75
BC Teleph	5¼	1983	95	97
Calg Power	3¼	1972	85½	—
Cdn Electric	4	1968	91½	—
Cdn W Nat	5¼	1962	100	—
Consum Gas	5¼	1977	99½	—
East Lt & P	4	1969	90	—
Gt Lt & Pwr	5¾	1977	100	102
Marit Electric	4	1975	84	—
Nfld Lt & P	4½	1974	89½	—
Nfld Lt & P	5½	1979	96½	—
N On N Gas	5½	1982	99½	—
N Telephone	6	1981	101	—
Power Corp	5½	1977	98½	99½
Power Corp	6	1981	98½	99½
Q Nat Gas	5¾	1985	91	93
Que Tel	5	1977	101½	—
Steinberg	6	1982	100	102
Union Gas	5	1967	95	97
Union Gas	5¾	1981	100	102

IMMEUBLES

Brant Cr Real	5	1978	94	—
Eaton's Real	3½	1968	93	94
Eaton's Realty	5	1978	94	96
Lob. Leased	5½	1983	98½	100

NOMINATIONS AU MONTREAL AEROPORT HILTON

ANDRE MENARD

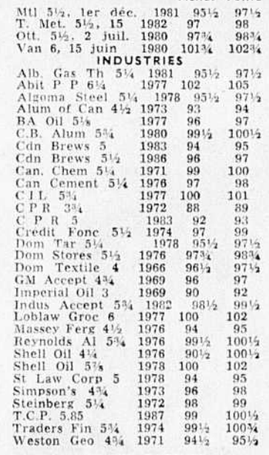

BOSWELL MALCOLM

M. Jacques Bélanger, directeur du nouvel hôtel Montréal Aéroport Hilton annonce la nomination de M. André Ménard comme directeur en résidence et de M. Boswell M. Malcolm, comme directeur des ventes et des congrès. Avant leur nomination, tous deux étaient à l'emploi du service des ventes de l'hôtel Reine Elizabeth. •

Marchés irréguliers à l'ouverture

MONTREAL — Les cours étaient irréguliers et le virement des transactions assez actif aux deux bourses de Montréal.

B. C. Forest et Loblaw enregistrèrent des gains de ⅜ chacun. Salada Food, Aluminium, Massey-Ferguson et Asbestos étaient en hausse de ⅛ chacun.

En perte, Int. Nickel, Imperial Oil et Labatt reculent de ¼ chacun, Cdn Breweries et Dom. Tar de ⅛ chacun.

Au secteur minier, Opemiska recule de 5 cents, Pat Silver de 3 cents et Saucon Development de 1 cent. South Dufault était en avance de 1 cent.

* * *

TORONTO — Les prix étaient irréguliers à l'ouverture d'une séance légère à Toronto.

National Trust a augmenté de ½ et Loblaw Companies "A" a monté de ⅜. Les distilleries Seagrams, Ogilvie Flour Mills et Traders Finance "A" ont tous baissé de ⅛.

Dans les mines spéculatives, Salem a augmenté de sept cents à 43 cents et ISO a monté de deux cents à $1.16.

Dome Petroleum a baissé de ⅛ et Great Plains Development a gagné ⅛ dans les pétroles de l'Ouest.

Les métaux communs et le marché étranger étaient calmes.

* * *

NEW YORK — La séance était active ce matin à Wall Street ; mais les changements étaient peu considérables.

Plusieurs titres ont conservé leur cote.

Xerox a augmenté de cinq points, Polaroid, de quatre environ. U.S. Smelting était en hausse de trois points tandis que IBM et Control Data ont progressé de plus d'un point chacun.

Chrysler a baissé de 1⅝ à 83½ dans un virement de 15,000 actions et un autre de 12,000. Les autres automoteurs sont demeurés inchangés.

Les aciéries étaient légèrement en hausse tandis que les produits chimiques ont progressé sur un large front.

LONDRES — Le rapport Denning sur le scandale dans l'affaire Profumo ne semble pas avoir d'effets adverses sur les cours à Londres.

Les titres de choix se comportaient un peu mieux. Les titres cotés en dollars étaient plutôt ternes, à la suite de la tenue irrégulière de Wall Street la veille.

Certaines valeurs canadiennes étaient en baisse d'environ 1 point, nommément Price Bros., Algoma et Cons. Mining.

Aluminum était ferme et Int. Nickel avait meilleure allure. Les banques canadiennes étaient mixtes.

* * *

PARIS — Les meilleures dispositions du marché qui s'étaient esquissées hier, se sont affirmées à la séance de ce jour et, souligne-t-on dans les milieux bancaires, ce mouvement est accompagné d'une légère extension du volume des échanges.

En l'absence de facteurs économiques nouveaux, les professionnels ont pris texte des données purement statistiques du marché.

L'amenuisement des positions et l'augmentation du taux de rendement des titres — pour procéder à l'ajustement de certains cours anormalement dépréciés.

Aux étrangères, les allemandes évoluent dans un marché creux. Les italiennes marquent le pas.

cote des grains

Marché à terme :

WINNIPEG

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
AVOINE :				
Oct.	80⅜	80¾	80⅜	80¾
Déc.	80⅜	80¾	80⅜	80¾
Mai	82¾	83⅜	82½	83½
ORGE :				
Oct.	1.20	1.20¼	1.19	1.20
Déc.	1.14⅜

Conférence des ministres de l'Education

Le Québec s'oppose à l'uniformité de l'enseignement à travers le Canada

QUEBEC. (J.G.) — A sa présente réunion le comité permanent des ministres de l'Education met l'accent sur les besoins prioritaires de l'enseignement au Canada.

Les six ministres réunis ont convenu, hier, d'attirer l'attention de leurs gouvernements respectifs sur ces besoins afin d'amener une offensive en ce sens à la conférence fiscale fédérale-provinciale qui doit avoir lieu en novembre prochain, à Ottawa.

Auparavant, ils avaient tout particulièrement étudié un document soumis par le ministre de l'Education de la Saskatchewan, M. Turnbull, sur les dépenses croissantes de l'enseignement au Canada. On prévoit que le nombre d'étudiants dans les universités canadiennes passera de 151,000 cette année à 311,000 en 1970-71. En 1955-56, il n'était que de 72,700.

Le président du comité, M. Paul Gérin-Lajoie, a fait remarquer aux journalistes, à l'issue des discussions à huis-clos d'hier, que chaque province gardera l'initiative de proposer des méthodes de financement conformes à ses aspirations. Les ministres de l'Education veulent tout simplement qu'à la conférence fiscale on insiste sur la nécessité de trouver de nouvelles sources de financement de l'enseignement et qu'on ait à l'esprit l'importance primordiale de cette question pour la société canadienne.

Par ailleurs M. Gérin-Lajoie a exprimé les réticences du Québec à un projet mis de l'avant par le ministre de l'Education du Manitoba, M. Steward McLean, d'uniformiser l'enseignement au Canada afin de permettre aux élèves de pouvoir facilement passer d'une province à l'autre sans heurts.

M. Gérin-Lajoie a expliqué que le Québec étant à réorganiser ses structures de l'enseignement et à mettre sur pied un ministère de l'Education ne peut présentement souscrire à ce projet mais qu'il ne veut pas être une entrave aux autres provinces qui pourront si, elles le désirent, rechercher une telle uniformité.

Le ministre de l'Education de Terre-Neuve, M. Frecker a souligné pour sa part que ce projet n'avait pas pour but de nuire au bi-culturalisme et qu'il pourrait bien y avoir pour l'ensemble du pays deux programmes, l'un français, qui s'exprime dans un bon français, l'autre anglais. Selon M. Frecker le Québec pourrait ainsi influencer l'enseignement donné dans les écoles françaises du reste du Canada.

Les ministres de l'Education qui participent à la présente rencontre, à laquelle assistent également leurs sous-ministres, sont ceux de Terre-Neuve, de l'Ile du Prince-Edouard, du Nouveau-Brunswick, du Québec, du Manitoba et de la Saskatchewan. Au cours de la journée, hier, le directeur du service de l'enseignement des Indiens du Gouvernement fédéral a également pris part à la discussion.

Théoriquement le fédéral est responsable de l'enseignement des Indiens mais à toute fin pratique dans plusieurs provinces cet enseignement est dispensé par les provinces, le gouvernement central versant un certain dédommagement. C'est ainsi que dans le Québec les enfants indiens de la réserve de Caughnawaga par exemple étudient dans les écoles de la Commission scolaire de Lachine. Le système varie de toute façon d'une province à l'autre.

Futurs propriétaires

ATTENDEZ!

Tout le monde voudra s'établir au VILLAGE DU FORT LAURIER. Maisons originales qui sont autant d'aubaines... situées dans un des plus beaux décors à Montréal. Il vaut la peine des attendre.

Dans le domaine de l'éducation

Mise en garde de M. Lévis Sauvé contre l'influence des technocrates de l'Etat

(G. F.) — Le vice-président de la Fédération des commissions scolaires du Québec, M. Lévis Sauvé, a fait une mise en garde contre l'influence des techniciens sur le gouvernement, dans le domaine de l'éducation. "Il y a danger que dans les affaires de l'Etat, le dernier mot soit réservé aux techniciens, a-t-il déclaré au déjeuner-causerie de l'Ouest commercial et industriel, hier midi. C'est ce qui s'est produit lorsque le ministère de la Jeunesse a promulgué les normes : ce sont des techniciens à la solde du gouvernement qui ont eu le dernier mot".

M. Sauvé, qui est aussi président de la Commission scolaire de La Salle et de l'Association des commissaires d'écoles du diocèse de Montréal, a affirmé que la FCS est favorable à la création d'un ministère de l'Education parce que des changements s'imposent pour mettre fin au gaspillage de talents et pour coordonner l'enseignement. Il a parlé du "tâtonnement et de l'hésitation du département de l'Instruction publique, et de sa timidité de faire quelque chose d'original" en dépit des revendications qui viennent de partout.

Mais nous voulons éviter que ce ministère ne prenne conseil que des techniciens, a-t-il ajouté. C'est pourquoi nous demandons que le Conseil supérieur de l'Education ait la possibilité d'en appeler au peuple, si le ministère ne s'en remet qu'aux techniciens.

M. Sauvé faisait alors allusion à cet amendement au bill 60 proposé conjointement par la Fédération des commissions scolaires et la Fédération des collèges classiques, et selon lequel le ministre serait soumis à "l'avis favorable" du Conseil, avant de faire des règlements sur toute question de nature pédagogique. Il a affirmé que l'amendement ne visait pas à soumettre le ministre au veto du Conseil, mais plutôt à donner au Conseil le droit de rouspéter contre les décisions du ministre qu'il ne pourrait approuver.

Le conférencier s'en est pris à ceux qui traitent la Fédération des commissions scolaires de "tardigrade" parce qu'elle exige que le bill 60 garantisse formellement la confessionnalité des écoles. Il a laissé entendre que les intentions de ceux qui appuient le bill 60 ne sont pas toujours pures. Exemple : C'est difficile, a-t-il dit, pour la Commission scolaire de Québec, qui constitue un Etat dans l'Etat et dont le président gagne $20,000 par année, de se prononcer contre le bill 60. Autre exemple : Quand le recteur de l'Académie de Québec vient nous dire que nous devrions avoir une fessée pour ne pas avoir appuyé le bill 60, nous pouvons supposer par ailleurs qu'il cherche à obtenir les octrois du gouvernement pour payer son nouvel édifice qui a coûté $15,000,000, ce qui est beaucoup trop cher.

BY APPOINTMENT
TO HER MAJESTY QUEEN ELIZABETH II
SUPPLIERS OF CANADIAN CLUB WHISKY
HIRAM WALKER & SONS LIMITED

DEMANDEZ
"LE MEILLEUR CHEZ NOUS"

Canadian Club
par HIRAM WALKER

LE PLUS *léger* WHISKY AU MONDE

ENTRETIEN GRATUIT DE VOTRE SYSTÈME DE CHAUFFAGE

Mongeau & Robert offre maintenant à tous ses clients d'huile légère un plan de chauffage domiciliaire comprenant tout l'entretien du brûleur à l'huile sans frais supplémentaires.

INSPECTION MINUTIEUSE GRATUITE qui nous permettra de déceler, s'il y a lieu, les défectuosités de votre système de chauffage afin de pouvoir y remédier au plus tôt.

SERVICE D'APPELS D'URGENCE GRATUIT à toute heure du jour et de la nuit, y compris le dimanche.

Main-d'oeuvre experte en service de dépannage.

NETTOYAGE ANNUEL GRATUIT ainsi qu'une lubrification et une mise au point également gratuites pour un rendement maximum et plus d'économie.

PLAN D'ASSURANCE-PIÈCES — Pour la modique somme de $13.95, vous pouvez obtenir le remplacement et l'installation de la plupart des pièces de votre brûleur à l'huile qui pourraient devenir défectueuses pendant la période d'un an.

UN SERVICE DE TÉLÉPHONE ROUTIER NOUS PERMET DE COMMUNIQUER AVEC NOS CAMIONS EN TOUT TEMPS ET N'IMPORTE OÙ AFIN DE RÉPONDRE À VOS APPELS JOUR ET NUIT.

APPELEZ DÈS MAINTENANT POUR RECEVOIR UNE FORMULE DE PLAN DE CHAUFFAGE DOMICILIAIRE. TÉLÉPHONISTES EN DEVOIR JOUR ET NUIT. VEUILLEZ COMPOSER **521-2131**

mongeau & robert
CIE LTEE

MONTRÉAL: 1600 est, rue Marie-Anne, Tél.: 521-2131 ■ LAURENTIDES: 954a, boulevard Labelle, St-Jérôme, Tél.: GE. 8-3565
RIVE-SUD: 289, boulevard Laurier, Beloeil, Tél.: FO. 7-2813

LES PLUS IMPORTANTS DISTRIBUTEURS D'HUILE À CHAUFFAGE AU QUÉBEC

TOUJOURS DES FOULES D'AUBAINES

AU PARADIS DU CHASSEUR chez FAUCHER

CARABINE SEMI-AUTOMATIQUE
CALIBRE .30-M1 — 15 COUPS
Rég. $99.95
EN SPECIAL A **$89.95**

AUTRES CARABINES :

Remington semi-automatique, modèle 11-48-12 GA à 5 coups. **$132.95**

Winchester, modèle no 70, calibre 308-3006. **$144.95**

CARABINES

Carabine COOEY .22, modèle no 39	$9.95
Carabine 30/30 SAVAGE	$59.95
Fusil HERMANDOS 12-16-20 Spécial	$19.95
Carabine .303 LEE-ENFIELD "Sporter" à 10 coups	$13.95

CARTOUCHES IMPERIAL DE C-I-L

CALIBRES 12-16-20-410

3½-4-5-6-7

GRAND SPECIAL **2.79**

SPECIAUX

CARABINES et FUSILS COOEY

Calibre .22, modèle 'éger et à 1 coup. Prix marqué $15.75 SPECIAL **$9.95**

Calibre .22, 10 à 15 coups et à répétition, déclencheur manuel, modèle 60. Prix marqué $27.50 SPECIAL **$21.50**

Modèle à 1 coup, modèle 75. Prix marqué $16.50 SPECIAL **$12.95**

Calibre .410, .12, .16, 20, .28, modèle 84. Prix marqué $27.95 SPECIAL **$19.95**

CARABINES et FUSILS MOSSBERG

Calibre .410, à déclenchement simple, modèle 173Y. Prix marqué $37.05 SPECIAL **$29.95**

Calibre .410 à déclenchement manuel, modèle 183K. Prix marqué $47.05 SPECIAL **$39.50**

Calibre .20, modèle 185K, à déclenchement manuel. Prix marqué $50.40 SPECIAL **$39.95**

Calibre .22, à répétition, modèle 346B. Prix marqué $54.50 SPECIAL **$42.95**

Calibre .12, modèle 195K. Prix marqué $55.15 SPECIAL **$43.95**

Calibre .22, "Clip type", no 342K. Prix marqué $45.60 SPECIAL **$35.95**

Calibre .22, "Clip type sporter", modèle 340B. Prix marqué $49.35 SPECIAL **$39.95**

Calibre .12, modèle 500, à répétition. Prix marqué $86.30 SPECIAL **$68.50**

Calibre .16, à déclenchement manuel, modèle 190K. Prix marqué $54.00 SPECIAL **$42.95**

Calibre .22, "Sporter automatique", modèle 350K. Prix marqué $48.10 SPECIAL **$38.95**

Calibre .22, "Tubulor automatique", modèle 351K. Prix marqué $49.30 SPECIAL **$39.95**

Calibre .22, "Clip automatique", modèle 352K. Prix marqué $48.10 SPECIAL **$38.95**

CARABINES et FUSILS SAVAGE

Modèle : Calibre 22/410, modèle 24. Prix marqué $55.30 SPECIAL **$46.95**

Calibre 22/410, modèle 24DL. Prix marqué $71.55 SPECIAL **$59.95**

Calibre .410, déclenchement manuel, modèle 58. Prix marqué $39.40 SPECIAL **$32.95**

Calibre .20, à répétition et à déclenchement manuel. Prix marqué $45.00 SPECIAL **$36.95**

Calibre .16 Prix marqué $49.50 SPECIAL **$41.95**

Calibre .20, "choke" réglable, no 58AC. Prix marqué $49.50 SPECIAL **$41.95**

Calibre .12 Prix marqué $50.65 SPECIAL **$42.95**

Calibre .16, "choke" réglable, no 58AC. SPECIAL **$43.95**

Calibre .12, no 58AC Prix marqué $45.05 SPECIAL **$44.95**

Calibre .12, à répétition, no 77. Prix marqué $87.95 SPECIAL **$69.95**

Calibre .308, modèle à levier et à répétition, modèle 99B. Prix marqué $119.35 SPECIAL **$96.95**

Calibre 250/000, "Featherweight", modèle 99F. Prix marqué $149.65 SPECIAL **$119.95**

Calibre .308, modèle 99F. Prix marqué $149.95 SPECIAL **$119.95**

Calibre .300, modèle 99F. Prix $149.95 SPECIAL **$119.95**

Fusil de calibre .410, .12-.16-.20 à double canon, modèle 311. Prix marqué $87.25 SPECIAL **$73.95**

Calibre .16 Prix marqué $87.35 SPECIAL **$73.95**

Calibre .12, modèle 12. Prix marqué $87.35 SPECIAL **$73.95**

CARABINES et FUSILS WINCHESTER

modèle 7707. Calibre .22 automatique, 8 coups, Prix marqué $59.50 SPECIAL **$46.95**

Calibre .22, automatique, 18 coups, modèle 7708. Prix marqué $67.50 SPECIAL **$52.95**

Calibre 30-30 ou 32, action à levier, modèle 94. SPECIAL **$73.95**

Calibre .308, "Featherweight 5 show", à déclencheur manuel, modèle 70. Prix marqué $169.90 SPECIAL **$134.95**

Calibre 30.06, à déclencheur manuel, modèle 70. Prix marqué $169.90 SPECIAL **$134.95**

CARABINES et FUSILS MARLIN

Modèle : Calibre 30/30, à levier, modèle 336-C. Prix marqué $99.95 SPECIAL **$83.50**

Modèle de calibres .12, .16 et .20, à déclenchement manuel, modèle 55 "Hunter". SPECIAL **$41.50**

VASTE CHOIX de FUSILS et CARABINES dans les marques suivantes : Beretta, Breda, Magica, Eiber, Habana, Hannanos, Hercules et Remington

CANARDS ARTIFICIELS

Fabrication de caoutchouc durci; modèles insubmersibles. BAS PRIX **$2.49** et plus

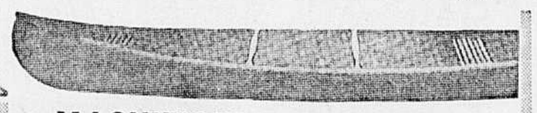

MAGNIFIQUES CANOTS

de 12 et 14 PIEDS de LONGUEUR
POIDS APPROXIMATIF : 60 LIVRES

TERMES FACILES

Canots très stables et de fabrication robuste, pouvant porter une charge allant jusqu'à 575 livres.

A BAS PRIX SURPRISE

BOTTES DE CUIR
de marque 'THERMO' SPECIAL FAUCHER **$18.88**

BOTTES EN CAOUTCHOUC
SPECIAL FAUCHER **$12.88**

VETEMENTS IDEALS POUR LA CHASSE

SOULIERS ET SAC DE QUILLEUR

Pour HOMMES et GARÇONS

Souliers en cuir résistant avec semelle mince et très flexible pour plus d'aisance dans les mouvements. Talon en caoutchouc antidérapant. Pointures de 6 à 12. Sac en tissu nylon à dessin écossais. Prix rég. : $7.98 SPECIAL FAUCHER **$5.88**

SPECIAUX SUR SACS DE GOLF

SACS DE GOLF FAIRWAY

No: L314 Rég. $18.00 Spécial	$10.49
No.: C333 Rég. $26.50 Spécial	$15.85
No.: K314 Rég. $26.50 Spécial	$15.85
No.: L 343 Rég. $26.50 Spécial	$15.85
No.: K311 Rég. $31.25 Spécial	$19.00
No.: C332 Rég. 35.00 Spécial	$20.95
No.: K38 Rég. $43.25 Spécial	$26.00
No.: K34 Rég. $69.75 Spécial	$43.19
No.: C331 Rég. $43.25 Spécial	$26.00
Title tout noir Rég. $70 Spécial	$31.00
No.: K36 Rég. $52.75 Spécial	$31.75
No.: K32 Rég. $104.50 Spécial	$63.25

SACS DE GOLF ATLANTIC

No.: 3X15H Rég. $20.50 Spécial	$12.10
No: 3RL15H Rég. $26.50 Spécial	$15.85
No.: 3X20 Rég. $26.50 Spécial	$15.85
No.: 3X23 Rég. $30.00 Spécial	$18.15
No.: 3XC20 Rég. $30.00 Spécial	$18.15
No.: 3RL20 Rég. $34.00 Spécial	$20.65
No.: 3R26 Rég. $39.75 Spécial	$24.25
No.: 2RS33 Rég. $37.25 Spécial	$23.95
No.: 3RS29 Rég. $40.75 Spécial	$24.69
No.: 3RC32 Rég. $45.75 Spécial	$27.59
No.: 3RS33 Rég. $49.25 Spécial	$29.95
No.: 3RS38 Rég. $58.75 Spécial	$35.75

MOTEUR WEST-BEND

Puissance de 3½ c.v. **$139**
Puissance de 7½ c.v. **$209**
Puissance de 12 c.v. **$319**

MOTEUR CLINTON GRAND SPECIAL **$129**

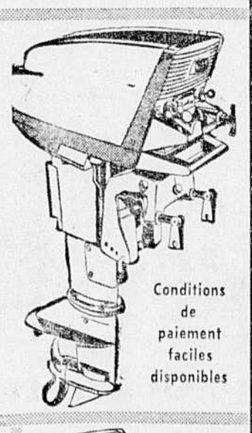

Conditions de paiement faciles disponibles

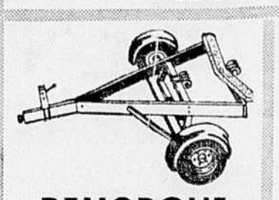

REMORQUE de BATEAU

Fabrication robuste. Peut supporter une charge de 400 livres.
Prix marqué : $199
BAS PRIX FAUCHER
à compter de **$119**

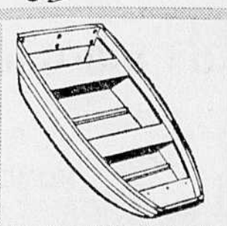

CHALOUPE PRAM
d'une longueur de 9'
EN ALUMINIUM
SPECIAL FAUCHER **$99**
Chaloupes de 12' et 14' en aluminium ... A PRIX SURPRISE

Modèle "Moise Cadorette"

CHALOUPE DE 12'
EN FIBRE DE VERRE

AVEC 2 RAMES — Grâce à sa grande légèreté, vous pouvez transporter ce bateau partout où vous allez sur le toit de votre auto. C'est une embarcation résistante et offrant une bonne stabilité qui vous donnera un excellent service avec un moteur de 3 à 7½ c.v.

$169

"Le Roi des Bas Prix"

Faucher

MAGASINS A RAYONS, LTEE

275 est, rue BEAUBIEN — CR. 4-4373
9055, Boul. PIE-IX — 321-9290

FAUCHER C'EST LE GRAND CENTRE D'ÉCONOMIE POUR TOUS!

PLANCHE A REPASSER
LAURENTIDE
modèle no 5
Dessus à treillis métallique.
EN SPECIAL A **$4.95**

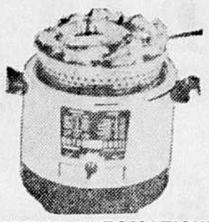

FRITEUSE AUTOMATIQUE
DANBY
Modèle no 400 — Avec contrôle thermostatique précis. Garantie d'un an.
BAS PRIX FAUCHER **$9.95**

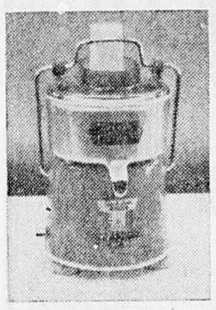

EXTRACTEUR DE JUS
SUN & HEALTH
modèle no 1506
SPECIAL FAUCHER **$39.95**

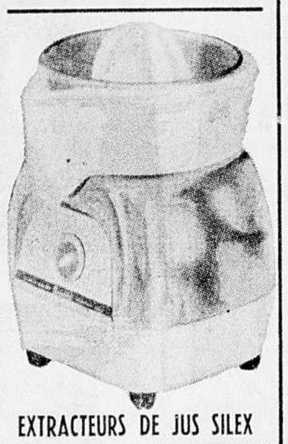

EXTRACTEURS DE JUS SILEX
Modèle no 2710 **$12.95**
Modèle chromé No 2711 **$16.95**

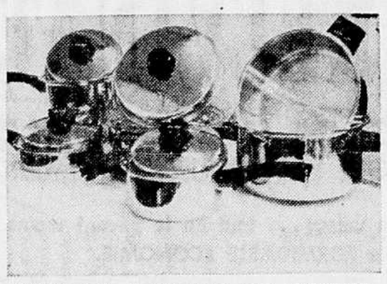

SUPERBE BATTERIE DE CUISINE
LUSTOCRAFT
18 mcx. 18-8 3 plis. Prix marqué: $235. PRIX FAUCHER **$99.95**

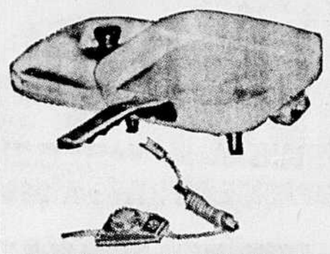

POELE A FRIRE
AUTOMATIQUE
TOASTESS
Modèle complètement immersible et facile à laver. Avec couvercle. **$9.95**

COUVERTURE ELECTRIQUE
ARLINGTON
Idéale pour lit simple, 1 contrôle seulement.
SPECIAL FAUCHER **$12.95**

BALANCE DE MARQUE PACE
POUR SALLE DE BAIN
Modèle no 82
Elle est à la fois pratique et décorative.
PRIX FAUCHER **$2.75**

GRIL AUTOMATIQUE
modèle 1506 SILEX
Idéal pour griller les steaks et les chiens-chauds
SPECIAL FAUCHER **$9.95**

GRILLETTE
de marque TOASTESS
modèle no T-51
SPECIAL FAUCHER **$5.45**

GRATIS! BASE 'LADY SUZAN' avec chaque cuisinière FIESTA de MOFFAT

LA VEDETTE DE L'ANNEE

Une Fiesta de MOFFAT confère à toute cuisine un caractère suprêmement moderne. Voici ses caractéristiques, qui font toute la différence: plaque de cuisson coulissante avec arrêt de sûreté, éléments de surface "Dial A-Heat", éléments de surface amovibles pour faciliter le nettoyage, éclairage fluorescent pleine largeur sous lentille protectrice, prise de courant chronométrée, tablette-réchaud pore-assiette, éléments à veilleuse, panneaux latéraux de 4' de hauteur, minuterie et horloge "Simplimatic" sur panneau de réglage bleu saphir, four en chrome ou en porcelaine grise au choix à la hauteur des yeux, tableau de cuisson sur panneau de réglage, pré-chauffage automatique du four, rôtisserie chronométrée avec dispositif pour brochettes, lampe de four en retrait, grille de four entièrement amovible, sole amovible dans le four chromé.

PRIX SURPRISE 1964

Plaque de cuisson coulissante Deux éléments escamotables avec arrêt de sûreté.

Tablette réchaud pour placer assiettes, casseroles, etc., qui vous donne plus de surface de travail.

Chronométrage automatique vous permettant de cuisiner in absentia. La minuterie réglable de 1 à 60 minutes, tout depuis la cuisson des oeufs mollets aux appels interurbains.

Rôtisserie chronométrée et thermostatique vous permettant de cuire rôtis et bouchées sur la broche.

C'est toujours facile d'économiser chez FAUCHER

INSTALLATION GRATUITE
OFFERTE AUX USAGERS
DU GAZ NATUREL

Profitez de notre mode d'achat

LIVRAISON
PAR TOUT LE CANADA
ATTENTION! Quel que soit l'endroit où nous livrons notre marchandise, nos clients peuvent être assurés d'obtenir la même garantie que les résidants de Montréal.

BRULEUR AU GAZ COLEMAN

avec régulateur de pression du gaz et échangeur de chaleur garanti pour 10 ans. Conception nouvelle et attrayante du semi-meuble. Modèle illustré ci-contre: fini acajou ombré. Puissance de 18,750 BTU.

BAS PRIX à partir de **$49.95**

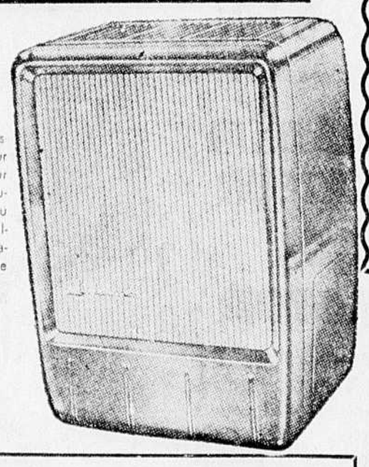

CHAUFFE-EAU AU GAZ
de marque COLEMAN

A fonctionnement automatique. Pour avoir de l'eau chaude rapidement et en abondance, rien n'est comparable au gaz.

16 GALLONS Rég. $106.50 **$74.50**
25 GALLONS Rég. $121.50 **$79.50**
33 GALLONS Rég. $132.50 **$94.50**

CHAUFFE-EAU AU GAZ
modèles FORMOSE

Les chauffe-eau "Vit-Rock" de Coleman répondent à votre désir d'un service de longue durée et sans ennuis.

Modèle de 20 gallons: **89.95**
Modèle de 30 gallons **$99.95**
Modèle de 40 gallons **$119.95**

Nous avons le plus grand choix de chaufferettes à Montréal

SUPER — No 630. 1,500 watts, avec thermostat et ventilateur. **$16.95**
SUPER — No 640. 1,500 watts, avec thermostat et ventilateur. 2 vitesses. **$19.95**
GENERAL ELECTRIC No FH-2A, 1500 watts **$23.95**
No FH-3A. 1500 watts **$18.95**
No 1337CCHF. Avec thermostat. **$29.95**
No C-42. 1,500 watts **$9.95**
BURNS AIR KING No HR2, 1,320 watts **$12.95**
No HF-5, 1,320 watts, avec ventilateur. **$17.95**
No HT-7. 1,650 watts, 2 vitesses, avec ventilateur. **$31.95**
MARK-HOT — No 700. Modèle de plinthe... 1,500 watts, thermostat. **$36.95**
MARK-HOT — No 8500. Convection, 1,000 watts, avec thermostat. **$42.50**
MARK-HOT No 8700. Convection, 1,000 watts, avec thermostat. **$47.50**
MARK-HOT — No 4100. Chaleur radiante, 1,000 watts, thermostat. **$29.95**
MARK-HOT — No 3100. Chaleur radiante 1,250. watts, thermostat. **$47.50**
MARK-HOT — No 100A. Chaleur radiante, 1,000 watts, thermostat. **$32.95**

Aussi modèles des marques Electro-Maid et Markel **A BAS PRIX SURPRISE**

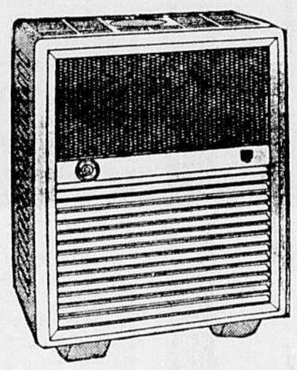

BRULEUR AU GAZ BELANGER

- Modèle d'une puissance de 46,000 BTU. PRIX FAUCHER **$84.95**
- Modèle d'une puissance de 60,000 BTU. Avec thermostat.

PRIX FAUCHER **$89.95**

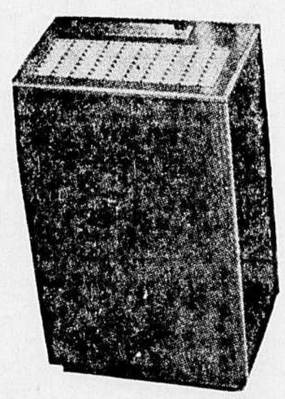

HUMIDIFICATEUR ELECTROHOME
modèle no 57-D2 — 60 cycles
Un seul interrupteur presse-bouton à deux vitesses. Moteur silencieux et ne causant aucun parasite" dans la radio ou la TV. Meuble métallique sur roulettes, fini genre bois, en noyer, acajou ou acajou "feuille d'automne".
SPECIAL FAUCHER **$32.50**
MODELE No 77-D2 SPECIAL FAUCHER **$44.50**

BRULEUR AU GAZ COLEMAN
POUR ENCASTRER DANS LE MUR
MODELE D'UNE PUISSANCE DE 25,000 BTU
Il vous assure le confort d'un chauffage central... n'importe où • maison • salle de récréation • atelier • magasin • bureau • motel • cabine • appartement.
A PRIX SURPRISE

BRULEUR AU GAZ TEMCO
POUR ENCASTRER DANS LE MUR
Il s'installe facilement et vous donne le maximum de confort. Il est muni d'un thermostat pour un réglage parfait.
SPECIAL FAUCHER **$149.95**

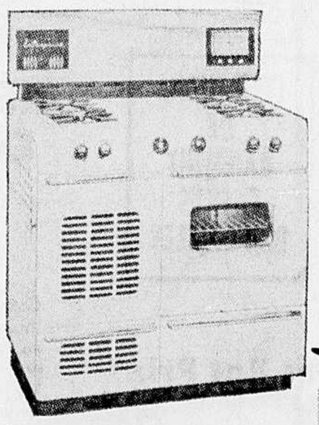

CUISINIERE-BRULEUR COMBINES GAZ ET GAZ
ENTERPRISE
modèle no 5178-DH
Modèle très pratique et d'un excellent rendement. Il procure une cuisson et un chauffage de haute qualité.
SPECIAL FAUCHER **$279**

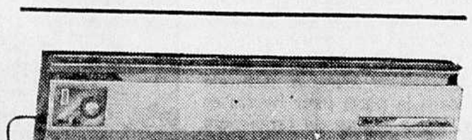

CHAUFFERETTE MARK-HOT
No 500. Modèle de plinthe. Puissance de 1000 watts. Avec thermostat.
PRIX FAUCHER **26.50**

PRIX SPECIAUX POUR APPAREILS NEUFS ET POUR DEMONSTRATEURS DE
PHOTOGRAPHIE

CAMERAS

1 seul. — BELL & HOWELL EE à tourelle "PERPETUA". Rég. $149.95 — Spécial **$69.95**
2 seul. — LEITZ Leicina 8S avec étui. Rég. $289.50 — Spécial **$189.95**
1 seul. — Kodak Zoom Reflex modèle 140. Rég. $219.50 — Spécial **$149.95**
2 seul. — Kodak Electric 8 Rég. $124.50 — Spécial **$87.50**
1 seul. — Kopil Zoom 11A Rég. $119.95 — Spécial **$59.95**

APPAREILS DE PHOTO

1 seul. — Kodak Motormatic 35 Rég. $124.50 — Spécial **$79.95**
3 seul. — Prakti 35 Rég. $89.50 — Spécial **$52.95**
1 seul. — Ricoh Super 44, avec étui. Spécial **$39.95**

VENEZ EN FOULE PROFITEZ-EN!

Projecteurs de diapositives 35 mm.
1 seul. — SAWYER'S 500ER SPECIAL **$79.95**
1 seul. — SAWYER'S 500R SPECIAL **$89.95**
1 seul. — CAVALCADE KODAK 510N Rég. $169.95 — SPECIAL **$99.95**

Propecteurs de films 8 mm.
2 seul. — KODAK AUTO 8, modèle 238 Rég. $134.50 — SPECIAL **$89.95**
1 seul. — MINI AUTO 8 SPECIAL **$49.95**
2 seul. — MINI AUTO De LUXE Rég. $95.95 — SPECIAL **$59.95**
1 seul. — BRAUN F20, flash électronique SPECIAL **$29.95**
3 seul. — ARIOSA B100, flash électronique Rég. $29.95 — SPECIAL **$14.95**

VALISES POUR WEEK-ENDS
pour femmes

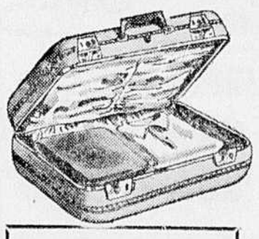

Fabrication renforcée de fibre de verre. Fini de vinyl garanti lavable. Choix de couleurs.

Dans le blanc, le bleu et le gris SPECIAL **$9.95**
Valise "pullman" de 26 po. SPECIAL **$14.95**
Valise à cosmétiques de 14 po. SPECIAL **$8.95**
Garde-robe de 22 pouces. SPECIAL **$14.95**

TELEVISEURS

Sony — 5 pouces Batterie $50.00 **$259**
Sharp — 6 pouces Batterie $34.95 **$239**
Valiant — 5 pouces Batterie incluse **$259**

SUCRIER, POT A LAIT, CABARET en verre taillé
MODELE "PIN WHEEL"
Les 3 pièces sont en véritable verre taillé importé de Pologne et offertes à **$4.95**

HORLOGE DE CUISINE "INGRAHAM" électrique

Boîtier blanc ou turquoise. Garantie de 1 an. Spécial **$4.95**

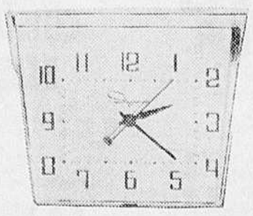

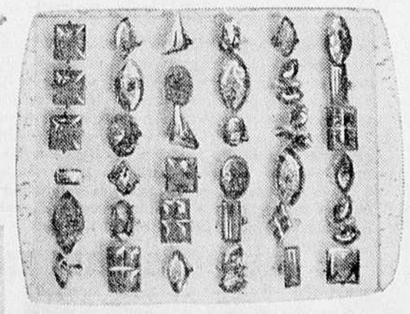

BAGUES DE FANTAISIE
POUR DAMES
Couleurs et formes diverses. Ajustables. SPECIAL **$1.59 ch.**

"Le Roi des Bas Prix"
Faubert ÉLÉCTRIQUE LTÉE

251 est, rue BEAUBIEN — CR. 4-4373
9055, Boul. PIE-IX — 321-9290

CAHIER No 4 / PAGES 53-68 LA PRESSE ANNONCES CLASSEES / DECES

MONTREAL, JEUDI 26 SEPTEMBRE 1963 — 79e ANNEE — No 290

Le rapport Denning déçoit les amateurs de scandales et les partisans des tories

LONDRES. (AFP, Reuter) — La sécurité de l'Etat n'a subi aucun dommage et les récentes rumeurs relatives à la vie privée de certains ministres britanniques, — à l'exception, bien entendu, de l'ex-ministre de la Guerre John Profumo — sont sans fondement, bien qu'il soit clairement établi que le gouvernement britannique n'ait pas su réellement faire face à la situation.

Telles sont, en bref, les conclusions du volumineux rapport Denning, qui été publié ce matin sous la forme d'un simple document officiel et que chacun peut se procurer à l'imprimerie de la Reine pour la somme d'environ $1.25

Le rapport du magistrat britannique apporte, en outre, au grand public avide de sensationnel une surprise : contrairement aux affirmations de l'intéressée elle-même, "Christine Keeler ne fut jamais la maitresse du capitaine Ivanov, ex-attaché naval adjoint de l'URSS à Londres". Selon lord Denning, les rumeurs qui ont ébranlé la Grande-Bretagne depuis 4 mois auraient pu être aussitôt démenties, si M. Profumo n'avaient pas fait des aveux publics sur sa liaison avec la belle Christine.

"Il conviendrait, souligne le rapport, que quelque chose soit fait pour arrêter le trafic des scandales", d'autant plus que les hommes politiques sont devenus plus vulnérables que par le passé, maintenant que "les informations scandaleuses sur les célébrités constituent une marchandise qui se vend à prix fort".

La justice pour chacun

Transformé en détective, en inquisiteur, en avocat et finalement en juge, lord Denning a tenu à souligner que, partant du principe qu'aucun homme ne doit être condamné sur des soupçons, il avait préféré, au cours de l'enquête, retenir "les faits en faveur de l'accusé plutôt que de commettre à son egard une injustice sans remède". "A ceux qui me reprocheront d'avoir passé l'éponge, je répondrai qu'au-dessus de l'intérêt qu'il y a à faire connaître la vérité au public, il existe la justice à rendre à chacun".

Déception, donc, pour les amateurs de sensation, mais déception encore plus grande, semble-t-il, pour les partisans du gouvernement Macmillan.

Car, à la surprise de tous les spécialistes et de presque tous les ministres, le rapport Denning révèle que le ministre de l'Intérieur Henry Brooke et non pas le premier ministre est le responsable suprême de la sécurité de l'Etat.

En effet, une circulaire datant de 1952 (gouvernement Churchill) et demeurée secrète jusqu'à maintenant attribua cette fonction au ministre de l'Intérieur, tout en lui laissant le droit de faire appel au premier ministre dans les cas exceptionnels.

De plus, d'autres révélations ont de quoi inquiéter l'opinion et permettront sans doute, sous peu, à l'opposition travailliste de lancer une violente offensive anti-gouvernementale.

Christine Keeler - Ivanov

A la surprise de lord Denning, le contre-espionnage britannique, informé par Scotland Yard des "révélations" de Miss Keeler au sujet de prétendus renseignements mettant en danger la sécurité de l'Etat, ne manifesta alors aucune émotion.

Bien plus, sur l'intervention directe du chef du contre-espionnage, un interrogatoire que devait sub'r Christine fut annulé.

La vamp avait révélé, dès janvier 1963, à la police de Londres qu'elle avait été la maitresse de Profumo, qu'elle avait pour ami le capitaine Ivanov, et qu'elle avait été priée par le Dr Ward d'obtenir des renseignements sur la date à laquelle les Etats-Unis avaient l'intention de fournir des armes nucléaires à l'Allemagne de l'ouest.

Les personnalités qui, plus tard, interrogèrent Profumo n'étaient au courant ni des affirmations de Christine ni des explications fournies à ce propos par Ward. Quant au premier ministre Macmillan, personne ne jugea bon de l'avertir avant le mois de février, et lui-même estima, par la suite, que Profumo s'expliquerait plus aisément avec "des hommes de son âge".

Stephen Ward

Qualifié par le magistrat de "sympathisant communiste", Stephen Ward est dépeint dans le rapport comme membre d'un réseau de "call girls", en même temps que comme un personnage désireux avant tout d'éviter le scandale.

Pendant la crise de Cuba, Ward aurait multiplié les tentatives pour mettre le capitaine Ivanov en rapport avec des hauts fonctionnaires du Foreign Office. Le concours de lord Astor aurait été précieux, mais les appels d'Ivanov demeurèrent vains : le Foreign Office ayant jugé que les deux compères s'efforçaient de diviser les Etats-Unis et la Grande-Bretagne.

Stephen Ward a pourtant failli "étouffer l'affaire" en février. Son avocat et celui de Profumo furent chargés de proposer à Miss Keeler une compensation adéquate, si elle consentait à renier les mémoires qu'elle avait déjà vendues au "Sunday Pictorial". Ses efforts n'aboutirent pas, à cause des exigences assez élevées de Christine. Quand celle-ci partit soudainement pour l'Espagne, la presse londonienne fit courir une série d'insinuations qui provoquèrent à la fin l'affaire Profumo et l'un des plus grands scandales des annales britanniques.

L'homme masqué

Après ces révélations, le passage le plus inattendu du rapport Denning a trait à la rumeur, explosive entre toutes, selon laquelle l'une des personnalités apparaissant sur une photo très audacieuse (fournie comme preuve au cours du récent divorce de la duchesse d'Argyll) n'était autre qu'un membre de l'actuel cabinet.

Or, déclare lord Denning, le ministre mentionnée par cette rumeur a été examiné "par un éminent médecin qui a démontré à mon entière satisfaction que l'inconnu de la photo n'est pas le ministre mis en cause".

De même, l'homme masqué (autre mystérieux ministre, qui se serait laissé flageller au cours d'une soirée réservée aux initiés de la perversion) existe bien, mais ne fait pas partie du gouvernement britannique. D'ailleurs, cet homme regrette vivement ses écarts, conclut le magistrat qui l'a interrogé personnellement.

M. Macmillan s'expliquera à la radio

LONDRES. (UPI) — Le premier ministre Harold Macmillan qui est présentement en butte à de nombreuses critiques, parce que c'est à un juriste de son choix qu'il a fait appel pour enquêter sur le scandale de l'affaire Profumo, parlera à la radio ce soir pour expliquer son attitude.

De son côté, le chef de l'opposition, M. Harold Wilson paraîtra à la télévision avant M. Macmillan et, dans un discours de 45 minutes, fera pression pour que le Parti travailliste intensifie ses attaques contre le gouvernement.

Le rapport Denning: un best-seller

LONDRES. (AFP, Reuter) — Le rapport Denning sur les séquelles du scandale Profumo a reçu la consécration suprême pour une publication gouvernementale : il se vend au marché noir . . .

Quoique les presses de l'Imprimerie de la Reine, qui en a déjà imprimé 60,000 exemplaires, continuent à tourner sans relâche, le rapport est revendu au triple de son prix aux amateurs. Une heure après sa parution, le rapport mis en vente au prix officiel de $1.05 était payé près de $3 par les clients des boites de nuit.

A la librairie du gouvernement, dans le centre de Londres, le rapport se vendait comme des petits pains. Les 19,000 exemplaires cédés aux libraires et comptoirs de livres étaient littéralement arrachés. A la librairie du gouvernement, plus de 1,000 personnes faisaient la queue avant l'ouverture et ce fut la ruée vers l'entrée quand on ouvrit finalement la porte. Il fallut mander des renforts de police pour maintenir l'ordre.

De l'avis de plusieurs observateurs, le rapport Denning pourrait bien provoquer une nouvelle crise politique pour le premier ministre Macmillan à la rentrée parlementaire, le mois prochain. Même si le rapport blanchit les ministres du cabinet conservateur et les services de sécurité, il note que M. Macmillan et ses ministres n'ont pas su "régler la situation" résultant du fait que les relations de M. Profumo avec Christine Keeler étaient devenues de notoriété publique.

Dissolution du Parlement grec

ATHENES. (PA) — Le roi Paul de Grèce a dissout aujourd'hui le Parlement et fixé les élections au 3 novembre. La prochaine rentrée parlementaire doit avoir lieu le 11 décembre.

Le premier ministre Pipinelis a présenté sa démission au roi, hier, mais elle n'a pas encore été acceptée. Il est possible que M. Pipinelis soit invité à demeurer en fonctions jusqu'aux élections.

Toutefois, quelques membres de l'opposition menacent de boycotter les élections si M. Pipinelis demeure au poste. L'opposition désire un gouvernement spécial pour la durée de la campagne électorale, un gouvernement qui n'ait aucun apparentement avec l'Union nationaliste radicale de l'ex-premier ministre Constantin Caramanlis qui s'est désisté, en juin dernier, après être entré en conflit avec la famille royale.

M. Pipinelis, membre du parti de M. Caramanlis, fut appelé à prendre la relève, le 11 juin dernier, mais sans plus de succès que son prédécesseur. On l'accuse d'avoir cherché à se donner la partie belle en faisant voter une nouvelle loi électorale qui donne des sièges en boni au parti le plus favorisé par le scrutin.

L'Union nationaliste radicale détenait 180 des 300 sièges dans le Parlement qui vient d'être dissout.

Des sociétés canadiennes ont vécu en parasites des E.-U., affirme le rapport Symington

WASHINGTON. (UPI) — Selon un rapport publié à grand peine par une sous-commission sénatoriale américaine, la société canadienne Falconbridge Nickel Mines Ltd est devenue la deuxième entreprise au monde pour la production du nickel **grâce aux contribuables américains.**

Le rapport, qui couvre 100 pages, a été préparé par la sous-commission d'étude du programme américain sur les stockages. Le président de l'organisme, le sénateur démocrate du Missouri, M. Stuart Symington, a pris la décision de publier le document malgré les protestations des membres républicains de la sous-commission qui ont affirmé qu'il avait été "motivé par des considérations politiques".

Le rapport est sévère envers un certain nombre de hauts fonctionnaires dans l'administration Eisenhower.

On y relève que, en mars 1953, la compagnie Falconbridge avait bénéficié d'une prime de 41 cents la livre sur le nickel vendu au gouvernement américain.

Dans le contrat de vente, cette prime devait servir à financer la mise en chantier d'un nouveau gisement dans la région de Sudbury, en Ontario. Le gouvernement américain aurait versé $138 millions en primes à cette compagnie.

"La Falconbridge est maintenant la seconde compagnie productrice de nickel au monde, dit le rapport ; elle peut en remercier le contribuable américain."

Le rapport note, au surplus, que les dirigeants de cette même compagnie ont refusé de témoigner devant la sous-commission et qu'ils ont refusé également de permettre qu'on compulse leurs dossiers.

M. "K" ira en Scandinavie l'an prochain

COPENHAGUE. (Reuter) — Les premiers ministres de Danemark et de Suède se sont mis d'accord pour confirmer l'invitation lancée à M. Nikita Khrouchtchev, premier ministre soviétique, de se rendre dans les pays scandinaves dans le courant de 1964, vient de déclarer, aujourd'hui, M. Jens Otto Krag, premier ministre de Danemark.

Un triumvirat assume le pouvoir provisoirement à Saint-Domingue

SAINT-DOMINGUE. (PA, AFP, UPI) — Les chefs militaires qui ont déposé le président Juan Bosch en l'accusant de conduire le pays au communisme, à la ruine économique et à la guerre avec Haïti ont installé aujourd'hui un gouvernement provisoire formé de trois membres.

Le triumvirat comprend M. Emilio de Los Santos, président, homme de loi qui fut président de la commission de contrôle des dernières élections à Saint-Domingue; le Dr Ramon Tapia Espinal ancien secrétaire d'Etat à la présidence, et le Dr René Puig, dentiste.

Quant à l'ex-président Bosch, il serait encore détenu au palais national avec le vice-président Gonzalez Tamayo, mais il est probable qu'il pourra quitter le pays. Il se réfugiera vraisemblablement à Porto-Rico, où le gouverneur Luis Munoz Marin a dit qu'il serait reçu avec les honneurs dûs au "véritable président constitutionnel" de Saint-Domingue". D'ailleurs, Mme Bosch, son fils et sa fille étaient déjà en visite chez le gouverneur de Porto-Rico quand s'est produit le coup d'Etat, hier matin.

Les dirigeants de la junte militaire ont dit que l'ex-président dominicain "est entouré de toutes sortes de garanties et de considérations".

La junte a mis en place un gouvernement provisoire après avoir conféré avec les chefs de sept partis d'opposition pour choisir un président provisoire qui devrait être "un éminent citoyen qui ne soit affilié à aucun parti politique".

Le commandement militaire qui s'est emparé du pouvoir dans la nuit de mardi à mercredi a publié un manifeste qui déclare notamment que le communisme "d'inspiration marxiste, léniniste ou castriste est mis hors la loi".

Le document ajoute que le président Bosch a été déposé pour avoir violé la constitution et les droits individuels. De plus, la constitution a été abolie et les deux Chambres dissoutes.

La constitution du 17 décembre 1962 a été mise en vigueur et les forces armées ont décidé de garder le pouvoir jusqu'à ce qu'un gouvernement provisoire soit élu.

Le manifeste conclut : "Nous avons dû agir ainsi en raison de l'attitude négative de M. Bosch à l'égard des demandes qui lui ont été faites de contenir le communisme".

Le ministre de l'Intérieur a annoncé par ailleurs que toutes les réunions politiques étaient interdites sur l'ensemble du territoire.

De sévères mesures ont été prises dans la capitale dominicaine où la police arrête immédiatement toute tentative de manifestation. De plus, l'université et le Palais présidentiel sont fortement gardés par des brigades de sécurité.

Washington mécontent

Bien que les 26 signataires du manifeste aient proclamé à Saint-Domingue que leur coup d'Etat en était un anticommuniste, les Etats-Unis ont rompu toutes relations avec la République Dominicaine dès que la nouvelle est parvenue à Washington. Toute aide économique a également été suspendue.

Le porte-parole du secrétariat d'Etat a précisé que la décision des Etats-Unis était conforme à la procédure qui suit normalement le renversement d'un gouvernement reconnu.

Une décision sera prise incessamment quant au rappel des volontaires de la paix (Peace Corps) stationnés en République Dominicaine.

A Ottawa, un porte-parole du ministère des Affaires extérieures a dit que le Canada préférait attendre quelques jours pour porter un jugement sur cette question. Il a cependant décrit le coup d'Etat dominicain comme "un changement illégal de régime".

VU DE WASHINGTON

Le gouvernement Kennedy lutte sur tous les fronts

par M. P. DEAN

exclusif à LA PRESSE

Pendant que le président Kennedy entreprend une tournée politique à travers le fief électoral de Goldwater, son gouvernement se trouve plongé dans une activité furieuse sur tous les fronts en même temps : querelle intense avec la France, nouvelles difficultés en Amérique latine, danger de guerre en Asie du sud-est, rebellion au Sénat contre la réduction des impôts votée par la Chambre des représentants.

En d'autres termes, le train de vie normal a repris, comme ça se fait d'habitude à la mi-septembre. Même quand le Congrès est en session, Washington ajourne pendant l'été, mais l'équinoxe met fin brutalement à la tranquillité.

Sans bien le vouloir, les Américains sont à couteaux tirés avec de Gaulle. Ils se sont coincés eux-mêmes et maintenant ils vont faire une guerre économique à cause des poulets. Les diplomates américains en Algérie, par ailleurs, n'ont rien fait pour décourager Ben Bella, quand ce dernier menaça de nationaliser les propriétés françaises, si la France faisait des essais atomiques au Sahara.

De Gaulle voit un complot anglo-saxon dans tous ces événements que les Américains disent indépendants de leur volonté. C'est pourquoi, selon Washington, M. Pompidou a parlé de réformes dans le système monétaire international. Maintenant, est-ce que la France demandera de l'or pour les énormes quantités de dollars qu'elle détient, afin de forcer les Américains à dévaluer leur monnaie ? Ces derniers ne seraient pas trop surpris si les choses en venaient là. En tout cas, Wall Street a une peur bleue et les sénateurs conservateurs sont moins disposés que jamais à coopérer avec Kennedy pour réduire les impôts.

Danger d'inflation

La Chambre des représentants a voté pour la réduction hier, mais le Sénat, de son côté, n'a même pas entrepris ses discussions en comité sur le sujet. Les conservateurs parlent du danger d'inflation. D'après eux, les déficits budgétaires mèneront à un surplus d'argent liquide (quand il y a plus d'argent que de denrées, c'est l'inflation), parce que les gens voudront dépenser l'argent qu'ils obtiendront de la réduction des impôts et des dépenses fédérales, et que la production sera insuffisante pour satisfaire ce surcroit de demande.

Par contre, Kennedy soutient que la capacité industrielle des Etats-Unis n'est pas entièrement utilisée et qu'il ne manque pas de chômeurs pour satisfaire la demande supplémentaire que va engendrer la réduction des impôts. Mais les conservateurs répondent que la capacité industrielle non-utilisée représente des installations périmées, au rendement couteux, et que la plupart des chômeurs sont des gens qui ne possèdent pas l'entrainement nécessaire à l'industrie moderne, des gens inutilisables.

Or, comme l'économie ne tourne pas rond, les gros bonnets ont peur qu'une récession se produise, l'an prochain, et Kennedy ne veut pas d'une crise économique en pleine campagne électorale. C'est pourquoi il s'est lancé dans un grand effort pour convaincre les Américains de faire pression sur les sénateurs.

Seulement, pour être suivi, Kennedy a besoin de tout son prestige . . . et les crises extérieures l'ont déjà pas mal entamé.

L'éternel dilemme

Il cherche, par conséquent, à contrecarrer de Gaulle et, à cette fin, il encourage les Anglais à user de leur influence auprès des Hollandais, des Belges et des Italiens. Les Anglais ont refusé la dernière offre française de collaboration nucléaire et Washington s'est félicité de ce succès. Mais c'est moins la persuasion américaine que l'immobilisme préélectoral de la Grande-Bretagne qui est responsable du rejet de la proposition française, en même temps qu'un retour à l'insularité provoquée par le refus de de Gaulle d'admettre les Britanniques dans la communauté européenne.

Pendant ce temps, en Amérique latine, l'Alliance pour le progrès va de mal en pis. Les généraux influents mettent à la porte le président Bosch, qui voulait faire une réforme agraire en République dominicaine. En Asie du sud-est, l'Indonésie menace la nouvelle union malaisienne, la suffisance et l'insolence de Sukarno est intolérable. L'Australie et la Grande-Bretagne parlent de défendre le nouvel Etat contre les attaques indonésiennes, et Washington se trouve devant son dilemme habituel :

Couper l'aide à Sukarno, quitte à le voir s'endetter de plus en plus envers les Russes, ou patienter et décevoir ses autres alliés du sud-est asiatique qui en ont marre des grossièretés meurtrières de Sukarno ?

Il n'arrive de bonnes nouvelles que de l'ONU, où les Africains s'en prennent aux Russes, parce qu'ils entravent leurs plans sur le Congo. Mais ce ne sont que des nouvelles relativement bonnes, car, si les Africains désirent voir les troupes de l'ONU demeurer au Congo, c'est, par contre, l'Amérique qui en défrayera le coût principal, puisque la Russie et la France refusent de payer leur part. De plus, les sénateurs racistes n'ont pas pardonné à l'ONU la défaite infligée à ce grand champion des Blancs, Moise Tschombé.

C'est confus ici, mais intéressant.

Lodge s'en prend aux remarques de Mme Nhu sur les officiers américains

SAIGON. (AFP, PA, UPI) — L'ambassadeur des Etats-Unis à Saïgon a qualifié aujourd'hui de "cruelle" et d'"insultante" la description qu'a donnée Mme Ngo Dinh Nhu des jeunes officiers américains. Elle les a traités de "petits soldats de fortune", lors de son séjour à Rome la semaine dernière. Elle avait ajouté que ces officiers se conduisaient "d'une façon irresponsable".

Dans sa première déclaration publique depuis son arrivée à Saïgon le 22 août, M. Henry Cabot Lodge, ambassadeur des Etats-Unis, a déclaré : "Il est incompréhensible que quiconque puisse parler aussi cruellement. C'est une déclaration choquante. Ces jeunes officiers risquent leur vie chaque jour. Certains d'entre eux ont été tués aux côtés de leurs camarades vietnamiens. Ces hommes méritent des remerciements plutôt que des insultes.

C'est après le départ de M. Robert McNamara, secrétaire à la Défense, et du général Maxwell Taylor, chef d'état-major inter-armes des Etats-Unis, pour une tournée de quatre jours à l'intérieur du Sud-Vietnam, que M. Lodge a fait sa déclaration. Ils sont arrivés à Saïgon lundi soir.

M. Arthur Sylvester, secrétaire adjoint à la Défense des Etats-Unis, a déclaré hier soir ignorer si M. McNamara et Taylor rencontreraient M. Diem. Ils ont déjà conféré avec les chefs militaires américains locaux.

Le pape reçoit de bons voeux

CITE DU VATICAN. (Reuter) A l'occasion de son 66ème anniversaire de naissance, le pape Paul VI a reçu des bons souhaits de la part de plusieurs prélats, ainsi que de diplomates étrangers et du personnel préposé à l'entretien de ses appartements.

Par ailleurs, on apprend que le pape a envoyé par radio un message en anglais à l'université catholique de Georgetown à l'occasion du 175ème anniversaire de fondation de cette institution. Le message a été retransmis par Telstar.

6 classes de gens participent aux cours de l'Institut de Personnalité!

1. Les hommes d'affaires, les vendeurs, les industriels :

Ils y trouvent plus d'enthousiasme, plus de méthode, plus de ténacité.

2. Les secrétaires, les vendeuses, les commis :

Elles y acquièrent plus de confiance en soi, plus de sociabilité, plus d'assurance.

3. Les épouses, les mères de famille :

Elles y reçoivent des idées positives pour mieux influencer les enfants, faire régner l'harmonie dans le milieu familial, et être plus à l'aise dans les réunions sociales.

4. Les médecins, les dentistes, les pharmaciens :

Ils y puisent des techniques nouvelles en relations humaines, pour gagner plus facilement la confiance des gens et pour parler en public avec plus de naturel et d'efficacité.

5. Les journaliers, les contremaitres, les hommes de métier :

Ils y découvrent des techniques pour réussir malgré leur peu d'instruction, et pour faire valoir leurs talents et leur expérience.

6. Les infirmières, les institutrices, les femmes de carrière :

Elles y apprennent à vivre pleinement leur vie avec une attitude mentale positive.

VOUS AUSSI,

vous pouvez augmenter vos chances de succès dans la vie en participant au cours de l'Institut de Personnalité, dirigé par Jean-Guy Leboeuf, auteur du volume : "Arrêtez d'avoir peur ! et croyez au succès !".

Soyez notre invité !

Assistez à une soirée de cours, gratuitement, sans aucune obligation. Venez au Palais du Commerce, suite 222. (Entrez par 1600 rue Berri et prenez l'ascenseur) jeudi, le 26 septembre, vendredi le 27 septembre ou lundi le 30 septembre à 8 h. p.m.

POUR PLUS DE DETAILS SIGNALEZ 842-8186

Les inscriptions sont limitées Inscrivez-vous aujourd'hui !

Voici une liste partielle des compagnies qui ont déjà encouragé certains de leurs employés à prendre ce cours : • • •

La Corporation de Prêts et Revenus, La lithographie St-Paul, C.P. Fabien Réfrigération, Les Pâtisseries Vachon, La Compagnie de Téléphone Bell, Union Carbide of Canada, Commercial Credit, Imperial Tobacco, C.N.R., Quebec Power, Canadian Pittsburg Industries, Canadian Arsenals, Steinberg's Ltd., Kraft Food Product, I.B.M., Dow Breweries, Wyant, Champlain Oil Products, Shawinigaa Water & Power, Thurso Pulp and Paper Co., W.H. Schwarts and Sons Co. Ltd., Best Brand Co. Ltd., Commission de Transport de Montréal, Eaton du Canada, Les Immeubles Faust, Montcalm Automobile, Pluze Transport, Domtar Pulp and Paper, Coca-Cola, Catelli Food Products, David et Frères.

1 PROPRIETES A VENDRE | 1 PROPRIETES A VENDRE | 1 PROPRIETES A VENDRE | 1 PROPRIETES A VENDRE

B-O-N-N-E N-O-U-V-E-L-L-E

★ UN BONI DE $500 EN ARGENT ★

à tout acheteur dont le sous-sol de la maison sera complété avant le 1er décembre 1963

Ce chèque de $500 est payé par le Ministère du Travail, en vertu du programme des travaux d'hiver, à tout acheteur dont la maison sera terminée le 31 mars 1964.

Pour être éligible, voyez notre représentant

GREENFIELD PARK

VISITEZ NOS 6 SUPERBES MODELES
TOUS IDEALEMENT SITUES

A 10 minutes du centre de Montréal

COMMENT S'Y RENDRE
Traversez le pont de votre choix au boul. Taschereau au projet derrière Towers
A DIX MINUTES DE MONTREAL

Les prix maintenus au 30 novembre seulement
AUCUN EXTRA

CAPITAL QUALITY HOMES

676-6513

Ville d'Auteuil

Bungalow détaché moderne 5 pièces fermées, 3 grandes chambres, grande cuisine avec garde-manger, chambre à lavage, réservoir thermos, tuyauterie en cuivre et plusieurs autres commodités.

TERRAIN 6000 PIEDS ET PLUS
PRIX SEULEMENT
$11,750
$625 COMPTANT

AUCUNS AUTRES FRAIS ADDITIONNELS, PEUT ETRE VISITE TOUS LES JOURS AU 6060 BOUL. DES LAURENTIDES.

INF.: R. AUDETTE
625-2861 ou 669-0252

● ● ● ● ●

Encore un bungalow pour livraison immédiate. Premier arrivé premier servi. nombre limité

Construction de qualité par

DUQUETTE & FRERES Ltée.

PLACEMENTS

32 appartements, Maplewood, 3½-2½ pièces modernes.
Revenu $45,000 — Prix $300,000.
Hypothèques $175,000.
Comptant raisonnable.

39 appartements, Decelles
Propriété en excellente condition.
Revenu $45,000 — Prix $285,000.
Hypothèque $150,000.
Comptant à discuter.

LAFAYETTE INC.
CR. 4-2475

$1,500 AU-DESSOUS DU PRIX COURANT

Pierrefonds, faut vendre pour cause de déplacement, 4 chambres, $500 comptant, MU. 4-6510, après 3 p.m.

ATTENTION!!!

NOUS VOUS INVITONS A BENEFICIER DES OPPORTUNITES QUI EXISTENT PRESENTEMENT SUR LA RIVE-SUD. NOUS AVONS TERRAINS, COMMERCES, MAISONS DE TOUS GENRES. N'ATTENDEZ PAS QU'IL SOIT TROP TARD. POUR VOUS RENSEIGNER, APPELEZ DES MAINTENANT A
IMMEUBLES VALVER, OR. 6-6029

NATIONAL TRUST

23 bureaux par tout le Canada
OUTREMONT

Belle maison familiale comprenant 4 chambres située près du parc John Pratt. Parquets de chêne partout, très grande salle de jeu et allée pavée. Le propriétaire trouve la maison trop vaste et déménagera quand l'acheteur le désirera. Demandons environ $10,000 comptant. Agents en exclusivité. Demandez M. J. R. McWilliam à RE. 9-4759 — soir, HU. 1-4622.

DUPLEX N.-D.-G.

Duplex jumelé 5½-5½ en pierre et brique avec garage simple. Le propriétaire est très désireux de vendre, bas libre à l'acheteur pour le 1er octobre — haut loué jusqu'à septembre 1965 à $130 par mois. Situé près du collège Loyola et de l'école Sainte-Catherine-de-Sienne de même que des magasins et des moyens de transport. Demandez M. J. R. McWilliam à RE. 9-4759 — soir, HU. 1-4622.

UN BON MARCHE

5606, ave Hudson à Côte-St-Luc, cottage jumelé en brique, 7 pièces, avec garage dégagé, près de toutes commodités. Une maison ayant de l'âge et qui a été modernisée en comprenant salle de toilette avec douche dans la salle de jeu, filerie 220V, fenêtres et portes en aluminium, quelques extras. Très peu de comptant, conditions faciles. Il faut la visiter pour en juger. Agents en exclusivité. Demandez M. J. R. McWilliam à RE. 9-4759 — soir, HU. 1-4622.

CENTRE D'ACHATS ROCKLAND
Membre de la Chambre d'Immeuble de Montréal.

5660 RUE ST-DONAT

Magnifique triplex, 3 grands 5½ fermés, modernes, salle de jeux et garage.
Dépenses, capital, int., taxes $194 mensuel.
REVENU 2e et 3e — $158
BALANCE $ 36
Ce qu'il vous en coûte pour occuper le bas avec salle de jeux et garage.
Prix $27,250, comptant $4,950 et plus.
BUREAU 352-6300 — RES. RA. 7-9567

BEAUX PLACEMENTS

Villeray-Garnier, semi-commercial, non chauffé, 4-4½, 2 magasins, revenu $7,200. Delanaudière, Everett, semi-commercial, non chauffé, 5-4½, une pharmacie, revenu $6,300. Pont-Viau, 4-4½, non chauffé, revenu $2,820. Jacques Immeubles David, 731-7775, soir, 739-4593.

RABAIS DE $1,500

ENVIRONS TETREAULTVILLE
Choix de 10 modèles de duplex et triplex. Fermons notre chantier. Chauffage central, garage double, proximité moyens transport, écoles, église, terrain de jeu. 3357 Desmarteau.
CHANTIER: 256-1414 OU UN. 1-2056

COTE St-Paul, Emard, duplex 1-4, 1-5, âge 10 ans, $19,500. Comptant $5,000. Immeubles Boucher, 768-2020.

COTE-DES-NEIGES, appts modernes, revenu $9,500. Comptant seulement $10,000. LA. 6-4900.

COTE-ST-PAUL, 6 logis, en bon état. $17,500. Termes. Egan Realties, PO. 6-3586.

CREMAZIE
PROPRIETE COMMERCIALE IDEALE POUR PROFESSIONNELS

St-Denis, vaste façade de 32 pieds. Le bas comprend un grand logement de 7 pièces chauffées à l'huile eau chaude. Haut 4 logis de 4 pièces. Occasion à ne pas manquer.
Marcel Robitaille — DU. 7-1910
ARMAND DES ROSIERS INC.
VI. 5-1144
M. de la Ch. d'Immeuble de Mtl

DELAROCHE ET JEAN-TALON. DUPLEX 2-5, SYSTEME CHAUFFAGE POUR BAS, TERRAIN 25 x 120. CR. 6-3540.

DELAROCHE et St-Zotique, 2, 5 pièces, garage, cave, cour, prix $15,500, $5,000 comptant. 387-0653.

DELAROCHE 6293, 2 étages, 3 logements, $14,300. Comptant $3,000. RA. 8-6094.

DELAROCHE, 2-5, prix $12,000. Profitez de cette offre. P. P. Laferrière, 279-8414
IMMEUBLES ST-HUBERT INC.

DELAROCHE 6231, 3 logements propres, système, $18,000. Comptant $3,500. RA. 8-6094.

De Le SALLE: 4-6, entrepôt. Revenu $4,680; 256-1631.
IMMEUBLES GOULET
4009 HOCHELAGA

DeLasalle, duplex près église, Hamel. 256-1631
IMMEUBLES GOULET
4009 HOCHELAGA

DELISLE, ATWATER, 7 4 pièces, parfaite condition. Prix: $16,500. Console Realties, 631-8178.

DELORIMIER 5628, 5 logements, revenu $2,800. Comptant $5,000. Prix $20,000. RA. 8-6094.

DELORIMIER près Henri-Bourassa, triplex ultra moderne, détaché, 32' façade, système, garage, bas libre à
IMM. BERTRAND ENRG., CR. 9-9519

DELORIMIER, 2-5 pièces, système, près église, écoles. Pas d'agents. RA. 2-1729.

DELORIMIER, duplex 9 et 8 pièces, vacants, système, après 5 heures: RA. 7-7753.

DELORIMIER, près Mont-Royal, 3 logements, système huile. Garage. Prix: $22,500. Comptant discutable. Console Realties, 631-8178.

DELORIMIER 7026, 4-4 fermés, détaches, 2 garages, sur rue. 722-9267.

DEGASPE près Gounod, 6-4. Propriété en parfaite condition, revenu: $6,600. Yvan Goulet. 279-8414.
IMMEUBLES ST-HUBERT INC.

DES BELGES nord Jarry un étage, 4 appts, libre, cave, système. Prix $8500. Comptant discutable. Immeuble Mongeon, RA. 2-3555.

Des Epinettes, cottage 13 pièces, 256-1631
IMMEUBLES GOULET
4009 HOCHELAGA

DES ERABLES-Gauthier, 3-5, Revenu $1,680. Comptant $3,000. Propriétaire 352-5866.

DIRVAL et Crémazie, 1-5, 3-3. Les Immeubles Gianni. DU. 8-7948.

DORION, propriété bord de l'eau, maison de modèle luxueux, 12 pièces. WE. 2-1966; HUdson 236-4596.

4064 DROLET, 3 étages, 2 logements endommagés feu, $7,500 offre. LA. 2-2285.

DROLET près Villeray, 1-7, 4-4. Propriété en parfaite condition. Règlement de succession. Faites offre. Yvan Goulet 279-8414.
IMMEUBLES ST-HUBERT INC.

DUMAIL, Ville d'Anjou. Bungalow, garage. 256-1631.
IMMEUBLE GOULET
4009 HOCHELAGA

DUQUESNE 5774 (voisin Cadillac) triplex, 1-6, 2-4 neufs, semi-détaché, 31 x 48, salle jeux, chambre lavage, garage, bas libre. RA. 2-6456.

Duquesne, luxueux bungalow. Aubaine Coupal, 256-1631.
IMMEUBLES GOULET
4009 HOCHELAGA

DUROCHER 3-6½ fermés, luxueux, neufs, revenu $4,030, comptant $12,000. Imm. Prévoyance. RA. 7-3747.

DUVERNAY, 405 rue Beauport, split-level détaché, avec garage, brique, 5 pièces. Terrain spacieux, chauffage central. Prix $15,000, comptant $5,000. à discuter, 842-9855.

DUVERNAY, 1½ étage, 7 pièces, fini plâtre, chauffage eau chaude, fenêtres et portes Rusco, garage double. Près école, terrain jeu. Tél. 661-7559.

DUVERNAY, 636 Montrose, bungalow, près centre d'achats, valeur $20,000 pour $18,000; 661-3630.

DUVERNAY; bungalow luxueux, sous-sol fini, tapis. Offre considérée. Immeubles Impérial, RA. 2-7605.

DUVERNAY, St-Vincent-de-Paul, bungalow 5½ pièces, garage, construction récente. Belle opportunité. E. Bourdeau 279-8414.
IMMEUBLES ST-HUBERT INC.

DUVERNAY, cottage colonial, 4 chambres fermées, 1½ bain, garage, grand terrain, face parc. 669-6242.

DUVERNAY, split-level, 5 pièces, garage. Réduit à $14,500, départ campagne, 669-2248, après 6 h.

DUVERNAY, BONNES SELECTIONS

Bungalow 6 pièces, 3 chambres, salle à dîner, près centre d'achats, école, église. Le sous-sol pièce de prestige, vous en serez ravi, et vos amis encore plus. Valeur exceptionnelle, $16,000.

Bungalow 6 pièces, très propre, avec sous-sol fini acajou, fenêtres aluminium, garage, 7310 pieds carrés, terrain paysager. Comptant $4,500. Balance $94.. Capital, intérêt et taxes.
IMMEUBLES DUCHESNE — 722-7939

GRANDE INAUGURATION

LAVAL-OUEST
BUNGALOWS
$640 COMPTANT TOTAL
$89 PAR MOIS
3 MODELES 1964, 5, 6 ET 7 PIECES.
SITUES DU COTE SUD DU CENTRE D'ACHATS DE LAVAL-OUEST, PRES DU BOULEVARD SAUVE. OUVERT TOUS LES JOURS JUSQU'A 9 P.M.
NA. 7-2984
GROWTH CONST. CO.

IL FAUT VENDRE

AUCUNE OFFRE RAISONNABLE REFUSEE, PROPRIETE A REVENUS, SITUEE BOUL. PIE-IX - JEAN-TALON CONSTRUCTION MODERNE. REVENUS $175. PAR MOIS. LOGIS MODERNE POUR PROPRIETAIRE. APPELEZ DORION 234-4337, LONGUE DISTANCE.

VILLE D'ANJOU

DUPLEX NEUF SEMI-DEGAGE

6½-6½, 2 salles de bain, salle de jeu, garage double, face à parc et piscine, grand terrain paysager. S'ad. à 8436, Place Verdelle, en semaine: 7 à 9 h.; fin de semaine: 1 à 5 h. ou tél. à: CL. 6-4879.

TRIPLEX ST-LEONARD

Détaché 6 pièces et 2-3½. Lot de 50 x 90 pieds, chauffage central, $25,000. Hypothèque ouverte. Contacter M. Gamil de 9 à 5 p.m. RA. 5-2416 ou 5220 Boul. Métropolitain.

VOTRE PLAN SUR VOTRE TERRAIN
Nous pouvons vous construire votre plan sur votre terrain et nous vous financerons pour une période, allant jusqu'à 15 ans.
MAISON "TRADITION" LTEE
TEL. 861-1018

● PLACEMENT ●

5212 Drolet, neuf, moderne, près de St-Denis et Laurier; 1x 3 — 2 x 4, 3 x 5. Tous fermés, fenêtres panoramiques, cour arrière asphaltée.
REVENU $5,352 ANNUEL
HYPOTHEQUE $25,000
PRIX $42,750.
LAJEUNESSE CONSTRUCTION LTEE
BUREAU 352-6300 RESIDENCE RA. 7-9567 254-9766

DUVERNAY, LUXUEUX COTTAGE COLONIAL, 8 GRANDES PIECES, 3 SALLES DE BAIN, TAPIS, DRAPERIES MUR A MUR, POELE, TERRAIN 8,000 PI. CA. ARBUSTES, $20,000
1715 VANIER, MO. 9-2935.

DUVERNAY, bungalow 4 chambres coucher, 1½ chambre de bain, salle de jeux, 32x15, salle de lavage, garage, terrain aménagé selon plans d'architectes paysagistes; nombreux avantages; $23,500; comptant à discuter. 669-2169.

DUVERNAY, bungalow 5 pièces, patio, arbustes, lampadaire, fenêtres panoramiques, tapis, laveuse vaisselle encastrée, $15,950. 1100 Montcalm près Auvergne. MO. 9-5421.

DUVERNAY, split-level 5 appts, garage, gazonné, très beau, face école. Comptant discutable. Information Barrette, MO. 9-0241 — MO. 9-3211.

FABREVILLE, bungalow, 6 pièces, 3 chambres à coucher, terrain entièrement paysager, prix $12,500. Comptant $750. Appeler: Gerry Kunzli. 625-2425. Rosemere Realties Ltd.

FABREVILLE, bungalow 3 chambres à coucher, garage chauffé, $500 comptant; continuer hypothèque $100. Téléphone 625-9792.

FORT CHAMBLY, cottage 6 pièces, système eau chaude, cause départ. OL. 8-1386.

FRONTENAC: 3-7, revenu $2,316. Aubaine. 256-1631.
IMMEUBLES GOULET
4009 HOCHELAGA

Fullum, 8 logements. Prix $17,000. 256-1631.
IMMEUBLES GOULET
4009 HOCHELAGA

FULLUM 4226, 5 logements, face parc, église, $23,000. Comptant $5,000. RA. 8-6094.

GARNIER 7575, Jean-Talon, triplex, sous-sol fini, bas prix, pas comptant. FE. 4-2070. FE. 4-2452.

GARNIER, 4 logements. Revenu $5,880. 256-1631.
IMMEUBLES GOULET
4009 HOCHELAGA

HAIG 525, luxueux duplex neuf, 2-4, semi-détaché, sous-sol fini, système eau chaude, $18,900, constructeur. Faut voir. 256-8218.

HAIG, 6 appts nouvellement recouvert de bardeaux d'amiante; grand terain; entrée 150 volts; occupation immédiate. CL. 6-3442.

HEBERT, duplex neuf, détaché, $17,500. 256-1631.
IMMEUBLES GOULET
4009 HOCHELAGA

HENRI BOURASSA 2-6 fermés, bon ordre $11,500 comptant $3,000. Imm. Prévoyance, RA. 7-3747.

HENRI-JULIEN, 3935, revenu $1,200. deux logements, $9,000. propriétaire comptant à discuter. VI. 4-7407.

Hochelaga, 1x6, 2x4, détachés. Hamel. 256-1631
IMMEUBLES GOULET
4009 HOCHELAGA

9320 HOCHELAGA, 6 logements, construction 5 ans, en parfaite condition. Revenu $3,360. Prix $27,000. 321-9744.

HOCHELAGA, 8262B, coin St-Emile, 3 logements, 5 pièces, 2 magasins, revenu $4,680. Prix $33,500, petit comptant, Sauvageau Construction, RA. 1-7721.
Hochelaga, 4 logements, 2 magasins, 256-1631
IMMEUBLES GOULET
4009 HOCHELAGA

Hochelaga, 18 logements, revenu $16,500. 256-1631.
IMMEUBLES GOULET
4009 HOCHELAGA

HUTCHISON-Bernard, 3 logis non chauffés, $19,000, modique comptant. CR. 2-6929, le jour.

IBERVILLE, 4450, 3 logements 6 pièces, bas vacant, comptant $4,000, 488-0282.

IBERVILLE, près 39e Rue, duplex 2-5 fermés, salle de jeux finie, chauffage eau chaude, garage double, prix $22,500. RA. 2-5981.

ILE GOYER, bord eau, 2 milles Chambly, maison finie hiver-été, solage beton, intérieur fini plâtre, frais peint, planchers recouverts prélarts incrustés partout, cave 7 pieds, extérieur clapboard, garage, belle pelouse, très grand terrain 60 x 150, directement sur Richelieu, fenêtre panoramique, pas d'agents. DO. 6-8331 ou 638-1368.

JACQUES-CARTIER, bungalow avec abri d'auto, 6½ pièces, 3 chambres à coucher, cuisine moderne. Occasion unique. $650. comptant. Demander M. Masson. OR. 7-6812.

JACQUES-CARTIER, triplex de luxe, 1-6, 1-4, 1-3. Garage, revenu $2,900, comptant $5,000.
IMMEUBLES VALVER — OR. 6-6029

JARRY, deux duplex jumelés, salle de jeux, construction 1958, au prix coûtant, s'achètent séparément $5,000 comptant. Philippe Bouffard, CR. 2-0815, VI. 4-2593.
LES IMMEUBLES BEAU "LAC" INC.

JARRY 8-4½ fermés, revenu $5,880, comptant $15,000. Imm. Prévoyance RA. 7-4881.

JARRY: 6 logements, prix $38,000; 256-1631.
IMMEUBLES GOULET
4009 HOCHELAGA

Jarry, 4-4. Prix $15,500. Coupal, 256-1631.
IMMEUBLES GOULET
4009 HOCHELAGA

JEANNE D'ARC, 6 logements de 4 pièces, bon ordre, revenu $3,300. Prix $26,500. Comptant $7,000 et plus. Propriétaire 663-3174.

Jeanne D'Arc, 5 logements, $28,000 256-1631
IMMEUBLES GOULET
4009 HOCHELAGA

JEAN-TALON 8-4½ fermés, revenu $6,036, $43,500, comptant $15,000. Imm. Prévoyance, RA. 7-4881.

JEAN-TALON ouest Boul. St-Laurent, site commercial, duplex 5 pièces, cave, système, comptant $7,000. Immeubles Marquette. 849-6134.

JOFFRE, triplex détaché, propriété luxueuse. 256-1631
IMMEUBLES GOULET
4009 HOCHELAGA

LACHINE, 2 étages, bas commercial, haut 6½ pièces, chauffage central, garage, comptant $12,000, balance à discuter. 637-0493, propriétaire.

LACHINE, 46 et 50 chemin Lasalle, 2 maisons 6 pièces, système, réservoir automatique, $9,500 chacune, $2,000 comptant. S'adresser 54, 488-0282.

LAFLECHE, duplex moderne, 2-5½, Boul. Marie, Grande-Allée, terrain 90 x 100. Comptant $4,000.
IMMEUBLES VALVER — OR. 6-6029

PARADE D'HABITATIONS

du

"CARROUSEL"

des constructeurs enrg.

A BOUCHERVILLE

SAMEDI 28 SEPTEMBRE 1963

12 MAISONS MODELES

POUR S'Y RENDRE: TRAVERSEZ LE PONT JACQUES-CARTIER, PUIS LONGUEUIL, SUIVEZ LE BOUL. MARIE-VICTORIN ET LES FLECHES DE TEINTE ORANGEE.

ROSEMONT BUNGALOW

Site résidentiel 5½ pièces plus salle au sous-sol, 220, fenêtres et portes aluminium, garage, chauffage central eau chaude, fenêtres panoramiques. Hypothèque C.M.H.C. à 6½%, DA. 1-6698, DU. 8-1825.

MONTREAL-NORD, duplex neuf, semi-détaché, 5 pièces modernes, garage, près d'école. Prix $22,500. Comptant discutable. 681-0494.

LAVAL-DES-RAPIDES, face rivière, bungalow 6 pièces, chauffage eau chaude, bureau sous-sol, salle de jeu, boiserie, 2 salles bain, terrain 73 x 100; 425, boulevard des Prairies.

LAVAL-DES-RAPIDES, split-level 8 pièces, garage, $14,500. Terrain clôturé. Disponible. CR. 7-9291.

LAVAL-DES-RAPIDES, boulevard Saurioi, maison seule, 3 pièces fermées, système chauffage, grand terrain 70 x 90, garage, vendre ou louer. 668-3330; 665-6754.

LAVAL, Napoléon, 3 logements, 5 pièces chacun, système chauffage à l'huile. Revenu $2,772. Comptant $4,000. Prix $17,500. Olympia Realties. 277-3193, soir FE. 1-0402. Sylka.

LAURIER, 8 x 4. Revenu $6,420. Dusseaul. 256-1631
IMMEUBLES GOULET,
4009 HOCHELAGA

LAURIER 3-5, revenu $2,200 $14,800 comptant $5,000. Imm. Prévoyance. RA. 7-3747.

LECLAIRE ET STE-CATHERINE

3 logements de 4 pièces non chauffées, comptant $3,000 seulement. Prix demandé $18,000.

UNE AUTRE EXCLUSIVITE DES IMMEUBLES ARRET LTEE

LECLAIRE 2642, près Hochelage, 3-5, neuf, sous-sol fini, garage, système chauffage. 254-2294.

Lemay, triplex luxueux. Comptant $7,000. 256-1631.
IMMEUBLES GOULET
4009 HOCHELAGA

LETOURNEUX, 2-4 fermés, bains, $7,800, comptant $2,500. A. Castel, courtier, LA. 5-0218.

FLEURY 6-4½ fermés, revenu $4,125, $32,800 comptant $8,000. Imm. Prévoyance. RA. 7-3747.

LOGAN 2-7. Bien située. Aubaine. 256-1631.
IMMEUBLES GOULET
4009 HOCHELAGA

LONGUEUIL près Pont Jacques-Cartier, 4 logements, détachée, chauffage central, cave 7 pieds, grand terrain, garages, comptant $10,000. Imm. Gueymard. OR. 7-2930.

LONGUEUIL, Domaine Normandie, joli split bungalow 5½, très bien situé, comptant $5,000. Hypothèque 6% Imm. Gueymard. OR. 7-2930.

LONGUE-POINTE, duplex de luxe, parfait ordre, 2 x 5½, système eau chaude zoné, haut et bas, garage double, revenu $2,400. L. Bergeron, L'Espérance Construction. 254-9141 ou CL. 6-4781.

LONGUE-POINTE, 2-4½, duplex de luxe, garage, sous-sol fini. L. Bergeron, 254-9141 ou CL. 6-4781.

LONGUE-POINTE, bungalow 6 grandes pièces, sous-sol, grand terrain, arbres fruitiers, sur Lyall près Sherbrooke, L. Bergeron, 254-9141 ou CL. 6-4781.

LOUIS VEUILLOT, triplex détaché. Occasion. 256-1631
IMMEUBLES GOULET
4009 HOCHELAGA

MARQUETTE nord 6-4½ fermés, revenu $4,690, comptant $10,000. Imm. Prévoyance. RA. 7-4881.

MARSEILLE 9173 coin Taillon, duplex neuf, 2 logements 5 pièces, 1 magasin, revenu $3,540 prix $22,500 petit comptant, Sauvageau Construction, RA. 1-7721.

MARSEILLE, revenu $6,600; comptant $10,000: 256-1631.
IMMEUBLES GOULET
4009 HOCHELAGA

MENTANA 5031, 2 logements refaits à neuf, $11,800. Comptant $2,000. RA. 8-6094.

MONSABRE-Hochelaga, 4½ et 5 pièces, $10,500 comptant $3,000. Immeubles Marquette. 849-6134.

MONTCALM, 2154 à 2166, près Sherbrooke, 2 étages, 4 logements, revenu $1,500, comptant $1,500. Balance facile. 768-5455.

MONTGOMERY, duplex, prix $10,500. Hamel 256-1631.
IMMEUBLES GOULET
4009 HOCHELAGA

MTL-EST, bonne propriété, 2-5, $10,500, prix très intéressant. Départ campagne. 271-2474.

MONTREAL-NORD, duplex, 11508 Balzac, chauffage central. Tél. 321-3294.

MONTREAL-NORD: bungalow 6 pièces, sous-sol fini, bar, garage, près d'écoles, église, autobus, rue Principale. DA. 2-3837.

MONTREAL-NORD, superbe bungalow 7 pièces, garage, foyer naturel, aubaine à ne pas manquer, comptant à discuter. Informations, Mme F. Paquin, DU. 1-1821, soir 331-3492.

VENTE FORCEE

CHATEAUGUAY, BUNGALOW 6½ PIECES AVEC GARAGE. COMPTANT $350. TELEPHONEZ APRES 3.30 P.M. OX. 2-8941.

MONTREAL-NORD, pourquoi payer loyer, avec aussi peu que $2,000 comptant, vous devenez propriétaire d'un magnifique duplex semi détaché ou attaché. Ouverts pour inspeciton, 11,300 rue Balzac coin Amos. 11,728 rue Bellevois et 10,583 Balzac. Informations, DA. 1-3208, DA. 2-7973.

MONTREAL-NORD, 10740 Brunet, duplex, moderne, neuf, 2-5½, $22,700, Termes faciles. 486-8156.

MONTREAL-NORD, près Fleury, 6-4 fermées, non chauffées, construction récente, détachées. Revenu $4,100. Prix avantageux. L. Vermette, 279-8414
IMMEUBLES ST-HUBERT INC.

MONTREAL-NORD, 2-5, modernes, 30 x 36, semi-détaché, $16,500. Comptant $4,000. DU. 8-1172.
IMMEUBLE BEAUCHESNE INC.

MONTREAL-NORD, 2-5 neufs, semi-détachée, pierre brique, système garage. Comptant $5,000. 322-2802 — 322-6220.

MONTREAL-NORD bungalow, 1½ étage, système, garage, près centre d'achats, DA. 1-6645.

MONTREAL NORD 2-5½ près Fleury, cave 8' comptant $3,000. Immeubles Impérial, RA. 2-7605.

MONTREAL-NORD, 10751 Rome, direct du constructeur, neuf, 2-5½ pièces, fermées, garage, chauffage central eau chaude, fenêtres panoramiques. Hypothèque C.M.H.C. à 6½%, DA. 1-6698, DU. 8-1825.

MONTREAL-NORD, duplex neuf, semi-détaché, façade 31 pieds. 10756 Ethier, DU. 9-1485.

MONTREAL-NORD, 5091 Charleroi, nouveau projet de triplex à vendre, 2 grands 5, avec 2 magasins, cave, Montréal-Nord, 10762 Plaza, 2 grands 4 fermés, très luxueux. Parc Georges-Mont Joli. 2 grands 5 fermés avec cave. DU. 8-7948.

MONTREAL-NORD, 11218 L'Archevêque, duplex neuf semi-détaché, chauffage, salle jeu, garage. DU. 7-8995.

MONTREAL-NORD duplex neuf, 10,795 Brunet, haut loué, $80; prix $21,500. CR. 7-0414.

MONTREAL-NORD, 5189, rue Perras, 2-6½ pièces, sous-sol 9 pieds, garage, chauffage central, fenêtres panoramiques partout, ventilateurs et fixtures électriques de luxe, prise de courant pour laveuse et sécheuse. Offre raisonnable. 323-1454.

MONTREAL-NORD, 10516 Balzac, duplex 6 ans, système, garage, $17,500. Propriétaire 669-0429.

MONTREAL-NORD, 4120 Amiens, duplex neuf, moderne, 5½ grandes pièces fermées, garage; jour: 748-7083; soir: 484-9154, HU. 8-3855.

MONT-ROYAL 2-5, bon ordre, 220, aubaine, $13,800, comptant $4,000. Imm. Prévoyance. RA. 7-3747.

N.-D.-G., 4 logements, et un au sous-sol, système chauffage, cuisines modernes, bonne condition, grand terrain 3 garages. $37,000, Comptant $10,000. 481-5881.

N.D.G., Harvard, bas Sherbrooke, duplex, cave, playroom. Immeubles Union. PO. 6-0970, soir PO. 7-5668.

N.D.G. Décarie près Côte-St-Antoine, duplex semi-détaché, 2-6, sous-sol de 5 pièces loué $85. Revenu: $3,660, $26,000. Comptant; $4,000. AV. 8-6561, 489-0437.

10,951 NOTRE-DAME est, 2-5, revenu $125 mois, taxes annuelles $125. S'adresser CL. 6-5613.

NOTRE-DAME-DES-VICTOIRES, rue Dugas, type appt, 3-5½, 1-2½, nouveau quartier. RA. 7-5273.

NOUVEAU BORDEAUX, duplex 2-4 modernes, $21,000. 331-0321, DU. 9-1092.

NOUVEAU BORDEAUX, duplex moderne, 2-4, $21,000. Téléphone, 331-1853.

NOUVEAU BORDEAUX, 2-4 modernes, duplex, $21,000. 334-5300.

NOUVEAU-BORDEAUX, split-level à vendre, 6 appts, $17,500. Comptant à discuter. 331-0113.

NOUVEAU Montréal-Nord, duplex moderne, salle jeux finie; près église, école: $23,000. 321-3421.

OUTREMONT 5860 Hutchison, 3 logements 7 pièces, 3 systèmes chauffage, 2e étage libre, comptant $5,000, balance facile. HU. 8-1509.

OUTREMONT, duplex 5½ pièces, semi-détaché, occupation immédiate, bas libre. Comptant $8,000.
IMMEUBLES UNIC, 388-4896, 388-5994

OUTREMONT

QUERBES, parolsse St-Viateur, cottage 9 pièces, 5 chambres à coucher, jardin. Prix $21,000.

De L'EPEE, cottage 8 pièces, 5 chambres, 2 pièces finies au sous-sol, propriété complètement rénovée. Prix $24,000.

HARTLAND, cottage 6 pièces, 3 chambres, entrée privée, grand jardin. Prix $27,000.

WILDER, cottage 7 pièces, 4 chambres, salle de jeu, garage, jardin, fenêtres aluminium, cuisine et salle de bain modernes. Prix $29,500.

PRATT, cottage 7 pièces, 4 chambres, salle de jeu, jardin, propriété modernisée. Prix $31,500.
C. Gouban — HU. 8-7444
ARMAND DES ROSIERS INC.
VI. 5-1144
M. de la Ch. d'Immeuble de Mtl

7250 PAPINEAU, salon double, autre pièce avec réfrigérateur, LA. 1-8675.

PAPINEAU, Jarry, bas 5 pièces fermées, haut 2-3, sous-sol 3 pièces, système. Comptant $8,000. Immeubles Marquette, 849-6134.

PARC EXTENSION, boul. l'Acadie, duplex neuf, mi-dégagé, 2-5 pièces fermées, 3 pièces finies au sous-sol, chauffage central. Prix $27,500, comptant $5,000. Palermo Realties, CR. 2-7615, après 4 p.m.

PIE IX, 6 logements, revenu $6,204. 256-1631.
IMMEUBLES GOULET
4009 HOCHELAGA

PIE IX, propriété 30 x 90, terrain 48 x 115, 14 pièces extra-spacieuses, sous-sol fini, site, sud Ontario, idéal pour bureaux, écoles, etc. R. Beaulac, DU. 9-6115.
LES IMMEUBLES BEAU "LAC" INC.

LES IMMEUBLES LAURENTIDES

AHUNTSIC OUEST

Triplex semi-détaché, pierre-brique, 6-4-3 pièces, garage double, 3 chambres à coucher, plus une finie au sous-sol. Revenu du haut, $1,080. Comptant requis $8,000. Photo M.L.S. Pour visiter appeler C. Archambault, 273-1773; soir: DU. 7-2984.

VILLERAY

Placement idéal, bâtisse semi-détachée, admirablement bien située, grands appartements, non chauffés. Tout loué, revenu $11,628. Comptant $20,000. Revenu net 20% après remboursement du capital. Appeler M. Pepin, 273-1773, 744-2020.

$5,000

4 logements 4 pièces chacun, et deux dans la cave pas finis. Revenus $2,904. Prix $27,000. Une vraie aubaine. Appeler Jean Prieur, 273-1773; le soir: 677-6782.

$8,000 COMPTANT

Ahuntsic ouest, magnifique triplex complètement détaché, bâti sur grand terrain paysager, 75 x 84. Demandons une offre raisonnable. Prix $33,500. D. Pépin, 744-2020, 273-1773.
LES IMMEUBLES LAURENTIDES
273-1774

ADAM-Sicard, 3-8, $17,500. Revenu $2,340. Comptant $3,000. Propriétaire 352-5866.

AHUNTSIC, triplex moderne, semi-détaché, 1-6, 2-3, garage double, revenu $2,760. Pas d'agents. DU. 9-0960.

AHUNTSIC, 2-4 neufs, semi-détachés, pierre, brique, système, garage. Haut loué $70. Bas libre à l'acheteur. Comptant: $4,000. Prix: $19,400. DU. 8-6463.

AHUNTSIC, Henri-Bourassa et André-Jobin, triplex semi-détaché, pierre et brique, 1-7, 2-4, garage double, 4 chambres, chauffage central, revenu $1920. comptant $6,000. S'adresser à 10615 André-Jobin, 381-4851; 322-2250.

AHUNTSIC, 10131 St-Hubert, duplex neuf, 2 grands 5, système, garage. RA. 7-3070.

AHUNTSIC, 1-4, 1-3, 7 ans, revenu $1,500. Prix $12,800. OR. 7-3031, 272-1456, 697-2140.

AHUNTSIC OUEST

Tanguay 10,657 près Henri-Bourassa, cottage moderne, semi-détaché, sur grand terrain paysager avec haies et arbres. Patio, table, chaises, grand parasol. Auvent Koolvent en arrière. Fenêtres et portes aluminium Rusco. Perron pierre naturelle et colonnades en fer forgé. 6 grandes pièces plus 1½ salle toilette. Sous-sol fini au complet et moderne. Lavoir avec laveuse et sécheuse automatique G.E. Coin du briqueteur établi et grand nombre d'outils. Placards spacieux. Remise avec plusieurs outils de jardinage, tondeuse mécanique et cisailles électriques. Tapis mur à mur, réfrigérateur, poêle électrique Moffat, ventilateur Fasco, portes coulissantes vitrées pour douche. Draperies, rideaux, stores vénitiens. Prix exceptionnel. Pas d'agents. Renseignements jour: LA. 4-3377, soir: 331-2278.

AHUNTSIC Ouest, résidentiel, avantageux, splendides duplexes, 2-5½ sous-sol fini, bar, toilette, tout confort, toutes commodités. Lubor Construction, 331-1377.

AHUNTSIC — AUBAINE

Propriétaire malade, 50 x 85, 15 ans, 6 logements modernes, chauffés, eau chaude; 6½, $125; 2½, $55; 5½, $80; 4½ sous-sol, $70; 2-3½, $70; 3 places garage chauffé, $15; 2 sous-sols finis, placard cèdre; coin rue autobus, centre professionnel; condition parfaite, offre discutable; pas d'agents. DU. 7-0888.

AHUNTSIC, St-Firmin, 2-4, neuf, semi-détaché, chauffage central, garage double, $19,000. DU. 7-6635.

AHUNTSIC, 10336 Delaroche, duplex de luxe, 2-5, neuf, moderne, sous-sol fini. Constructeur, DU. 7-5766.

AHUNTSIC OUEST, 12,080 Daigle, 1 rue à l'ouest de l'autoroute, nord de Salaberry, duplex neuf semi-détaché, luxueux, chauffage en fonte et deux zones; à moins de 1,000 pieds de l'école, église, parc O'Brien, centre d'achats Normandie. Constructeur, DU. 7-8549.

AHUNTSIC: bungalow 5 pièces, sous-sol fini, terrain paysager, 75 x 100, patio, arbres, fleurs. Directement du propriétaire, 10240 Francis, près Fleury, 389-4636.

AHUNTSIC, ST-CHARLES, duplex 30' façade, terrain 75x100, garage détaché, Lionel Rivard, DU. 1-7193, VI. 4-2393.
LES IMMEUBLES BEAU "LAC" INC

AHUNTSIC 9661 Berri, cottage 7 pièces, pour vente rapide. DU. 8-1638.

PLACEMENTS

REVENU $15,666.
14 LOGEMENTS

Construit en 1954 et complètement détaché, excellent placement près hôpitaux, contenant des 3-4-5 pièces, chauffage neuf, comptant $35,000, hypothèque à 5¼%.

VILLE ST-LAURENT
24 LOGEMENTS

Construction moderne en pierre et brique, complètement louée pour 1 et 2 ans, garage pour 16 autos, chauffage à l'huile, grand terrain paysager. Revenu $29,600, hypothèque $102,000, comptant requis $50,000. Pour plus amples informations, appeler:
G. C. GAGNON
WE. 5-8541 — 334-5812
Westmount Realties Company

AHUNTSIC — NOUVEAU-BORDEAUX
COMPTANT $4,000

11480 Pasteur, split-level 6 pièces,

LOCAL A LOUER
1,600 pieds carrés, chauffé, éclairé, divisé au choix, central, stationnement.
524-3531
entre 10 hres a.m. et 4 p.m.

INGENIEUR EN MACHINES FIXES
3e classe. Travaillera à Beauharnois, 8 heures par jour, bon salaire, assurance groupe, etc.
Tél. OX. 2-6781

2 HOMMES DE COMPTOIR
Avec expérience pour commerce de plomberie, connaissant le All PRISER!
ECRIRE A
CASE 9300, LA PRESSE

TENEUR DE LIVRES
Homme ou femme expérimenté en tenue de livres pour prendre la direction complète de tous les domaines de la tenue des livres d'une maison de détail progressive. Bon salaire payé à la personne compétente.
Veuillez donner tous détails concernant expérience et sources de recommandations en écrivant à CASE 9150, LA PRESSE.

CANADA, PROVINCE DE QUEBEC.
District de Montréal. No. 616,315.
ROMEO FORTIER, chauffeur de taxi, tant personnellement qu'en sa qualité de tuteur à ses enfants mineurs, Robert et Carole, tous des cité et district de Montréal, demandeur, vs MAURICE DERIVAZ, des cité et district de Montréal, défendeur.
PAR ORDRE DE LA COUR. Il est donné au défendeur MAURICE DERIVAZ de comparaître d'ici un mois.
Montréal, le 23ème jour de septembre 1963.
RAOUL CREVIER,
Député-Protonotaire.
Mes BIEGA, BEAUREGARD, KOOIMAN,
60 ouest, rue St-Jacques,
Suite 102, Montréal, P.Q.
Procureurs du demandeur.

CANADA
Province de Québec,
District de Montréal
COUR SUPERIEURE
No 612,841 — DAME DENISE MARTEL PROVOST mariée sous le régime de la communauté légale de biens avec MAURICE PROVOST, demeurant et résidant au 6899, rue Papineau, appt 2, des cité et district de Montréal, demanderesse vs MAURICE PROVOST, demeurant et résidant au même endroit au 6899 rue Papineau, appt 2, Montréal, dit district, défendeur.
PAR ORDRE DE LA COUR. Il est ordonné au défendeur MAURICE PROVOST de comparaître d'ici un mois.
Montréal, le 23 septembre 1963.
EDMOND COURCHESNE,
Protonotaire.
Mes PERREAULT & BERTRAND,
avocats,
484 rue McGill,
Montréal.

CITE DE MONTREAL
SERVICE DE LA VOIE PUBLIQUE
APPAREILS SERVANT AU DENEIGEMENT DES RUES

Les propriétaires d'appareils et de camions désireux de les offrir en location à la Cité de Montréal pour les travaux de déneigement sont invités à se présenter, pour faire enregistrer leurs camions et appareils, au bureau de la Division de l'Outillage.
1220, rue Des Carrières
à compter du 1er octobre 1963.
Ce bureau sera ouvert de 9 h. a.m. à 4 h. p.m. chaque jour, du lundi au vendredi inclusivement.
Pour information, téléphonez 872-3884.
LE DIRECTEUR, L.-P. Cabana,
Hôtel de Ville,
Montréal, le 26 septembre.

VILLE DE TRACY
COMTE RICHELIEU
SOUMISSIONS
Contrairement à l'avis déjà paru dans les journaux, des soumissions scellées dans des enveloppes portant l'inscription "SOUMISSION", et adressées au soussigné seront reçues jusqu'à 4 heures p.m., le 9 octobre 1963, plutôt que le 25 septembre 1963, pour travaux d'agrandissement, station de pompage d'eau pour les contrats suivants :—
Contrat "A" — Extension bâtisse seulement. Dépôt de soumission $25,000.00 — Dépôt pour plans $50.00.
Contrat "B" — Fourniture de tuyaux et spéciaux en fonte. Dépôt de soumission 10% — Dépôt pour plans $5.00.
Contrat "C" — Fourniture seulement de pompes et moteurs. Dépôt de soumission 10% — Dépôt pour plans $10.00.
Contrat "D" — Fourniture de vannes Jenkins. Dépôt de soumission 10% — Dépôt pour plans $5.00.
Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par les ingénieurs-conseils J. A. Lalonde, L. Girouard & L. Letendre, 8790 Avenue Parc, Montréal, desquels on obtiendra les formules de même que les plans et devis moyennant un dépôt de $50.00 pour le contrat "A", de $5.00 pour le contrat "B", de $10.00 pour le contrat "C" et de $5.00 pour le contrat "D", en argent ou en chèque visé. Ces montants seront remboursés aux soumissionnaires qui remettront les plans et devis dans les six (6) jours qui suivront la réception des soumissions. Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé, tiré sur une banque canadienne à charte et payable à la Municipalité de Tracy pour les montants ci-haut mentionnés.
La Municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation, ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.
PAUL BLIER,
Greffier,
Hôtel de ville,
Tracy, P.Q.

AUX VOYAGEURS DE COMMERCE
AUX COMMIS VENDEURS
AUX VENDEURS A COMMISSIONS
Etes-vous âgé de 25 à 40 ans ? Voulez-vous améliorer votre sort ?
COMMUNIQUEZ AVEC
L'ALLIANCE
Compagnie mutuelle d'assurance vie, 680 ouest, rue Sherbrooke, Montréal
Attention de M. Bernard Benoit,
Directeur des Relations Extérieures,
Téléphoner : Victor 9-2491 — local 63

ON DEMANDE MECANICIEN
LICENCIE EN BRULEURS A L'HUILE
Genre gun type, excellentes conditions de travail, bénéfices, emploi permanent.
SE PRESENTER A M. L. AUBRY
467 ST-GREGOIRE, MTL

Onze ministères fédéraux ont maintenant une direction à caractère bi-ethnique

OTTAWA. (PC) — Un rapide bilan dressé à la suite des récentes nominations et mutations de fonctionnaires supérieurs de langue française à Ottawa permet de constater que présentement onze ministères fédéraux possèdent une direction à caractère bi-ethnique au niveau de la fonction publique.

D'autre part, sur les neuf autres ministères qui ne comptent aucun sous-ministre, sous-ministre adjoint ou assistant sous-ministre de langue française, trois ont toutefois à leur tête des ministres canadiens-français; ce sont la Citoyenneté et l'Immigration, les Postes et les Pêcheries.

La nomination annoncée la semaine dernière de M. Paul Pelletier au poste de sous-ministre des Affaires des anciens combattants, porte à cinq le nombre des sous-ministres fédéraux canadiens-français. M. Pelletier, qui assumait depuis quelques années les fonctions de commissaire de langue française à la commission de service civil, a succédé à un autre sous-ministre canadien-français, le lt-colonel Lucien Lalonde, un ancien commandant du régiment de Maisonneuve, qui est promu sous-ministre des Travaux publics, un poste qui fut rarement confié à un Canadien français au cours des dernières années. Il succède au major-général H.-A. Young, maintenant à sa retraite.

Les trois autres sous-ministres de langue française à Ottawa sont M. Ernest Côté, aux Affaires du nord et des Ressources nationales ; M. Jean Miquelon, au secrétariat d'Etat et M. Zephirin Rousseau, au ministère des Forêts.

Actuellement deux ministères ont des sous-ministres associés canadiens - français, qui sont M. S. J. Chagnon, à l'Agriculture et M. R. Bédard au ministère de la Justice. Enfin aux Affaires extérieures, M. Marcel Cadieux joue un rôle de premier plan comme sous-ministre adjoint et conseiller juridique soit un palier au-dessus des quatre assistants sous-ministres.

Trois autres ministères comptent des assistants sous-ministres canadiens - français qui sont M. Jean-Paul Drolet, spécialement responsable de la recherche aux Mines et Relevés techniques, le colonel Paul Mathieu, à la Défense nationale et M. G. Sicotte, nouvellement nommé assistant sous-ministre pour l'aviation au ministère des Transports.

Avec les récentes nominations, on compte actuellement 15 Canadiens français à l'échelon le plus élevé du fonctionnarisme fédéral, soit outre les cinq sous-ministres déjà mentionnés, dix chefs de grandes agences gouvernementales y compris le greffier de la Chambre des communes, M. Léon Raymond, dont la fonction est comparable à celle d'un sous-ministre.

Les neuf autres titulaires de fonctions supérieures fédérales sont : M. Pierre Dupuy, commissaire général de l'exposition universelle, M. Roger Duhamel, imprimeur de la reine ; M. Nelson Castonguay, directeur général des élections ; M. Laval Fortier, directeur de la Commission d'assurance - chômage ; M. Guy Roberge, directeur de l'Office national du film, M. Alphonse Ouimet, président de la Société Radio-Canada, M. L.-C. Audette, président de la Commission du tarif ; M. Louis Richard, président de la Société de disposition des biens de la couronne ; et M. Marc-Henri Lamoureux, président de la Société commerciale du Canada.

Enfin pour compléter le tableau, il faut mentionner que les ministères qui n'ont pas de direction bi-ethnique au niveau du haut fonctionnarisme et qui ont à leur tête des ministres de langue anglaise sont les Finances, l'Industrie et la Production de la défense, le Travail, la Santé et le Bien-être social ainsi que le Commerce.

Le Canada tient à son projet de force permanente pour l'ONU

OTTAWA. (PC) — Le Canada recourra à tous les moyens diplomatiques dont il dispose pour amener le plus grand nombre de pays possible à appuyer son projet visant à instituer une armée permanente de l'ONU.

Des sources diplomatiques ont indiqué hier que le premier ministre M. Pearson entendait donner suite à la suggestion qu'il a faite la semaine dernière devant l'Assemblée générale des Nations unies, de constituer une force collective devant assurer la paix dans le monde en jouant un rôle de surveillance.

On déclare que M. Pearson n'aurait nullement l'intention de laisser sa suggestion à dormir et qu'il souhaite que quelques délégués à l'ONU la relancent.

La délégation canadienne à l'ONU discutera de ce sujet dans des rencontres privées et il y aura également sur le sujet des entretiens bilatéraux avec les pays intéressés suivant les règlements diplomatiques ordinaires.

On a souligné que ce travail prendra pas mal de temps, du fait que la suggestion de M. Pearson est complexe et qu'elle est considérée comme suspecte par certains délégués à l'ONU, notamment par les délégués du bloc communiste.

La suggestion du premier ministre canadien a provoqué des réactions immédiates la semaine dernière.

Le Canada a déjà communiqué au secrétaire général des Nations unies, U Thant, ce qu'il compte mettre, en fait de force militaire, à la disposition des Nations unies.

Réunion du cabinet afin de préparer le travail de la Chambre

OTTAWA. (PC) — Le premier ministre M. Lester Pearson rencontrera aujourd'hui les membres de son cabinet pour examiner une dernière fois avant la rentrée des Chambres les nombreuses questions qui doivent être soumises au Parlement sous forme de projets de loi.

En tête de liste, il y a la mise en tutelle gouvernementale des syndicats maritimes canadiens et l'institution d'un régime universel de retraite.

La session, qui s'est ajournée le 2 août, reprend lundi. Comme il s'agit d'un ajournement, la session reprendra au point où elle a été laissée au début d'août sans cérémonies.

Les comités du cabinet qui préparent divers projets de loi ont été fort occupés cette semaine et la rencontre d'aujourd'hui des ministres fédéraux se trouvera à marquer le sommet des préparatifs de la reprise de la session.

Le projet de loi visant à mettre en tutelle le Syndicat international des gens de mer du Canada, que dirige Hal Banks, et quatre autres syndicats maritimes canadiens, est prêt depuis plusieurs semaines. On ignore, toutefois, s'il doit être présenté aux Communes dans sa forme actuelle ou si le gouvernement n'y apportera pas des modifications, par suite de l'intervention en cette affaire des autorités américaines.

On attend également une décision sur le projet de loi préparé par le ministre de la Santé Mlle Judy LaMarsh, au sujet d'une caisse générale de retraite et de la hausse de $16 par mois des pensions de vieillesse.

Qu'Ottawa se débarrasse de Charlotte Whitton!

— Marcel Lessard

ALMA. (PC) — M. Marcel Lessard, député créditiste du comté de Lac St-Jean aux Communes, s'est déclaré d'avis, hier, que pour son plus grand bien, la ville d'Ottawa devrait se débarrasser de son maire actuel, Mlle Charlotte Whitton.

Portant la parole devant les membres du club Richelieu d'Alma, M. Lessard a dit que le départ de la mairesse permettrait d'innover à Ottawa, ville qu'il a décrite comme ennuyeuse.

M. Lessard, qui avait intitulé sa causerie "un bleuet à Ottawa" les gens de la région du Lac St-Jean sont souvent désignés de façon anodine du nom de "bleuet", désignation qui vient précisément du fait que l'on y trouve ce fruit en très grande abondance, a livré quelques impressions de son expérience dans la capitale canadienne. M. Lessard est député à Ottawa depuis 1962.

Le conférencier a souligné que la population d'Ottawa est surtout composée de fonctionnaires, gens habitués à se taire, à se suspecter et à se méfier. Il en résulte, a-t-il dit, une mentalité de réclusion au lieu d'un climat de confiance.

M. Lessard a déclaré que le député doit s'intéresser de près et participer aux activités de la Chambre des communes pour ne pas s'ennuyer à Ottawa et écarter la tentation de mener une vie de "playboy".

M. Lessard a affirmé, d'autre part, que le moment est mal choisi pour le Québec de se séparer du reste du Canada puisque depuis un an ses revendications auprès du gouvernement central commencent à atteindre la cible.

La piste "Fury Speedway" est en voie de démolition

La piste de course "Fury Speedway" est en démolition.

Cette piste, que la majorité des citoyens de Fabreville considérait comme une nuisance publique, est appelée à disparaître complètement après avoir fait l'objet de nombreuses controverses au cours des quelques années pendant lesquelles elle était en opération.

Dans une lettre qu'il adressait récemment à ses membres et aux gens du quartier concerné par la piste, le président de la ligue des contribuables de Fabreville, M. Jean Giosi, à titre de représentant de la compagnie Leefort Realties qui est propriétaire du terrain où est située la piste, annonçait que sa compagnie n'avait pas renouvelé le bail aux directeurs de "Fury Speedway" et que, par conséquent, cette piste de la mort pouvait être considérée comme n'existant plus.

Mais les membres du Comité des citoyens unis, un autre groupe de propriétaires de Fabreville, avaient mis cette déclaration en doute et ajoutaient qu'ils ne croiraient à la disparition de la piste qu'une fois la démolition complétée.

Maintenant que la démolition est passablement avancée, M. Giosi déclare : "Un certain groupe de personnes, généralement mal informées, a tenté de faire croire qu'il ne s'agissait là que d'un subterfuge momentané et que ladite piste de course reprendrait quand même son activité. Il est regrettable que ces personnes ne soient pas allées se rendre compte sur place avant de faire leurs déclarations, car la journée même où la nouvelle a paru dans les journaux, les installations de "Fury Speedway" tombaient sous la pioche des démolisseurs."

Il est facile, selon M. Giosi, de se rendre sur les lieux et de constater la chose, ce qui aurait évité une gaffe. Il en profite pour inviter la population de Fabreville à se rendre constater par eux-mêmes.

AU COLLEGE MILITAIRE DE KINGSTON — Plus de 300 anciens cadets se rassembleront samedi, le 28 septembre, au collège militaire de Kingston, pour la collation d'automne des diplômes et la réunion annuelle du club du collège. Le ministre associé de la Défense, M. Lucien Cardin, passera les cadets en revue.

Nécrologie

M. Rosario HUNEAULT

A Montréal, le 25 septembre est décédé à l'âge de 66 ans et 10 mois, M. Rosario Huneault, de St-André d'Avelin, ancien constable de la cité de Montréal.

Il était l'époux d'Alma Pomerleau. Il laisse dans le deuil, deux fils, MM. Maurice et Jean-Paul Huneault, respectivement de Thurso, Québec; et de Pierrefonds.

M. HENRI DUFORT

M. T.-Henri Dufort, vice-président de l'Association des garagistes spécialisés, est décédé lundi à l'âge de 56 ans et 11 mois.

Outre sa femme, née Laurette Dubé, il laisse dans le deuil son fils, Normand; ses frères et belles-soeurs MM. et Mmes Josaphat et Donat Dufort, ses soeurs Mme Cyril Desmarais et Mme Vve Eglantine Denis; son beau-frère, M. Cyril Desmarais.

Lui survivent également plusieurs beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces. La dépouille mortelle est exposée au 2590 de la rue Rouen.

Messe 1er anniversaire

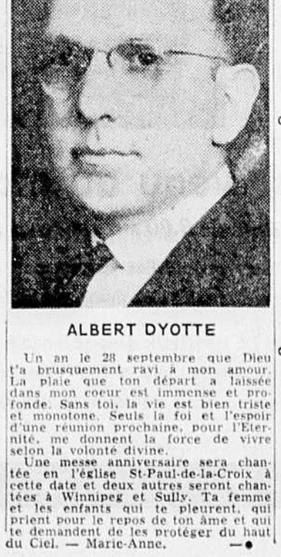

ALBERT DYOTTE

Un an le 28 septembre que Dieu t'a brusquement ravi à mon amour. La plaie que ton départ a laissée dans mon coeur est immense et profonde. Sans toi, la vie est bien triste et monotone. Seuls la foi et l'espoir d'une réunion prochaine, pour l'Eternité, me donnent la force de vivre selon la volonté divine.

Une messe anniversaire sera chantée en l'église St-Paul-de-la-Croix à cette date et deux autres seront chantées à Winnipeg et Sully. Ta femme et les enfants qui te pleurent, qui prient pour le repos de ton âme et qui te demandent de les protéger du haut du Ciel. — Marie-Anne. —●

AVIS DE DECES

ALLARD (Flore) — A Montréal, le 25 septembre 1963 à l'âge de 79 ans est décédée Mme veuve Louis Allard, née Flore Milot, autrefois de Ste-Monique de Nicolet. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745, rue Crémazie Est,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Thérèse, de Drummondville, où le service sera célébré à 11 h. 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BALSE (Yves) — Accidentellement à LaSalle, le 24 septembre 1963, à l'âge de 34 ans, est décédé Yves Balsé, époux de Cécile McNeil, demeurant à 15, 67e avenue, LaSalle. Les funérailles auront lieu lundi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
L. Thériault
512 rue de l'Eglise, à Verdun
à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Télesphore, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Laprairie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUDOIN (Yvonne) — A Montréal, le 24 septembre 1963 à l'âge de 59 ans est décédée Mme Edouard Beaudoin, née Yvonne Soucy, demeurant à 10207 Durham. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400 rue Henri-Bourassa est
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Paul-de-la-Croix où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Henri-de-Mascouche, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEDARD (François Xavier) — A Montréal, le 23 septembre 1963, à l'âge de 82 ans, est décédé François Xavier Bédard, époux de Blanche Francoeur demeurant 566 Bourbonnière. Les funérailles auront lieu vendredi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher Inc.
4240 rue Adam
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Mathias où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELIVEAU (Melas Paul) — A Montréal, le 26 septembre 1963, à l'âge de 91 ans, est décédé M. Melas Paul Béliveau, époux de feu Malvina Dumas et de feu Germaine Dumas et mère de Malvina (Mme Lucien Barcelo), Philippe, Irène (Mme Hector Lafontaine), Francis, Eva (Mme Laurent Desmarais), Joseph-Guy, Gérard et Emile. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
5630 Chemin Côte-des-Neiges
à 8 hrs 40, pour se rendre à l'église St-Roch, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERNARD (Kate) — A Montréal, le 24 septembre 1963 à l'âge de 75 ans et 4 mois, est décédée Mme Albert Bernard, née Kate Fleming, demeurant à 3909 Laval. Les funérailles auront lieu vendredi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Godin
518 rue Rachel Est
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Louis-de-France où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis osnt priés d'y assister sans autre invitation.

BERNARD (René) — A Montréal, le 24 septembre 1963, à l'âge de 60 ans est décédé Rene Bernard, époux de Bernadette Vaillancourt, demeurant à 4900 Henri-Julien, appt 2. Les funérailles auront lieu vendredi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Vandelac Ltée
4340 rue St-Denis
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLAIS (Hortence I.) — A Montréal, le 24 septembre 1963 à l'âge de 77 ans est décédée Mme Laurier Blais, née Hortense L. Corbeil, demeurant à 170 rue Fleury ouest. Les funérailles auront lieu vendredi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Dallaire Inc.
3254 rue Bellechasse,
coin 11e avenue, Rosemont
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURGEOYS (Roland) — A Montréal, le 24 septembre 1963, à l'âge de 45 ans, est décédé M. Roland Bourgeoys, époux de Marie Lourdes Cuierrier. Les funérailles auront lieu vendredi le 27 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6520 rue St-Denis
à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Edouard où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BROUILLETTE (Clarinda) — A Saint-Jean, le 23 septembre 1963, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme Azarias Brouillette, née Clarinda Benjamin, demeurant à 375 rue St-Jacques à St-Jean. Les funérailles auront lieu vendredi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Le Sieur & Frère Limitée
114 rue St-Jacques, à St-Jean
à 10 h. 15 pour se rendre à l'église St-Edmond où le service sera célébré à 10 h. 30 et de là au cimetière de St-Jean lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRUNET (Loyola Ovila) — A Montréal, le 24 septembre 1963, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Loyola Ovila Brunet, ex-constable de la Cité de Montréal et du Bien-Etre Social de la rue St-Denis, époux en 1ères noces de Yvonne Valiquette et en 2es noces de Alice Valiquette, demeurant à 5274 rue St-André. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul & Fortin
831 est, Ave Laurier
pour se rendre à l'église St-Denis où le service sera célébré à 7 hrs 15 et de là au cimetière det l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARLAND (Ovila) — A Montréal, le 24 septembre 1963, à l'âge de 87 ans, est décédé M. Ovila Charland, époux de feu Antoinette Piedalue, demeurant à 8656 Casgrain. Les funérailles auront lieu vendredi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
8535 rue St-Laurent
à 8 hrs 50, pour se rendre à l'église St-Thomas-Apôtre, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARRON (Alice) — A Montréal, le 25 septembre 1963, à l'âge de 75 ans, est décédée Alice Marcotte, épouse en 1ères noces de Emond Huot et en 2èmes noces de feu Emile Charron, demeurant à 3489 Dorion. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
6662, rue St-Denis
à 8 hres 30, pour se rendre à l'église St-Robert Bellarmin où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLOUTIER - THIBAULT (Rosa) — A Joliette, le 25 septembre 1963, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve Gédéon Thibault, née Rosa Mireault, épouse en 1ères noces de feu Stevens Cloutier. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Omer Landreville
674 rue St-Louis
à 11 h. 30 pour se rendre à la cathédrale de Joliette où le service sera célébré à 12 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assiste rsans autre invitation.

CONSTANTINEAU (Gilles) — Accidentellement, à Rosemere, le 23 septembre 1963, à l'âge de 21 ans est décédé M. Gilles Constantineau, fils de M. Fernand Constantineau et de Anne-Marie Beaudry, demeurant 306, 18e avenue Chomedey. Les funérailles auront lieu vendredi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. Ouimet & Fils
3517 boul. Lévesque
à 9 h. 15 pour se rendre à l'église St-Maxime où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de Ste-Dorothée, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COTE (Edwidge) — A Montréal, le 24 septembre 1963 à l'âge de 80 ans est décédée Edwidge Gougeon, épouse de feu Simon Côté, mère d'Armand, de Mme Oscar Lemarbre (Simonne), Mme veuve Roger Boutbillier (Georgette) demeurant à 7085 Louis-Hémon. Les funérailles auront lieu vendredi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
1415 rue Fleury Est
à 8 hrs 40 pour se rendre à l'église St-Barthélemy où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COUTU (Magloire) — A Montréal, le 26 septembre 1963 à l'âge de 82 ans est décédé Magloire Coutu, époux de feu Malvina Maheu, demeurant 2260 Iberville. Les funérailles auront lieu lundi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Dallaire Inc.
2590 rue Rouen
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Eusèbe de Verceil où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAIGNEAULT (Lucien) — A Montréal, le 25 septembre 1963 à l'âge de 58 ans est décédé Lucien Daigneault, époux de Irène Daoust demeurant à 3508 Fullum. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Godin
518 rue Rachel Est
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Louis-de-Gonzague où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAZE (Ovila) — A Montréal, le 25 septembre 1963 à l'âge de 80 ans est décédé M. Ovila Daze époux de Rose-Alba Prazeau demeurant à 7524 Berri autrefois du St-Enfant Jésus du Mile-End. Les funérailles auront lieu lundi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Sociale Coopérative des Frais Funéraires
7030 rue St-Denis
à 8 hrs 30 poru se rendre à l'église Notre-Dame du Rosaire où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DE GONGRE (Ovila) — A Verdun, le 23 septembre 1963 à l'âge de 70 ans est décédé M. Ovila de Gongre, pensionnaire du C.N.R. époux de Alma Huard, père de Léopold et de Mme Aimé Bélanger (Fernande) demeurant à 137 — 1ère Ave, Verdun. Les funérailles auront lieu vendredi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
L. Thériault
512 rue de l'Eglise
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame des Sept-Douleurs où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARDINS (Lucien) — A Montréal, le 26 septembre 1963, à l'âge de 64 ans, est décédé Lucien Desjardins, fils de M. et de Mme Arthur Desjardins décédés demeurant à 2317 Avenue Clifton. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
angle boul. Décarie et avenue Notre-Dame-de-Grâce
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DIONNE (Germain) — Aux-Cèdres, le 25 septembre 1963, à l'âge de 48 ans, est décédé M. Germain Dionne, époux de Claire Bergeron. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bissonnette et Frères
des Cèdres
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église paroissiale des Cèdres, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DULUDE (Fernand) — Subitement à Duvernay, le 25 septembre 1963, à l'âge de 39 ans, 9 mois, est décédé M. Fernand Dulude, fils de Osias Dulude et de Eva Beaudet demeurant à 7475 François Chartrand, Duvernay Est. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Dallaire Inc.
2590, rue Rouen
à 7.45 hres, pour se rendre à l'église St-Eusèbe-de-Verceil où le service sera célébré à 8 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DURAND (Réal) — A Montréal, le 25 septembre 1963, à l'âge de 63 ans, est décédé Réal Durand, époux d'Antoinette Turcotte, demeurant à 151 Fleury ouest. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745 rue Crémazie est
à 7 hres 45 pour se rendre à l'église St-André-Apôtre où le service sera célébré à 8 hres et de là au cimetière de St-Michel-des-Saints, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FAGUET (Anna) — A Montréal, le 25 septembre 1963 à l'âge de 76 ans est décédée Mme veuve Louis François Faguet, née Anna Mailly demeurant 9253 Berri. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos, Bonnier
3503 rue Papineau
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église Immaculée Conception où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FALCONI (Luigi) — A St-Michel, le 24 septembre 1963, à l'âge de 37 ans, est décédé Luigi Falconi, époux de Carmen Esposito, demeurant à 9252, 9e Ave, Ville St-Michel. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.
8880 boul. St-Michel
à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Bombéi où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOURNIER (Alphonse) — A Montréal, le 24 septembre 1963, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Alphonse Fournier, époux de Rosilla Boivin. Les funérailles auront lieu vendredi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adrien Bazinet Inc.
1922 boul. Rosemont
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Edwidge) — A Montréal, le 25 septembre 1963, à l'âge de 82 ans, est décédée Mlle Edwidge Gagnon, fille de feu Alexis Gagnon et de feu Georgianna Ouellette. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6520 rue St-Denis
à 10 h. 30 pour se rendre à l'église Ste-Madeleine d'Outremont où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUDETTE (Thérèse) — A Montréal, le 25 septembre 1963, à l'âge de 43 ans, est décédée Mme Marcien Gaudette, née Thérèse Houle, demeurant à 5200 Chambord. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos. Lussier & Fils
4733, rue Papineau
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Stanislas de Kostka, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Messe Anniversaire

DUBREUIL (Adary) — 1er anniversaire de M. Adary Dubreuil, messe le 27 septembre à 7 hres 30 à l'église St-Edouard. De son épouse et enfants.

REMERCIEMENTS

LAPOINTE — Mme Antoine Lapointe ainsi que Tony Lapointe remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner de sympathies à l'occasion de la mort de leur fille Nicole, le 12 août, soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel visite ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

HAMELIN (Blanche) — A Dorval, le 25 septembre 1963 à l'âge de 71 ans, est décédée Mme Joseph O. Hamelin, née Blanche Nantel, demeurant à 202 Boul. Graham, Dorval. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745 rue Crémazie est
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Jeanne de Chantal, Strathmore, où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de Pointe-Claire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HETU (Arthur) — A Montréal, le 25 septembre 1963, à l'âge de 76 ans, est décédé Arthur Hétu. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la
Société Coopérative de frais funéraires
2215 rue Jean-Talon est
pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HUNEAULT (Rosario) — A Montréal, le 25 septembre 1963, à l'âge de 66 ans 10 mois, est décédé Rosario Huneault, de St-André-Avelin, ancien constable de la Cité de Montréal, époux d'Alma Pomerleau et père de Maurice et Jean-Paul, respectivement de Thurso, Québec, et de Pierrefonds. Avis des funérailles plus tard. Pour renseignements: MU. 4-3771.

LAVIGNE (Alfred) — A l'Ile Perrot, le 25 septembre 1963, à l'âge de 85 ans, est décédé Alfred Lavigne, époux de feu Donalda Trottier. La dépouille mortelle est exposée au salon
J. S. Vallée Ltée
107 rue Ste-Anne,
Ste-Anne-de-Bellevue
Avis des funérailles plus tard.

LAVIGNE (Ernest) — A Montréal, le 26 septembre 1963 à l'âge de 75 ans est décédé M. Ernest Lavig

Les Noirs américains sont exaspérés; ils finiront par céder à la violence

— Jackie Robinson

par Pierre GODIN

"Quand des policiers frappent impunément à coups de matraque le ventre d'une femme noire enceinte, quand quatre adolescentes de 11 à 14 ans volent en charpie dans l'explosion d'une bombe, et que ce meurtre reste impuni, quand des hommes, des femmes et des enfants sont battus, insultés et humiliés quotidiennement, comment peut-on croire que les Noirs ne finiront pas par céder eux aussi à la violence !"

Ce cri d'exaspération a été lancé hier soir par Jackie Robinson, ancienne étoile du baseball, et maintenant voué corps et âme à la lutte contre la ségragation raciale aux Etats-Unis.

En sa qualité de membre dirigeant du mouvement américain pour l'avancement des gens de couleur, M. Robinson parcourt l'Amérique pour exposer devant l'opinion publique les griefs de la minorité noire des Etats-Unis. Hier soir, il s'adressait aux membres de la loge Concordia, B'nai B'rith, confrérie juive de Montréal.

Robinson n'a pas ménagé ses mots. Dans un langage direct, il a dépeint la situation tragique dans laquelle vit présentement la communauté noire américaine accusant le gouverneur Wallace de l'Alabama, et ses pareils, d'être les vrais responsables l'actes comme l'assassinat à la bombe de quatres jeunes filles noires dans une église de Birmingham.

Partisan convaincu des méthodes de Martin Luther King, Robinson a cependant déclaré : "Nous savons que la violence ne mènera nulle part et j'espère que nous n'aurons pas à nous en servir pour faire valoir nos droits. Mais si cela continue, je crois que ça prendra beaucoup plus que la modération d'un Martin Luther King pour retenir les Noirs dans le calme."

Face à la répression brutale des policiers, face à des crimes commis aux dépens des Noirs et dont les auteurs restent impunis, face aux viols et aux insultes dont sont victimes tant de femmes noires, comment peut-on espérer que la colère de notre peuple n'explosera pas tel un volcan trop longtemps retenu...

"Tout n'est pas mauvais aux Etats-Unis, souligne Robinson, mais il est permis de se poser des questions au sujet de la valeur de la démocratie américaine quand on voit comment sont traités les Noirs. Des sénateurs stupides du sud se permettent d'affirmer que les Noirs américains ont tous les droits. Certes, cela est bien écrit dans la constitution. Mais essayez donc de les faire valoir, ces fameux droits ! On vous frappe alors au visage."

Robinson s'en est pris à la troupe policière de l'Alabama qui, a-t-il dit, est tout entière au service des ségrégationnistes. "Les Noirs sont exaspérés par l'impunité de crimes commis par les Blancs. Un jeune Noir, qui venait d'être battu par un policier, m'a confié, plein de rage : je ne veux pas céder à la violence mais si ça continue je tuerai un de ces policiers !"

Robinson a dénoncé le mouvement extrémiste noir connu sous le nom de "Black Muslim". "Nous ne voulons pas d'un Etat séparé. Nous voulons devenir des citoyens américains à part entière. Il faut que les Blancs américains comprennent cela : le Noir n'acceptera plus d'être refoulé au bas de la société et dans les arrières zones du pays."

Lui, qui a été renommé durant sa brillante carrière sportive pour son bouillant caractère, est maintenant devenu disciple de la doctrine de la non-violence. Comment explique-t-il cela ?

"Si aujourd'hui je présente ma joue aux injures et aux coups, c'est que je suis devenu un militant passionné pour un combat juste. J'en suis fier. Tout Noir qui croit en la noblesse de ce combat pour la reconnaissance raciale doit être tel tant qu'il fera face à la tyrannie et à la brutalité policière.

"Il y a des progrès, bien sûr, mais ils sont si lents. Toute minorité témoin de ce qui arrive aux Noirs américains doit se demander quelle sera la prochaine minorité sur la liste de la violence raciale. Quand on sait que le monde est plein de gens de différentes couleurs, a ajouté Robinson, ça ne sera pas beau tantôt . . ."

Selon Robinson, les Noirs américains disposent de deux moyens puissants pour appuyer leurs demandes.

Ils représentent une force économique importante (le revenu global des Noirs américains est supérieur au revenu total de tous les Canadiens). Ils doivent donc se servir de cet instrument de libération en boycottant tous les endroits où prévaut la ségrégation.

De plus, a souligné Robinson, les Noirs des Etats-Unis, qui au point de vue du vote détiennent la balance du pouvoir, doivent s'entendre du sud au nord, de l'est à l'ouest, pour donner à leur vote le caractère d'un pouvoir de négociation quant à la reconnaissance de leurs droits.

Les douaniers soviétiques se font rouler

MOSCOU — (AFP) — Les douaniers et les autorités d'Irkoutsk, en Sibérie orientale, sont débordés : les Chinois qui utilisent la ligne aérienne Pékin-Moscou emploient les moyens les plus divers pour passer en contrebande de la "littérature antisoviétique" : ils font scandale à l'aérodrome, où s'effectue le contrôle douanier, et ils organisent des "meetings" en pleine ville.

Survenant après les incidents du train Pékin-Moscou, ces nouveaux épisodes de la querelle sino-soviétique ont été rapportés aujourd'hui par l'agence de presse soviétique "Novosti", dans un reportage d'Irkoutsk que publient plusieurs journaux.

Le 21 juillet dernier, selon ce reportage, trois vols internationaux ont été retardés à l'aérodrome d'Irkoutsk par la faute de deux citoyens chinois, membres d'un groupe de 15 touristes se rendant en Bulgarie, qui refusaient de se laisser confisquer des brochures semblables, éditées en russe, alors "qu'aucun d'entre eux ne lisait ni n'écrivait cette langue".

Le 7 septembre, l'inscription d'un avion venu de Pékin a permis de découvrir, dissimulés dans le dossier des fauteuils, 40 brochures de même genre, en russe, en chinois, en anglais et en français.

Les touristes chinois ont également "tenté d'organiser un meeting sur la place centrale d'Irkoutsk" à la fin de juillet. Mais, ajoute le reportage, "en règle générale, leurs efforts restent vains et les habitants d'Irkoutsk évitent ces hôtes déchaînés".

Au centre de triage postal de la ville, les inspecteurs découvrent continuellement dans les envois en provenance de Chine populaire des "opuscules antisoviétiques", souvent dissimulés dans un double fond, parfois expédiés à des enfants soviétiques entre les pages d'un livre d'images avec la mention "lis toi-même et fais-le lire à tes parents."

L'opinion de l'inspecteur-chef des douanes d'Irkoutsk est définitive: "Depuis quelque temps, la conduite des citoyens chinois qui arrivent par avion en URSS nous cause de vives inquiétudes".

La "Main noire" (syndicat du crime) aurait des ramifications au Canada

WASHINGTON. (AFP, UPI, AP) — Dans une déclaration à la presse faisant suite à sa déposition devant le sous-comité d'enquête sur le crime organisé aux Etats-Unis, M. Robert Kennedy, procureur général, a affirmé que la Cosa Nostra, la super-organisation criminelle connue également sous le nom de "Main noire" ou "Mafia", avait des liens directs avec des organisations criminelles canadiennes. Le ministre de la Justice a néanmoins refusé de donner des précisions à cet égard. Il a refusé également de dire si les gangs canadiens étaient dominés par une organisation type Cosa Nostra.

Kennedy n'a fait aucun commentaire sur le rapport de la Commission royale d'enquête instituée par le gouvernement ontarien et selon lequel il n'y a aucun lien entre le crime organisé américain et les criminels ontariens. Il a cependant déclaré que la justice américaine travaillait en étroite collaboration avec la Gendarmerie Royale, vu que les bandits américains viennent souvent au Canada pour organiser leurs opérations, se servant des institutions bancaires, du système de communications, etc.

Joseph Valachi

A l'occasion de l'ouverture, hier, des séances du sous-comité sénatorial, Robert Kennedy a annoncé que la vedette de l'enquête serait Joseph Valachi, assassin et trafiquant de drogues de 60 ans, dont on attend des révélations sensationnelles. Valachi, qui demeure en prison sous la protection des autorités fédérales, doit témoigner aujourd'hui et demain. Selon certaines informations, les grands patrons du crime aux Etats-Unis auraient promis une récompense de $100,000 au tueur qui parviendrait à éliminer Valachi.

Projet destiné à renforcer la coopération économique au sein du Commonwealth

LONDRES. (AFP) — La conférence des ministres des Finances du Commonwealth a été saisie d'un nouveau projet britannique visant à renforcer la coopération au sein de cette communauté dans le domaine de la planification économique, de manière à faciliter les échanges commerciaux.

"Il ne s'agit pas, a déclaré M. Reginald Maudling, chancelier de l'Echiquier, au cours d'une conférence de presse, d'élaborer une politique économique commune analogue à celle de la CEE. Le projet britannique vise uniquement à assurer la confrontation des divers programmes d'expansion économique des pays membres du Commonwealth pour leur permettre de faire évoluer au mieux la demande et les disponibilités, tant en matières premières qu'en produits manufacturés".

Si les pays du Commonwealth décident de retenir cette proposition, qui a déjà été favorablement accueillie, une réunion d'experts aura lieu d'ici au printemps prochain pour mettre au point le mécanisme de la coopération proposée.

Parmi les autres résultats de la conférence, le communiqué final mentionne que les ministres sont convenus que le moment est venu de reviser à fond les problèmes de liquidité internationale et que des progrès efficaces pourraient être obtenus dans ce sens en développant et en renforçant le rôle du Fonds monétaire.

Au sujet du GATT, le communiqué dit que "l'expansion constante du commerce international est importante pour le développement du commerce des pays du Commonwealth et pour la solution de leurs problèmes économiques.

Des efforts particuliers doivent être déployés, afin d'abaisser les barrières entravant les exportations des pays sous-développés, non seulement pour les matières premières mais aussi en ce qui a trait aux produits manufacturés.

Pourparlers URSS-USA en vue d'un accord consulaire

MOSCOU. (AFP, Reuter) — Des pourparlers relatifs à la conclusion entre l'URSS et les Etats-Unis d'une convention consulaire fixant les droits respectifs des ressortissants de chaque pays résidant dans l'autre pays commencent aujourd'hui à Moscou, apprend-on de source diplomatique.

Un accord consulaire permettrait aux Etats-Unis d'avoir des consulats dans d'autres villes que Moscou, notamment à Léningrad.

Un porte-parole de l'ambassade américaine a déclaré qu'aucun accord consulaire n'avait jamais existé entre les deux pays, bien que ceci ait été prévu dans l'accord Roosevelt-Litvinov de 1933 par lequel les Etats-Unis reconnaissaient l'Union Soviétique.

Les consultats américain à Léningrad et soviétique à New-York ont été fermés en 1948 à la suite d'un incident diplomatique concernant le consulat soviétique.

Sept-Iles

c'est la porte à côté PAR AIR CANADA

. . . et dans un avion d'Air Canada, vous vous sentez chez vous ! En fait, **vous êtes chez vous :** vous y trouvez une ambiance et un confort authentiquement canadiens; le personnel connaît vos goûts, et vos habitudes. Rapides, fréquents et peu coûteux ($64 aller-retour, classe économique), les vols d'AIR CANADA mettent vraiment Sept-Iles à la porte de de Montréal; profitez de ce voisinage !

Adressez-vous à votre agence de voyage ou téléphonez à AIR CANADA : HU. 9-3411.

VOYAGEZ A LA CANADIENNE PAR

AIR CANADA
TRANS-CANADA AIR LINES

MAYFAIR SHOE SALON

Un Défilé de Mode aura lieu à notre salon

Place Ville-Marie
Vendredi
27 septembre

toute la journée en présence de M. PAUL DUCHAINE dessinateur de bottes réputé de Québec. La collection de chaussures Mayfair pour l'automne sera montrée, ainsi que 47 modèles différents de bottes. Robes et fourrures de Dalmys. Le public est cordialement invité.

OUVERT CE SOIR ET VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 H. — (samedi: 9 h. 30 à 5 h. 30)

AU SOUS-SOL Dupuis

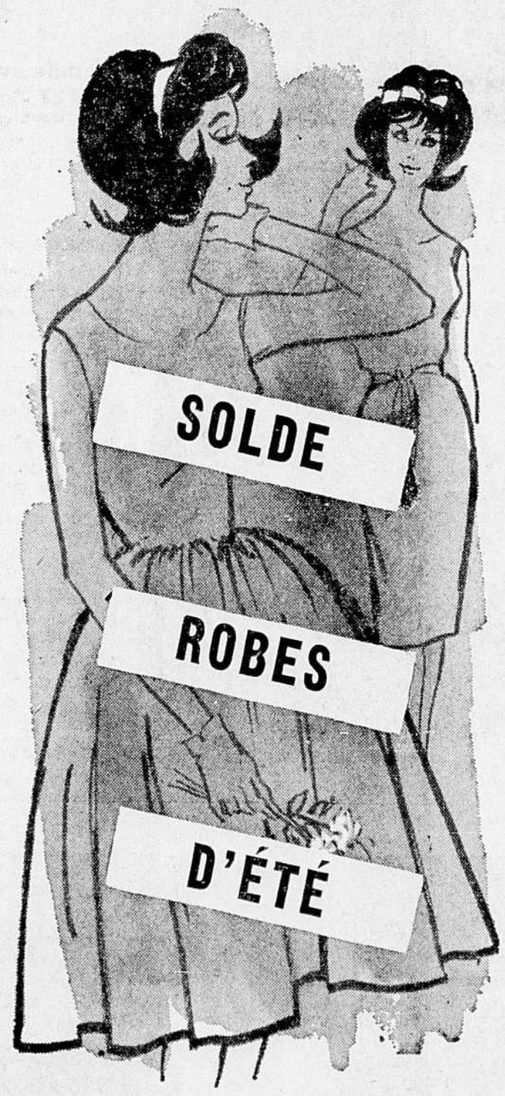

10 à 18 et 14½ à 22½

TOILE . . . COTON IMPRIMES

tons vert, brun, bleu, rouge. Séries jusqu'à 5.97 PRIX DE SOLDE DUPUIS VENDREDI

IL NOUS FAUT FAIRE PLACE A LA MARCHANDISE D'AUTOMNE. Profitez de cette rare aubaine. Ces robes sont à manches courtes ou sans manches. Encolure ronde ou carrée. Imprimés délicats ou plus prononcés.

2.87 AU SOUS-SOL

Pas de commandes postales p.s.l. ni téléphoniques s.v.p.

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1535

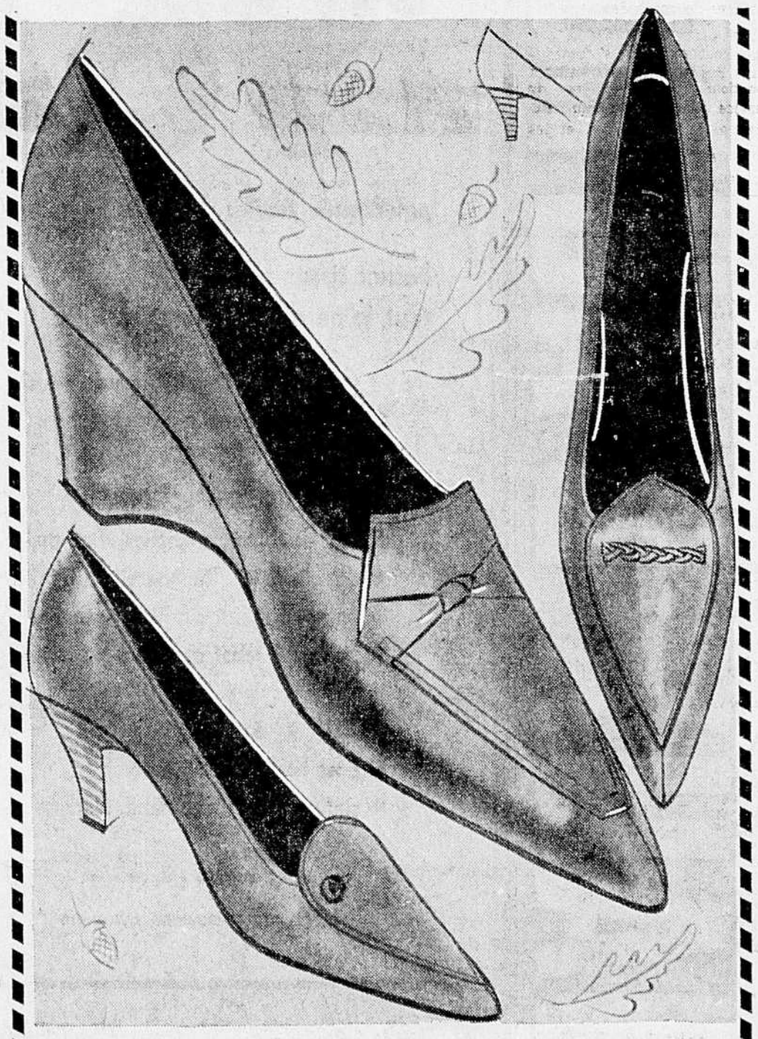

SOULIERS A TALONS ETAGES (STACK)

tellement en vogue. Ord. 5.98 Spécial au sous-sol

Ces talons donnent l'effet de rangs de cuir superposés et sont d'une solidité remarquable. Tout cuir noir dans le genre escarpin — 2 des modèles illustrés. Semelles en composition. Pointures 4 à 9. DEMI-POINTURES COMPRISES.

4.37 paire

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1455

SOULIERS SPORT ET DE RUE POUR DAMES

les talons en coin (wedgee) sont aimés ord. 4.98

Le troisième modèle illustré avec talons en coin est recherché pour le confort à la marche ou pour travailler debout. Tout cuir noir, semelles en composition. Pointures 4 à 9 — DEMI-POINTURES COMPRISES.

3.77 paire

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1455

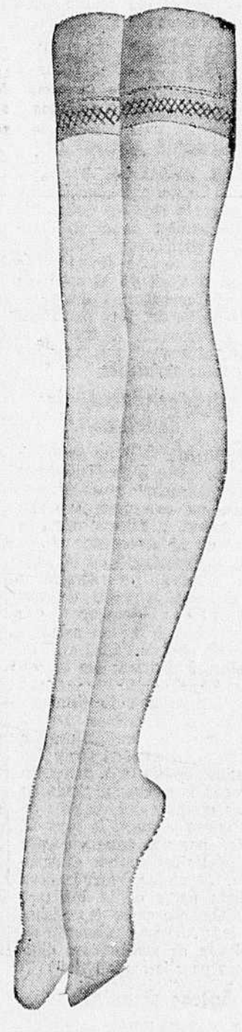

NYLONS FILET SANS COUTURE Haut 'BAN-LON'

Ord. .79

.55 LA PAIRE

4 paires 2.10
8 paires 4.00

1ère qualité

Filet 400 aiguilles, 15 deniers en beige et brun moyen. Talon/bout renforcés . . . Le haut BAN-LON très confortable. Pointures dames 8½ à 11.

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1375

C.E. DAIGNEAULT
DEPT DES ACHATS
ED. FINALE
1SEM. - OSAM.

EXPO: M. Claude Robillard démissionne

La démission de M. Claude Robillard, directeur du service d'aménagement de la Société de l'Exposition universelle, est officielle. M. Pierre Dupuy, commissaire général de la société, de Paris où il a fait escale avant de se rendre à Moscou, vient de confirmer avec un vif regret la nouvelle.

Par entente mutuelle entre MM. Dupuy et Robillard, la démission sera effective à compter du 1er octobre.

S. Exc. Monsieur Dupuy a déclaré que M. Robillard avait démissionné pour des raisons personnelles. Il a expliqué que le sous-commissaire général, M. Robert F. Shaw, qui se trouve actuellement dans l'Ouest, et lui-même, comprenaient ces raisons et qu'ils éprouvaient envers M. Robillard la plus vive reconnaissance pour la tâche admirable qu'il a accomplie jusqu'ici.

En plus des "raisons personnelles" officiellement invoquées, on laisse entendre dans les milieux qui s'intéressent de près à l'exposition que des difficultés rencontrées par M. Robillard dans ses efforts pour obtenir des décisions "urgentes" sur la forme définitive de l'emplacement que Montréal doit offrir à l'exposition et sur certaines structures de base de celle-ci, ne sont pas étrangères à sa décision.

En ce qui concerne "l'urgence" de ces décisions, M. Robillard a actuellement en mains le rapport final d'un comité d'étude sur "le cheminement critique" des préparatifs de l'exposition. Ce comité a fait analyser par un cerveau électronique l'ordre et la séquence des milliers d'opérations que va nécessiter l'aménagement du terrain. Ces renseignements sont actuellement examinés par les services de M. Robillard; ils confirmeraient que si l'on procède dans les négociations et les décisions "de façon normale", l'exposition ne sera prête qu'en 1969 ou 1970.

D'autres raisons auraient aussi incité M. Robillard à démissionner, notamment des projets modifiant le futur emplacement de l'exposition et son aménagement de base. M. Robillard considérait ces modifications peu compatibles avec l'envergure dont il rêvait pour l'Expo 67.

Le bruit de la démission de M. Robillard courait depuis déjà quelques jours, et l'on étudiait ses déclarations les plus récentes. On rappelait en particulier la dernière déclaration publique de M. Robillard, alors qu'il prenait la parole, le 11 septembre dernier, devant la section montréalaise de "l'American Institute of Industrial Engineers". Il avait sonné le tocsin en affirmant que "tous les Canadiens devaient se considérer en état d'urgence, au sujet de l'Expo, une entreprise à laquelle se trouve liée la réputation internationale de leur pays".

Il avait encore souligné, à cette même occasion : "L'Exposition constitue un cas spécial. Il nous faut oublier nos querelles; nous les règlerons à l'occasion d'autres problèmes. Pour le moment, c'est l'état d'urgence".

On sait que M. Robillard est ingénieur de profession et qu'il a assumé, au service de la ville de Montréal, des responsabilités techniques et administratives de grande envergure. Il était généralement considéré comme le plus important directeur de service dans l'organisation de l'Expo. C'est lui qui était chargé de concevoir et de réaliser, au plan technique, la manifestation de 1967.

Interrogé ce matin, à l'hôtel de ville, au sujet de la

Voir M. CLAUDE ROBILLARD DEMISSIONNE en page 2

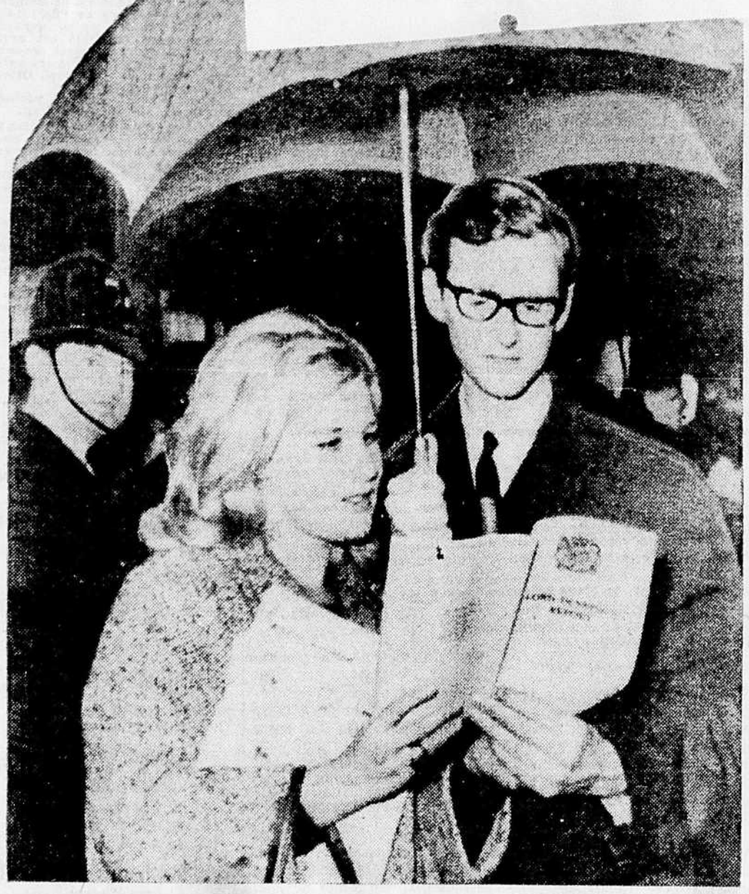

A L'AFFUT DU SCANDALE — Sitôt rendu public aujourd'hui, le rapport Denning dressé à la suite de l'affaire Profumo, est devenu un BEST-SELLER. On le vend même sur le marché noir. On se le refile sous le manteau et... sous le parapluie (notre photo). Il y a de quoi! Ce volumineux rapport pourrait fort bien déclencher une nouvelle crise politique en Grande-Bretagne. (Voir nos informations en page 53)

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

DERNIÈRE ÉDITION 5¢ Montréal, jeudi 26 septembre 1963 / saints Martyrs canadiens.

IMPRIME ET PUBLIE AU 7 OUEST, RUF ST-JACQUES, MONTREAL, PAR LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE LIMITEE • 79e ANNEE, No 290 • 4 CAHIERS • 68 PAGES

M. JOHN ROBARTS
... victorieux

Ontario: victoire des conservateurs

TORONTO. (PC) — L'Ontario a reporté hier le parti conservateur au pouvoir pour une septième fois consécutive, accordant son appui, avec une écrasante majorité, au premier ministre John Robarts, qui pour sa part en était à sa première tentative électorale comme premier ministre. Les conservateurs, qui sont au pouvoir depuis 20 ans, ont réussi à faire élire tous les ministres du dernier cabinet malgré les accusations de corruption servies par le chef libéral, tout au cours de la campagne.

La grande surprise de cette élection, à laquelle les électeurs n'ont que faiblement participé, a été la défaite du chef libéral, M. John Wintermeyer qui avait été élu à l'Assemblée législative en 1955 par plus de 2,000 voix de majorité. Il a pris la direction du parti en 1958 pour être réélu l'année suivante avec une majorité de plus de 4,000 voix.

Il a subi la défaite, hier, dans le comté de Waterloo-Nord au profit d'un agent d'assurances, M. Keith Butler, 45 minutes après la fermeture des bureaux de scrutin.

Le chef libéral a été durement éprouvé d'une double façon en quelques heures. Son père, M. Alfred C. Wintermeyer, un millionnaire de 73 ans ayant été soudainement frappé par la maladie et conduit d'urgence à l'hôpital.

La seule perte d'importance du côté des conservateurs a été celle du président de la Chambre, M. William Murdoch, député depuis 1943, qui a été défait par un libéral dans Essex-Sud.

Les deux ministres canadiens-français Louis Cécile et J.W. Spooner, ont respectivement été réélus dans Prescott et Cochrane. Un nouveau député canadien-français, M. Horace Racine, a été élu dans Ottawa-Est.

Alors que 15,163 des 16,071 bureaux de scrutin avaient fourni leurs résultats, le pourcentage du vote se répartissait ainsi : conservateurs, 48% ; libéraux, 35% ; néo-démocrates, 16% ; autres, 1%.

Huit sur dix, aux conservateurs

Les progressistes conservateurs qui ont été victorieux hier dans 78 des 108 comtés ont remporté huit des dix nouveaux sièges, créés au cours de la dernière session dans la région métropolitaine de Toronto. Les libéraux et les néo-démocrates se sont partagé les deux autres. La région de Toronto compte maintenant 30 députés.

Les conservateurs qui détenaient 62 sièges à la dissolution des chambres ont pris l'avance

Voir ONTARIO en page 2

Analyse

par **Marcel GINGRAS**

OTTAWA. — La victoire des conservateurs ontariens dépasse et, chose paradoxale, confirme à la fois toutes les prédictions.

On s'accordait à prédire plus sûrement une victoire conservatrice qu'une victoire libérale, et les conservateurs ont été élus. Voilà une prédiction confirmée.

Quel que soit le parti élu, il n'obtiendra pas plus que 58 des 108 sièges, disait-on. La prévision a été dépassée, les conservateurs ayant obtenu 78 sièges.

Un vote fort porterait les libéraux au pouvoir, écrivaient tous les observateurs. A peine plus de 41 p. 100 des électeurs s'étant prévalus de leur droit de suffrage, les libéraux n'ont évidemment pas été élus, prédiction réalisée.

Pour les conservateurs, il s'agit là d'une septième victoire consécutive : voilà de quoi les réjouir. On a moins lieu de se réjouir chez les libéraux dont le chef même, M. Wintermeyer, a connu la défaite chez-lui, dans Waterloo-Nord (Kitchener).

La défaite de ce dernier, soit dit en passant, ne manquera pas de faire surgir la question de sa succession. M. Wintermeyer lui-même ne pouvait hier parler du sujet, mais il est certain que des libéraux mécontents tenteront de le supplanter.

En Ontario, on connait depuis longtemps les aspirations de certains libéraux, en particulier celles de M. Elmer Sopha, réélu hier député de Sudbury, et il ne serait pas étonnant que ces mécontents demandent et obtiennent un congrès libéral provincial pour s'y disputer la succession Wintermeyer.

En attendant, c'est M. Robert Nixon, réélu hier député de Brant, qui assumerait les fonctions de chef du parti à l'Assemblée législative.

Dignité

Très digne dans la défaite, M. Wintermeyer s'est empressé d'offrir ses félicitations à l'ensemble des élus, et à M. Robarts en particulier, promettant son entière collaboration au gouvernement pour l'élabo-

Voir ANALYSE en page 2

"JE VEUX VOIR LE PRESIDENT !" — C'est en criant ces mots que Doyle Allen Hicks, de Waynesville, en Caroline du Nord, a foncé en camionnette dans le portail nord-ouest de la grille entourant la Maison Blanche, aujourd'hui. Capturé avant d'avoir pu pénétrer dans la demeure du chef de l'Etat, le jeune homme n'a pas donné la raison de son acte. M. Kennedy n'était pas à Washington. Sa famille s'y trouve toutefois.

(téléphoto UPI)

M. JOHN WINTERMEYER
... cinglante défaite

Wintermeyer démissionne

KITCHENER, ONT. (UPI) — Le chef libéral ontarien John Wintermeyer, dont les espoirs d'une victoire personnelle se sont écroulés avec ceux de son parti aux élections provinciales d'hier, a annoncé aujourd'hui qu'il démissionnait de son poste de chef du parti libéral provincial. Il a fait lecture de la lettre de démission qu'il envoie à M. Robert Nixon, président de l'Association libérale d'Ontario.

Un certain nombre d'observateurs politiques avaient prédit sa démission. L'élection d'hier était la seconde au cours de laquelle le parti libéral subissait une défaite très marquée de la part des conservateurs.

M. Wintermeyer, chef du parti libéral depuis 1958, et député provincial de Waterloo-Nord depuis 1955, a perdu hier son siège à l'Assemblée législative de Toronto à la suite de sa défaite par le candidat conservateur Keith Butler, un agent d'assurances âgé de 46 ans, qui inaugure ainsi sa carrière politique.

Aussi bien M. Wintermeyer que M. Butler ont été sur le coup, surpris de la tournure

voir WINTERMEYER en page 2

Par la PRESSE CANADIENNE

Position finale des partis dans les élections de l'Ontario :

Elus

	1963	1959
PC	78	71
LIBERAUX	23	22
NPD	7	5
Totaux	108	98

Gains des partis

PC sur L	6
PC sur NPD	1
L sur PC	5
NPD sur PC	1
NPD sur L	1
PC nouveaux sièges	8
L nouveaux sièges	1
NPD nouveaux sièges	1
Inchangés	84
Total	108

Dans LA PRESSE aujourd'hui

ST-JEROME
Un incident met le feu aux poudres sur le terrain d'une entreprise paralysée par une grève : toutes les vitres de l'usine volent en éclats (Page 3)

CECM
Une délégation des élèves des écoles secondaires de Montréal obtient l'assurance des dirigeants de la Commission des écoles catholiques que la période allouée au repas du midi sera prolongée — arrestation de deux manifestants qui ne sont pas écoliers (Page 3)

AUTOMOBILES
Le Canada signera bientôt deux conventions internationales (Page 11)

SIDERURGIE
Québec recevra d'ici le 15 octobre le rapport final sur le projet d'une industrie sidérurgique provinciale (Page 35)

DERNIÈRE HEURE

Les auditions de la commission rogatoire sur l'affaire des narcotiques ont été ajournées et le juge Trottier, qui préside, reviendra à Montréal demain. Pendant ce temps, l'avocat de la Gendarmerie, Me Lamontagne, espère qu'il obtiendra l'autorisation du gouvernement français de faire comparaître les policiers français.

* * *

ABIDJAN, COTE D'IVOIRE. (Reuter) — M. Donald N. Cornet, premier ambassadeur du Canada en Côte d'Ivoire, a présenté aujourd'hui ses lettres de créance au président Houphouet-Boigny. Les deux hommes ont parlé des relations économiques entre les deux pays.

SOMMAIRE

Annonces classées / 54 à 64
Bandes dessinées / 40
Courrier de Pauline / 22
Décès, Naissances, etc. / 65
Editorial / 4
Finance / 46, 47
Horoscope / 30
Immeuble / 14
Les Tribunaux / 12, 13
Loisirs et récréation / 28, 29
Mots croisés / 66
Nos groupes ethniques / 32
Nouvelles internationales / 6, 7, 53, 67, 68
Radio et Télévision / 16
Sciences / 17
Spectacles et Concerts / 42, 43
Sports / 36 à 40, 44, 45
Sur les quais / 15
Vie féminine / 19 à 27
Vie mondaine / 21
Vie syndicale / 18
Votre médecin / 31

LA MÉTÉO

ENSOLEILLE, CHAUD / MAX.: 70

VOIR DETAILS EN PAGE 2

M. Lesage: il faut proposer un nouvel idéal à la jeunesse

A cette jeunesse qu'on accuse aujourd'hui d'être des "rebelles sans cause" il faut en proposer une qui soit un idéal, a déclaré ce midi le premier ministre Jean Lesage en invitant les publicitaires à promouvoir les "valeurs humaines".

C'est la deuxième fois en moins d'une semaine que le premier ministre consacre un discours presque tout entier à la jeunesse : dimanche dernier devant les membres de la Fédération libérale du Québec, aujourd'hui devant ceux de l'Association des gérants de publicité des journaux de l'Est canadien.

M. Lesage a souligné au début de son discours que la publicité commerciale garantit l'indépendance des organes d'information. "Sans cet appui financier, quelle serait l'alternative ? Une presse subventionnée par l'Etat, un instrument de l'Etat. Mais grâce à vous, à votre métier, notre presse n'est pas cet instrument de contrôle de l'opinion populaire par l'Etat. La presse s'exprime librement, donnant tantôt feu vert, tantôt feu rouge, guidant ainsi l'action des gouvernements".

De nouveau M. Lesage a fait allusion à "cette poignée de jeunes hommes qui ont fait beaucoup de bruit.

"Mais n'oubliez jamais, dit-il, tous les autres, la grande masse de la jeunesse, qui ne crient pas mais préparent leur avenir. Et si de retour dans vos villes on vous demande : "Que se passe-t-il au Québec", vous pourrez répondre très honnêtement : "le plus grand phénomène, celui qui transcende tous les autres, c'est cette jeunesse au travail qui prépare son avenir".

"A vrai dire, a poursuivi M. Lesage, c'est un effort maximum que nous accomplissons dans le domaine de l'éducation au Québec. Cet effort dépasse nos ressources financières disponibles et justifient l'urgence de nos exigences pour un nouveau partage fiscal entre le gouvernement central et ceux des provinces.

"Nos objectifs sont clairs : l'égalité de tous les jeunes devant les moyens de s'instruire,

voir M. LESAGE en page 2

La démocratie au Québec

PAR RICHARD DAIGNAULT ET DOMINIQUE CLIFT

Système à la mesure d'un peuple

Lorsque la plus grande partie de la population canadienne-française était vouée à "bûcher" du bois dans les forêts, à aider le père sur la terre ou à travailler dans une manufacture de boutons en ville, le système scolaire prévoyait que la majorité des enfants pouvaient gagner leur pain avec une 7e année d'école de "rang" ou de ville.

Le système scolaire était à la mesure d'un peuple qui n'avait pas les moyens de s'offrir davantage. Car même ce peu d'instruction devait être payé. Dans le peuple, un peuple qui a toujours gardé le sourire même dans le malheur, on disait couramment :

Voir DEMOCRATIE en page 2

Kierans obtient 85% du vote

Un vote calme, excessivement lent durant toute la journée, moins du tiers réel des électeurs inscrits ont voté, une victoire concédée au départ, telles sont les composantes de l'élection de M. Eric Kierans, ministre du Revenu et nouveau député du comté de Notre-Dame-de-Grâce.

Il remplace à ce siège l'ancien ministre du Revenu, M. Paul Earl, qui est décédé au mois de juin alors qu'il accomplissait un voyage en Irlande.

M. Kierans a obtenu une majorité considérable — jamais son avance ne fut menacée, — ayant battu son plus proche adversaire, M. Boyle, libéral indépendant, par 19,330 voix. Il a obtenu 21,703 votes, tandis que ses trois adversaires, recevaient, respectivement, les suffrages suivants : Boyle, libéral indépendant, 2,323; Dougherty, indépendant, 1,110; et Paquet, indépendant, 221. Ces résultats sont complets et proviennent des 321 bureaux de scrutin.

Quelque 78,918 électeurs étaient inscrits sur les listes électorales. Sur ce nombre, seulement 31.12% ont exprimé leurs suffrages : ce qui donne 25,367 électeurs, et sur ce nombre, 85.5% ont voté pour M. Kierans.

Toutefois, cette majorité de M. Kierans est loin d'atteindre celle qu'obtenait, en novembre 1962, son prédécesseur M. Paul Earl. Celui-ci, en effet, battait son adversaire Union nationale par 29,357 voix, en recevant 37,100 là où cette dernière (Mme Lemay-Warren) n'en obtenait que 7,743.

De même, entre l'élection de novembre 1962 et celle d'hier, la faveur publique a délaissé M. Dougherty. Celui-ci, qui se présentait alors comme libéral indépendant, avait obtenu 2,389 votes, et, hier il n'en a recueilli à grand peine que 1,110.

Cette élection complémentaire présente de curieuses similitudes avec celles qui se sont tenues en décembre 1961 dans les comtés de Jacques-Cartier et Chambly.

Tout d'abord, c'est la troisième fois que l'Union nationale, prenant exemple sur M.

Voir KIERANS en page 2

Les conciliateurs proposent une hausse de salaire de 22 cents l'heure pour les débardeurs

par **Jacques LAFRENIERE**

La Commission de conciliation et d'enquête chargée d'étudier le différend entre la Fédération des armateurs du Canada et l'Association internationale des débardeurs a fait connaître aujourd'hui ses conclusions et recommandations d'abord au ministre fédéral du Travail, M. Allen MacEachen, et ensuite à chacune des parties intéressées.

La Commission recommande, entre autres, une augmentation de salaire de 22 cents l'heure ainsi répartie :

— pour l'année 1963, une augmentation de salaire de 7 cents l'heure, et un paiement additionnel horaire de 3 cents pour les bénéfices marginaux ;

— une augmentation additionnelle du salaire de base, de 12 cents l'heure, pour l'année 1964;

— le paiement, à compter du 1er janvier 1963 (ou dans le cas du port de Montréal, à la date de l'ouverture de la navigation), de l'augmentation de 7 cents l'heure et du paiement additionnel de 3 cents l'heure pour les bénéfices marginaux ;

—l'établissement de nouvelles allocations de vacances, soit 4 p. 100 des gains de chaque employé (pour l'année 1963 toutefois, cette allocation de vacances sera payée à même le produit des 8 cents l'heure présentement versé à cette fin au fonds de fiducie patronal-syndical et du 3 p. 100 additionnel dans les bénéfices marginaux recommandés dans cette décision).

La Commission présidée par le juge Robert Lafleur recommande de plus que soient formés dans les 15 jours de la signature des conventions collectives de travail des comités mixtes pour étudier les modifications à apporter aux conditions de travail. C'est également un comité spécial qui devrait explorer la question du plan de retraite, comme l'a suggéré le syndicat.

Les plaintes de nombreux débardeurs sur le fonds de pension et de bien-être et l'allocation des vacances mériteraient, d'après les commissaires, une enquête sous l'autorité et avec la collaboration du ministre du Travail. Il faudrait que dans ce cas, l'une ou l'autre partie en fasse la demande expresse.

Finalement la commission a suggéré que les conventions collectives de travail soient signées pour la période s'étendant du 1er janvier 1963 au 31 décembre 1964.

Le juge Lafleur a tenu à souligner que les membres de la

Voir DEBARDEURS en page 2

Ottawa imposerait sa tutelle aux unions maritimes du Canada

OTTAWA — (UPI) — Le premier ministre Lester B. Pearson a déclaré aujourd'hui que le premier sujet à l'ordre du jour la semaine prochaine au Parlement serait la loi imposant la tutelle gouvernementale sur les cinq unions maritimes du Canada — "à moins que ces unions n'en arrivent à un règlement".

" Nous voulons nous attaquer à ce problème dès maintenant", a-t-il ajouté.

Le président du Congrès du Travail canadien, M. Claude Jodoin est revenu à Ottawa la nuit dernière, après une journée d'entretiens secrets sur les conflits ouvriers sur les Grands Lacs avec les fonctionnaires américains du ministère du Travail.

Il a toutefois refusé de faire aucun commentaire, et de son côté M. Pearson a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de le rencontrer M. Jodoin devait sans doute rencontre le ministre du Travail, M. Allan MacEachen.

Dans l'entourage de ce dernier on ne lui attribuait aucune intention de rencontrer M. Jodoin.

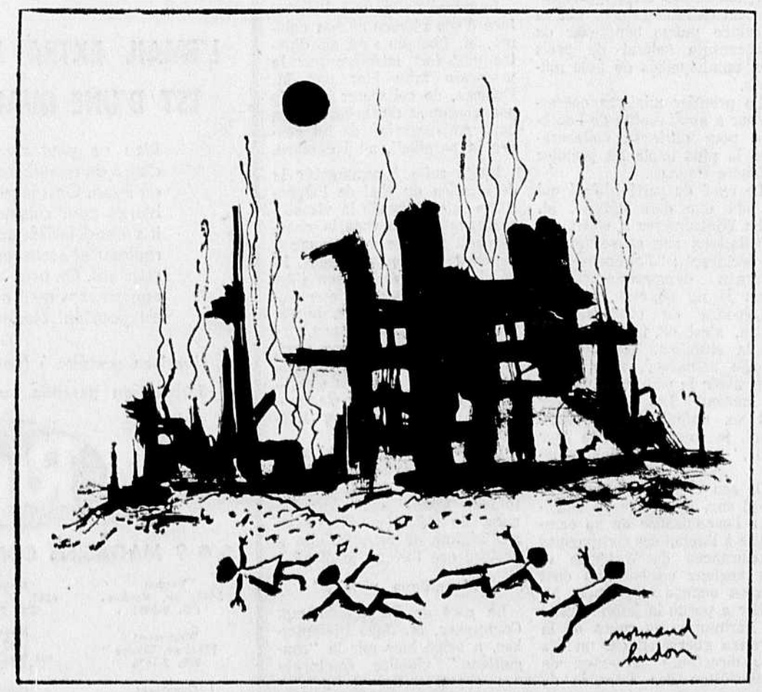

BIRMINGHAM PALACE

Un ouragan dévaste la Martinique

SAN JUAN, Porto-Rico — (UPI, AFP) — L'ouragan "Edith" se dirige aujourd'hui vers l'île d'Hispaniola, menaçant Haïti et Saint-Domingue où les gens des régions basses ont été avertis de se réfugier en hâte vers des terrains plus élevés et de se mettre à l'abri. Des avis de tempête ont également été lancés à Porto-Rico et dans les Iles de la Vierge.

L'ouragan, qui charrie des vents de 100 milles à l'heure, devrait frapper le sud de Haïti et le sud-ouest de Saint-Domingue ce soir et y atteindre sa pleine force demain matin.

Hier, l'ouragan a balayé les Iles Sous-le-Vent et a semé la dévastation à la Martinique et à Ste-Lucie.

voir OURAGAN en page 2

Bill 60: aucune décision encore

QUEBEC. (par J.M.) — S'il y a une session spéciale du Parlement de la province cet automne ou si la session régulière débute cet automne et non en janvier prochain, ce sera non pas pour l'adoption de la loi visant à instituer un régime universel de retraite, mais pour faire passer le bill 60 qui doit créer un ministère de l'Education.

C'est ce que M. Jean Lesage a laissé entendre hier au cours d'une conférence de presse; toutefois le chef du gouvernement a précisé qu'il faudra attendre la prochaine séance du cabinet pour savoir si le bill 60 exige vraiment que les chambres siègent avant Noël ; d'ici là le premier ministre aura le temps de consulter M. Paul Gérin-Lajoie sur la question.

L'absence des évêques, partis pour Rome à l'occasion du concile oecuménique, ne peut, "en soi", empêcher une session d'automne, a répondu M. Jean Lesage à une question posée par un journaliste. Le chef du gouvernement a insisté sur l'expression "absence en soi".

"Moins pressés"

Pour ce qui regarde le projet de loi visant à instituer un régime universel de retraite au Québec, le premier ministre note :

— "Je dois raisonnablement dire que l'idée d'une session spéciale à propos de ce bill est mise de côté. J'ai l'impression qu'Ottawa est moins pressé. Et nous le sommes moins nous aussi parce qu'Ottawa nous a donné l'assurance de nous laisser le champ libre. La situation n'est plus la même qu'avant les réunions des 9 et 10 septembre quand M. Pearson a fait dire à Mlle LaMarsh que les autorités fédérales n'entreraient pas dans le domaine occupé par les provinces".

M. Lesage a fait observer que des actuaires travaillent maintenant sur le projet d'une caisse provinciale de retraite; il y a plusieurs possibilités; mais il est difficile actuellement de faire un choix, d'opter défitant qu'on ne connaîtra pas les intentions exactes d'Ottawa en ce qui a trait aux pensions des personnes âgées de 65 à 69 ans.

Cette décision dépend tout le système, pense le chef du gouvernement de Québec.

— "S'il est permis aux personnes âgées de 65 ans à 69 ans de recevoir la pension universelle de retraite selon un barème tenant compte de la table de mortalité, on doit se demander de quelle façon cette possibilité d'option va affecter le système d'assistance-vieillesse où l'aide financière de l'Etat est inversement proportionnelle aux ressources de chacun ! Tant que nous ne connaîtrons pas la décision d'Ottawa, il nous faudra attendre...", a dit le premier ministre.

Etude des amendements au bill 60

Par ailleurs, M. Jean Lesage a dit qu'il commencera l'étude des recommandations faites au gouvernement provincial par le public en vue d'apporter certains changements au bill 60 dès la fin de la semaine.

Les suggestions transmises aux autorités du Québec avant le 1er septembre ont été compilées par les conseillers juridiques de l'exécutif de la province, soit Me Louis-Philippe Pigeon et ses assistants.

Il s'agit d'un document de 110 pages. Normalement une page est consacrée à un article du projet de loi. Mais le texte consacré à certains articles est plus long : c'est ainsi qu'il couvre trois pages dans le cas de l'article 7 concernant les sous-ministres de l'Education et une page et demie dans le cas de l'article 6 qui touche à la nomination des membres du Conseil supérieur.

M. Paul Gérin-Lajoie, ministre de la Jeunesse, a déjà en main le document; et d'autres exemplaires seront distribués à tous les membres du cabinet.

Par la suite, quand MM. Lesage et Gérin-Lajoie auront terminé individuellement l'étude des recommandations, cette étude sera reprise en commun nitivement pour des chiffres par le conseil des ministres.

Comité de la fonction publique

par **Jacques MONNIER**

QUEBEC. — Dès le début de la prochaine session régulière, le gouvernement Lesage recommandera au Parlement provincial la formation d'un "comité spécial de la fonction publique".

Ce comité de l'Assemblée législative, qui aura tous les pouvoirs d'une commission d'enquête, qui pourra siéger tous les jours comme un tribunal et dont les séances seront publiques, préparera les amendements à apporter au futur Code du travail — (bill 54) — au sujet de la négociation collective des conditions de travail non seulement dans l'administration provinciale, mais aussi dans les hôpitaux, dans les commissions scolaires et dans les municipalités. L'organisme élaborera également des articles de loi pour régir l'arbitrage en cas de différends et de griefs dans les quatre secteurs mentionnés.

Dans une conférence de presse tenue hier, M. Jean Lesage a précisé que le comité sera constitué d'un nombre restreint de députés afin qu'il puisse siéger pendant les séances de la chambre ou de tout autre comité de l'Assemblée législative. Les membres de l'organisme seront "de simples députés plutôt que des ministres".

Le comité devra siéger et travailler de façon intensive ; il pourra convoquer des témoins ; tous ceux qui s'intéressent à la question du fonctionnarisme feront entendre leurs points de vue ; il va sans dire que les auxiliaires indispensables seront mis à la disposition de l'organisme.

Non découvrir des faits mais édifier des structures

M. Lesage a donné les principales raisons qui décident le gouvernement à confier à un comité parlementaire la tâche d'étudier le problème de la fonction publique :

— "C'est en premier lieu parce qu'il s'agit non pas tant de découvrir des faits, que d'édifier des structures. Ces structures doivent être une partie intégrante de l'appareil gouvernemental et elles sont appelées à en conditionner le fonctionnement quotidien. C'est dire qu'il s'agit d'une tâche d'un caractère essentiellement politique dans le vrai sens du mot. "Les autorités provinciales en sont venues à la conclusion que les représentants élus du peuple devaient être appelés à participer directement à l'élaboration de cette politique et, elles ont confiance qu'ils sauront le faire comme il convient en l'occurrence, en dehors de toute considération partisane . . ."

Le bill 54

En ce qui concerne les articles du bill 54 (c'est-à-dire du futur Code du travail) qui se rapportent à la fonction publique, la mission du comité spécial, à constituer au commencement de la prochaine session régulière du Parlement, sera le prolongement de l'oeuvre du "comité des relations industrielles". On se rappelle que ce dernier organisme a siégé au cours de la dernière session régulière et qu'il a entendu les suggestions et les critiques des nombreux individus et groupements pour lesquels le bill 54 présente un intérêt direct.

Comme l'a indiqué le premier ministre, on attendra le rapport du comité de la fonction publique avant de préciser la partie du bill 54 qui touche au problème des employés du gouvernement, soit l'article 50, le second alinéa de l'article 60, les articles 82 à 87. Dans ces articles, il est question des conventions collectives et de l'arbitrage dans les secteurs suivants : commissions scolaires, municipalités, hôpitaux.

Pendant les séances du "Comité des relations industrielles", une anomalie avait été mise en relief : en pratique, c'est le gouvernement qui paie les employés d'hôpital alors que ce même gouvernement est absent lors des négociations pour fixer les salaires. M. Jean Marchand, de la CSN, et M. Roger Provost, de la FTQ, avaient souligné qu'une telle situation était illogique et qu'il faudrait trouver une solution. Les autorités provinciales avaient elles-mêmes proposé une formule qui n'avait pas été acceptée ; le système aurait compris un droit de veto soit du ministère de la Santé, soit du ministère de la Jeunesse, et un tribunal d'arbitrage.

Il appartiendra au "comité de la fonction publique" de prendre une décision.

Une autre question que l'organisme devra examiner, c'est celle de la structure qu'il faudra mettre sur pied pour la négociation collective des conditions de travail des employés du gouvernement.

A ce propos, M. Lesage commente :

— "Il est évident qu'à ce point de vue, la formation du comité s'impose aussi puisque quelques syndicats ont obtenu de la Commission de relations ouvrières une reconnaissance officielle et que l'un d'entre eux a déjà réclamé des séances de négociations."

D'une façon générale, le premier ministre estime qu'il n'aurait pas été convenable que le gouvernement prenne, sur lui seul, de choisir un mode de négociations et mette ainsi l'Assemblée législative devant un "fait accompli" dans une matière aussi importante, impliquant une modification substantielle des rouages administratifs.

La participation des élus du peuple à l'élaboration de la politique nouvelle présentera l'avantage additionnel de tenir le public au courant et de lui donner l'occasion d'exprimer ses vues, selon M. Lesage.

DEMOCRATIE

SUITE DE LA PAGE 1

"Nous sommes nés pour un p'tit pain!"

L'attention ne s'est éveillée sur cette déplorable situation qu'après la première guerre mondiale, et le gouvernement d'alors, conscient des besoins d'une société qui se dirigeait lentement vers l'industrialisation, au lieu de donner un grand coup pour corriger les choses, décida d'organiser, un peu au hasard des urgences de l'heure, et en marge du vieux système scolaire, des écoles dites spécialisées.

Aussi incroyable que cela puisse sembler aujourd'hui, le vieux système d'instruction publique demeura inchangé, comme si la société québécoise était immuable.

Ce n'est qu'avec la création du ministère de la Jeunesse en 1946, et grâce à la prévoyance d'un Paul Sauvé que tout un réseau d'écoles techniques contrôlé par l'Etat, en marge du vieux système, permit un certain déblocage.

La création d'un système de bourses effectuait un autre déblocage du côté de l'université.

Pendant cette période d'adaptation, le coeur du système de l'instruction publique battait comme à l'ordinaire. La plupart des Québécois continuaient de se débattre de leur mieux entre la petite école et les écoles spécialisées de l'Etat, ou les nombreuses petites écoles privées qui donnaient, à bon marché, des cours de sténographie et d'anglais. En outre, on "bûchait" plus de bois que jamais, on bâtissait plus de maisons que jamais, on était en plein "boom" d'après-guerre.

Mais la petite bourgeoisie du Québec, qui s'était offert le luxe de son propre réseau de collèges classiques pendant cent ans, n'arrivait plus à prendre la place qui lui revenait dans la société, car la société avait changé.

Cette situation, aggravée par l'effondrement qui suivit le "boom" d'après-guerre, rendait nécessaire une grande réforme de l'éducation. Sans elle, cela était bien évident, les Canadiens français seraient voués à la seconde place dans leur propre Etat.

Aux premiers souffles de révolte les éléments réactionnaires crièrent au complot : les communistes et les athées s'étaient ligués pour corrompre les Canadiens français... On n'ose plus même croire que cela se passait il y a à peine cinq ans. Alors que le gouvernement libéral qui prit le pouvoir en 1960, plongeait dans les réformes préliminaires : gratuité scolaire jusqu'à la 11e année, allocations spéciales aux parents qui envoient leurs enfants aux écoles secondaires, certains éléments tenaient encore au maintien du vieux système.

Pourtant, ces réformes étaient tellement nécessaires à un peuple qui ne peut plus vivre à "bûcher" du bois, à faire un peu d'agriculture ou à travailler dans une manufacture de boutons.

C'était un premier pas. Demain, ce sera le deuxième. Le ministère de l'Education et la concentration de nos forces administratives en matière d'instruction publique sont des choses que nous ne pouvons plus retarder si nous voulons vivre et survivre en tant que Canadiens français. C'est un fait indéniable.

La 7e année et la multiplicité des cours intermédiaires, sans rapports entre eux, pouvaient suffire il y a 30 ans. Ils sont absolument insuffisants à l'époque des voyages spatiaux, de la science nucléaire et des nouvelles relations qui s'établissent et se multiplient entre tous les peuples du globe.

(Tous droits réservés)

M. LESAGE

SUITE DE LA PAGE 1

afin qu'aucun talent ne soit perdu; la démocratisation de l'éducation afin que les parents exercent leur rôle prioritaire dans la formation de leurs enfants; la coordination efficace des institutions et des structures éducatives elles-mêmes, afin d'orienter les ressources humaines en fonction des ressources économiques à développer et des besoins de la société, aussi bien qu'en fonction des aptitudes individuelles".

"Nous avons fait beaucoup en peu d'années, de la gratuité scolaire à la réforme des structures de l'enseignement, dont le Parlement va terminer l'étude à une session prochaine", a dit M. Lesage en évitant de préciser si oui ou non l'adoption du bill 60 ferait l'objet d'une session spéciale ou régulière.

"Par-dessus tout, nous devons assurer aux générations le plein épanouissement intellectuel et spirituel, c'est-à-dire fonder l'avenir de notre peuple sur une qualité d'hommes dont la morale personnelle et la conduite de tous les jours trouveront leur source et leur inspiration dans l'évidence d'un destin éternel", a-t-il déclaré.

Parlant aussi de la délinquence juvénile, M. Lesage s'est dit complètement d'accord avec des propositions contenues dans un récent mémoire de l'association des chefs de police du Québec soulignant l'importance de la prévention et de la réhabilitation, soulignant aussi "une nouvelle conception du rôle de la police dans la société".

DEBARDEURS

SUITE DE LA PAGE 1

commission ont entièrement collaboré avec lui pour présenter ces recommandations unanimes. L'arbitre syndical, M. Louis Laberge s'est rallié au juge et à son collègue de la partie patronale, Me Jean Massicotte, sur la question des salaires, pour éviter que la sentence soit partagée.

Cette façon de procéder est conforme à l'esprit et à la lettre de la loi ouvrière fédérale qui prévoit la création de telles commissions. Les membres ne représentent pas nécessairement les parties en cause. Ils doivent plutôt considérer le litige dans l'optique de l'intérêt public.

OURAGAN

SUITE DE LA PAGE 1

A la Martinique, les dégâts apparaissent considérables, mais leur ampleur réelle est encore difficile à préciser en raison de la destruction des moyens de liaison à l'intérieur de l'île.

Les rapports parvenus à Paris des autorités préfectorales de la Martinique indiquent que l'ouragan a laissé plusieurs milliers de sinistrés, dont 5,000 à Fort-de-France, une vingtaine de blessés, 75 pour cent des immeubles de la ville endommagés. Des rapports parvenus à San Juan, Porto-Rico, disaient même que près de 50 pour cent des habitations de l'île ont été endommagées.

On signale d'autre part que les passagers et l'équipage du navire de 318 tonnes, le "M. V. Madinina", ont été forcés de quitter le bâtiment aujourd'hui, lorsqu'il a dû faire face à l'ouragan, au nord de Trinidad. Un avion amphibie de la base navale américaine à Trinidad a affronté l'ouragan pour venir au secours des naufragés, mais lorsque l'appareil a atteint ces derniers, ils étaient déjà secourus par le pétrolier "Cristobal".

ONTARIO

SUITE DE LA PAGE 1

dès que les résultats ont commencé d'entrer pour finalement élire 78 députés.

Les libéraux ont gagné un siège, passant de 22 à 23, cependant que les néo-démocrates en gagnaient deux, soit de 5 à 7.

"Opposition officielle"

Le chef du Nouveau parti démocratique, M. Donald MacDonald, a été facilement réélu dans York-Sud. En prenant connaissance des résultats, il a déclaré : "Notre rôle en tant qu'opposition officielle a été reconnu.

"Dommage que nous n'ayons pas obtenu une douzaine de sièges ce qui nous aurait donné une juste part de la représentation. Proportionnellement, nous aurions dû en avoir 18."

Collaboration Ontario-Ottawa

Le premier ministre John Robarts, exubérant après son éclatante victoire, a promis que les démarches seront prochainement entreprises pour que sa province puisse bénéficier du programme fédéral de prêts aux municipalités de $400 millions.

Le premier ministre conservateur a aussi profité de l'occasion pour offrir sa collaboration la plus totale au premier ministre Pearson.

Le chef du parti libéral qui a subi une dure défaite, M. John Wintermeyer a offert ses félicitations aux conservateurs en déclarant : "J'ai éprouvé un certain désappointement . . . mais je ne regrette rien."

L'épouse du chef libéral, Helen, s'est dit très satisfaite de la situation. "Maintenant, a-t-elle remarqué, nous pourrons avoir le père de famille à la maison". Les Wintermeyer ont six enfants . . . "Evidemment, je suis très peinée pour John," a-t-elle cependant ajouté.

De son côté, M. Butler, âgé de 43 ans, a attribué sa victoire à l'organisation de sa campagne à l'appui des compagnies d'assurances de Waterloo et aux anciens combattants dont il s'est occupé longtemps. M. Butler a perdu la jambe droite en Normandie au cours de la dernière guerre. Il est un des cinq directeurs nationaux de l'Association des amputés de guerre.

M. Pearson est déçu

OTTAWA. (J.C.) — Bien qu'il se refusât à commenter une élection provinciale, le premier ministre, M. Pearson, s'est déclaré ce matin fort déçu par la défaite personnelle du chef libéral ontarien, M. Wintermeyer, "que je tiens, a-t-il ajouté, en très haute estime".

Interrogé ce matin à l'ouverture d'une réunion de son cabinet, M. Pearson s'est dit d'autre part fort intéressé par la promesse faite hier par M. Robarts, de collaborer avec le gouvernement d'Ottawa. "Nous nous empresserons de lui rendre la pareille", a-t-il déclaré.

Invité enfin à commenter la déclaration du chef de l'Opposition selon laquelle la victoire conservatrice en Ontario constituerait un vote de censure à l'endroit du gouvernement libéral fédéral, M. Pearson s'est contenté de répondre que venant de M. Diefenbaker, de tels propos ne l'étonnaient pas.

Plus éloquente que son chef, Mlle Judy Lamarsh a affirmé pour sa part : "Je suis une libérale et dans chaque élection, j'aime voir gagner les libéraux".

Le ministre de la Santé s'est déclarée elle aussi fort déçue par la défaite de M. Wintermeyer. Quant aux répercussions de l'élection d'hier sur son régime de retraite, elle a déclaré que l'avenir le dirait.

"Magnifique victoire"

Le chef de l'opposition aux Communes, M. John Diefenbaker, a salué hier soir la "magnifique" victoire électorale des conservateurs de l'Ontario, ajoutant qu'elle a une profonde signification sur le plan fédéral.

ANALYSE

SUITE DE LA PAGE 1

ration de lois saines et progressistes.

Durant la campagne électorale, a-t-il rappelé, j'ai dit qu'en démocratie le peuple prend ses décisions et que ses décisions sont toujours justes, je le répète ce soir.

Non moins digne, et on comprend que cela lui ait été plus facile, M. Robarts a également parlé de collaboration, mais de collaboration avec Ottawa.

La campagne peut avoir causé de l'amertume, a-t-il dit, mais j'espère qu'elle sera oubliée. Pour ma part, je veux l'oublier.

A. M. Pearson, a-t-il ajouté, je tiens à redire mon désir de collaborer, car les relations fédérales-provinciales ne doivent être entachées d'aucune partisannerie.

A quoi attribuer la victoire de M. Robarts et celle de tous ses ministres ? A quoi ? — sans doute à la foi que le peuple a eue en lui lorsqu'il a dit et répété cent fois que son gouvernement n'était pas un vieux gouvernement, mais un gouvernement de 22 mois seulement.

Election d'un Noir

OTTAWA. (DNC) — Pour la première fois de son histoire, l'Ontario vient d'envoyer un noir à Queen's Park.

Il s'agit d'un avocat torontois âgé de 39 ans, M. Leonard Braithwaite, qui a défait le conservateur Geoffrey Grossmith, et le néo-démocrate James Goodison.

Pour la première fois depuis 1879, le comté de Russell, en

M. L. BRAITHWAITE

banlieue d'Ottawa, a élu un député de langue anglaise à l'Assemblée législative d'Ontario. Il s'agit de M. Bert Lawrence, âgé de 40 ans, avocat d'Ottawa, qui ne parle presque pas français. Il a triomphé en dépit d'une scission dans les rangs de son parti sur le plan local: sur quatre candidats, il y avait deux conservateurs, dont M. Lawrence. Il a obtenu 413 votes de plus que son adversaire libéral, M. Fred Barrett.

OTTAWA. (DNC) — Quantité négligeable, tant par le nombre que par la qualité, les candidats créditistes et communistes qui briguaient les suffrages aux élections ontariennes ont tous été défaits hier.

Divisés en deux groupes comme ceux du Québec, les créditistes n'étaient pas même mentionnés durant la campagne électorale. Pour ce qui est des communistes, leur présence ne fut signalée que lorsque des incidents cocasses ont marqué leurs assemblées publiques.

Pour l'un de ses ministres interrogés hier soir, M. Rowntree, "c'est là une victoire personnelle de M. Robarts", et on peut le croire.

Il y a deux ans, à son élection à la direction du parti conservateur, pareille victoire eût été impossible car il n'avait décidément pas bonne presse.

On le jugeait froid et distant, mais pendant 22 mois, il s'est employé à se rapprocher de la population et y est parvenu comme nous venons de le voir.

Carte électorale

La revision de la carte électorale ayant donné dix sièges de plus à la province, — dix sièges de plus dans Toronto, ce qui est important, — les libéraux fondaient une grande partie de leurs espoirs sur ces dix sièges.

La ville entière, ou presque, ayant voté en faveur des libéraux aux élections fédérales d'avril était fort aisée de se leurrer et de se dire que le phénomène du printemps se répéterait, ce que plusieurs se sont dit, mais à tort.

A l'exception d'un seul, il n'est pas un organisateur ou militant libéral qui ne m'ait dit, durant la campagne, que Toronto voterait en septembre comme en avril.

Un tel vote était la victoire assurée pour les libéraux, mais un organisateur jugé défaitiste par ses collègues m'avait dit : "C'est un peu décourageant de travailler lorsqu'on sait que c'est inutile".

Seul à penser ainsi, du moins seul à s'exprimer de cette façon, donc seul à marcher au pas, il n'était pas à prendre au sérieux, mais ce fut une erreur, car seul il avait raison.

"L'intervention de Mlle LaMarsh ne nous a pas aidés, m'a-t-il dit, de même que la dénonciation orangiste des générosités conservatrices envers les écoles séparées n'a pas aidé M. Robarts". Hélas pour lui, il a eu raison sur le premier point et tort sur le deuxième.

Espérant que ces deux facteurs s'annuleraient, il continuait tout de même à lutter.

Aux promesses libérales, la population a préféré le dossier conservateur. Habile à souhait, M. Robarts jouait en effet sur deux tableaux.

Indifférence

D'une part, il chantait la jeunesse de son gouvernement de 22 mois et, d'autre part, il prenait à son compte toutes les réalisations des régimes conservateurs qui se sont succédés à Queen's Park depuis 1943, s'attribuant même le mérite de l'augmentation de la population.

KIERANS

SUITE DE LA PAGE 1

Jean Lesage lorsqu'il se trouvait dans l'opposition, n'a pas présenté de candidat officiel.

Ensuite, dans les trois cas, la participation des électeurs a été faible. Toutefois, il semble qu'à l'élection d'hier, un nouveau record a été atteint.

Enfin, même si dans le cas de M. Eric Kierans, son ministère lui a été donné avant l'élection, il est à remarquer que Mme Claire Kirkland-Casgrain, ainsi que M. Pierre Laporte, qui tous deux ont été élus pour la première fois au cours d'une élection partielle, ont rapidement été nommés ministres.

Avec l'élection d'hier, les positions des partis, à l'Assemblée législative, est la suivante: libéraux, 62 ; Union nationale, 31; indépendant, 1; et un siège vacant, celui de Matane, par suite de la mort de son député libéral M. Castonguay.

"Créer un Québec fort"

Quelques instants après avoir été proclamé vainqueur, le nouveau député de Notre-Dame-de-Grâce, qui se trouvait au comité central de son organisation, rue Fielding, a déclaré à ce journal qu'en sa qualité de ministre du gouvernement Lesage il allait contribuer à créer un Québec fort.

"Nous allons créer au Québec auquel je suis profondément attaché, une économie solide largement ouverte sur l'extérieur, un centre d'expansion. Nous avons les hommes, nous avons les richesses naturelles, nous avons les capitaux pour y arriver. Le Québec sera fort".

M. Kierans, que les élections complémentaires d'hier confirment à son poste de ministre du Revenu de la Province, n'a évidemment pas été surpris par les résultats. Mais il a ajouté : "J'ai eu un peu d'inquiétude. C'était ma première élection. Il y allait de ma carrière d'homme politique".

Le nouveau député, qui a en outre remercié ses organisateurs, n'a pas commenté la faible participation de l'électorat de N.D.G. Au comité central de son organisation, hier soir, les principaux lieutenants de M. Kierans expliquaient ce pourcentage réduit (seulement 31.12% des électeurs ont voté) par le caractère de certitude qui a marqué toute la campagne électorale. Tout le monde savait que M. Kierans allait être élu, il n'y avait donc pas de nécessité particulière d'aller voter. Quant aux électeurs anglophones opposés à l'élection du ministre, l'absence d'une candidature sérieuse en dehors de la sienne les a probablement dissuadés de voter contre lui. Ils se sont vraisemblablement obstenus de voter. Les organisateurs de M. Kierans espéraient obtenir une participation électorale de 40%, soit 8% de plus que ce qui a été obtenu.

M. C. ROBILLARD DEMISSIONNE

SUITE DE LA PAGE 1

démission possible de M. Claude Robillard, le maire Jean Drapeau a répondu qu'il n'a pas de commentaires à formuler.

C'est M. Paul Bienvenu, alors commissaire général de l'Expo, qui annonçait, au début d'avril, la nomination de M. Robillard au "poste-clé" de directeur général de l'aménagement. Du même coup, M. Bienvenu soulignait, de concert avec le maire Drapeau et M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif de la Ville, que ce comité accordait un congé de cinq ans à M. Robillard.

A la suite de ce congé, M. Robillard devait occuper de nouveau son poste de directeur du service municipal d'urbanisme.

On apprend par ailleurs que le premier ministre Lester B. Pearson aura "quelque chose à dire la semaine prochaine" sur la possibilité de créer un poste de directeur général au sein de la Société de l'Expo '67.

Au début de cette semaine, M. Pearson a révélé qu'il avait eu des conversations "excellentes" avec le commissaire général de l'Exposition, M. Pierre Dupuy, ainsi qu'avec le nouveau sous-commissaire général, M. Robert F. Shaw. On croit que le futur directeur général occupera la troisième place, après M. Shaw lui-même, dans la hiérarchie de la société d'Etat chargée de la préparation de l'exposition canadienne universelle de Montréal.

Un ouragan magnétique en Turquie

ISTANBUL, (Reuter) — Pendant deux heures, la Turquie a été aujourd'hui isolée du monde par un orage magnétique qui a interrompu les communications radio et les services d'informations.

D'après l'observatoire de Kandilli, en Turquie, l'orage a eu lieu sur la partie ouest du soleil où une large tache a été observée.

WINTERMEYER

SUITE DE LA PAGE 1

électoraux dans leur comté. Le chef libéral a reconnu sa défaite vers 9 h. 30 hier soir.

M. Wintermeyer, qui avait pu faire élire 22 libéraux en 1959, doublant alors la représentation de ce parti, et dont le parti avait gagné deux élections partielles depuis lors, attribue sa défaite personnelle au fait de n'avoir pas consacré assez de temps à sa circonscription. Il semble très affecté de cet échec.

A cela s'ajoute un malheur dans sa vie privée. En effet, son père, M. Alfred C. Wintermeyer, a dû être hospitalisé d'urgence hier. On l'a opéré pour une hernie. Son état, jugé grave pendant l'opération, s'est amélioré dans la soirée.

La météo

Bureau météorologique du Canada, Dorval. (PC) — **Régions de Montréal, Ottawa et Cantons de l'Est:** nébulosité légère ce matin, devenant généralement ensoleillé cet après-midi. Chaud. Vents légers devenant du sud-ouest de 15 milles cet après-midi. Maximum à Montréal, Ottawa et Sherbrooke, 70.

Aperçu pour demain : périodes nuageuses, un peu plus frais.

Régions d'Abitibi et Pontiac-Témiscamingue : généralement ensoleillé avec température saisonnière. Se couvrant et devenant plus frais ce soir. Vents d'ouest de 15 milles, changeant au nord-ouest ce soir. Maximum à Val d'Or, Rouyn-Noranda, et Témiscamingue, 65.

Aperçu pour demain : nuageux avec périodes ensoleillées, plus frais.

Régions de Québec, Laurentides et St-Maurice : nuageux avec quelques averses clairsemées ce matin. Dégagement cet après-midi. Peu de changement dans la température. Vents légers devenant du sud-ouest de 15 à 20 milles. Maximum à Québec, Ste-Agathe et La Tuque, 65.

Aperçu pour demain : nuageux avec périodes ensoleillées, plus frais.

Régions du Lac St-Jean, Baie Comeau, Rimouski, Sept-Iles et Gaspé: généralement nuageux. Averses clairsemées cessant cet après-midi. Peu de changement dans la température. Vents du sud-ouest de 15 à 20 milles. Maximum à Chicoutimi, 65; à Baie Comeau, Rivière-du-Loup, Mont-Joli, Gaspé et Sept-Iles, 60.

Aperçu pour demain : nuageux, plus frais.

C'est la Vie
RESTAURANT INC.
STYLE UNIQUE A MONTREAL
SPECIALITES : Mets chinois, Poulets B.B.Q.
BIERE • VINS • LIQUEURS
"CHEZ JEAN" REZ-DE-CHAUSSEE
CHARCOAL STEAKS
Le "Blue Stars Trio"
VOUS FERA DANSER EN FIN DE SEMAINE DE 9 P.M. A 2 A.M.
845 ouest, JEAN-TALON, MII coin Wiseman

ANALYSES MÉDICALES
TEST DE GROSSESSE en 2 HEURES $8.00
URINES $2,50, SANG, SELLES, etc.
2 TECHNICIENNES assistées d'une GARDE-MALADE sont préposées exclusivement aux prises de sang et analyses

MADEMOISELLE RAYMONDE GODBOUT — MADAME MADELEINE BEAULIEU-CASAVANT — MADAME M.-P. CARRIERE DE MEEUS
Echantillons cueillis à domicile plusieurs fois par jour.
Prises de sang à la pharmacie ou à domicile, si désiré.
Laboratoire à succursale, 921 est, Ste-Catherine, VI. 2-9622
"Les PHARMACIES professionnelles"
SARRAZIN & CHOQUETTE
Prop. LUC CHOQUETTE, Docteur en Pharmacie de l'Université de Paris
PRESCRIPTIONS, ANALYSES, ORTHOPEDIE, OPTIQUE

DEUX MAGASINS BIEN SITUÉS POUR MIEUX VOUS SERVIR

PLAN de Paiements Différés pour accommoder tous les budgets. AUCUN COMPTANT REQUIS. Jusqu'à 3 ans pour payer.
CARTIERVILLE — MONTRÉAL-NORD

VOUS N'AVEZ PAS A DEPENSER $1000 ou $5000
POUR CONVERTIR VOTRE SOUS-SOL en SALLE DE JEU

CES PRIX COMPRENNENT TOUS LES MATERIAUX DE BASE REQUIS AINSI QUE LA FINITION DES MURS, DU PLAFOND ET DU PLANCHER D'UNE PIECE DE 12'x20'x8'

$171.41	PLAN No 1 — Murs en plywood Lauan naturel 3/16", plafond en tuiles unies, plancher fini au RESILACRETE. Matériaux de base "A" inclus.
$228.69	PLAN No 2 — Murs en Masonite fini Glazier* No 100, plafond en tuiles acoustiques, plancher en tuiles vinyle-amiante. 1/16". Matériaux de base "A" inclus.
$321.50	PLAN No 3 — AVEC PLANCHER DE BOIS — Murs en plywood Lauan ¼" pré-fini, plafond en tuiles acoustiques "Spun Gold", plancher en tuiles vinyle-amiante 1/16". Matériaux de base "B" inclus.
$509.70	PLAN No 4 — AVEC PLANCHER DE BOIS — Murs en plywood de frêne importé pré-fini, plafond en TECTUM* plancher en tuiles marbrées pur vinyle. Matériaux de base "B" inclus.
MATERIAUX DE BASE	A — Charpente des murs en 2X3, du plafond en 1X3, coupe-vapeur VisQueen, laine isolante et clous assortis. B — Tous les matériaux de base "A" plus : charpente du plancher en 2X3, plywood (underlay) de 5/8" et coupe-vapeur VisQueen.

Val Royal — MATÉRIAUX - QUINCAILLERIE DE CONSTRUCTION
SUCCURSALE RIVE-SUD — Gavard — MATÉRIAUX QUINCAILLERIE DE CONSTRUCTION
VAL ROYAL — 12200 Boul. Laurentien, (autrefois boul. Reed) — FE. 4-5320
MONTREAL-NORD, 11401 Boul. Pie IX, — DA. 2-7341
6180 Boul. Taschereau, Ville Brossard — OR. 6-1833
Divisions des Entreprises P.-H. Desrosiers Ltée
Ouverts jusqu'à 5.30 p.m. tous les jours — Le samedi 5 p.m.

L'EMAIL EXTRA BLANC Ryan EST D'UNE QUALITE SANS EGALE
Rien ne peut rivaliser avec le haut degré de qualité de l'émail Super Blanc de Ryan. C'est le plus blanc de tous les blancs pour cuisine et salies de bain, il s'étend facilement au pinceau ou au rouleau et sèche en un fini brillant et résistant. On peut le laver pendant des années sans qu'il ne jaunisse. Son prix est pourtant étonnamment modique.
• Livraison gratuite à Montréal et en banlieue
• Satisfaction garantie ou argent remis
Ryan
• 9 MAGASINS COMMODEMENT SITUES
Verdun, 5661, av. Verdun, PO. 9-8481 — Montréal, 6515, av. Papineau, RA. 2-3644 — St-Lambert, 480, rue Victoria, OR. 1-7295
Westmount, 1311, av. Greene, WE. 7-1496 — Montréal, 1662 est, rue Ste-Catherine, LA. 5-9812 — Croydon, 4810 Domville, OR. 6-1011
Outremont, 1148, rue Van Horne, CR. 1-0926 — Montréal, 7122, rue St-Hubert, CR. 3-7061 — St-Henri, 3904 ouest, rue Notre-Dame, WE. 2-2909

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, JEUDI 26 SEPTEMBRE 1963 — 79e ANNEE — No 290

Un incident met le feu aux poudres à la Regent Knitting, à Saint-Jérôme

par **Claude BRUN**

SAINT-JEROME, — Le geste de nervosité d'un membre du personnel de l'administration de la Regent Knitting, à Saint-Jérôme, a provoqué hier une avalanche de pierres, d'oeufs et de tomates sur la filature, atteinte par une grève depuis huit semaines. Selon des témoins de l'incident, M. Roger Lapierre, au volant de sa voiture, a failli heurter l'un des grévistes dûment autorisés à faire du piquetage selon un bref de la Cour supérieure.

Il semble que le comptable de la compagnie aurait été effrayé par les nombreux autres grévistes, qui, de l'autre côté de la rue, le huaient copieusement. Appuyant sur l'accélérateur, sa voiture a bondi sous le portail de l'entrée de l'usine, accrochant au passage le piqueteur Maurice Asselin. Ce dernier en a été quitte pour la peur.

Quant à M. Lapierre qui, depuis le début de la grève, se dit gérant du personnel, poste que l'on reconnait officiellement appartenir à M. Lucien Giraldeau, la vigueur de ses jambes lui a permis d'échapper aux coups mais, non aux oeufs et légumes qui pleuvaient de toutes parts.

Emprisonné dans l'usine

Presque aussitôt les grévistes s'assemblèrent devant l'usine, empêchant les autres membres du personnel d'y entrer. Au cours de cette courte échauffourée, l'un des policiers de faction, le sergent Marcel Cadieux, de la police municipale de Saint-Jérôme, a été malmené alors qu'il tentait de calmer les esprits surchauffés.

Un groupe de contremaitres, qui devait entrer à la filature, n'osa pas s'approcher. Les ayant aperçus non loin de là, des grévistes s'offrirent pour les accompagner . . . jusqu'à leur domicile . . . C'est ce qu'ils firent effectivement.

L'un des contremaitres, M. Alfred Meilleur, n'ayant sans doute pas apprécié le geste, pénétra précipitamment dans son logis pour ressortir quelques minutes plus tard, armé d'un fusil. Après avoir fait mine de mettre en joue les trois grévistes qui l'avait reconduit jusque chez lui, l'homme, penaud et courroucé à la fois, rentra finalement.

Pendant ce temps, l'attroupement se faisait plus nombreux devant la filature, rassemblant non seulement les grévistes de la Regent Knitting, mais également des curieux.

Voir INCIDENT en page 8

Le maire demande un médiateur

A la suite des événements survenus hier soir et ce matin, le maire de St-Jérôme a demandé l'intervention d'un médiateur du ministère du Travail pour tenter d'amener les parties à reprendre les négociations à la Regent Knitting.

Les grévistes de la filature ont refusé ce matin le passage à des ouvriers qui devaient remplacer les carreaux de l'usine qui avaient été brisés au cours de la bagarre, hier soir. Ils ont aussi exigé le licenciement de M. Lapierre.

A la Dominion Rubber, la compagnie n'a pu faire sortir deux wagons ce matin. Elle a demandé au maire d'inviter la Police Provinciale à protéger sa propriété, mais le maire, M. Robert-O. Desjardins, s'est prononcé contre l'intervention de la PP dans le conflit, comme il l'avait fait hier, au moment de la manifestation devant la Regent Knitting.

Par ailleurs, les deux syndicats ont remis à plus tard la marche qui devait avoir lieu ce soir, pour éviter des désordres possibles.

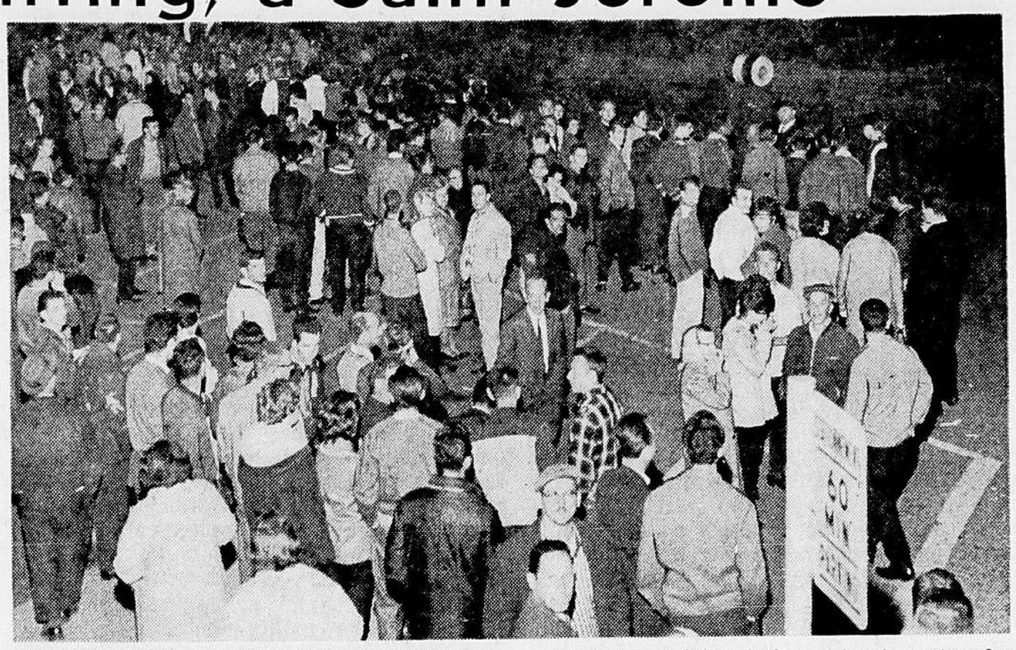

UNE PARTIE DE LA FOULE ATTIREE PAR L'INCIDENT — On aperçoit ci-haut une partie de la foule qui s'était massée hier aux abords de la Regent Knitting de St-Jérôme, où un léger incident a déclenché une émeute. Des pierres, des oeufs et des tomates ont été projetés dans les vitres et sur les dirigeants de la compagnie. Tôt ce matin, la foule n'avait pas diminué, mais les désordres avaient cessé. Trois des dirigeants de la compagnie ont dû passer la nuit à l'intérieur de l'immeuble.

La Commission rogatoire ajourne ses séances à lundi

"Les séances de la Commission rogatoire de l'affaire des narcotiques qui siège actuellement à Paris sous la présidence du juge Emile Trottier, de Montréal, ont été ajournées, proforma, à lundi prochain."

C'est ce qu'a déclaré hier soir, à l'aéroport international de Dorval, Me Raymond Daoust, avocat d'Anatole Ethier, l'un des accusés dans cette affaire, qui rentrait à Montréal.

Il a ajouté que la Commission a siégé hier après-midi, à 2 h. et que les séances de la Commission, à l'ambassade du Canada, ont été ajournées pour permettre au juge Trottier d'obtenir que le garde des sceaux de Paris fasse suspendre certains articles du code pénal de procédure français, ce qui permettrait aux policiers et douaniers français de témoigner.

L'avocat était accompagné de Me Claude Danis, conseiller de Me Dollard Dansereau, avocat de l'accusé Roger Lapierre.

Les autres membres de la Commission rogatoire sont restés à Paris.

Me Daoust a déclaré qu'à sa demande la poursuite devra lui donner un avis de six jours avant la reprise des séances de la Commission rogatoire.

Si, d'autre part, le garde des sceaux de Paris n'accorde pas l'autorisation demandée, la Commission rogatoire rentrera à Montréal.

Le Dr Laurin: Je n'ai jamais dérogé aux principes que j'avais soumis à la direction de l'Institut Prévost

par **Jacques PIGEON**

Le psychiatre Camille Laurin a exhibé, ce matin, devant les membres de la Commission d'enquête sur l'Institut Prévost, un mémoire qu'il a présenté en 1957 aux directrices de l'hôpital, Mlles Charlotte Tassé et Bernadette Lépine.

A cette date le Dr Laurin n'occupait pas le poste de directeur scientifique de l'Institut. Il a rédigé le mémoire après une tournée de dix jours dans les institutions américaines. Il était alors accompagné des deux administratrices.

Le directeur scientifique a précisé que le rapport a été bien reçu par Mlles Tassé et Lépine et, d'ajouter le Dr Laurin: "Au cours des cinq années que j'ai passées à l'Institut, jamais je n'ai dérogé aux principes que j'énonçais dans ce mémoire".

On sait qu'au cours des années qui ont suivi, les relations entre le Dr Laurin et les administratrices se sont tendues au point où tous les psychiatres de l'institution, à l'exception de trois, ont offert leur démission.

Le Dr Laurin est le second témoin appelé à comparaitre devant les membres de cette commission. Aujourd'hui il était questionné par le procureur de la commission Me Emile Colas.

Au cours de l'interrogatoire, il a en outre déclaré que la décision du conseil d'administration de suspendre l'enseignement l'a pris par surprise. "Nous avons essayé d'en savoir plus long au cours d'une réunion du comité conjoint mais les représentants de l'administration n'ont rien voulu ajouter à ce que celle-ci nous disait dans la lettre qui nous annonçait la nouvelle. Exactement elle a dit : les textes parlent d'eux-mêmes. Notre décision est irréversible."

Le Dr Laurin a rappelé que l'enseignement à l'hôpital était très important et que son existence est une des raisons pour lesquelles il a été accrédité par le service d'Assurance-hospitalisation.

Le psychiatre a aussi admis au cours de l'interrogatoire que des difficultés ont souvent été rencontrées au centre d'observation qui était une innovation. "Il a rendu d'immenses services, a-t-il dit, des personnes ont pu être traitées sans perdre leurs droits civils."

Ce centre d'observation reçoit les patients qui ont besoin d'une observation constante, tels les agités, les narcomanes, les alcooliques ou ceux qui menacent de se suicider.

Dans leur mémoire à la commission les ex-administratrices relatent des accidents déplorables dans ce centre qui selon elles auraient pu être évités.

L'enquête a été ajournée au 16 octobre.

A l'école Archambault: la police arrête 2 manifestants qui ne sont pas écoliers

Deux jeunes gens de 19 ans, que la police a décrits comme des travaillants, ont été arrêtés ce matin pour avoir incité des élèves à ne pas entrer en classe ; ils comparaitront en cour municipale. En même temps qu'eux, la police a mené au poste deux élèves de l'école Urgel-Archambault (coin St-Emile et deTeck, dans l'est de la ville), mais elle les a relâchés peu après.

C'est à 8 h. 15 que la police a été appelée à l'école Archambault, pour surveiller la manifestation des élèves qui semblait s'amorcer. A l'arrivée des voitures de patrouille, les deux jeunes gens qui ont été arrêtés ont pris la fuite, mais ils ont été rattrapés devant le 2875 de la rue Lebrun.

La police a été appelée dans cinq ou six autres écoles mais il semble que les manifestations sont sur le point de s'étendre Seul un groupe d'une vingtaine d'élèves continue de se promener d'école en école, pour entrainer leurs confrères. Hier et avant-hier, ce groupe dépassait 500 élèves par moments.

Rencontre avec la CECM

Hier après-midi, 55 élèves des écoles secondaires ont rencontré le Conseil pédagogique de la Commission des écoles catholiques, à titre de représentants de leurs camarades qui manifestaient depuis lundi contre le trop grand nombre de cours et le trop peu de temps alloué pour le diner.

La rencontre a duré deux heures : de 1 h. 15 à 3 h. 15.

"Nous les avons laissés vider leur sac, a déclaré par la suite M. Jean-Marie Mathieu, directeur de l'enseignement. Nous leur avons expliqué pourquoi la Commission avait adopté le régime des huit cours par jour, et nous leur avons donné l'assurance que la période du diner sera prolongée de dix minutes, afin qu'elle soit d'une heure et demie, comme l'an dernier. Tous ont paru satisfaits, à l'exception de quelques-uns qui étaient plus agressifs. Cela ne veut pas nécessairement dire que tous les élèves retourneront en classe demain."

Immédiatement après la rencontre, la CECM a donné une conférence de presse pour expliquer le nouveau régime horaire (40 périodes de 45 minutes par semaine au lieu de 35 périodes de 50 minutes), et donner les raisons qui ont milité en faveur de son adoption.

M. Mathieu a dit que pour dispenser aux élèves tout l'enseignement prévu par le nouveau programme d'études, il fallait absolument adopter le nouvel horaire, qui assure dix minutes de cours de plus par jour.

"Le nouveau programme prétend donner en 11 ans ce que l'ancien donnait en 12 ans, a poursuivi M. Gérard Barbeau, directeur des études. Ce programme impose d'augmenter le nombre de cours sur les matières fondamentales comme le français, les mathématiques et les sciences. C'est surtout dans ces matières qu'il y a eu le plus d'échecs, l'an dernier."

Ce nouveau régime horaire sera d'ailleurs obligatoire dans

voir A L'ECOLE en page 8

Réunion de la CTM et de 17 municipalités sur le "double billet"

(par **T.D.**) — Encore une fois les usagers du transport en commun dans les 17 municipalités de banlieue de l'île de Montréal raviveront leur espoir: voir disparaitre le "double billet" d'autobus.

En effet pour la première fois, la Commission de transport de Montréal, toujours par l'entremise de son secrétaire, Me Yvon Clermont, vient de convoquer les autorités municipales des villes intéressées à une réunion qui aura lieu le 11 octobre prochain, aux bureaux de la CTM, rue Craig.

Une première convocation avait été adressée aux maires au début du mois dernier. La réunion, qui devait se tenir au même endroit, le 4 août, fut contremandée le même jour, "à la demande du procureur de la cité de Saint-Michel".

Comme on le sait, la CTM se propose ainsi d'entendre la requête de cette municipalité qui réclame l'abolition du "double billet" d'autobus dans ses limites.

Si la ville de Saint-Michel n'obtient pas gain de cause, ses procureurs sont autorisés à porter cette revendication devant la Régie provinciale des transports.

Il semble que pour le moment, saisissant l'occasion, la CTM tentera de faire d'une pierre . . . dix-sept coups, soit : trouver un terrain d'entente à la satisfaction des usagers des 17 municipalités concernées.

Un "imprimeur de la Cité" pour la ville de Montréal

Le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec ont leur "imprimeur de la Reine". Pour ne pas être en reste, l'administration Drapeau-Saulnier s'est nommé un "imprimeur de la Cité" qui aura la responsabilité de la réalisation et de la publication des brochures, plaquettes, monographies et autres ouvrages littéraires de la ville de Montréal.

Le titulaire de cette fonction nouvelle à l'hôtel de ville est M. Paul Cholette, qui travaille durant 28 ans à l'imprimerie "La Patrie". Soulignons cependant que, depuis 1962, M. Cholette est attaché au service des ventes et de la production à l'imprimerie Pierre Des Marais.

Au cours d'une conférence de presse, M. Cholette a insisté en déclarant à trois ou quatre reprises qu'il n'était pas question pour la ville de Montréal de réaliser elle-même ses travaux d'impression. "Nous ne voulons pas fonder une imprimerie, nous voulons centraliser les travaux d'impression et fournir aux services municipaux l'aide technique dont ils ont besoin", a-t-il dit.

Les responsabilités de l'imprimeur de la ville de Montréal sont d'ordre beaucoup plus général. Il devra, entre autres :

Faire un inventaire et exercer un contrôle sur toutes les formules en usage dans l'hôtel de ville ; travailler à la centralisation des ateliers d'impressions que l'on retrouve dans divers services municipaux ; agir en qualité de conseiller auprès des administrateurs quant à la meilleure façon de présenter les documents qui les intéressent ; reviser et évaluer les textes et la mise en page des ouvrages ; discuter avec les imprimeurs les conditions et modalités à déterminer pour l'exécution des divers contrats et vérifier le travail terminé afin de s'assurer qu'il est conforme aux exigences.

M. Cholette entrera officiellement en fonction le 1er octobre.

M. PAUL CHOLETTE

FAITS divers

Recherche de deux témoins

La police municipale, aidée de la Sûreté provinciale, patrouille actuellement la région à la recherche de deux jeunes frères, disparus peu après avoir servi de témoins dans un procès pour vol, hier matin.

La police rapporte qu'ils avaient déjà été l'objet de menaces. Les deux frères, René et Pierre Tremblay, âgés respectivement de 15 et 13 ans, du 86 St-Norbert, sont disparus peu après que fut ajourné hier, le procès de Albert Boucher, 45 ans, accusé d'un vol de $1,700 commis dans un camion, l'année dernière.

Boucher, qui était en liberté sous cautionnement, a aussitôt été forcé de réintégrer les cellules, en attendant la reprise du procès, mardi prochain.

Le lieutenant-détective Edgar Bélair a déclaré que les garçons avaient reçu de nombreuses menaces avant le procès

M. Bélair a aussi précisé que les enfants avaient déjà, à deux reprises, quitté le domicile des parents, mais qu'ils avaient été ensuite retrouvés.

Les recherches se feraient jusque dans les environs de Ste-Adèle, où les enfants ont d'autres parents.

Hold-up $1,000

Un individu, armé d'un revolver et portant une serviette, s'est introduit vers 11 h. 50 ce matin dans une succursale de la Banque Provinciale du Canada, située au 2675 est, Beaubien, à Montréal.

Le bandit, après avoir menacé la caissière, s'est emparé du contenu d'un tiroir-caisse, soit d'une somme de $1,000.

Renversé par une voiture

M. Shaker Nassif, âgé de 69 ans, domicilié au 95 ouest, boul. Gouin, a été mortellement blessé vers 10 h. 30, hier soir, lorsqu'il a été renversé par une voiture à l'angle de la rue St-Laurent et du boul. Henri-Bourassa. Le sexagénaire devait succomber environ une demi-heure plus tard, à l'hôpital du Sacré-Coeur de Cartierville.

Septuagénaire asphyxié

Un léger incendie a fait une victime la nuit dernière dans l'ouest de la Métropole. Il s'agit de M. Frank Lang, âgé de 73 ans, domicilié au 6166 ouest, rue Sherbrooke. Ce dernier a succombé à l'asphyxie à l'hôpital Queen Elizabeth, vers 12 h. 30 ce matin, soit une heure après avoir été trouvé inanimé par les sapeurs dans son appartement. L'incendie avait été rapidement maîtrisé.

Voir FAITS DIVERS en page 8

Nous remplissons les prescriptions des médecins oculistes
VERRES CORNÉENS
direct sur l'oeil
Lunettes et réparations
J.A. Racette
OPTICIEN D'ORDONNANCES
6528, ST-DENIS
Téléphones :
CR. 2-9572 CR. 2-9014
VISITE A DOMICILE SUR DEMANDE
Heures d'affaires:
TOUS LES JOURS: DE 10 H. A.M. A 6 H. P.M.
SOIRS: MAR., MERC., VEN., 7 H. P.M. — 9 H. P.M.

L-O-U-E-Z
des appareils à peinturer de tous genres pour la maison, l'industrie et la construction. Aussi nombre d'autres outils tels que sableuse, scie électrique, etc.
• VENTE
• REPARATION
• PIECES
Aucun problème, si vous vous fiez à nos spécialistes
GELINAS COMPRESSORS INC.
4845, ST-DENIS
STATIONNEMENT GRATUIT A COTE DU MAGASIN
AV. 8-0163
8 h. a.m. à 6 h. p.m. — Vendredi soir jusqu'à 8 h. — Samedi jusqu'à 6 h.

aux 4 librairies Pilon
CLASSEUR
avec serrure
POUR USAGE PERSONNEL
Tel qu'illustré
Pratique pour classer contrats, polices d'assurances, lettres, reçus, baux, etc. Fabrication métal gris, equipé d'un index . . . Dimensions : 10" x 12½" x 5½".
Rég. $6.00
SPECIAL PILON $4.75
LA PLUS GRANDE CHAINE DE LIBRAIRIES DE L'EST DU CANADA
aux 4 LIBRAIRIES Pilon
750, Beaubien CR. 4-6487
8359, St-Laurent DU. 1-6261
800 E., Mt-Royal LA. 4-3081
851 Décarie, St-Laurent RI. 8-7961
STATIONERS INC.

PATISSERIE FRANÇAISE et BUFFET de DISTINCTION
du Bois TRAITEUR
SERVICE de BUFFET
A NOTRE SALON PRINCE ALBERT
à domicile ou tout autre endroit dans un rayon de 100 milles de Montréal
4887 OUEST, SHERBROOKE — HU. 1-8163

la mode masculine est aux LE BARON
$15.95 et plus
Les nombreux modèles de souliers Le Baron sont tous à la mode. Ils sont imbattables par le style, la qualité de fabrication et le coût modique.

ANALYSES D'URINES
ANALYSES DE SANG
Analyses complètes des urines $2.50
GROSSESSE
Test biologique (rats) $5.00
Résultat : 36 heures
TEST IMMUNOLOGIQUE "PREGNOSTICON"
marque déposée
NOUVEAU ! $8.00
RESULTATS 2 HEURES APRES RECEPTION DU SPECIMEN
9 a.m. à 3 p.m. dimanche excepté
Positivité après 8 jours de retard
VI. 5-7251
Diverses analyses de sang à prix variés
PHARMACIE MONTRÉAL
DUQUET & DUQUETTE — PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

GARANTIE ENTIÈRE!
Toutes nos pièces sont garanties . . . silencieux, amortisseurs, même les attaches en caoutchouc pour les tuyaux d'échappement et de sortie. De plus, nos silencieux, étant fabriqués de métal galvanisé, sont protégés contre l'oxydation. Bien entendu, tout le travail exécuté par nos experts est également garanti.
Mr MUFFLER
De 8 hrs a.m. à 9 hrs p.m.
10570, boul. Lajeunesse nord de Fleury
2535, boul. Laurentien près Canadair
1101, rue Craig coin Amherst
1295, rue Bellechasse près Papineau
6260, ch. Upper Lachine, près Cavendish
CR 3-1561
À ST-JÉRÔME:
801, boulevard des Laurentides
GR8-1492
Mme Clara Desautels, prés.
POSAGE INSTANTANÉ . . . CRÉDIT INSTANTANÉ
GARANTIE TRADITIONNELLE DE MR MUFFLER

FAITS divers

SUITE DE LA PAGE 3

Tentative de vol

Un chauffeur de taxi de la compagnie Diamond, M. Jean-Baptiste Desrosiers, a réussi, un peu avant 2 heures ce matin, à échapper à deux individus qui tentaient de le dépouiller de son argent. Les deux hommes, qui n'étaient apparemment pas armés, avaient saisi M. Desrosiers par le cou, à l'angle des rues Buttler et Ryde, lui demandant son portemonnaie. Toutefois, la victime réussit à se libérer et partit en courant vers une maison de la rue Ryde, d'où la police fut alertée. Devant la situation, les deux apaches n'eurent rien d'autre à faire que de prendre la fuite à toutes jambes à leur tour.

Attentat mystérieux

La Sûreté municipale mène présentement une enquête dans le but de découvrir les circonstances d'un attentat perpétré sur la personne d'un homme de 37 ans, M. Roger Dupont, sans adresse connue. Ce dernier s'est présenté à l'hôpital St-Luc, vers 3 h. ce matin, après avoir été poignardé à l'épaule gauche.

La victime a refusé de révéler quoi que ce soit au sujet de l'attentat, en disant à la police qu'elle était tout simplement tombée sur un couteau. Sa blessure à l'épaule serait assez grave.

Vol avec violence

M. Paul Lamarre, 5132, rue Beaubien, a été assailli et battu hier par trois malandrins qui l'ont cerné, en arrière du no 3377, rue St-Zotique. Ils lui ont décoché un coup de poing à la figure qui lui a fait perdre connaissance. Quand il a repris ses esprits, il a constaté qu'on lui avait volé $150 dans ses poches.

Vol dans un taxi

Deux clients qui avaient hélé la voiture du chauffeur de taxi C. Charbonneau, 1425, rue Paré, lui ont soudainement braqué un revolver dans les côtes comme il arrivait à l'intersection de Papineau et Gauthier et lui ont volé $15.

Vols divers

M. Rejean Bois, de St-Roch-de Mékinac, comté de Laviolette, s'est fait soutirer $300 dans une taverne de l'avenue Mont-Royal est, par deux inconnus que la police a repérés peu après à l'intersection de la rue Clark. Des cambrioleurs sont entrés chez M. Gérard Trudeau, 3325, rue Duquesne, et ont fait main basse sur divers articles d'une valeur de $1,000.

Voleurs de banque arrêtés

La police a mis le grappin sur deux bandits, vers 3 h. hier après-midi, à l'intersection des rues Dixon et Notre-Dame, soit peu de temps après qu'ils eurent perpétré un vol à main armée de $3,000 dans une succursale de la Banque Canadienne-nationale située au 9717 rue Souligny.

Les suspects, tous deux dans la quarantaine, ont de solides antécédents. Ils sont présentement détenus aux quartiers de la Sûreté pour enquête.

Ils ont été appréhendés au cours d'une "Opération Pierre", par les agents Pierre Longpré et Albert Dubé, de l'auto-patrouille 6-15. Un coup de feu a été tiré pendant la poursuite.

Selon le capitaine Maurice, en charge de l'enquête, la presque totalité de l'argent volé a pu être récupérée.

Bambin disparu en forêt

Des équipes de chercheurs se sont remis au travail ce matin, près de Low, dans la région de Hull, pour tenter de retrouver un bambin de cinq ans, Robert Poirier, fils d'Albert, qui s'est égaré en forêt hier après-midi.

Le contingent de Hull, de la PP, a fait appel aux bons offices du caporal J. Laferrière et de son chien Rebel pour les assister dans leurs recherches.

Hold-up de $750 chez des épiciers en gros

Les épiciers en gros Hudon et Orsali Ltée, épiciers en gros établis au 1900 rue Des Erables, à Montréal, ont reçu à 2 h. 45 hier après-midi, la visite de deux individus armés de revolvers qui se sont emparés d'une somme de $750.

Les deux individus, âgés d'environ 19 ans, ont menacé de leurs revolvers le gérant, M. Léo Gagnon, domicilié au 8 Terrasse Milot, à Duvernay. Ce dernier dut leur remettre le contenu du tiroir-caisse.

Ecolier tué

Guy Therrien, âgé de 11 ans, du 7945 rue Chamilly, à St-Léonard de Port-Maurice, a perdu la vie en fin d'après-midi hier lorsqu'il a été renversé par une voiture.

Le garçon circulait à bicyclette sur le trottoir lorsqu'une fausse manoeuvre le fit trébucher dans la rue au moment où un véhicule passait en sens inverse. Le jeune Therrier a été conduit à l'hôpital Bellechasse où les médecins ont constaté la mort.

Evadé repris

Jacques Pominville, âgé de 23 ans, qui s'était évadé du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul hier matin, a été repris quelques heures plus tard.

Il lui restait 19 mois à faire sur une sentence de trois ans.

Les gardiens de la prison ont trouvé Pominville qui se cachait dans le bois, à un demi-mille environ du pénitencier.

Le frère de la victime est détenu par la PP

CAMPBELL'S BAY, Québec. (PCf) — La Sûreté provinciale a fait savoir hier qu'elle détient Hector Romain relativement à l'attentat dont a été victime son frère, Ovila, en fin de semaine.

Hector et Ovila vivaient ensemble sur une ferme, à Vinton. Ovila a été abattu d'une balle de calibre .22 dans le coeur, en fin de semaine.

L'enquête du coroner a été ouverte mardi mais elle a été ajournée par la suite.

M. Edgar Bruneau refuse d'être opéré

M. Edgar Bruneau, qui a été blessé d'une balle à l'abdomen dans son appartement de l'ouest de Montréal mercredi, a refusé hier de permettre aux médecins de l'opérer.

Trois personnes que la police détenait depuis ce temps ont été relâchées quand Bruneau a raconté qu'il s'était blessé lui-même, par accident.

M. Bruneau a déclaré que le projectile ne l'incommodait nullement.

Bambin tué par une auto

CHARLEBOURG. (PC) — Un bambin de 2 ans, André Pageau, a été tué hier lorsqu'il a été heurté par un camion, à Charlesbourg, près de Québec.

INCIDENT

SUITE DE LA PAGE 3

ment ceux de la Dominion Rubber. Vers 5 h. hier soir, il devait y avoir une foule de près de mille personnes, grossie par les curieux sortant des autres usines ou des bureaux.

Aux cris scandés de "On veut Lapierre", les vitres de la filature éclataient, une à une, sous les coups de quelques francs-tireurs. Mais l'intimé et les quelques autres personnes qui se trouvaient dans l'usine, dont M. Marvyn Grover, vice-président de la compagnie, se sont bien gardés de quitter les lieux.

Tard hier soir, l'attroupement était beaucoup plus restreint et la police semblait avoir maîtrisé la situation. Bien qu'aucune lumière n'indiquait leur présence dans la filature, aucun des occupants n'avait encore quitté les lieux.

"Provocation !"

Interrogé sur l'incident, M. Edouard Gagnon, président du local 1475 de l'Union des tisserands d'Amérique, a déclaré que le seul responsable de ce tumulte était M. Lapierre. "Depuis l'émission de l'injonction intérimaire, les membres du personnel ont toujours eu accès à l'usine, a-t-il dit.

Tout en reconnaissant que les esprits étaient surchauffés, il a mentionné que le geste du comptable, hier après-midi, avait été l'étincelle qui avait mis le feu aux poudres. "Cette grève dure depuis huit semaines, a-t-il commenté, et jamais au cours des sept premières semaines, la compagnie Regent Knitting n'a eu à déplorer des dégâts à sa propriété. Il est vrai, a-t-il ajouté, qu'elle ne s'était pas encore prévalue d'une ordonnance de la cour, tout comme d'ailleurs, en 1956, alors que le conflit ouvrier avait eu une durée de 13 semaines, pendant lesquelles on n'avait eu à signaler aucun désordre."

Les trois assiégés, MM. Marvyn Grover, vice-président de la "Regent Knitting" à Saint-Jérôme, Robert Lapierre, comptable de la filature, et M. Cardinal, de la sécurité, sont demeurés à l'intérieur jusqu'à 2 h. ce matin.

Vers 2 h. ce matin, le maire Robert O. Desjardins a réussi à libérer les assiégés.

Le trio Lapierre, Grover et Cardinal a quitté l'usine dans la voiture de la police municipale au moment où le maire haranguait les quelque 300 personnes rassemblées en avant de l'usine.

Plus tôt, à 7 h. hier soir, la police municipale de Saint-Jérôme, sous la direction du chef Roland Brunet, avait réussi à prendre la maîtrise de la situation, mais avec beaucoup de mal toutefois. Quatre heures plus tard, les manifestants avaient rompu la ligne des policiers et ils avaient envahi la cour de la filature.

Ils ont renversé les voitures de MM. Lapierre et Cardinal, que leurs propriétaires avaient abandonnées au début de la manifestation. Ils ont également enfoncé des barils et brisé les dernières fenêtres de l'usine, restées jusqu'alors intactes. A un certain moment, on a craint qu'ils poussent l'audace jusqu'à pénétrer à l'intérieur de la manufacture.

Très peu de grévistes

Dans la foule ameutée autour de la "Regent Knitting", on ne reconnut que très peu de grévistes. Les dirigeants de la grève avaient réussi à les rallier, avant que la manifestation ne prenne une tournure vraiment désagréable. C'est ce qui expliquerait que les manifestants n'ont pas voulu obtempérer à l'ordre de se retirer. Les dirigeants du syndicat des grévistes, MM. Bert Demers et Edouard Gagnon, soutenaient que la manifestation menaçait d'anéantir les derniers espoirs d'un règlement du litige.

De même, une promesse conditionnelle du président de la compagnie, M. Hyman Grover, présentée par le maire Robert-O. Desjardins, n'a eu guère de succès. M. Grover promettait aux employés en grève de laisser tomber toute procédure judiciaire. Il consentait même à oublier les privilèges que la compagnie avait obtenus par une injonction intérimaire. Cette mesure, émise par le juge René Duranleau, de la Cour supérieure à Saint-Jérôme, avait permis l'accès à la filature aux membres de l'administration.

On signale qu'hier matin les contremaîtres avaient chargé des marchandises dans des camions de livraison. Dans sa promesse, M. Grover entendait donc mettre fin à ces entrées et à tous les autres travaux, si l'on permettait à son fils et aux deux autres employés de quitter la place sains et saufs. Rien n'y fit, pas même la promesse formelle du maire d'oublier les plaintes que le service de police a l'intention de dresser contre sept grévistes. Au début de l'émeute, quelques policiers de faction avaient été malmenés par les manifestants.

A L'ECOLE

SUITE DE LA PAGE 3

toutes les écoles de la province l'an prochain, en vertu d'une décision du Comité catholique de l'Instruction publique. Cette année, les commissions scolaires étaient libres d'adopter le nouveau régime ou de s'en tenir à l'ancien, mais il appert que la plupart d'entre elles ont choisi le nouveau.

Dans une déclaration lue par M. Gaston Dugas, directeur de l'information, la CECM a fait appel aux parents pour qu'ils fassent comprendre à leurs enfants le pourquoi du nouveau régime. "Il paraît inacceptable, a dit M. Dugas, que les enfants s'absentent des classes pour venir protester en masse devant les bureaux de la Commission dans le dessein de modifier ce règlement."

Le mouvement de protestation des élèves s'était étendu à 29 écoles secondaires, hier après-midi. Il avait commencé lundi, à l'école St-Emile, pour se répandre graduellement dans toute la ville, qui compte 34 écoles secondaires catholiques.

Hier midi, plusieurs centaines de manifestants se sont rassemblés, rue Sherbrooke, en face du Jardin botanique, pour choisir leurs délégués auprès de la Commission scolaire. C'est par l'entremise d'un policier qu'ils ont demandé à la Commission de recevoir leurs représentants.

A ce sujet, le directeur de l'enseignement a fait le commentaire suivant : "Etant donné la situation exceptionnelle, nous avons accepté leur demande, tout en leur rappelant qu'en temps normal, ils auraient dû s'adresser au principal de leur école pour faire valoir leurs revendications."

Pendant que se déroulaient ces événements, l'Alliance des professeurs de Montréal faisait parvenir à ses membres une lettre circulaire dans laquelle elle les invitait à "redoubler d'efforts pour maintenir l'ordre dans les écoles et éviter que de telles manifestations ne se renouvellent."

Au nord de Baie-Comeau

L'enfant a bel et bien été dévoré par un loup

BAIE-COMEAU. (PCf) — Un policier et un médecin se sont dits convaincus, hier, que c'est bel et bien un loup qui a dévoré un bambin de quatre ans, près des chantiers de l'Hydro-Québec au nord de Baie-Comeau.

La victime est le jeune Marc Leblond, dont la disparition du domicile de ses parents avait donné lieu à d'intensives recherches dans la région.

M. Frank Auger, inspecteur-en-chef des chantiers de l'Hydro-Québec sur la côte nord du St-Laurent, et le Dr Jacques Beaumont, coroner du district, ont déclaré que des pistes de loup ont été relevées près de l'endroit où le corps déchiqueté du garçonnet a été découvert.

Le cadavre a été trouvé dans un bois touffu à quelques centaines de pieds du domicile des parents, M. et Mme Marc Leblond.

Le Dr Beaumont a déclaré que l'état dans lequel se trouvait le corps indique qu'il s'agit d'un loup.

Il a souligné que ce fauve égorge habituellement les bêtes qu'il attaque et leur ouvre ensuite la poitrine pour dévorer le coeur et les poumons.

Un examen du corps du petit Leblond a révélé que celui-ci a été égorgé. Il avait de plus le thorax ouvert et le coeur et les poumons étaient disparus.

Le Dr Beaumont a dit qu'un loup dévorant un être humain est, semble-t-il, un cas sans précédent.

M. Auger a déclaré qu'au moment de la découverte du cadavre, des chercheurs ont aperçu un loup à quelque 150 pieds plus loin.

Il a précisé que ce sont des loups gris qu'il y a dans cette région et que certains d'entre eux pèsent jusqu'à 80 et même 100 livres.

M. Auger a dit qu'il fait partie de la police depuis 20 ans et qu'il n'a jamais entendu parler d'un cas pareil.

Le jeune Leblond avait quitté la maison de ses parents vers 10 h., mardi matin. Devant son absence prolongée, ses parents donnèrent l'alerte et des recherches furent entreprises.

Au début de l'après-midi, on découvrait son corps ensanglanté.

M. Auger a dit que deux loups et un louveteau rôdent dans les parages depuis quelques jours.

Baie-Comeau, important centre industriel de la côte nord du St-Laurent, est à 225 milles à l'est de Québec.

UNIVERSITE McGILL
DEPARTEMENT D'EXTENSION UNIVERSITAIRE
COURS DE LANGUE ANGLAISE
Ces cours pratiques pour adultes se donnent en anglais à trois niveaux (élémentaire, moyen, avancé).
Inscrivez-vous sans tarder, car les classes sont limitées
L'UNIVERSITE McGILL OFFRE EGALEMENT
PLUS DE 200 AUTRES COURS DU SOIR
Pour tous renseignements, écrire au Département d'Extension ou téléphoner à VI. 4-6311, local 304

OMER DeSERRES
1406 ST-DENIS 6955 ST-HUBERT
Centre d'Achats Wilderton
Centre d'Achats Rockland
Rockland : Sport et Matériel d'Artiste
Ouverts jeudi et vendredi soirs jusqu'à 9.30

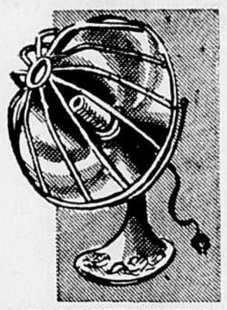
CHAUFFERETTES électriques
Réflecteur d'aluminium — élément conique.
660 WATTS $6.95 1000 WATTS $7.95

Pour l'extérieur ou le sous-sol . . .
SECHOIRS A LINGE *avec tube de sol*

- Se replie comme un parapluie
- Tout aluminium — longue durée
- Equivaut à 120 pieds de corde.

CORDE DE PLASTIQUE COMPRISE
Rég. $13.95 SPECIAL $8.95
SUPPORT pour intérieur $4.95
ST-DENIS, ST-HUBERT et WILDERTON

Une très grande valeur à un prix sans précédent
VENTILATEURS-HOTTES FASCO

SPECIAL $29.95
no 94TN30
- Filtre avec sortie pour extérieur sur le dessus ou à l'arrière
- Largeur 30"
- Moteur et lumière
- Cuivre antique

ST-DENIS et ST-HUBERT

Pour planchers et galeries
Email B.H. (Beaver Brand) de bonne qualité
Pour extérieur et intérieur. Gris perle.
rég. $7.65 SPECIAL le gallon $5.95

PEINTURE EXTERIEURE CAROUSEL B-H (English)
Peinture préparée de la plus haute qualité à l'épreuve de la moisissure.
BLANC et en GALLONS SEULEMENT
rég. $9.00 SPECIAL le gallon $6.77
ST-DENIS, ST-HUBERT et WILDERTON

Pour plus de confort par temps froids . . .
CALFEUTREZ...

A. Pour portes et fenêtres. PLASTIQUE MOUSSE avec RUBAN ADHESIF. Rouleau de 16 pieds .69
B. COUPE-FROID de caoutchouc-éponge renforcé de fil métallique. Epaisseur 3/8". Longueur 17 pieds. $2.39
C. COUPE-FROID — Bande métallique de bronze — largeur 13/8" Longueur 17 pieds $1.85
D. RUBAN GOMME — toile 1" de largeur 60 pieds .89 90 pieds $1.19
E. CLIMAX DE FEUTRE — Se fixe autour des fenêtres doubles avant de les poser. — Largeur 3/4". 25 pieds. .33
F. RUBAN MASTIC (Strip Seal)) — Scelle, calfeutre. Adhère au bois, métal, pierre. Se pose avec les doigts sans l'aide d'outils Boîte de 4 lisières $1.49 Lisière seule (10") .39
G. COUPE-FROID angulaire pour portes et fenêtres. Caoutchouc et bois. Longueur 3' et 7' pd .13
H. COUPE-FROID angulaire pour portes et fenêtres. Aluminium et caoutchouc. Longueurs 3' et 7' pd .12

A PRIX REDUITS...
Escabeaux et échelles en bois de Colombie
ESCABEAUX — Tige de fer sous chaque marche
4 pieds $3.50 5 pieds $4.40 6 pieds $5.25 7 pieds $6.15 8 pieds $8.00
ECHELLES à COULISSE — Chaque montant est renforcé
16 pieds $13.60 20 pieds $15.20 22 pieds $16.80 24 pieds $18.40 26 pieds $20.00 28 pieds $21.60 32 pieds $26.40 36 pieds $29.60 38 pieds $32.00 40 pieds $35.20
ST-DENIS, ST-HUBERT et WILDERTON

Pour faciliter les alignements sur chantiers
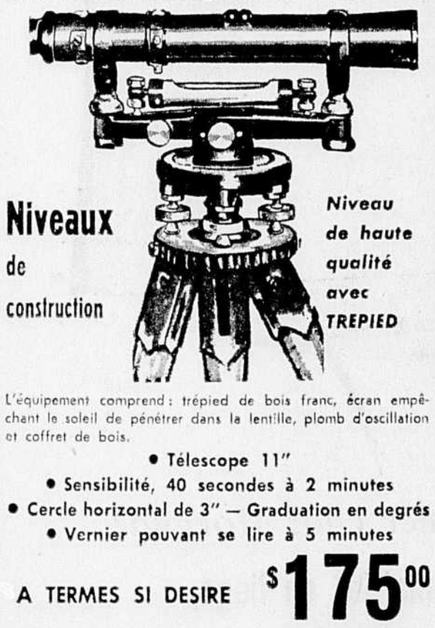
Niveaux de construction *Niveau de haute qualité avec TREPIED*
L'équipement comprend : trépied de bois franc, écran empêchant le soleil de pénétrer dans la lentille, plomb d'oscillation et coffret de bois.
- Télescope 11"
- Sensibilité, 40 secondes à 2 minutes
- Cercle horizontal de 3" — Graduation en degrés
- Vernier pouvant se lire à 5 minutes

A TERMES SI DESIRE $175.00
MATERIEL D'ARTISTES, 343 EST, STE-CATHERINE
AUSSI 6955 ST-HUBERT

ESSOREUSES à VADROUILLES
"MOPEX"
De métal émaillé vert. Se fixe au rebord du seau. Intérieur broché.
$2.49
2 pour $4.50
ST-DENIS, ST-HUBERT et WILDERTON

Faites votre pavage vous-même . . .
ASPHALTE INSTANTANE "Instant Pave"
Mélange froid, prêt à être employé — Ne requiert aucun mélange, chauffage ou addition. Compressez avec un rouleau à gazon ou simplement une pelle.
Sac de 100 livres (couvre 9 pieds carrés, 1" d'épaisseur)
$3.20
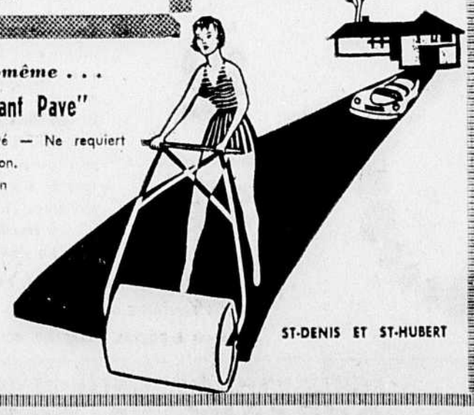
ST-DENIS ET ST-HUBERT

l'Estérel
FIN DE SEMAINE UNIQUE DANS UN DÉCOR UNIQUE
Superbe piscine intérieure climatisée, golf, tennis, équitation ; ; ; excellente cuisine française, cave réputée . . . tout est prévu pour votre plaisir et votre confort!
TRIO DES FRÈRES FLAMINGO
À L'ORGUE: MICKY RUSSEL
Pour réserver: UN 6-8224 (ligne directe)
Hôtel l'Estérel, Lac Masson, P.Q.
UN HÔTEL UNIQUE POUR VOS RÉCEPTIONS!

Tout pour le CHASSEUR

A Fusil "REMINGTON" — Modèle 870AP — Action à coulisse. Canon uni 28" ou 30". Calibre 12 $99.95
B Fusil "SAVAGE-STEVENS" — Modèle 77M "Magnum". Action à coulisse, 5 coups. Calibre 12 $99.95
C Fusil "MARLIN" — Modèle Mark 1 — Action à coulisse. 4 coups. Canon 28" ou 30". Calibre 12 $99.95
D Carabine "SAVAGE-STEVENS" — Modèle 340C — Action à verrou, 4 coups. Calibre 30/30 $75.65
E Carabine "MARLIN" — Modèle 336. — Action à levier, magasin tubulaire, 7 coups. Calibres 30/30 et 32 spécial $104.90
F Carabine "SAVAGE-STEVENS" — Modèle 99E. Action à levier. Calibres 300 et 308 $119.35
G Carabine "REMINGTON" — Modèle 742A Action automatique. Calibres .308 et 30/06 $169.95
A PRIX EXCEPTIONNELS
FUSILS et CARABINES USAGES de marques réputées : BROWNING, REMINGTON, etc. . . .

STATIONNEMENT GRATUIT ➡ Pour commandes téléphoniques, signalez 288-0251 ➡ Conditions faciles de paiements ➡ A notre magasin de St-Hubert seulement Cartes de crédit "Plaza" acceptées

Les E.-U. en avant par 2-0 sur l'Angleterre

SUR UN BON PIED... — Le joueur numéro un des Etats-Unis au tennis, CHUCK McKINLEY a commencé la série semi-finale de la coupe Davis sur un bon pied pour son pays, en battant l'Anglais Mike Sangster en sets consécutifs dans le match d'ouverture.

(téléphoto UPI

BOURNEMOUTH, Angl. (UPI) —Les Etats-Unis ont pris une avance de 2-0 sur l'Angleterre dans la semi-finale de la coupe Davis, aujourd'hui, alors que Chuck McKinley et Frank Froeling gagnaient leur match en simple d'ouverture.

McKinley, le joueur numéro un des Etats-Unis, a vaincu Mike Sangster, d'Angleterre, par 7-5, 6-2, 7-5 dans le premier match, puis Froehling a eu raison de Billy Knight, 4-6, 8-6, 6-4, 6-4 dans la deuxième rencontre.

Les Etats-Unis n'ont plus besoin que d'une victoire dans le double demain ou dans un des deux derniers simples samedi.

Froehling se ressaisit

Après avoir perdu le premier set, Froehling tirait de l'arrière par 0-5 lorsqu'il commença une poussée.

Knight ne conserva son service qu'une fois par la suite. Le repos entre les 3e et 4e sets ne sembla pas lui faire de bien. Bien qu'apparemment déçu, il batailla dans une lutte égale, jusqu'à 2-2, puis succomba par la suite.

Le gagnant de cette série rencontrera l'Inde dans la finale interzones pour le droit d'affronter l'Australie dans le challenge round.

McKinley excelle

Agé de 22 ans, Sangster n'était que l'ombre de l'homme qui a gagné ses 10 matches en simple antérieurs dans les compétitions de la coupe Davis. Il semblait malheureux à cause des misérables conditions du froid et d'un vent qui balayait le court, affectant terriblement son service. En tout, il perdit son service huit fois comparativement à quatre fois pour McKinley.

Mécontent au début, McKinley se ressaisit au milieu du premier engagement et attendit calmement les erreurs de son rival. Plus rapide que son rival, il le força à monter au filet où il le "passait" avec beaucoup de facilité. Il le prit souvent à contre-pied également avec de superbes volées ou des balles amorties.

A cause du temps froid, la foule n'était que de 2,000 spectateurs. Puis, la pluie qui avait été suivie du temps froid et avait mis du temps à se retirer, avait forcé les organisateurs à retarder le match de quelques minutes.

BALTIMORE, (UPI) — Le défunt Babe Ruth, qui a passé la plus grande partie de sa jeunesse à l'école industrielle St. Mary's, de Baltimore, a gagné $1,091,477 dans le baseball.

Koufax, le 4e lanceur à retirer 300 frappeurs

D'un côté comme de l'autre, même si la série mondiale débutera dans six jours seulement, on se prépare.

Chez les Yankees, c'est Jim Bouton qui se réchauffe : il quitte le jeu à la 7e manche avec sa 21e victoire de la saison.

Chez leurs adversaires de la semaine prochaine, les Dodgers, c'est l'incomparable Sandy Koufax qu'on délègue au monticule.

Il n'y officie que pendant cinq manches, mais avant de céder sa place à Bob Miller il trouve le moyen de faire parler de lui encore une fois.

Tout d'abord, pour être bien certain qu'il deviendrait le quatrième lanceur depuis 1900 à réussir à retirer 300 frappeurs au bâton ou plus en une saison, Sandy a fait mordre la poussière aux trois premiers hommes à lui faire face. Son objectif était maintenant atteint et même surpassé : il venait d'enregistrer son 301e retrait au bâton.

Quatre manches plus tard, le gérant Walter Alston le remplaçait, mais grâce à un point non mérité, Koufax avait eu le temps de remporter sa 25e victoire de la saison.

La fiche du lanceur perdant Roger Craig est aussi intéressante, mais à rebours, car la défaite était sa 22e de la saison.

Ainsi, les deux seuls clubs qui poursuivront leur saison après le match de dimanche ont remporté la victoire, mais cette dernière importe peu.

Les deux gérants ont un but identique : préparer leur club à la série mondiale.

Quant à Koufax, il n'a aucune chance de battre le record moderne de 348 retraits, détenu par Bob Feller depuis 1946. S'il participe à une autre joute, il aurait toutefois la chance de devancer Walter Johnson, qui a effectué 313 retraits en 1910. Koufax en a 306 à son actif.

Evidemment avec la saison qui tire à sa fin, ce sont les individus qui attirent l'attention beaucoup plus que les équipes.

22e de Spahn

Hier, le vétéran gaucher de 42 ans a conduit les Braves de Milwaukee à une victoire de 9-5 aux dépens des Reds de Cincinnati.

C'était sa 22e victoire de la saison contre sept défaites et la 349e de sa carrière.

Spahn a de plus cogné son 2e circuit de la saison. Ed Mathews et Hank Aaron, des Braves et Leo Cardenas et Don Pavletich ont également expédié des balles à l'extérieur du terrain.

Ailleurs dans la Ligue Nationale, Houston a défait Pittsburgh, 2-1; les Cardinaux de St-Louis ont vaincu les Cubs de Chicago, 5-2, et les Phillies de Philadelphie ont eu raison des Giants de San Francisco, 6-4.

Dans la Ligue Américaine, les Yankees ont défait les Angels de Los Angeles, 3-1; les Athlétiques de Kansas City ont triomphé des Red Sox de Boston, 7-6; les Sénateurs de Washington ont battu les Tigers de Détroit, 6-2 et les Orioles de Baltimore ont surclassé les White Sox de Chicago, 10-2.

Pour une question de gants

Joey Durelle menace de faire la grève

Lorsqu'un boxeur se montre irascible quelques jours avant un combat, c'est un signe infaillible que l'athlète en question a atteint le sommet dans ses préparatifs au gymnase.

Si l'on se base sur l'exhibition

JOE DURELLE

qu'a donnée Joey Durelle hier, au Centre Paul Sauvé, exhibition qui a failli contremander son combat, on peut dire aujourd'hui qu'il est prêt à monter dans l'arène jeudi, le 3 octobre, afin d'y rencontrer le champion canadien Peter Schmidt dans un match de douze rondes.

Durelle était tellement furieux hier, à son entrée dans le bureau du promoteur Regis Lévesque, qu'il a déchiré son contrat et tous les autres papiers qui se trouvaient à la portée de sa main.

Durelle, en relisant son contrat, venait de se rendre compte que la Commission athlétique de Montréal avait approuvé la demande du champion canadien Peter Schmidt, à l'effet que les combattants devaient porter des gants de huit onces.

Avant d'accepter de rencontrer Schmidt, Durelle avait réclamé des gants de six onces. Une entente verbale avait été conclue.

Le promoteur Lévesque a communiqué avec le Dr Jean Laroche, vice-président de la Commission athlétique, pour se renseigner au sujet des clauses du contrat. M. le Dr Laroche a répondu que les deux boxeurs doivent être d'accord en ce qui concerne la question des gants. Parce que Schmidt, le champion, insiste pour des gants de huit onces, son désir devient un ordre. Il est le titulaire, tandis que Durelle n'est que l'aspirant.

Peter Schmidt et son gérant George Sheppard sont attendus à Montréal aujourd'hui. Le Torontois s'entrainera ce soir, à l'école de boxe Reggie Chartrand, à 8h.

Thompson en prison

HOUSTON. (UPI) — Hank Thompson, ancien joueur étoile des Giants de New-York, a été condamné à 10 ans de prison pour vol.

Thompson, qui a endossé l'uniforme des Giants de 1948 à 1957, a plaidé coupable sous les accusations d'avoir perpétré un vol dans un établissement de boissons alcooliques et d'avoir fait main basse sur deux pistolets dans la maison d'un ami.

Thompson a attribué sa conduite à des troubles de ménage et à la boisson.

En guise d'encouragement, le juge John Barron a déclaré :

"Vous possédez encore de nombreux amis. Soyez un prisonnier modèle et la vie vous sourira de nouveau. Vous redeviendrez un champion".

"Merci monsieur", a été la réponse de Thompson.

Mais il est possible que Thompson patiente plusieurs années avant de recouvrer la liberté.

Les autorités policières de New-York ont laissé entendre qu'elles désiraient interroger Thompson, maintenant âgé de 39 ans, en marge d'un autre délit.

WELLAND, (PC) — Bronco Horvath, qui a excellé dans la ligue Nationale pendant plusieurs années, devra faire face à quatre chefs d'accusation en cour, le 2 octobre prochain, y compris une tentative d'intimidation d'un policier.

MEME OFFRE!

Tant que la quantité durera

AUBAINES EXCEPTIONNELLES

sur un nombre limité de

"SIMCA 5"

sedans 4 portes

FLAMBANT NEUFS

directement de Paris

Seulement

$1375.00

tout équipé

N.B. : Pas d'attrapes ! Le prix régulier est $1,995. Cette offre exceptionnelle est due à un accord spécial avec Simca du Canada et ne s'applique qu'à un certain nombre d'automobiles.

IDEALE

Comme seconde voiture

CARACTERISTIQUES :

- MOTEUR DE 65 CV
- CHAUFFERETTE-DEGIVREUR type canadien
- ESSUIE-GLACE ELECTRIQUE
- LAVE-PARE-BRISE
- SIGNAUX DE DIRECTION
- GOUDRONNAGE (under-coating)
- CARROSSERIE MONOCOQUE
- PREPAREE POUR L'HIVER

GARANTIE COMPLETE SUR PIECES ET TRAVAIL

N.B. : 4 choix de couleurs. Nous ne pouvons garantir de remplir toutes les commandes.

FACILITE DE CREDIT

Le Mans Automobile Ltée

4584 PAPINEAU, Montréal

Ouvert entre 9 a.m. et 10 p.m. tous les jours

526-4401

Pour bien se raser

La mousse, le savon ou la crème Yardley pour la barbe donnent un rasage doux et propre. Ils se complètent bien par la lotion et le talc après-rasage Yardley.

Nous vendons le NOUVEAU REMINGTON Modèle 742 Woodsmaster

Le fusil auto-chargeur pour gros gibier le plus fiable et le plus précis!

Ce nouveau modèle 742 "Woodsmaster" est l'arme idéale pour la chasse au gros gibier — un fusil auto-chargeur fiable, léger, puissant — un fusil dont la précision est incontestable. Il se vend beaucoup de fusils auto-chargeurs; mais l'action "Power-Matic" est exclusive à Remington. Par conséquent, le recul est moindre sur un "Woodsmaster".

Disponible en trois calibres: 280 Remington, 30-06 et 308 Win. en A et ADL.

Allez l'examiner de près!

Remington

DU PONT

Remington Arms of Canada Limited Toronto, Ontario

En vente seulement chez les vendeurs Remington autorisés.

BEAULIEU SPORT

Vente et réparation de toutes marques d'armes à feu

6754 St-Laurent — 279-7307

J. E. BEAUSEJOUR INC.

4559, rue Papineau

527-4569

BOURRET SPORT LTEE

1480, rue de L'EGLISE

St-Laurent — RI. 7-4689

FERRONNERIE DESNOYERS

185, rue Labelle

Chomedey — 681-2581

OMER DESERRES

1406 RUE ST-DENIS — AV. 8-0251

6955 RUE ST-HUBERT

CENTRE D'ACHATS WILDERTON

CENTRE D'ACHATS ROCKLAND

R. DORAIS

CYCLE & SPORTS INC.

3861 rue Wellington

Verdun — 767-9977

INTERNATIONAL FIREARMS CO. LTD.

LES PLUS IMPORTANTS VENDEURS D'ARMES A FEU

1011 rue BLEURY—861-2437

KERR Sporting Goods

1242 ouest, rue Ste-Catherine

UN. 6-8179

LAURIN SPORTS

2374 est, rue Beaubien

721-4660

PRIMEAU BICYCLES ENRG.

Location de carabines

Assortiment complet d'articles de chasse

2846, rue Rouen — LA. 2-6310

STE-HELENE BICYCLES & SPORT

1270 rue Ste-Hélène

Ville Jacques-Cartier

OR. 4-4898

J. L. Vanasse ENRG.

631 ouest, rue Notre-Dame

VI. 9-8463

Ravary LIMITÉE

3767 est, rue Ste-Catherine

LA. 7-2311

TARZAN

MOCO

PHILOMENE

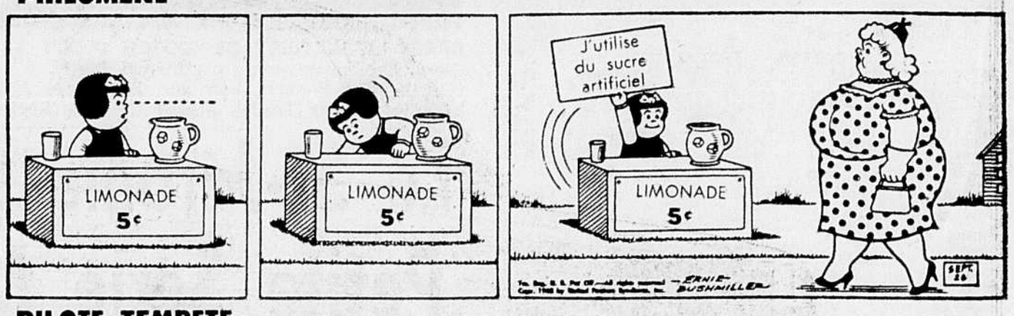

PILOTE TEMPETE

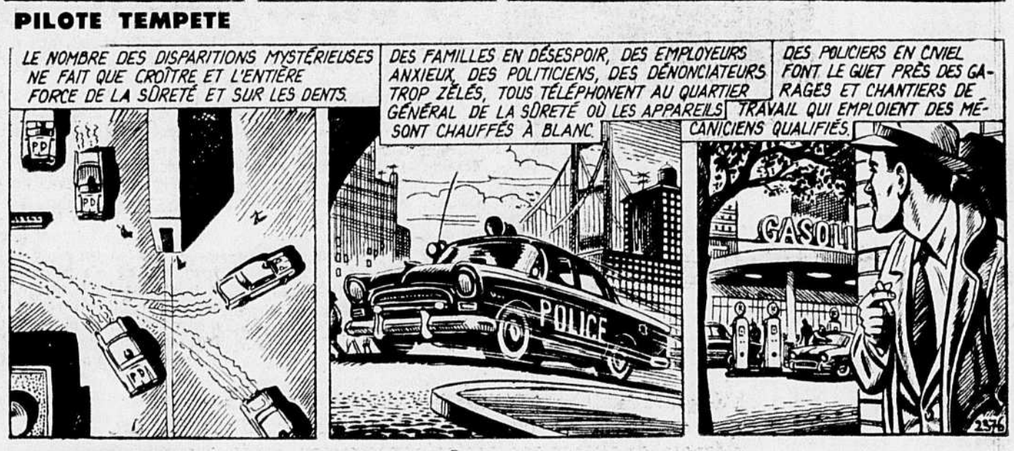

LE FANTOME

LE SURHOMME

DICK TRACY

LARRY BRANNON

LE PAPA DE LILI

MON ONCLE

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	3 h.
125	Abitibi	46¼	46¼	46¼
370	Algoma	57	56⅞	57
5005	Alumin	28¾	28¾	28¾
400	Alum pr	39¾	39⅝	39⅝
25	Alum 1 pr	22¼	22¼	22¼
—	Alum 2 pr	47½	47½	—
—	Ang Cdn	53	53	—
100	Anglo T pr	45	45	45
—	Anglo Pr	52¾	52¾	—
—	Ang T pr	53½	53½	—
—	Argus	11½	11⅜	—
—	Argus Pr	52½	52½	—
—	Arg pr	52½	52½	—
—	Arg C Pr	9¼	9¼	—
325	Asbestos	24⅞	24⅞	24⅞
—	Atl Sug	18½	18½	—
—	Bail S pr	25	25	—
25	Banq CN	78½	78½	78½
450	Banq Imp	64	64	64
400	Banq Mont	64¼	64¼	64¼
100	Banq N-E	72	72	72
200	Banq P C	51¾	51¾	51¾
280	Banq Roy	74⅜	74⅜	74⅜
100	Banq To D	63¾	63¾	64¾
—	Bath Pow	17	17	—
—	Bat Pow A	52½	52½	—
970	Bell Phone	54¼	54⅛	54⅛
—	Bow C 3 pr	51	51	—
25	Bow Merc p	51½	51½	51½
—	Bow Paper	6	6	—
	Brazil	280	275	
1070	BA Oil	28⅜	28⅛	28⅜
2565	BC Forest	23	22¾	22½
3000	BC Power	23¾	23⅝	23⅝
—	BC Phone	55½	55¼	—
—	BC Ph 4⅜	88	88	—
—	BC Ph 4¾	98	97½	—
—	BC Ph 4⅝	107½	107½	—
—	BC Ph 5¾	108	108	—
60	Brockvl p	6¾	6¾	—
—	Brown	15½	15½	—
—	Bruck 'A'	23	23	—
500	Bruck 'B'	7½	7½	7½
60	Build Prd	25½	25½	25½
—	Bulolo	6	6	—
—	Can Pow	21⅜	21½	—
—	Cal Pow 5	103¼	103¼	—
100	Can Cm	37⅜	37¼	37¼
—	Can C pr	27½	27½	—
50	D Sugar	28	28	28
—	Can Fndry	3	3	—
—	D Fndry	21½	21½	21½
—	Can Malt	22⅞	22⅞	22⅞
—	C Safew 4.40	97	97	97
400	C S L	54½	54½	54½
—	C S L p	13¾	13¾	13¾
200	C Aviation	10¼	10¼	10¼
2200	C Brew	10	10	10
—	C Brew p A	50¾	50½	50½
50	C Brew p B	52½	52½	52½
—	C Br Alum	9⅛	9	9
202	Id 1.75 pr	36	36	36
25	C Chemical	11¾	11¾	11¾
—	C Chem w	470	470	470
—	C Conver 3	380	380	380
—	C Conv B	5	5	5
—	C I L	16¼	16¼	16¼
—	C I L pr	83½	83½	83½
1000	C Int Pow	16	15¾	16
275	C I Pow p	47	46¾	47
—	C Marconi	4	4	—
3085	CPR	33½	33¼	33¼
300	C Pet p	12¾	12¼	12¼
100	C Vickers	19	19	19
—	Cap Wire	7¾	7¾	—
200	C Del Rio	785	785	785
—	Chrysler	80½	80½	—
—	Coghlin	8¾	8¾	—
300	Col Cell	8	8	8
400	Cons MS	28¾	28¾	28¾
—	Con Text	9	9	—
100	Cons Glass	11½	11½	11½
14	Corby A	18	18	18
—	Corby B	17¾	17¾	—
—	Cor Cred	6¼	6¼	—
—	Crain RL	14½	14½	—
—	Crown Ck	80	80	—
75	Cr Zell A	26⅜	26¼	26¾
570	Dist Seag	54⅝	54	54½
400	Dome Pe	13½	13½	13½
400	D Bridge	17¾	17¼	17¾
—	D Coal p	12½	12½	—
—	D Corset	22	22	—
450	D Fndry	65	65	65
620	D Glass	18	18	18
—	D Glass Pr	19¼	19¼	—
—	D Lime	7	7	—
140	D Steel	13	13	13
1070	D Stores	15¾	15¾	15¾
695	D Tar	17¾	17¾	17¾
467	D Text	19⅞	19⅞	19¾
—	D Text Pr	148	147	—
—	Donohue	24¼	24¼	—
—	Du Pont	40½	40½	—
—	Du Pont Pr	84	84	—
—	Dupuis A	10¾	10¾	—
—	Eddy Match	62⅝	62¼	—
—	Enamel B	185	185	—
700	Falcon	56½	56	56
—	Fam Play	19¼	19¼	—
3300	Fleetwood	20	20	20
—	Ford Cda	60¼	60¼	—
—	Foundation	8½	8½	—
125	Fraser	31	31	31
—	Fr Pete Pr	295	293	—
—	Frosst A	18	18	—
—	Gen Dynam	25¾	25¾	—
—	GS Wares	12¼	12¼	—
600	Goodyear p	45¾	45¾	45¾
—	GrBr Clnv	11	11	—
150	GrBr C p	48	48	48
1600	G L Paper	23	23	23
—	Handy And	15	15	—
—	Hardee	220	220	—
2825	Hawk Sidd	6	5¾	5½
200	Hollinger	27⅝	27⅝	27⅝
200	Home O A	13	13	13
1100	Home O B	13¼	13⅛	13¼
—	Hom Pete p	225	215	—
450	H Smith p	43	42¾	42¾
100	HudBay MS	56¼	56¼	56¼
—	HudBay Co	14⅜	14⅛	—
200	Husky Oil	6¼	4¾	4¾
1445	Imp Oil	44	43¾	43¾
400	Imp Tob	13⅞	13¾	13¾
—	Imp Tob Pr	6¼	6¼	—
665	Ind Accep	24¼	24	24⅛
—	I A 2.25 P	48½	48½	—
—	I Ac 4.50 P	96	96	—
—	Inglis	5½	5½	—
—	Inland C Pr	17¼	17¼	—
500	Inland Gas	6¼	6¼	6¼
—	Int Bronze	21½	21½	—
345	Int Nickel	69¼	68¾	68¾
—	Int Pap	38½	38⅜	—
275	Int Util	24¾	24⅝	24⅝
—	Int Util Pr	49½	49½	—
25	Interpr P L	85	85	85
—	Iro Glass Pr	9¾	9¾	—
625	Jamaica PS	11	10½	11
115	Labatt	18¼	18¼	18¼
—	Laura Sec	17	17	17
100	Laur F A	13⅜	13⅜	13⅝
—	Laur F 6½	20¾	20¾	—
—	Laur F 1.25	20½	20½	—
—	Laur F 2.00	37¾	37¾	—
—	Lewis Bros	7¼	7¼	—
93000	Loblaw A	8¼	8¼	8
3650	Loblaw B	8¼	7¾	8¼
—	Loeb M	18½	18½	—
—	MacKinnon	7	7	—
50	MacLar A	21½	21½	21½
25	MacLar B	22	22	22
1246	MacMill Pow	24½	24⅜	24½
275	Maritime T	21¼	21	21
2196	Mass F	15⅜	15¾	15¾
—	Mas F5½P	108	108	—
—	Miron Pr	12¼	12¼	—
—	Mitch RB A	7	7	—
—	Mitch RB 3 75	3 75	—	—
50	Molson A	28¼	28¼	28¼
50	Molson B	28⅛	28⅛	28⅞
—	Mtl Loco	12¼	12¼	—
25	Mt Trust	99¼	99¼	—
450	Moore Cp	52¾	52¾	52¾
—	Morse B A	9½	9½	—
—	Nat Drug	16¼	16¼	—
195	Nfld Light	12	11⅞	12
175	Noranda	38¾	38¼	38¼
—	N. Ont. Gas	19¼	19¼	—
71	N S Light	25¼	25¼	25¼
1025	Ogilvie	14⅝	14½	14⅝
—	Ogilvie p	36½	36½	—
—	Ont Steel	22¼	22¼	—
—	Oshawa	35¾	35¾	—
400	Pac Pete	12¾	12¾	12¾
—	Page-Hers	19¾	19¾	—
—	Penmans	29¼	29¼	—
—	Placer	28	28	—
z125	Power Corp	9⅞	9⅞	9⅞
250	Price Br	37¾	37¼	37½
—	Price Br	90	90	—
—	Prov Tr p	48½	48½	—
725	QN Gas	8½	8⅜	8½
—	QN Gas w 4 05		4 05	—
100	QN G 63 w 4 00		4 00	4 00
—	QN Gas p	115	110	—
250	Que Phone	45	45	45
—	Que Pl 58p	21	21	—
—	Reed Papr	8½	8½	—
150	Reitman's	10¾	10¾	10¾
z5	Reitman's A	10¾	10¾	10¾
—	Reynold A	8¾	8¾	8¾
100	Rio Algom	14¾	14¾	14¾
200	Rolland A	9½	9	9
100	Rolland B	11	11	11
—	Rothmans	7¼	7¼	—
—	St L Cm	17	17	—
—	St L Crp	100	100	—
7670	Sanala	11½	10¾	11¼
—	Scott LaSl	7	7	—
90	Shaw Ind	4 90	4 90	4 90
—	Shell Inv P	27⅜	27⅜	—
—	Shell Oil	18	17¾	—
35	Sher W p	15½	15½	15½
520	Shop Save	8¾	8¼	8¾
—	Sicard	8¼	8¼	—
225	Simpsons	36½	36¼	36½
350	Southam	29¼	29¼	29¼
—	Std S Stel	12½	12¼	—
2407	Steel Can	22⅛	22	22
150	Steinbg A	21	21	21
100	Texaco Can	51	51	51
1100	T Fin A	12	11⅞	11⅞
350	Tr-Can Corp	10	9⅞	9⅞
435	Tr-Can PL	31½	32	31
200	Tr Mt PL	15¼	15¼	15¼
—	Triad Oil	156	156	—
—	Turnbull El	11	11	—
z10	UN Steel	475	475	475
z50	Vendomtic	325	325	325
—	Viau	12½	12	—
300	Walk G W	58½	58¼	58¼
—	W Knapp	65	65	—
z25	WCoast Tr	16	16	16
100	WCoast Tr	15⅜	15⅜	15⅜
—	W Pac Pd	18½	18½	—
700	Weston A	17½	17½	17½
—	Wstn A	915	915	—
—	Weston B	18⅞	18⅞	—
—	Wstn 4½	97	97	—
125	Zeller's	36¼	36¼	36¼
100	Zeller's Pr	49	49	49

Bourse Canadienne

Ventes		Haut	Bas	3 h.
4500	Ajax	13	13	13
700	Alpha A	5	5	5
1500	Alscope	63	60	63
2500	Alsof	18	17	18
—	Amerantium	8	8	—
300	A A Molyb	208	208	208
100	Ang C P	35½	35½	35½
—	Anthonian	9½	8	—
4500	Arno	5	5	5
5200	Atlas Tel	285	275	275
500	Augustus	29	29	29
—	Baker Talc	10	10	—
—	Band-Ore	9	9	—
—	Barvalee	3½	3	—
4000	Bateman	5½	5½	5½
5000	Beau Plc	10	10	10
—	Beld-Cort	11½	11½	—
—	Beld-Cort r	12	12	—
—	Bellechm	20	20	—
8000	Burnt Hill	33	30	30
—	Black Riv	7½	7	—
1300	Blue Bon	335	325	335
4000	Bornite	16	15	15
—	Bouzan	11½	11½	—
—	BC Pck A	17¾	17¾	—
—	Bruneau	24	22	—
—	Cal-Ed	20¼	20¼	—
—	Calumet	3	3	—
—	Camp Ch	375	375	—
—	CS Pe	420	420	—
500	C-Collier	8	8	8¾
—	C Delhi	460	460	—
—	C Dredge	425	425	—
—	CG Inv	42½	42½	—
100	C Interu	300	300	300
4500	Canorama	10	10	10
100	Cantexa	165	165	165
—	Canuba	1½	1½	—
1000	Carbec	6½	6½	6½
—	Cartier-Q	5	5	—
—	Casavant	460	460	—
—	Cassiar	1 15	1 15	—
—	Cent M	4	4	—
600	Chemalloy	63	60	63
—	Cessland	155	155	—
—	Chib Cop	9	8	—
—	Chipman	3	3	—
—	Clev Copp	4	4	—
100	Com B M	425	425	425
—	Cominga	4	4	—
500	Com O & G	77	77	77
—	C O Cad	5	5	—
—	D Div S p	25¾	24	—
—	C Mogador	19½	18	—
—	C Monpas	4	4	—
500	C New Pac	16	16	16
630	Cons Papr	38¾	38¾	38¾
—	C Que Yell	4	4	—
—	Copstream	11	11	—
—	Couvr A	9½	9½	—
—	Cr. MG A	11	11	—
—	Dalfens	10	10	—
12700	Delta Elect	255	230	250
100	Denault A	18	18	18
—	Denault	775	775	—
—	Dolsan	6	6	—
—	Dome	31¼	31¼	—
5000	D Explorers	28	28	28
1000	D Leaseholds	24	24	24
—	D Oileloth	28	27½	—
500	Dm Weld	9½	9½	9½
1500	Dugamami	135	131	131
—	Dumont	23	22	—
—	East Sull	251	251	—
1100	East Vent	112	112	112
—	Elder	90	90	—
—	Electrolier	10¼	10¼	—
—	Emp Oil	2½	2½	—
12000	Equity Expl	9	8	9
—	Fabi	7¾	7¾	—
—	Fano	2½	2½	—
—	Fiscal	8½	8½	—
—	Fiscal Pr	19	19	—
3500	Fotana	4	4	4
—	Fort Relian	17	17	—
3000	Fox Lake	22	21	22
—	Frigstors	95	95	—
—	Fundy	7	6½	—
2000	Futurity	7	6½	—
—	G Autotrn	450	390	—
400	Glen Lake	130	130	130
—	Gold Age	20	17½	—
—	Grissol	145	145	—
—	Gui Por Urt	6½	6½	—
—	Hatsings	103	103	—
—	Hubbard	16	16	—
—	Hubba A	26½	26½	—
—	Inland Ch	300	300	—
—	Inspirati	225	225	—
1100	Int Atlas	115	115	115
—	Int Ceram	5	5	—
1400	Int Helium	145	144	144
6000	Intp Dredg	11	10½	11
—	Inv Found	51¾	51¾	—
—	Iso	99	99	—
—	Israel Co	7	7	—
—	Jockey B	10¼	10¼	—
600	Jubilee	205	201	205
—	Kenting A	450	450	—
3800	Kiena	500	485	485
500	Kodiak Pe	105	105	105
—	Kontiki	4½	4½	—
—	Lab Accept	8¾	8¾	—
—	Labrador	33½	33½	—
—	Ladubore	115	105	—
—	Lait Leclerc	7⅜	7⅜	—
—	Lambt A	18¾	18¾	—
500	Lamonta A	10¼	10¼	10¼
—	Leland P	350	350	—
6500	Lingside	6	5½	6
—	Lochaber	175	175	—
23000	Majortrans	4	4	4
1000	Malart HY	45	45	45
3250	Massval	7½	7	7½
—	Matachew.	24	24	—
100	McIntyre	47¾	47¾	47¾
—	McKinney	12	12	—
—	Malart R .0050		00414	—
—	Melchers	7⅜	7⅜	—
—	Melchers P	5½	5½	—
1300	Merc Chip	12	10	10
4400	Merrill	112	108	110
—	Mid-Chib	34½	28	—
500	Midepsa	150	149	149
1500	Mistango	20	20	20
—	Molyb	45	45	—
—	Monpre	6½	6½	—
12200	Mt Pleasant	93	89	90
100	M R Dar.	6⅞	6⅞	6⅞
200	M R Rice	11⅜	11⅜	11⅜
—	Mussens	63	63	—
500	N A Vend	130	130	130
2750	Nat. Min	10	7	9
1000	N Formaque	4	4	4
1000	Newrich	19	19	19
1200	N W Amul	11	10½	11
—	Nocana	3	3	—
—	Norac Fin	12⅜	12⅜	—
—	N A Asbests	7	7	—
250	N A Rare	28	28	28
40300	Northern	275	251	260
—	N Canalask	7	7	—
—	O'Brien	48	48	—
3000	Opeinisca x	15	14	14½
100	Opemisk C	800	800	800
—	Orchan	315	315	—
—	PA Inv	350	350	350
—	Paton	10⅜	10⅜	—
—	Paton 7 p	22⅜	22⅜	—
100	Pat Silver	10	10	10
400	Peace Riv	410	405	405
—	Pennbec	4½	4½	—
500	Phoenix O	71	71	71
10000	Pitt Gold	6	5½	5
—	Porcupine	5	3½	—
—	Powr Clp	45	45	—
—	Pow C 2p	103⅜	103⅜	—
—	Que Chib	18½	18½	—
—	Que Cobal	225	225	—
1000	Que Smelt	14½	14½	14½
—	Red Crest	2½	2½	—
675	Ruby Foo	240	235	240
500	Ruby F	24	24	24
340	St L Colu	290	273	290
600	St Law Div	77	76	76
5300	Saucon D	33	30	33½
—	Silver Reg	34	34	—
1300	Silver Sum	51	50	50
—	Silver T	20	20	—
200	Sobey 's	15	14¾	15
—	Sobey's	18	18	—
2900	Steep Rock	19½	18½	19½
—	Sup Ord	18	17	—
14500	Tache	15	14	15
3800	Talisman	74	70	72
—	Tazin	12	11	—
3600	Tib Exp	5	5	5
100	Tr C Fr	225	225	225
100	U Asbest	280	280	280
—	U Cor B	23	23	—
8100	Un Obaliski	68	64	65
663	U Towns E	17¾	17	17
—	Val-Mar	5	5	—
200	Vand Hout	105	105	105
1000	Vanguard	6½	6½	6½
—	Virginia	3	3	—
—	Weedon	4½	4½	—
—	Westburne	86	86	—
500	West Hel.	30	30	30
—	Westeel	10¾	10¾	—
1000	Westville	3	3	3
200	York Spec	5½	5½	5½

cours des obligations

Source : Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

GOUVERNEMENT DU CANADA

	Achat	Vente
15 déc.	1963	99¾	100¼
1er sept.	1965	99	99½
15 déc.	1966	99	100
15 juin	1969	92	93
1er juillet	1969	102	103
1er sept.	1972	94	95
1er oct.	1975	101	102
1er juin	1976	82	83
1er sept.	1983	91	92
Perpétuels			
CNR 5½ 15 déc.	1964	102	103
CNR 4½ 1er av.	1967	98½	99½
CNR 5¾ 1er an.	1985	103½	104½
CNR 4 1er fév.	1981	84½	85½
CNR 5 1er août	1987	96	97
Alta Mu F 5½	1963	98	100
BC Electric 5¼	1988	92¾	93¾
BC Electric 3¾	1969	92	93
BC Electric 3¾	1968	93	94
BC Electric 5¾	1977	99¾	100¾
BC Po 5 15 sept.	1962	92	93
Manit 5¾ 15 jan.	1981	100	101
NB 5½ 15 sept.	1965	97	98
NB 5¼ 15 déc.	1986	94	95
Newfnd 6, 1er fv.	1981	99	101
N Sco 5½ 1 sept.	1982	96	97
N Sc 3¼ 15 juin	1965	96¾	97¼
Ont. 3, 15 avril	1965	96½	97½
Ont Hyd, 4¼ nov.	1967	96	97
Ont Hyd, 4 mars	1966	97	98
Ont 5¼, 1 oct.	1983	97	98

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

Q. 5¼, 1er août	1985	94½	95½
Que 5½, 1 juin	1980	97½	98½
Que 4¾, 15 jan.	1977	91½	92½
Que. 5¾, 1 fév.	1968	99½	100½
Quebec 6, 1 août	1972	102½	103½
Que 6, 1er août	1982	101½	102½
Q Hyd 3½ 1 mars	1975	83½	84½
Q Hyd 5½, 1 nov.	1985	97½	98½
Sask 3½, 10 mars	1982	98	99
Shaw WP 3½	1977	89	90½
Shaw WP 4¾	1976	89	91
Shaw WP 5½	1972	99	100

EMPRUNTS CONVERTIBLES

Abitibi P&P 4½	1966	101½	103½
Brazilian T. 4½	1971	69	73
Can Delhi 5½	1973	94	96
Cdn Petro 4	1972	86	88
Cdn Utilities 5¾	1977	132	—
Gryphd Lines 5½	1978	191	—
Home Oil 5¾	1971	100	—
Home Oil 6	1976	116	118
Inla Cement 4½	1976	91	—
Inland N Gs 5½	1977	96	98
Loblaw 4¾	1976	125	—
Pac Pete 5	1977	108	111
Simpson's 5	1978	105	107
Simpson's 5½	1973	105	107
TCP 5	1988	137	139
TCP In Not 5½	1987	190	—
Triad Oil 4¾	1971	88½	89½
Utd Town E 6¼	1981	120	—
Westcoast 5½	1988	101	103

MUNICIPALITES

Mtl. 3, 1er nov.	1973	77½	79½

SERVICES PUBLICS

Anglo Teleph 6	1963	101	—
Avalon Tel 3½	1966	93½	—
Bell Teleph 3¾	1979	84	85
Bell Teleph 5½	1984	99	100
Bell Teleph 6¼	1978	104½	106
Bowat Pow 3¾	1980	83	—
Brazil Trac 4¾	1970	70	75
BC Teleph 5¼	1983	95	97
Calg Power 3¼	1972	85½	—
Cdn Electric 4	1968	91½	—
Cdn W Nat 5¾	1982	100	—
Consum Gas 5¾	1977	99½	—
East Lt & P 4	1969	90	—
Gt Lt & Pwr 5¾	1977	100	102
Marit Electric 4	1975	84	—
Nfld Lt & P 4½	1974	89½	—
Nfld Lt & P 5½	1979	96½	—
N On N Gas 5½	1982	99½	—
N Telephone 6	1981	101	—
Power Corp 5½	1977	98½	99½
Power Corp 6	1981	98½	99½
Q Nat Gas 5¾	1985	91	93
Que Tel 5	1977	101½	—
Steinberg 6	1982	100	102
Union Gas 5	1977	95	97
Union Gas 5¾	1981	100	102

IMMEUBLES

Brant Cr Real 5	1978	94	—
Eaton's Real 3½	1968	93	94
Eaton's Realty 5	1978	94	96
Lob. Leased 5½	1983	98½	100

NOMINATIONS AU MONTREAL AEROPORT HILTON

ANDRE MENARD

BOSWELL MALCOLM

M. Jacques Bélanger, directeur du nouvel hôtel Montréal Aéroport Hilton annonce la nomination de M. André Ménard comme directeur en résidence et de M. Boswell M. Malcolm, comme directeur des ventes et des congrès. Avant leur nomination, tous deux étaient à l'emploi du service des ventes de l'hôtel Reine Elizabeth. •

Les marchés cèdent du terrain

MONTREAL — Au milieu de l'après-midi, le marché était en baisse à l'exception des titres d'alimentation. Les transactions étaient modérées.

Parmi les alimentaires, Loblaw "A" et "B" enregistrent des gains de ¾ chacun à la suite d'un bon rapport annuel.

Salada Foods était également en hausse de ¾.

Chez les perdants, Hollinger recula de ⅜, Banque Royale de ¼; CPR, Steel Co., Dom. Textile et Cdn Aviation Electronics étaient tous en baisse de ⅛.

Aluminium gagne ⅜, Abitibi et Hawker-Siddeley ¼ chacun et Great Lakes Paper et Ogilvie ⅛ chacun.

Au secteur minier, Pitt Gold et Burnt Hill montent de 1 cent chacun. Northern Exploration jerdit 15 cents et Alsof ½ cent.

Les indices à 2 p.m.: industrielles, — 0.2 à 127.9; services publics, + 0.1 à 121.5; banques, — 0.5 à 1251.; composé, — 0.1 à 126.5 et papeteries, inchangées à 112.6.

* * *

TORONTO. — L'activité était modérée.

Les industrielles enregistrent des gains minimes mais les autres secteurs sont en déclin, les métaux usuels de plus de 1 point.

A 1 p.m., l'indice industriel compilé pour 20 titres, était en avance de .05 à 647.84. Celui des métaux, en baisse de 1.32 à 213.80.

Parmi les industrielles les plus actives, BC Power avance de ¼ à 25 avec un volume de 9,289 actions. BG Forest monte de ¼ à 22¾ et est assez actif.

Les papeteries étaient en hausse. Par contre les titres de prêt et de finance étaient en recul.

Chez les métaux, Int. Nickel baissa de ¾ et Noranda de ½.

Au secteur minier, Iso gagne 11 cents à $1.25.

Cdn. Delhi, parmi les pétroles de l'ouest, gagne 10 cents à $4.80.

Sur le Marché Etranger, Cdn Collieries recula de 2⅜ à 8⅞ et Massey-Ferg. progressa de ¾.

* * *

NEW YORK — Le marché continue de céder du terrain, vers l'approche de la clôture, au milieu d'une activité assez grande.

Les titres-clé subissaient des pertes variant de fractions à environ 1 point.

Parmi les titres dits "glamour" qui au milieu de la séance étaient en baisse, Polaroid remonte de 7 points, U S Smelting de 3 et Xerox de 2. IBM, par contre, reste en recul de 1 point.

De nouveau Chrysler subit des prises de bénéfices mais réussit à remonter de 1 point apres en avoir perdu 2.

Les ferroviaires, les pétroles, les tabacs et les auto-moteurs étaient généralement en baisse.

Greyhound, sur une transaction-bloc de 10,000 actions baissa de ¾ à 46¾.

La moyenne des 60 valeurs de l'Associated Press était en baisse de 1.2 à 279.3, à midi.

* * *

LONDRES — Le rapport Denning sur le scandale dans l'affaire Profumo ne semble pas avoir d'effets adverses sur les cours à Londres.

Les titres de choix se comportaient un peu mieux. Les titres cotés en dollars étaient plutôt ternes, à la suite de la tenue irrégulière de Wall Street la veille.

Certaines valeurs canadiennes étaient en baisse d'environ 1 point, nommément Price Bros., Algoma et Cons. Mining.

* * *

positions du marché qui s'étaient esquissées hier, se sont affirmées à la séance de ce jour et, souligne-t-on dans les milieux bancaires, ce mouvement est accompagné d'une légère extension du volume des échanges.

En l'absence de facteurs économiques nouveaux, les professionnels ont pris texte des données purement statistiques du marché.

cote des grains

Marché à terme :

WINNIPEG

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
AVOINE :				
Oct.	80¾	80¾	80¾	80¾
Déc.	80⅝	80¾	80⅜	80¾
Mai	82¾	83⅜	82½	83½
ORGE :				
Oct.	1.20	1.20¼	1.19	1.20
Déc.	1.14¾	1.15¼	1.14⅜	1.14¾
Mai	1.17	1.18½	1.17	1.17½
LIN :				
Oct.	3.35	3.36	3.

CAHIER No 4 / PAGES 53-68 — LA PRESSE — ANNONCES CLASSEES / DECES

MONTREAL, JEUDI 26 SEPTEMBRE 1963 — 79e ANNEE — No 290

Le rapport Denning déçoit les amateurs de scandales et les partisans des tories

LONDRES. (AFP, Reuter) — La sécurité de l'Etat n'a subi aucun dommage et les récentes rumeurs relatives à la vie privée de certains ministres britanniques, — à l'exception, bien entendu, de l'ex-ministre de la Guerre John Profumo — sont sans fondement, bien qu'il soit clairement établi que le gouvernement britannique n'ait pas su réellement faire face à la situation.

Telles sont, en bref, les conclusions du volumineux rapport Denning, qui été publié ce matin sous la forme d'un simple document officiel et que chacun peut se procurer à l'imprimerie de la Reine pour la somme d'environ $1.25

Le rapport du magistrat britannique apporte, en outre, au grand public avide de sensationnel une surprise : contrairement aux affirmations de l'intéressée elle-même, "Christine Keeler ne fut jamais la maîtresse du capitaine Ivanov, ex-attaché naval adjoint de l'URSS à Londres". Selon lord Denning, les rumeurs qui ont ébranlé la Grande-Bretagne depuis 4 mois auraient pu être aussitôt démenties, si M. Profumo n'avaient pas fait des aveux publics sur sa liaison avec la belle Christine.

"Il conviendrait, souligne le rapport, que quelque chose soit fait pour arrêter le trafic des scandales", d'autant plus que les hommes politiques sont devenus plus vulnérables que par le passé, maintenant que "les informations scandaleuses sur les célébrités constituent une marchandise qui se vend à prix fort".

La justice pour chacun

Transformé en détective, en inquisiteur, en avocat et finalement en juge, lord Denning a tenu à souligner que, partant du principe qu'aucun homme ne doit être condamné sur des soupçons, il avait préféré, au cours de l'enquête, retenir "les faits en faveur de l'accusé plutôt que de commettre à son égard une injustice sans remède". "A ceux qui me reprocheront d'avoir passé l'éponge, je répondrai qu'au-dessus de l'intérêt qu'il y a à faire connaître la vérité au public, il existe la justice à rendre à chacun".

Déception, donc, pour les amateurs de sensation, mais déception encore plus grande, semble-t-il, pour les partisans du gouvernement Macmillan.

Car, à la surprise de tous les spécialistes et de presque tous les ministres, le rapport Denning révèle que le ministre de l'Intérieur Henry Brooke et non pas le premier ministre est le responsable suprême de la sécurité de l'Etat.

En effet, une circulaire datant de 1952 (gouvernement Churchill) et demeurée secrète jusqu'à maintenant attribua cette fonction au ministre de l'Intérieur, tout en lui laissant le droit de faire appel au premier ministre dans les cas exceptionnels.

De plus, d'autres révélations ont de quoi inquiéter l'opinion et permettront sans doute, sous peu, à l'opposition travailliste de lancer une violente offensive anti-gouvernementale.

Christine Keeler - Ivanov

A la surprise de lord Denning, le contre-espionnage britannique, informé par Scotland Yard des "révélations" de Miss Keeler au sujet de prétendus renseignements mettant en danger la sécurité de l'Etat, ne manifesta alors aucune émotion.

Bien plus, sur l'intervention directe du chef du contre-espionnage, un interrogatoire que devait sub'r Christine fut annulé.

La vamp avait révélé, dès janvier 1963, à la police de Londres qu'elle avait été la maitresse de Profumo, qu'elle avait pour ami le capitaine Ivanov, et qu'elle avait été priée par le Dr Ward d'obtenir des renseignements sur la date à laquelle les Etats-Unis avaient l'intention de fournir des armes nucléaires à l'Allemagne de l'ouest.

Les personnalités qui, plus tard, interrogèrent Profumo n'étaient au courant ni des affirmations de Christine ni des explications fournies à ce propos par Ward. Quant au premier ministre Macmillan, personne ne jugea bon de l'avertir avant le mois de février, et lui-même estima, par la suite, que Profumo s'expliquerait plus aisément avec "des hommes de son âge".

Stephen Ward

Qualifié par le magistrat de "sympathisant communiste", Stephen Ward est dépeint dans le rapport comme membre d'un réseau de "call girls", en même temps que comme un personnage désireux avant tout d'éviter le scandale.

Pendant la crise de Cuba, Ward aurait multiplié les tentatives pour mettre le capitaine Ivanov en rapport avec des hauts fonctionnaires du Foreign Office. Le concours de lord Astor aurait été précieux, mais les appels d'ivanov demeurèrent vains : le Foreign Office ayant jugé que les deux compères s'efforçaient de diviser les Etats-Unis et la Grande-Bretagne.

Stephen Ward a pourtant failli "étouffer l'affaire" en février. Son avocat et celui de Profumo furent chargés de proposer à Miss Keeler une compensation adéquate, si elle consentait à renier les mémoires qu'elle avait déjà vendues au "Sunday Pictorial". Ses efforts n'aboutirent pas, à cause des exigences assez élevées de Christine. Quand celle-ci partit soudainement pour l'Espagne, la presse londonienne fit courir une série d'insinuations qui provoquèrent à la fin l'affaire Profumo et l'un des plus grands scandales des annales britanniques.

L'homme masqué

Après ces révélations, le passage le plus inattendu du rapport Denning a trait à la rumeur, explosive entre toutes, selon laquelle l'une des personnalités apparaissant sur une photo très audacieuse (fournie comme preuve au cours du récent divorce de la duchesse d'Argyll) n'était autre qu'un membre de l'actuel cabinet.

Or, déclare lord Denning, le ministre mentionnée par cette rumeur a été examiné "par un éminent médecin qui a démontré à mon entière satisfaction que l'inconnu de la photo n'est pas le ministre mis en cause".

De même, l'homme masqué (autre mystérieux ministre, qui se serait laissé flageller au cours d'une soirée réservée aux initiés de la perversion) existe bien, mais ne fait pas partie du gouvernement britannique. D'ailleurs, cet homme regrette vivement ses écarts, conclut le magistrat qui l'a interrogé personnellement.

M. Macmillan s'expliquera à la radio

LONDRES. (UPI) — Le premier ministre Harold Macmillan qui est présentement en butte à de nombreuses critiques, parce que c'est à un juriste de son choix qu'il a fait appel pour enquêter sur le scandale de l'affaire Profumo, parlera à la radio ce soir pour expliquer son attitude.

De son côté, le chef de l'opposition, M. Harold Wilson paraitra à la télévision avant M. Macmillan et, dans un discours de 45 minutes, fera pression pour que le Parti travailliste intensifie ses attaques contre le gouvernement.

Le rapport Denning: un best-seller

LONDRES. (AFP, Reuter) — Le rapport Denning sur les séquelles du scandale Profumo a reçu la consécration suprême pour une publication gouvernementale : il se vend au marché noir . . .

Quoique les presses de l'Imprimerie de la Reine, qui en a déjà imprimé 60,000 exemplaires, continuent à tourner sans relâche, le rapport est revendu au triple de son prix aux amateurs. Une heure après sa parution, le rapport mis en vente au prix officiel de $1.05 était payé près de $3 par les clients des boites de nuit.

A la librairie du gouvernement, dans le centre de Londres, le rapport se vendait comme des petits pains. Les 19,000 exemplaires cédés aux libraires et comptoirs de livres étaient littéralement arrachés. A la librairie du gouvernement, plus de 1,000 personnes faisaient la queue avant l'ouverture et ce fut la ruée vers l'entrée quand on ouvrit finalement la porte. Il fallut mander des renforts de police pour maintenir l'ordre.

De l'avis de plusieurs observateurs, le rapport Denning pourrait bien provoquer une nouvelle crise politique pour le premier ministre Macmillan à la rentrée parlementaire, le mois prochain. Même si le rapport blanchit les ministres du cabinet conservateur et les services de sécurité, il note que M. Macmillan et ses ministres n'ont pas su "régler la situation" résultant du fait que les relations de M. Profumo avec Christine Keeler étaient devenues de notoriété publique.

Dissolution du Parlement grec

ATHENES. (PA) — Le roi Paul de Grèce a dissout aujourd'hui le Parlement et fixé les élections au 3 novembre. La prochaine rentrée parlementaire doit avoir lieu le 11 décembre.

Le premier ministre Pipinelis a présenté sa démission au roi, hier, mais elle n'a pas encore été acceptée. Il est possible que M. Pipinelis soit invité à demeurer en fonctions jusqu'aux élections.

Toutefois, quelques membres de l'opposition menacent de boycotter les élections si M. Pipinelis demeure au poste. L'opposition désire un gouvernement spécial pour la durée de la campagne électorale, un gouvernement qui n'ait aucun apparentement avec l'Union nationaliste radicale de l'ex-premier ministre Constantin Caramanlis qui s'est désisté, en juin dernier, après être entré en conflit avec la famille royale.

M. Pipinelis, membre du parti de M. Caramanlis, fut appelé à prendre la relève, le 11 juin dernier, mais sans plus de succès que son prédécesseur. On l'accuse d'avoir cherché à se donner la partie belle en faisant voter une nouvelle loi électorale qui donne des sièges en boni au parti le plus favorisé par le scrutin.

L'Union nationaliste radicale détenait 180 des 300 sièges dans le Parlement qui vient d'être dissout.

Des sociétés canadiennes ont vécu en parasites des E.-U., affirme le rapport Symington

WASHINGTON. (UPI) — Selon un rapport publié à grand peine par une sous-commission sénatoriale américaine, la société canadienne Falconbridge Nickel Mines Ltd est devenue la deuxième entreprise au monde pour la production du nickel **grâce aux contribuables américains.**

Le rapport, qui couvre 100 pages, a été préparé par la sous-commission d'étude du programme américain sur les stockages. Le président de l'organisme, le sénateur démocrate du Missouri, M. Stuart Symington, a pris la décision de publier le document malgré les protestations des membres républicains de la sous-commission qui ont affirmé qu'il avait été "motivé par des considérations politiques".

Le rapport est sévère envers un certain nombre de hauts fonctionnaires dans l'administration Eisenhower.

On y relève que, en mars 1953, la compagnie Falconbridge avait bénéficié d'une prime de 41 cents la livre sur le nickel vendu au gouvernement américain.

Dans le contrat de vente, cette prime devait servir à financer la mise en chantier d'un nouveau gisement dans la région de Sudbury, en Ontario. Le gouvernement américain aurait versé $138 millions en primes à cette compagnie.

"La Falconbridge est maintenant la seconde compagnie productrice de nickel au monde, dit le rapport ; elle peut en remercier le contribuable américain."

Le rapport note, au surplus, que les dirigeants de cette même compagnie ont refusé de témoigner devant la sous-commission et qu'ils ont refusé également de permettre qu'on compulse leurs dossiers.

M. "K" ira en Scandinavie l'an prochain

COPENHAGUE. (Reuter) — Les premiers ministres de Danemark et de Suède se sont mis d'accord pour confirmer l'invitation lancée à M. Nikita Khrouchtchev, premier ministre soviétique, de se rendre dans les pays scandinaves dans le courant de 1964, vient de déclarer, aujourd'hui, M. Jens Otto Krag, premier ministre de Danemark.

Un triumvirat assume le pouvoir provisoirement à Saint-Domingue

SAINT-DOMINGUE. (PA, AFP, UPI) — Les chefs militaires qui ont déposé le président Juan Bosch en l'accusant de conduire le pays au communisme, à la ruine économique et à la guerre avec Haïti ont installé aujourd'hui un gouvernement provisoire formé de trois membres.

Le triumvirat comprend M. Emilio de Los Santos, président, homme de loi qui fut président de la commission de contrôle des dernières élections à Saint-Domingue; le Dr Ramon Tapia Espinal ancien secrétaire d'Etat à la présidence, et Manuel Taueres Espaillat.

Quant à l'ex-président Bosch, il serait encore détenu au palais national avec le vice-président Gonzalez Tamayo, mais il est probable qu'il pourra quitter le pays. Il se réfugiera vraisemblablement à Porto-Rico, où le gouverneur Luis Munoz Marin a dit qu'il serait reçu avec les honneurs dûs au "véritable président constitutionnel" de Saint-Domingue". D'ailleurs, Mme Bosch, son fils et sa fille étaient déjà en visite chez le gouverneur de Porto-Rico quand s'est produit le coup d'Etat, hier matin.

Les dirigeants de la junte militaire ont dit que l'ex-président dominicain "est entouré de toutes sortes de garanties et de considérations".

La junte a mis en place un gouvernement provisoire après avoir conféré avec les chefs de sept partis d'opposition pour choisir un président provisoire qui devrait être "un éminent citoyen qui ne soit affilié à aucun parti politique".

Le ministre de l'Intérieur a annoncé par ailleurs que toutes les réunions politiques étaient interdites sur l'ensemble du territoire.

De sévères mesures ont été prises dans la capitale dominicaine où la police arrête immédiatement toute tentative de manifestation. De plus, l'université et le Palais présidentiel sont fortement gardés par des brigades de sécurité.

Washington mécontent

Bien que les 26 signataires du manifeste aient proclamé à Saint-Domingue que leur coup d'Etat en était un anticommuniste, les Etats-Unis ont rompu toutes relations avec la République Dominicaine dès que la nouvelle est parvenue à Washington. Toute aide économique a également été suspendue.

Le porte-parole du secrétariat d'Etat a précisé que la décision des Etats-Unis était conforme à la procédure qui suit normalement le renversement d'un gouvernement reconnu.

Une décision sera prise incessamment quant au rappel des volontaires de la paix (Peace Corps) stationnés en République Dominicaine.

A Ottawa, un porte-parole du ministère des Affaires extérieures a dit que le Canada préférait attendre quelques jours pour porter un jugement sur cette question. Il a cependant décrit le coup d'Etat dominicain comme "un changement illégal de régime".

Le Nyassaland sera indépendant le 6 juillet '64

LONDRES. (Reuter) — Le protectorat britannique du Nyassaland, qui fait partie de l'ex-Fédération d'Afrique centrale, deviendra une nation indépendante le 6 juillet prochain, annonce-t-on officiellement aujourd'hui à Londres.

La date de l'indépendance a été annoncée dans un communiqué publié aujourd'hui à l'issue de trois journées de conversations qui se sont déroulées entre M. R. A. Butler, ministre britannique chargé des affaires d'Afrique centrale et le Dr Hastings Kamuzu Banda, premier ministre du Nyassaland.

Lodge s'en prend aux remarques de Mme Nhu sur les officiers américains

SAIGON. (AFP, PA, UPI) — L'ambassadeur des Etats-Unis à Saïgon a qualifié aujourd'hui de "cruelle" et d'"insultante" la description qu'a donnée Mme Ngo Dinh Nhu des jeunes officiers américains. Elle les a traités de "petits soldats de fortune", lors de son séjour à Rome la semaine dernière. Elle avait ajouté que ces officiers se conduisaient "d'une façon irresponsable".

Dans sa première déclaration publique depuis son arrivée à Saïgon le 22 août, M. Henry Cabot Lodge, ambassadeur des Etats-Unis, a déclaré : "Il est incompréhensible que quiconque puisse parler aussi cruellement. C'est une déclaration choquante. Ces jeunes officiers risquent leur vie chaque jour. Certains d'entre eux ont été tués aux côtés de leurs camarades vietnamiens. Ces hommes méritent des remerciements plutôt que des insultes.

C'est après le départ de M. Robert McNamara, secrétaire à la Défense, et du général Maxwell Taylor, chef d'état-major inter-armes des Etats-Unis, pour une tournée de quatre jours à l'intérieur du Sud-Vietnam, que M. Lodge a fait sa déclaration. Ils sont arrivés à Saïgon lundi soir.

M. Arthur Sylvester, secrétaire adjoint à la Défense des Etats-Unis, a déclaré hier soir ignorer si M. McNamara et Taylor rencontreraient M. Diem. Ils ont déjà conféré avec les chefs militaires américains locaux.

Le pape reçoit de bons voeux

CITE DU VATICAN. (Reuter) A l'occasion de son 66ème anniversaire de naissance, le pape Paul VI a reçu des bons souhaits de la part de plusieurs prélats, ainsi que de diplomates étrangers et du personnel préposé à l'entretien de ses appartements.

Par ailleurs, on apprend que le pape a envoyé par radio un message en anglais à l'université catholique de Georgetown à l'occasion du 175ème anniversaire de fondation de cette institution. Le message a été retransmis par Telstar.

VU DE WASHINGTON

Le gouvernement Kennedy lutte sur tous les fronts

par M. P. DEAN

exclusif à LA PRESSE

Pendant que le président Kennedy entreprend une tournée politique à travers le fief électoral de Goldwater, son gouvernement se trouve plongé dans une activité furieuse sur tous les fronts en même temps : querelle intense avec la France, nouvelles difficultés en Amérique latine, danger de guerre en Asie du sud-est, rebellion au Sénat contre la réduction des impôts votée par la Chambre des représentants.

En d'autres termes, le train de vie normal a repris, comme ça se fait d'habitude à la mi-septembre. Même quand le Congrès est en session, Washington ajourne pendant l'été, mais l'équinoxe met fin brutalement à la tranquillité.

Sans bien le vouloir, les Américains sont à couteaux tirés avec de Gaulle. Ils se sont coincés eux-mêmes et maintenant ils vont faire une guerre économique à cause des poulets. Les diplomates américains en Algérie, par ailleurs, n'ont rien fait pour décourager Ben Bella, quand ce dernier menaça de nationaliser les propriétés françaises, si la France faisait des essais atomiques au Sahara.

De Gaulle voit un complot anglo-saxon dans tous ces événements que les Américains disent indépendants de leur volonté. C'est pourquoi, selon Washington, M. Pompidou a parlé de réformes dans le système monétaire international. Maintenant, est-ce que la France demandera de l'or pour les énormes quantités de dollars qu'elle détient, afin de forcer les Américains à dévaluer leur monnaie ? Ces derniers ne seraient pas trop surpris si les choses en venaient là. En tout cas, Wall Street a une peur bleue et les sénateurs conservateurs sont moins disposés que jamais à coopérer avec Kennedy pour réduire les impôts.

Danger d'inflation

La Chambre des représentants a voté pour la réduction hier, mais le Sénat, de son côté, n'a même pas entrepris ses discussions en comité sur le sujet. Les conservateurs parlent du danger d'inflation. D'après eux, les déficits budgétaires mèneront à un surplus d'argent liquide (quand il y a plus d'argent que de denrées, c'est l'inflation), parce que les gens voudront dépenser l'argent qu'ils obtiendront de la réduction des impôts et des dépenses fédérales, et que la production sera insuffisante pour satisfaire ce surcroit de demande.

Par contre, Kennedy soutient que la capacité industrielle des Etats-Unis n'est pas entièrement utilisée et qu'il ne manque pas de chômeurs pour satisfaire la demande supplémentaire que va engendrer la réduction des impôts. Mais les conservateurs répondent que la capacité industrielle non-utilisée représente des installations périmées, au rendement couteux, et que la plupart des chômeurs sont des gens qui ne possèdent pas l'entrainement nécessaire à l'industrie moderne, des gens inutilisables.

Or, comme l'économie ne tourne pas rond, les gros bonnets ont peur qu'une récession se produise, l'an prochain, et Kennedy ne veut pas d'une crise économique en pleine campagne électorale. C'est pourquoi il s'est lancé dans un grand effort pour convaincre les Américains de faire pression sur les sénateurs.

Seulement, pour être suivi, Kennedy a besoin de tout son prestige . . . et les crises extérieures l'ont déjà pas mal entamé.

L'éternel dilemme

Il cherche, par conséquent, à contrecarrer de Gaulle et, à cette fin, il encourage les Anglais à user de leur influence auprès des Hollandais, des Belges et des Italiens. Les Anglais ont refusé la dernière offre française de collaboration nucléaire et Washington s'est félicité de ce succès. Mais c'est moins la persuasion américaine que l'immobilisme pré-électoral de la Grande-Bretagne qui est responsable du rejet de la proposition française, en même temps qu'un retour à l'insularité provoquée par le refus de de Gaulle d'admettre les Britanniques dans la communauté européenne.

Pendant ce temps, en Amérique latine, l'Alliance pour le progrès va de mal en pis. Les généraux influents mettent à la porte le président Bosch, qui voulait faire une réforme agraire en République dominicaine. En Asie du sud-est, l'Indonésie menace la nouvelle union malaisienne, la suffisance et l'insolence de Sukarno est intolérable. L'Australie et la Grande-Bretagne parlent de défendre le nouvel Etat contre les attaques indonésiennes, et Washington se trouve devant son dilemme habituel :

Couper l'aide à Sukarno, quitte à le voir s'endetter de plus en plus envers les Russes, ou patienter et décevoir ses autres alliés du sud-est asiatique qui en ont marre des grossièretés meurtrières de Sukarno ?

Il n'arrive de bonnes nouvelles que de l'ONU, où les Africains s'en prennent aux Russes, parce qu'ils entravent leurs plans sur le Congo. Mais ce ne sont que des nouvelles relativement bonnes, car, si les Africains désirent voir les troupes de l'ONU demeurer au Congo, c'est, par contre, l'Amérique qui en défrayera le coût principal, puisque la Russie et la France refusent de payer leur part. De plus, les sénateurs racistes n'ont pas pardonné à l'ONU la défaite infligée à ce grand champion des Blancs, Moïse Tschombé.

C'est confus ici, mais intéressant.

6 classes de gens participent aux cours de l'Institut de Personnalité!

1. Les hommes d'affaires, les vendeurs, les industriels :

Ils y trouvent plus d'enthousiasme, plus de méthode, plus de ténacité.

2. Les secrétaires, les vendeuses, les commis :

Elles y acquièrent plus de confiance en soi, plus de sociabilité, plus d'assurance.

3. Les épouses, les mères de famille :

Elles y reçoivent des idées positives pour mieux influencer les enfants, faire régner l'harmonie dans le milieu familial, et être plus à l'aise dans les réunions sociales.

4. Les médecins, les dentistes, les pharmaciens :

Ils y puisent des techniques nouvelles en relations humaines, pour gagner plus facilement la confiance des gens et pour parler en public avec plus de naturel et d'efficacité.

5. Les journaliers, les contremaîtres, les hommes de métier :

Ils y découvrent des techniques pour réussir malgré leur peu d'instruction, et pour faire valoir leurs talents et leur expérience.

6. Les infirmières, les institutrices, les femmes de carrière :

Elles y apprennent à vivre pleinement leur vie avec une attitude mentale positive.

VOUS AUSSI,

vous pouvez augmenter vos chances de succès dans la vie en participant au cours de l'Institut de Personnalité, dirigé par Jean-Guy Leboeuf, auteur du volume : "Arrêtez d'avoir peur ! et croyez au succès !".

Soyez notre invité !

Assistez à une soirée de cours, gratuitement, sans aucune obligation. Venez au Palais du Commerce, suite 222. (Entrez par 1600 rue Berri et prenez l'ascenseur) jeudi, le 26 septembre, vendredi le 27 septembre ou lundi le 30 septembre à 8 h. p.m.

POUR PLUS DE DETAILS SIGNALEZ 842-8186

Les inscriptions sont limitées Inscrivez-vous aujourd'hui !

Voici une liste partielle des compagnies qui ont déjà encouragé certains de leurs employés à prendre ce cours !

La Corporation de Prêts et Revenus, La lithographie St-Paul, C.P., Fabien Refrigération, Les Pâtisseries Vachon, La Compagnie de Téléphone Bell, Union Carbide of Canada, Commercial Credit, Imperial Tobacco, C.N.R., Quebec Power, Canadian Pittsburg Industries, Canadian Arsenals, Steinberg's Ltd., Kraft Food Product, I.B.M., Dow Breweries, Wyant, Champlain Oil Products, Shawinigan Water & Power, Thurso Pulp and Paper Co., W.H. Schwarts and Sons Co. Ltd., Best Brand Co. Ltd., Commission de Transport de Montréal, Eaton du Canada, Les Immeubles Faust, Montcalm Automobile, Pluze Transport, Domtar Pulp and Paper, Coca-Cola, Catelli Food Products, David et Frères.